TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 606 — 42 PAGES — MERCREDI 7 MARS 1979

Les grèves dans les services publics

P.T.T. : très fortes perturbations du courrier dans la région parisienne. *(Lire page 40.)*

S.N.C.F. : peu de trains jusqu'au 8 mars. *(Lire page 42.)*



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 400 L. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 18 din.

Tarif des abonnements page 6

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La « leçon » du « gendarme » chinois

L'atmosphère qui prévaut aujourd'hui dans les capitales vietnamienne et chinoise offre un contraste saisissant. Alors que Pékin annonce le début du retrait de ses forces, qui ont infligé une « leçon » à l'adversaire, Hanoï lance un appel à la « guerre de résistance », mobilise les rares civils qui avaient échappé à la conscription et appelle à nouveau *ses habitants à creuser des abris.* On se croirait presque revenu à l'époque des bombardements américains.

usqu'à présent Hanoï ne semble pas croire au « prétendu retrait » chinois. Qui plus est, les dirigeants vietnamiens ont voulu prendre de vitesse la déclaration chinoise en *annonçant quelques heures* à l'avance leurs nouvelles mesures, qui auraient sans doute été difficilement comprises si elles avaient été connues plus tard.

Il s'agit sans doute d'une des péripéties de la guerre psychologique que se livrent les deux principales puissances communistes *asiatiques. A moins que certains* stratèges vietnamiens, pour effacer l'affront causé par l'entrée de troupes étrangères sur leur territoire et pour forcer Moscou à s'engager plus avant, n'aient l'intention d'attaquer les troupes chinoises au moment le plus délicat de leur campagne : le repli en bon *ordre.*

Une telle attitude n'est pas sans précédents : Hanoï a dû à plusieurs reprises, pendant la guerre d'Indochine, forcer la main du Kremlin, plus soucieux de préserver la coexistence pacifique avec Washington que de soutenir la lutte de son allié. Mais elle risquerait *de mettre* à nouveau le feu aux poudres dans la région. Pékin a en effet clairement dit que ses forces riposteraient en cas de « provocations ». La situation demeurera donc délicate tant que le dernier soldat chinois n'aura pas quitté le territoire vietnamien, d'autant que des divergences sur *le* tracé de la frontière existent entre les deux pays.

Pékin estime que la « punition » infligée à son turbulent voisin a porté. D'abord, bien que les divisions régulières de Hanoï n'aient pas été « cassées », car elles ont évité le combat, la Chine considère que, selon les *termes de M. Deng Xiaoping,* « le mythe de l'invincibilité de l'armée vietnamienne a vécu ». Celle-ci n'a en effet pas été capable de protéger ses frontières et a dû dégarnir ses *fronts* cambodgien et laotien. Le Vietnam serait donc moins en mesure de jouer ce rôle redouté de « Cuba asiatique ».

D'autre part, la Chine a rappelé au Vietnam qu'il ne pouvait compter sur un soutien effectif de l'Union soviétique. Cette dernière *n'est guère désireuse d'intervenir,* afin de ne pas mettre en danger les négociations SALT, et s'est contentée de bonnes paroles et d'envois de matériel de guerre. Hanoï devra en tenir compte quand s'ouvriront les négociations.

Enfin, la Chine a montré que le dossier cambodgien était loin d'être clos. L'idée d'une nouvelle conférence sur l'Indochine ou sur le Cambodge lancée par le prince Sihanouk fait son chemin. Pékin, *tout en soutenant* la résistance khmère rouge, tente d'en infléchir la politique et d'en remplacer les chefs pour faire place à un véritable front uni anti-*vietnamien* ; des contacts ont *été* pris avec certains mouvements nationalistes, voire anticommunistes. Quant au Laos, il risque de payer un jour le prix de son alignement sur le Vietnam.

Par son « opération de police », la Chine fait désormais figure de « gendarme » de la région — *titre qu'elle contestait* au Vietnam. Le coût de cette politique de grande puissance, qui renoue avec les grandes traditions de l'empire du Milieu, est sans doute lourd : retard de la modernisation du pays, inquiétude suscitée en Asie comme en Occident, abandon du mythe de la Chine « pays pacifique ». *Mais,* pour les drigeants chinois, las des coups d'épingle vietnamiens, le jeu en valait bien la chandelle.

(Lire nos informations page 4.)

Le voyage de M. Carter au Proche-Orient

Le président des États-Unis va tenter au Caire et à Jérusalem de débloquer la négociation

M. Brzezinski, conseiller du chef de l'exécutif américain pour les affaires de sécurité nationale, et Alfred Atherton, ambassadeur itinérant pour le Proche-Orient, étaient attendus ce mardi 6 mars au Caire pour préparer les entretiens du président Carter qui arrivera au Caire jeudi, avant de se rendre *samedi en Israël.*

Rien n'a filtré à Washington sur le contenu des nouvelles propositions américaines qui ont permis de « dégeler » la situation, et la Maison Blanche a publié, lundi soir, une sévère mise en garde soulignant que *« toutes les informations publiées qui décrivent la substance des suggestions américaines »* présentées à M. Begin *« sont incorrectes et menacent le processus de paix au Proche-Orient ».*

A Moscou, l'agence Tass a affirmé que le *voyage de M. Carter constituait « une ultime tentative fébrile des Etats-Unis pour organiser une nouvelle conférence à Camp David entre Begin et Sadate, et parvenir à la signature d'un accord séparé ».*

« Un effort de première grandeur »

De notre correspondant

Washington. — *« Le succès n'est pas garanti, mais nous pensons que, sans un effort de première grandeur tel que celui-ci, les probabilités d'un échec sont presque irrésistibles. »* Ce commentaire d'un *« officiel du gouvernement »* qui, selon l'usage, a refusé d'être nommé, montre qu'on se garde bien de pavoiser ici à la veille du départ de M. Carter pour Le Caire et Jérusalem. Comme l'a dit M. Begin, l'accord de l'Egypte n'est pas acquis aux propositions américaines que le cabinet israélien a approuvées lundi. Le président Carter, qui a eu plusieurs entretiens téléphoniques avec M. Sadate lundi, n'en est pas convaincu non plus, et c'est pourquoi il a envoyé dans la soirée au Caire, en éclaireur, son conseiller de politique étrangère, M. Brzezinski, et le « médiateur » américain pour le Proche-Orient, *M. Atherton. Ce n'est* donc pas encore le succès, mais le scénario des affrontements américano-israéliens du passé a *fonctionné une fois de plus* : après avoir frôlé la rupture ouverte, les deux parties ont fait le petit geste qui a permis de repartir de l'avant.

Les Israéliens avaient préparé le terrain dans l'après-midi de dimanche en faisant savoir que les suggestions de M. Carter leur paraissaient *« nouvelles et importantes »*. Mais tout a été fait de part et d'autre pour donner à ce rebondissement un caractère spectaculaire. Lundi matin, moins de vingt-quatre heures après qu'un communiqué commun eut présenté la rencontre précédente des deux hommes comme *« finale »*, M. Begin demandait à revoir le président américain, qui venait l'accueillir sous un parapluie devant la Maison Blanche. Le premier ministre israélien annonçait à son hôte la *« réponse positive »* que le cabinet de Jérusalem venait de donner à ses propositions. M. Powell, porte-*parole de la Maison Blanche, en* rendait compte peu après, tout en ajoutant : *« Des problèmes difficiles demeurent. Le prochain pas à accomplir dans le processus de paix est encore en discussion. »*

Des formules ambiguës

De fait, M. Carter, qui s'était entouré de tous ses conseillers, mettait alors la dernière main à son projet de voyage, auquel MM. Sadate et Begin avaient déjà donné leur accord. L'exposé des motifs de l'annonce officielle déclare notamment : *« Le président estime que nous ne devons pas laisser les perspectives de paix, qui paraissaient si brillantes en septembre dernier, continuer de pâlir et peut-être de disparaître. S'il en était ainsi, le jugement de l'histoire et de nos enfants nous condamnerait à bon droit ».*

M. Begin, quant à lui, qui venait d'arriver au Congrès, parlait de *« rayon d'espoir »* et poursuivait : *« Nous avons construit durant ces trois jours avec le président un pont vers la paix. Espérons que l'Egypte se joindra à cet effort. Dans ce cas, nous pourrons organiser à bref délai la cérémonie de signature »* Le premier ministre israélien décidait d'écourter son séjour aux Etats-Unis (il partira ce mercredi de New-York pour Jérusalem, et non jeudi comme prévu) pour organiser l'accueil de son hôte. L'espoir croissait encore avec la diffusion d'une déclaration faite à l'agence A.P. par M. Khalil, premier ministre égyptien : *« Si un président américain joue tous ses atouts, il est naturel que cela doive conduire à un résultat positif ».*

Les décisions prises par M. Carter dans cette affaire appellent des observations de deux ordres :

● *Sur le fond* : les propositions que le président américain a présentées à M. Begin dimanche n'ont pas été révélées dans le détail, mais il se confirme qu'elles portent *sur deux des trois principaux* différends opposant les deux parties :

1) A propos de la priorité à donner aux divers engagements *internationaux de l'Egypte*, une formule très ambiguë aurait été imaginée pour donner satisfaction aux uns et aux autres.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

La tension politique

● M. Barre estime que 1979 sera marqué par la stabilisation du chômage
● Le P.C. et le P.S. ne s'entendent pas sur une motion de censure commune
● *M. Guéna quitte l'état-major du R.P.R.*

M. Raymond Barre s'est adressé à l'opinion publique lundi 5 mars par l'intermédiaire de la télévision. Sans renoncer à une action de redressement économique qui repose sur l'effort et sur des sacrifices, le premier ministre a tenté de redonner confiance aux Français : « l'avenir n'est pas bouché », a-t-il déclaré, estimant que 1979 serait marquée par une stabilisation, voire un reflux du chômage et une décélération des prix.

M. Barre a déploré la « campagne violente » que le R.P.R. mène contre le président de la République et le gouvernement, mais il s'est déclaré prêt à accepter la création des commissions d'enquête sur l'emploi et sur l'information du public, réclamée par M. Chirac.

Cependant, le R.P.R. accélère la procédure de convocation du Parlement en session extraordinaire — recevant le renfort du parti socialiste mais non celui du P.C. — et les deux groupes de l'opposition s'apprêtent à déposer des motions de censure distinctes.

Au R.P.R. — dont le comité central devait se réunir le 6 mars pour préparer les assises du 31 mars. — *M. Yves Guéna s'est démis de ses* fonctions de conseiller politique du mouvement, non par désaccord avec la ligne politique de M. Chirac mais parce qu'il désapprouve l'absence de concertation.

Le bureau du groupe de l'U.D.F. devait se réunir mardi après-midi, moins pour prendre position sur la convocation d'une session extraordinaire, puisque la décision appartient en dernière analyse au président de la République, que pour prévenir toute fausse note au sein du groupe à ce sujet.

La perte de confiance envers le pouvoir, qui a été enregistrée dans l'opinion publique au cours des deux derniers mois, a, quoi qu'il en dise paru plus pressante à M. Barre que l'inquiétude des parlementaires. Aussi, entre la proposition de M. Chirac de convoquer une session *extraordinaire et celle d'Antenne 2* de passer lundi à l'émission « Cartes sur table », le premier ministre a donné sans hésiter la priorité à la seconde qui était, il est vrai, plus engageante et plus facile à satisfaire. Face aux téléspectateurs, il lui fallait moins entrer dans les détails de la querelle faite par M. Chirac *au gouvernement que répondre à une* attente, calmer parfois un désarroi, combattre le pessimisme ambiant.

Pour un responsable auquel certains de ses partisans reprochent une vision économiste de l'action politique et une certaine incapacité à prendre en compte les facteurs humains le risque était de jouer un rôle de composition. M. Barre l'a *évité, en restant lui-même tout en* donnant davantage d'explications et de raisons d'espérer à ses auditeurs. Il a mis dans l'exposé de convictions qui ne manquent pas plus de chaleur que d'assurance ou, comme le dit M. Chirac, d'infatuation.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 9.)

RENOUVEAU OU MAINTIEN DU RACISME FRANÇAIS

Parce que

Antenne 2 diffuse, ce mardi 6 mars, le quatrième et dernier épisode d'Holocauste. Mme Simone Veil, qui fut déportée à Auschwitz, participe à ces « Dossiers de l'écran », ainsi que, de Bonn, le chancelier Helmut Schmidt.

par PHILIPPE BOUCHER

Pourquoi ? Parce que. Le racisme éternel et universel n'est-il pas aussi *résumé* dans ces trois petits mots simplets, ordinaires, et, pour tout dire, *insignifiants ? N'est-ce pas à eux* pourtant qu'il faut se résoudre, après tant et tant de livres savants, tant et tant de témoignages, tant et tant de *films et de photographies* qui entendent expliquer, exorciser, supprimer le racisme ? N'est-ce pas à eux qu'il faut, hélas ! revenir quand l'excom*munication des Etats-monstres* (de jadis, de naguère ou d'aujourd'hui), quand l'incrimination et la condamnation des individus, prophètes ou dis*ciples du racisme,* n'a rien empêché et, peut-on craindre, ne prévient rien ?

Les explications pseudo-historiques et religieuses ont évidemment failli.

(Lire la suite page 12.)

AU JOUR LE JOUR

Il était un petit navire...

On sait maintenant que M. Raymond Barre aime se représenter comme un héroïque petit matelot ramant sur son esquif dans la tempête déchaînée.

Il est à remarquer qu'il est seul à bord de sa coquille de noix, ce qui après tout est la meilleure façon d'y être maître après Dieu, et surtout d'éviter qu'on en vienne à tirer à la courte-paille.

Mais peut-être est-ce simplement que, fidèle à sa pensée, le capitaine courageux a mis au chômage tous les matelots et jeté par-dessus bord tous les passagers, afin de sauver contre vents et marées le navire.

ROBERT ESCARPIT.

L'Europe, où elle se fabrique

I. — UNE COMMISSION A TOUT FAIRE

par BERNARD BRIGOULEIX

Bruxelles. — On arrive avec la crainte un peu révérencieuse du néophyte, redoutant de se perdre dans les couloirs ténébreux de quelque Vatican sextilingue, où doivent s'affronter dans l'ombre le spirituel et le temporel, les tempéraments nationaux et les intérêts multinationaux, et l'on tombe en arrêt devant une immense maison de verre. Sur treize *étages, dans le quartier* des affaires et des administrations de la capitale belge, cette basilique Saint-Pierre d'Europe que constitue le Berlaymont — l'immeuble qui abrite la Commission et ses services — dresse sa nef translucide en forme d'étoile à quatre branches. A deux pas, le Charlemagne, où se réunit le conseil des ministres, et qui ne paraît petit que par comparaison avec son très imposant voisin, est à peine moins riche en baies vitrées. A croire que les architectes ont voulu, par la transparence du matériau, suggérer celle de l'institution...

Y sont-ils vraiment parvenus ? Ce n'est pas sûr. Du haut en bas de l'échelle hiérarchique, les « eurocrates » sont au moins d'accord sur ce point : on ne nous aime pas parce qu'on ne nous comprend pas, on ne nous comprend pas parce qu'on ne nous connaît pas, estiment-ils. Et tout le monde mélange tout. L'un d'eux, haut fonctionnaire de la Commission, et dont les attributions comportent de faire de fréquentes conférences dans les pays de la Communauté, ajoute avec un sourire amer : *« Lorsqu'on me présente comme l'envoyé du Conseil de l'Europe, ou du Parlement européen, je n'ai même plus le courage de protester. Le drame, pour nous, ce n'est pas l'hostilité, c'est l'ignorance. Mais nous avons probablement une part de responsabilité dans cette situation. »*

(Lire la suite page 8.)

ET S'IL N'EN RESTE QU'UN...

Ainsi parle Enver Hodja

Longtemps l'Albanie n'a été considérée en Occident que comme une tête de pont chinoise, un allié microscopique soutenu à bout de bras pour agacer les Soviétiques et répandre sur les ondes la pensée de Mao. Il y a dix ans déjà, cependant, le *visiteur étranger ne pouvait man*quer d'être frappé, à Tirana, de l'absence totale de référence à la révolution culturelle chinoise. Si l'on trouvait dans les librairies les œuvres complètes du Grand Timonier, dont l'effigie figurait en bonne place dans les lieux publics, le Petit Livre rouge, en revanche, n'avait pas été traduit. Nulle critique ne perçait dans les conversations, à l'égard de Mao, mais quelqu'un jugea tout de *même bon de nous dire,* quelques heures avant notre départ : *« Si jamais la Chine se réconcilie, soit avec les Etats-Unis, soit avec l'U.R.S.S., nous, nous ne nous réconcilierons pas... »*

Parole tenue. La Chine s'est réconciliée, non certes avec l'U.R.S.S. mais avec les Etats-Unis, et, du *même coup,* l'Albanie s'est brouillée avec Pékin qui, appliquant une vieille recette soviétique, lui a coupé dans l'heure toute espèce d'assistance. Il en faudrait davantage pour amener à composition ce pays, qu'on n'a pas pour rien surnommé celui des aigles, et un leader dont trente-cinq ans au pouvoir n'ont en rien émoussé la combativité.

ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 2.)

En Iran
...ouvelles exécutions
En Belgique
...anden Boeynants est chargé ...ormer le gouvernement



...monde devrait avoir ...petit livre gratuit

Le Monde

idées

COMMUNISME

LES MÉMOIRES DE GEORGES COGNIOT

L'énigme du parti pris

par PHILIPPE ROBRIEUX

DE la rédaction en chef de « l'Humanité » à la direction du secrétariat politique de Maurice Thorez, en passant par le secrétariat du bureau d'information des partis communistes — le fameux Kominform, — Georges Cogniot reste toujours en première ligne (1). A travers toutes les grandes batailles livrées par le communisme franais, depuis les temps déjà lointains de l'ardente participation au gouvernement d'union patriotique du général, jusqu'aux jours proches du programme commun et de l'institut Thorez, voilà, menées jusqu'aux portes mêmes de la mort, la suite et la fin de l'autobiographie de Georges Cogniot.

Des centaines de pages denses, passionnées, parfois lourdement polémiques, voire outrancièrement partiales, des silences, des oublis aussi, bref des pages de militant orthodoxe, quelquefois bien pénibles à lire ; mais aussi, baignant au beau milieu de cet « esprit de parti », de brefs passages, parfois même de simples petites phrases, véritables notes de détachement, de retour sur soi et de sincérité absolue. Ainsi se dessine un autre aspect infiniment humain de Georges Cogniot. En lui coexistent deux hommes : le politique qui fut dans les allées du pouvoir stalinien, resté jusqu'au bout un fidèle entre les fidèles, et l'humaniste érudit qui ne peut nous cacher une intime déchirure.

Au plan de l'histoire politique, peu de révélations, surtout des confirmations. C'est ainsi qu'en mai 1947, la direction du parti, toujours très optimiste, se trompa du tout au tout sur l'éviction des ministres communistes du gouvernement Ramadier, événement dont elle sous-estima le caractère irréversible. Et c'est seulement la conférence constitutive du Kominform, en septembre 1947, qui tira à sa façon la leçon du changement politique survenu ; un organisme dont Georges Cogniot méconnaît l'importance ; ce qui ne l'empêche pas de confirmer que Thorez dut alors abandonner sa politique d'ouverture et de laisser entrevoir la réalité du pouvoir absolu exercé par ledit Kominform, en révélant comment les articles des grands dirigeants eux-mêmes étaient censurés et entièrement réécrits.

Une haine pour Khrouchtchev

Pour ce qui est du vingtième congrès, Georges Cogniot avoue et étale pour la première fois dans toute son ampleur une haine — le mot n'est pas trop fort — éprouvée également par Maurice Thorez, à l'égard de Khrouchtchev. Le courageux et bouillant Ukrainien n'est-il pas accusé d'avoir présenté Staline de façon caricaturale, taxé de « sottise » et de « commérages » pour avoir colporté « trop d'anecdotes de bas étage rapportées sur les grands hommes par les serviteurs infidèles » ? D'ailleurs Georges Cogniot n'hésite pas à caractériser la grande initiative khrouchtchévienne de 1956 comme « un document scandaleux ruinant l'autorité de l'U.R.S.S. », produit des « humeurs d'un dirigeant impulsif et changeant ». Aussi ne faut-il pas s'étonner si, longuement évoqué, le Maurice Thorez qui émerge de ces pages, loin d'être le responsable — dénoncé aujourd'hui même par Georges Marchais — du retard pris en 1956 dans la déstalinisation, est celui de l'admiration et de la fidélité pures. En revanche, le portrait d'une Jeannette Vermeersch, impulsive et énergique, dont il souligne l'influence, s'avère nuancé et des plus suggestifs ; inattendues et frappantes aussi, certaines pages, le récit de tel souper avec Georges Bidault, ou encore l'éloge du futur maréchal de Lattre de Tassigny, de son panache et de son faste.

Reste le parlementaire défendant avec passion et sincérité l'école laïque. D'où les développements considérables, souvent intéressants, parfois prémonitoires ou même richement novateurs, consacrés par le vieil humaniste à la défense de l'université. Risquons cependant ici une interprétation : ces pages si nombreuses, quelquefois fort belles, ne sont-elles pas dans leur longueur et leur insistance même le signe du seul véritable accord de Georges Cogniot avec lui-même ? Car sans mettre en doute la profondeur de l'attachement de l'auteur à l'« Alma Mater », force est bien de constater qu'il ne pouvait meubler à ce point ses activités au temps du Kominform et du secrétariat politique de Maurice Thorez.

Humaniste et mystique

C'est qu'au fil des pages l'observateur intelligent des problèmes universitaires, le rationaliste, le matérialiste convaincu, tenant d'un marxisme ouvert — explicitement défini comme intimement lié à un savoir constamment révisable — l'humaniste érudit qui parle avec finesse d'Eschyle, Sophocle, Platon, Lucrèce, Rabelais, Gœthe, Béranger ou Anatole France, est aussi un mystique absolu, figé comme Maurice Thorez dans ce qu'il veut être « une fidélité qui ose dire son nom » : Staline. Le voici à Bucarest en 1948-1949 : au beau milieu de la misère et des procès il ne voit que « paysans beaux comme des dieux », coqs et amoureux chantant, jolies femmes — anciennes prostituées recyclées dans le balayage des rues, « denrées en surabondance... introuvables en France », ainsi que « monceaux de raisins excellents et d'un bon marché dérisoire ». A l'Opéra, il est tout simplement charmé par les mœurs seigneuriales du président du conseil Groza, qui le reçoit à l'entracte dans un petit salon, « tandis que son joueur de flûte de Pan, qui l'accompagnait partout, nous régale de ses airs ».

Il passe ses vacances en U.R.S.S. : tout y offre le « spectacle de la prospérité », même les « fameux camps de travail forcé » où notre auteur ne voit que détenus « s'occupant mollement à la réfection de la route », puis faisant la sieste après avoir acheté avec leur salaire des fruits et des boissons aux paysans accourus des alentours ; bref, ces « bergers aux grands chapeaux de feutre blanc », cette cohue folklorique, constituent un « spectacle plein de laisser-aller » que l'auteur aurait voulu, nous dit-il, photographier pour l'édification du monde entier.

Qu'est-ce qui a bien pu faire courir ainsi Georges Cogniot tout au long d'une existence où il accepta aussi bien d'affronter la mort face aux nazis que de se salir les mains, au sens sartrien du terme. Peut-être le secret intime de Georges Cogniot réside-t-il dans une étrange double nature : courage face aux ennemis de son idéal et faiblesse devant ceux qui incarnent son parti. Sans doute tout le poids de son enfance plébéienne le poussait-il à se représenter la classe ouvrière de façon mystique.

Autrement dit, chez ce normalien, cet agrégé, la volonté touchante de rester fidèle à ses origines populaires, était devenue, à travers les circonstances de la vie, un sentiment irrationnel qui l'envahissait, entrant en conflit avec telle ou telle de ses tendances intimes d'intellectuel humaniste. Un sentiment qui finissait par l'emporter vers l'action sans supprimer ses contradictions intérieures. D'où, ici et là, ses aveux révélateurs sur le conflit intime entre devoir (le parti) et vérité qui fut le sien ; d'où aussi ce cri étonnant : « Il faut croire à certaines choses sacrées. »

Le jugement — d'ailleurs admiratif — qu'il porte sur le professeur communiste René Maublanc, qui « avait dû, pour aller de l'avant, livrer plus d'un combat contre lui-même » ne s'applique-t-il pas à lui aussi ? Chez lui, comme chez beaucoup, la violence injuste du sectaire n'est-elle pas, en dernière analyse, la réaction du faible qui fuit en avant dans la véhémence ? Ainsi, quand il parle du « terrorisme intellectuel » de l'opposition antistalinienne intérieure au parti en 1956, n'avoue-t-il pas ses doutes et sa vulnérabilité ? Sans cette fragilité intérieure, la définition en question et le brevet de courage qu'il se décerne en la circonstance seraient à la fois incompréhensibles et grotesques.

C'est dans cette zone trouble de l'inconscient que résident sans doute les sources profondes de ce mélange de bonne et de mauvaise foi, de tendresse et de véhémence, d'humanisme et de stalinisme, qui caractérise la vie et l'œuvre de Georges Cogniot. Version contemporaine et militante du docteur Jekyll et Mr Hyde. Une zone où se situe certainement la part qui nous manque pour connaître et comprendre ce secret intime qui fut sans doute l'un des moteurs puissants de son dévouement et de sa fidélité militante. Un esprit de parti qui conduit parfois à de dangereuses extrémités, mais qui ne manque pas d'une certaine grandeur lorsqu'il anime des Georges Cogniot, ces milliers d'hommes et de femmes de qualité qui ont fait la force militante incomparable du P.C.F.

(1) Editions Sociales, 586 p., 95 F.

Réponse à... ...MM. Gazaillet et Renard

L'article de MM. Gazaillet et Renard sur l'affaire Marty-Tillon (« le Monde » du 28 décembre 1978) nous a valu de la part de M. Jean-Louis Jouanaud, militant communiste, une longue lettre dont voici l'essentiel :

LE fond du problème c'est qu'au début des années 1950 il y a eu dans le parti et dans sa direction au plus haut niveau un affrontement entre deux lignes, l'une révolutionnaire, offensive, que représentait André Marty et l'autre, opportuniste représentée par la direction qui est alors restée en place. La victoire de la ligne opportuniste impliquait *ipso facto* l'incapacité révolutionnaire à l'expliquer aux masses et même aux membres du parti, d'où l'utilisation d'arguments du genre « flics » qui évitent totalement la discussion politique.

Qu'il se soit passé des faits similaires au même moment en Hongrie, en Tchécoslovaquie, en Roumanie, en Pologne, n'implique pas qu'il y ait eu un chef d'orchestre unique. Cela veut dire que face aux mêmes événements (période de « guerre froide », c'est-à-dire de grand renouveau de l'agressivité impérialiste), il y a eu dans tous ces pays des camarades décidés à préparer la classe ouvrière aux affrontements inévitables et d'autres qui préféraient la politique de l'autruche. Cela veut dire aussi — n'en déplaise à une mode actuelle et si facile ! — que le « stalinisme » n'est pas un phénomène spécifiquement ni même essentiellement soviétique.

Chaque fois qu'un parti communiste a peur de l'affrontement des classes à l'échelle nationale ou internationale, il n'a rien de plus pressé que de jeter par-dessus bord les principes d'organisation et politiques révolutionnaires. Ce qui doit nous faire réfléchir, nous communistes français, c'est que certains partis communistes ont consacré il y a plus de vingt ans des congrès pour redresser les erreurs (comme le vingtième congrès du P.C.U.S.) ou ont donné par la suite des rôles éminents à des camarades injustement condamnés (comme Gomulka en Pologne), etc. C'est donc rester dans la nuit de l'opportunisme que de dévoyer ceux qui se posent des questions vers la recherche de responsabilités extérieures à notre parti.

« UN PARTI PEUT EN CACHER UN AUTRE » de Françoise Bouillot et Jean-Michel Devésa

Deux jeunes communistes racontent leur parti. Ce n'est pas tout à fait le parti communiste, du moins le P.C.F. officiel, celui qui s'exprime dans *l'Humanité*. C'est le P.C.F. des cellules, des cercles d'étudiants, où l'on discute passionnément de la rupture de l'union de la gauche et de l'échec électoral sans utiliser nécessairement les grilles de lecture proposées par le bureau politique. Un P.C.F. dans lequel les cellules souhaitent inviter des contestataires pour dialoguer avec eux mais se heurtent au refus des directions fédérales chargées de faire appliquer le cloisonnement sans lequel le centralisme démocratique ne pourrait survivre.

Si ce livre a vu le jour, c'est manifestement parce que les auteurs cherchent à lutter contre l'isolement des militants communistes au sein même de leur propre parti. Il est constitué de témoignages collectés certes arbitrairement mais qui illustrent les soubresauts du P.C.F. au lendemain des élections législatives. On découvre par exemple qu'au cours d'une réunion dans le dix-huitième arrondissement M. Baillot, ancien député, a nié que plusieurs centaines de milliers d'exemplaires d'une brochure intitulée *Vivre* aient été détruits sur ordre du secrétariat du P.C.F. Dans la salle un communiste avait alors produit, devant ses camarades médusés, le document qui, officiellement, n'avait jamais existé.

T. P.

★ UN PARTI PEUT EN CACHER UN AUTRE, de Françoise Bouillot et Jean-Michel Devésa, Ed. Maspéro, 142 p., 22 F.

ET S'IL N'EN RESTE QU'UN...

(Suite de la première page.)

Dans le livre qu'il vient de publier sous le titre *l'Impérialisme et la Révolution*, Enver Hodja — les Albanais préfèrent écrire Hoxha — n'épargne rien, ni personne, ni l'impérialisme américain ou allemand, ni le « social-impérialisme », soviétique ou chinois, ni le « militarisme » japonais, ni le « révisionnisme » yougoslave, ni la « féroce concurrence » du Marché commun, ni les partis « révisionnistes » d'Europe, les « dégénérés » italiens, comme les « laquais de la monarchie » espagnole, ni Israël, « *instrument le plus sanguinaire de l'impérialisme américain* ». Seuls trouvent grâce à ses yeux les grands morts : Marx, Lénine et Staline, pour lequel il n'a jamais un mot de critique, comme si des millions de morts et le goulag ne comptaient pas et qu'il reproche aux Tito, aux Khrouchtchev, aux Brejnev, aux Mao et aux Chou En-lai, d'avoir trahi.

Un autre penseur, qu'il ne nomme pas, a dû lui aussi, influencer Enver Hodja. Seul des chefs de P.C. d'Europe orientale à ne pas savoir le russe, il n'a pas été pour rien professeur de français ; sa logique pousse le cartésianisme à l'extrême, même si le doute, que Marx lui aussi avait élevé à la hauteur d'un principe, a cessé depuis longtemps de l'effleurer. Pour lui, l'auteur du *Capital* a « *découvert les lois de l'évolution sociale (...) et a tracé les voies de la lutte du prolétariat pour renverser la bourgeoisie (...) et édifier la société socialiste* ». Lénine « *a doté le prolétariat et son avant-garde, le parti marxiste-léniniste, d'une théorie scientifique pour les conditions de l'impérialisme et des révolutions prolétaristes* ». Rien dans la situation du monde contemporain ne justifie qu'on s'éloigne de leurs enseignements.

Prolongeant l'essai classique de Lénine sur l'« *impérialisme, stade suprême du capitalisme* », qui décrit de main de maître l'âpre compétition des grandes puissances pour les matières premières et les marchés, et rappelant que pour la fondation de la Russie des Soviets ce stade « *suprême* » était aussi le stade « *ultime* », celui qui précède la révolution prolétarienne, il n'a pas de peine à montrer, appuyé sur une documentation copieuse qui montre son acharnement de lecteur, que « *la tendance prédominante de l'ensemble du processus historique de l'évolution de l'impérialisme est en développement disproportionné et décroissant* ». Rien d'étonnant à ce que s'affirme la militarisation de la société, à ce que se propage le banditisme, celui-ci étant « *le produit même du système capitaliste* ». En un mot, l'impérialisme, américain, soviétique ou autre, se trouve au stade « *de la putréfaction* ».

Si la tendance à l'affaiblissement de l'impérialisme constitue aujourd'hui la tendance principale de l'histoire mondiale, elle n'autorise pas pour autant à s'illusionner à son sujet ; il est, par nature, « *exploiteur et agressif* ». Les Chinois ont bien tort de prétexter du déclin de l'impérialisme américain pour s'allier avec lui ; il s'est engraissé au dépens de la France et de la Grande-Bretagne, il a implanté de nombreuses bases et a porté au pouvoir, dans un bon nombre de pays, des cliques à sa dévotion. La réalité, c'est que les Etats-Unis « *sont la plus grande puissance néo-colonialiste de notre époque* ». L'écrirait-il encore aujourd'hui, après la débâcle d'Iran?

Les Albanais ne sont pas pour autant favorables à un rapprochement avec Moscou. Pour Enver Hodja, le capitalisme a été bel et bien restauré en U.R.S.S., sous une forme « *étatique* », et le « *social-impérialisme soviétique* », depuis Khrouchtchev, a fondé sa politique extérieure « *sur l'expansion et l'hégémonisme* ». Conclusion : « *Les deux Superpuissances impérialistes sont au même degré l'ennemi, le danger principal pour le socialisme, pour la liberté et l'indépendance des peuples, pour la souveraineté des nations.* »

La Chine n'aspirant à rien d'autre, selon l'auteur, qu'à marcher sur leurs brisées, il n'est pas surprenant qu'une bonne partie du livre soit consacrée à dénoncer ses méfaits. Libérée de toute nécessité de ménager qui que ce soit, la plume du leader albanais tranche comme un scalpel dans la « pensée maozedong », mélange confus, d'après lui, d'opportunisme et de confucianisme, « *qui n'a pas conduit et qui ne pouvait conduire la Chine sur la véritable voie du socialisme* ». La révolution culturelle et plus généralement la théorie de la lutte constante entre les deux lignes sont décrites comme les divers épisodes d'une âpre bataille pour le pouvoir conduisant au renforcement du rôle de l'armée, au sein d'un système « *chaotique* » et « *sans principes* ». Staline ne s'était pas trompé, qui pensait que les communistes chinois pourraient bien un jour pencher du côté, soit des Américains, soit de Tito. Ils ont penché des deux côtés à la fois, ce qui est normal, la Yougoslavie vivant aux crochets des Etats-Unis.

Comme Lénine en 1914

Cette attitude de refus de tous les impérialismes, cet appel à la mobilisation des peuples contre leurs infâmes manœuvres, c'est exactement l'attitude que Lénine avait défendue pendant la guerre de 1914-1918 aux conférences pacifistes de Zimmerwald et de Kienthal. Il était, à l'époque, parfaitement isolé. Il n'avait même pas derrière lui, pour l'appuyer, le seul pays qui, pour retenir les normes d'Enver Hodja, soit resté socialiste : l'Albanie avec ses deux millions d'habitants. Mais on admettra qu'il faut vraiment avoir la foi léniniste et le refus de toute soumission chevillés au corps pour croire, comme l'auteur de l'*Impérialisme et la Révolution*, que le capitalisme s'effondrera non seulement dans les pays où sa crise crève les yeux, mais dans ceux où, d'après lui, il a été restauré et où vit un bon tiers de l'humanité.

On comprend plus facilement tant d'obstination lorsqu'on lit ce que le romancier albanais Ismaël Kadaré fait dire par Enver Hodja à Khrouchtchev en 1961, au cours de leur dernière conversation avant la rupture : « *Peut-être avons-nous parfois donné un trop libre cours à notre imagination, perdu un contact avec la réalité, et parfois avons-nous pu être un peu naïfs, parce que nous étions jeunes et dépourvus d'expérience, mais nous avons toujours été sincères. Or, il faut croire que vous n'appréciez pas beaucoup ce genre de fidélité, imposée par les frontières communes, par les armes, par l'argent* (1). »

Beaucoup de choses ont changé depuis lors, mais pas l'approche de Hodja et de ses camarades, qui s'attachent *perinde ac cadaver* à l'intégrisme marxiste-léniniste. Moyennant quoi, l'esprit le mieux disposé à l'égard de ce dernier des Mohicans trouvera qu'il ne pousse pas très loin l'analyse des raisons pour lesquelles cette foi, qui se voudrait scientifique, a été, partout ailleurs qu'en Albanie, détournée de son objet, dénaturée, en un mot trahie. La lâcheté vis-à-vis de l'Amérique, les goûts de luxe de la nouvelle classe, c'est vite dit. La véritable raison ne serait-elle pas plutôt que l'instinct de domination ne se résume pas à la propriété privée des moyens de production et qu'il survit donc tout naturellement à son abolition ? Cette pensée, apparemment, n'effleure pas le leader albanais.

Son livre poussera-t-il tous les « *vrais marxistes* » de par le monde à redoubler d'efforts comme il le voudrait pour hâter l'avènement du socialisme véritable? C'est à voir. En attendant, tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de ce temps trouveront dans son livre, comme dans le roman déjà cité de Kadaré, des indications précieuses sur les remous internes de l'ex-camp socialiste et, par moment, de véritables révélations.

C'est ainsi que Hodja écrit : « *Les Etats-Unis ont transmis à la Chine des secrets atomiques. C'est maintenant évident.* »

Nous avions fait état à l'automne, dans ces colonnes (2), d'une information analogue, mais venue d'une tout autre source. Les Américains ont également fourni, dit Enver Hodja, aux Chinois « *des ordinateurs devant servir à la guerre nucléaire* » et des « *données complètes pour construire elle-même des sous-marins atomiques* ».

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Ismaël Kadare, *le Grand Hiver*, Paris, Fayard 1978. Compte rendu par Alain Bosquet dans *le Monde* du 6 octobre 1978.

(2) *La Chine, d'une Longue Marche à l'autre* (*le Monde* des 21-22 décembre 1978).

★ Ever Hoxha, *l'Impérialisme et la Révolution*. 488 pages. En français aux Editions 8 Nentori à Tirana.

هكذا من الاصل

N'EN RESTE QU'UN...

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT CARTER AU PROCHE-ORIENT

JÉRUSALEM : espoir et scepticisme

De notre correspondant

Jérusalem. — La colombe de la paix est fatiguée. Elle fait de nouveau son apparition, mais avec la plus grande prudence. « *Une fois non, une fois oui*, etc., soupire-t-elle, *cette fois je ne vole pas, je marche. Je suis trop vieille pour être traitée de cette façon...* » Ce dessin du caricaturiste du *Jerusalem Post*, publié ce mardi matin, traduit assez bien l'atmosphère en Israël.

Les Israéliens ont appris la nouvelle tard dans la soirée de lundi. Si l'on savait quelques heures plus tôt l'acceptation par le conseil des ministres des « *recommandations* » faites par M. Begin sur la base de la dernière formule de compromis américaine, personne ne s'attendait à des développements aussi rapides. La venue du chef d'Etat américain, avec à la clé l'éventuelle signature du traité de paix, est une surprise telle que certains ont cru à une plaisanterie. Et l'étonnement, mardi, était à la fois mêlé d'espoir et de scepticisme. La paix ? On n'y croit pas encore vraiment. Les premiers commentaires indiquent que les Israéliens persistent à penser que rien n'est encore acquis, et que le voyage de M. Carter au Caire et à Jérusalem s'inscrit toujours dans une phase de « *sauvetage* » d'une négociation qui était sur le point d'échouer complètement.

L'« ouverture » soudaine qui vient de se produire rappelle étrangement les événements du sommet de Camp David en septembre 1978. Là aussi, c'était à la dernière minute qu'un compromis avait été trouvé par le *président Carter, alors que* tout semblait aller au plus mal. La suite avait montré qu'en dépit d'un acord les négociations pouvaient s'enliser pendant de longs mois. N'en sera-t-il pas de même cette fois-ci ?

Tout le monde ici a noté la prudence significative des propos de M. Begin, lundi soir, qui s'est contenté de dire que le voyage de M. Carter ferait avancer la cause de la paix et augmenterait les possibilités de signer un traité.

Une inquiétude et une irritation se manifestent d'autre part au sujet de la nature des propositions américaines, et de la réponse positive faite par le cabinet israélien. Hormis les ministres qui ont participé au dernier conseil et qui ont, pour une fois, bien gardé le secret, toute la classe politique israélienne ignore le contenu exact du compromis. Les très vagues indications données par la presse israélienne ce mardi matin proviennent de Washington.

Le revirement de M. Sharon

M. Begin a-t-il accepté la fixation d'une date limite pour l'organisation d'élections en Cisjordanie et à Gaza, comme le souhaite vivement Washington et comme Le Caire l'exige ? Si M. Begin s'est engagé dans ce sens — alors qu'il s'y refusait fermement jusqu'à maintenant — il semble que ce soit avec une grande *réserve*. La formulation du compromis serait très ambiguë. Une vague promesse. Reste à savoir si M. Sadate se satisfera de cette ambiguïté. Le doute demeure en Israël à ce propos, et chacun sait que, si un traité est signé prochainement sur cette base, il restera fragile, que les négociations se poursuivront et qu'un long et difficile débat commencera alors sur la conception de l'autonomie. Or, cette conception, du côté israélien, reste très restrictive. La commission ministérielle chargée d'étudier ce point a rendu public, récemment, un rapport qui prévoit *une autonomie des plus limitées ; ce* qui fait que les premières réactions des dirigeants de Cisjordanie, ce mardi, mettaient une nouvelle fois l'accent sur leur refus catégorique de ce régime octroyé. C'était même le cas de M. Elias Freij, maire de Bethléem, pourtant des plus modérés.

Les projets d'implantation juive en Cisjordanie n'ont jamais été aussi nombreux qu'à présent (*le Monde* du 6 mars), et l'administration militaire a *rarement* été aussi sévère, notamment pour interdire toute activité *politique* dans les territoires occupés.

La circonspection des Israéliens à *l'égard de l'idée d'autonomie* s'est exprimée encore lundi lors du conseil des ministres. Elles s'est traduite dans le vote des membres du gouvernement. Il s'agissait, non pas d'approuver les propositions américaines, mais l'interprétation — certes positive — faite par M. Begin, ce qui est une nuance importante. Neuf ministres ont voté pour, trois contre et quatre se sont abstenus. Une majorité très relative pour une décision si grave. Le fait le plus troublant est le « *oui* » de M. Ariel Sharon, ministre de l'agriculture, adversaire avoué d'une véritable autonomie, l'un des « *faucons* » les plus farouches au sein du cabinet, le champion très actif de la colonisation israélienne en Cisjordanie, à qui récemment M. Begin avait, de toute évidence, laissé les mains libres pour mettre en application ses idées. Ce revirement et cette acceptation soudaine de M. Sharon paraissent bien étranges et la presse le souligne avec insistance. Chacun se demande si M. Sharon n'a pas reçu des assurances sur les limites de l'engagement israélien.

Le chef de l'opposition, M. Shimon Pérès, s'est félicité de la tournure des événements, mais il a ajouté que si un traité est bientôt signé « *les négociations les plus difficiles commenceront alors à propos de l'autonomie* ». M. Pérès, comme l'ensemble du parti travailliste, s'oppose toujours au plan d'autonomie de M. Begin, et préfère un « *compromis territorial* » avec la Jordanie. D'autre *part, M. Pérès a joint sa voix à celle* de nombreux députés pour dénoncer le secret dont s'entoure actuellement le gouvernement à propos des dernières tractations. Il réclame une information claire et précise. Il exige que la presse soit tenue au courant et qu'un débat soit organisé à la commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense, débat auquel s'était refusé lundi le vice-premier ministre, M. Ygaël Yadin, sur ordre de M. Begin.

FRANCIS CORNU.

LE CAIRE : tout semble de nouveau possible

De notre correspondant

Le Caire. — Les quotidiens cai*rotes de ce mardi matin 6 mars* résument assez bien le sentiment qui prévaut dans la capitale égyptienne : le chef de l'exécutif américain vient « *sauver la paix* ». Son voyage au Proche-Orient est « *une grande surprise, totalement inattendue* ». Les espoirs de paix à l'agonie ont, une *fois* de plus, repris vie grâce à un coup de théâtre venu cette fois de Washington. Certains Egyptiens comparent déjà l'« *initiative* » du président Carter à celle du raïs lorsqu'en novembre 1977 il s'envola pour Israël, mais naturellement ils en espèrent plus.

Le lundi 5 mars en fin de matinée, un vent d'incertitude soufflait dans les milieux politiques du Caire. Le président Sadate avait convoqué la presse internationale à sa résidence des pyramides de Guizeh. Avait-il choisi ce cadre prestigieux pour annoncer qu'il allait se rendre, une fois encore, en voyage de la « *dernière chance* » aux Etats-Unis ou bien qu'il suspendait *sine die* toute tractation avec un gouvernement israélien décidément « *intraitable* » ?

Finalement, M. Sadate ne se montra point, et ce fut son premier ministre, M. Moustapha Khalil, qui parut seul pour indiquer que l'Egypte « *allait procéder à un réexamen de la situation à la lumière des nouveaux rapports qui lui parviendront de Washington au cours des deux prochains jours* ».

En réalité, dès ce moment, le raïs était en possession des principales propositions américaines — approuvées par Israël — que venait de lui apporter l'ambassadeur des Etats-Unis au Caire, M Herman Eilts, en même temps sans doute que la nouvelle de la prochaine visite du président Carter en Egypte. Rétrospectivement, on a l'impression que l'ambassadeur américain est arrivé à temps avec ses dépêches pour empêcher le raïs de commettre l'irréparable...

Une « position de principe » inchangée

Tout paraissait compromis. Soudain, tout semble de nouveau possible, y compris la signature de la paix « *dans une semaine* », à en croire certains oracles qui, hier, présidaient, la mort dans l'âme, l'entrée imminente de l'Egypte dans une longue période de non-paix. Cependant, le raïs a pris soin de faire préciser lundi par M. Khalil que « *l'Egypte n'avait pas modifié sa position de principe* ». D'un autre côté, on voit mal par quel miracle M. Begin aurait pu faire à Washington des concessions susceptibles de débloquer réellement les négociations. Pressé, actuellement plus que tout autre, par la nécessité d'instaurer une paix égypto-israélienne, M. Carter a-t-il trouvé une formule inédite politique, militaire ou financière susceptible de conduire MM. Sadate et Begin devant le maroquin du traité de paix ?

Le climat des grands suspenses, éprouvant pour les nerfs mais chargé d'espérances, s'est en quelques heures recréé en Egypte. Une activité fébrile s'est en même temps emparée de la petite équipe qui, autour du raïs, traite du dossier proche-oriental. Dès lundi, les présidents Carter et Sadate se sont entretenus à trois reprises par téléphone. Ce mardi, le conseiller de la Maison Blanche pour les questions de sécurité nationale, M. Zbigniew Brzedinski, est attendu au Caire, avec dans ses valises le « *plan Carter* » de A à Z.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(*Dessin de KONE.*)

« Un effort de première grandeur »

(*Suite de la première page.*)

On sait que M. Sadate fait des objections à l'article 6 du traité tel qu'il est rédigé : « *Si les engagements des deux parties à ce traité entrent en conflit avec tout autre engagement des parties, les engagements contenus dans ce traité sont contraignants et seront exécutés.* » Les Américains proposent toujours une « *lettre interprétative* » à ce sujet, mais son texte, dans sa nouvelle formulation, n'établirait plus de priorité entre les traités conclus par l'Egypte. Il serait toutefois admis que le traité israélo-égyptien sera « *contraignant* ».

2) A propos du lien à établir entre les deux accords de Camp David, la proposition américaine semble passablement en retrait sur ce qui avait été demandé antérieurement par Washington et Le Caire. Il ne serait plus question de tenir dans le délai d'un an des élections en Cisjordanie et à Gaza, mais seulement de se « *mettre d'accord* » dans le même délai sur la mise en place du processus d'autonomie interne. Les élections auraient lieu « *le plus tôt possible* », après la réalisation de cet accord, mais à une date non spécifiée.

Enfin, la proposition américaine n'aborderait pas le problème de la date à laquelle Israël et l'Egypte devront échanger des ambassadeurs. Washington a tendance à considérer cette question comme relativement facile à *résoudre*.

● *Dans la forme*, la décision de M. Carter de se rendre en personne au Proche-Orient est spectaculaire. Le président américain joue, comme l'a dit M. Khalil, « *tous ses atouts* » sur la réussite de cette mission. Sans doute s'empresse-t-on de préciser ici qu'il n'est pas question de « *navette à la Kissinger* ». En principe, un seul séjour est prévu dans chaque capitale, après quoi, et si tout va bien, une rencontre à trois pourra être organisée pour parapher le traité. En conséquence, toute modification de ce programme devant des difficultés inattendues équivaudrait à une grave perte de prestige, sans parler de la catastrophe que serait une nouvelle rupture comme celle qui a failli se produire ces jours derniers à Washington. Le président a donc pris des risques considérables, supérieurs même à ceux qu'impliquait la rencontre de Camp David, puisqu'il s'était alors borné à une « *navette sur place* » dans un cadre beaucoup plus discret et choisi par lui.

On veut croire ici que M. Carter a assumé ces risques parce qu'il a reçu des assurances de M. Sadate, ce qui n'était pas le cas avant Camp David. Mais le président se devait aussi, en dehors de ses motivations, parfaitement sincères, de « *faiseur de paix* », de sauver pendant qu'il était encore temps ce qui restait de son seul grand succès de politique étrangère en deux ans de pouvoir. Après la « *perte* » de l'Iran, son prestige est actuellement suffisamment bas, selon les experts, pour faire peser une grave menace sur sa réélection l'an prochain. Or, beaucoup plus qu'un *accord SALT, dont la ratification* ultra problématique créera plus de problèmes qu'elle n'en résoudra, la conclusion de la paix entre l'Egypte et Israël est la seule possibilité qui s'offre à lui de remonter le courant. On peut se demander, il est vrai, ce que sera devenu en novembre 1980 un traité de paix arraché dans de telles conditions...

MICHEL TATU.

Arabie Saoudite

LE ROI KHALED SE PRÉPARERAIT A ABDIQUER POUR RAISON DE SANTÉ

Washington (Reuter). — La succession au trône saoudien s'est dis*crètement ouverte, rapporte-t-on de* source proche du gouvernement américain. Pour raison de santé, le roi Khaled serait sur le point d'abandonner sa couronne, et cette perspective a déclenché à la cour saoudienne une intense lutte de succession, dit-on de même source.

***Le prince héritier Fahd*, homme fort du régime, est appelé à succéder au monarque actuel. Qui deviendra alors l'héritier du trône ? La question se pose avec d'autant plus d'acuité que le prince Fahd serait lui-même en mauvaise santé.**

Normalement, selon la ligne de succession saoudienne, le prince Abdallah devrait devenir l'héritier de la couronne wahabite.

Personnalité discrète mais influente, il commande la garde nationale qui compte quarante et un mille hommes, soit près de la *moitié de l'armée du royaume*. Selon les services de renseignement américains, toutefois, le prince Fahd pourrait tenter d'imposer au Conseil du royaume le prince Sultan, actuel ministre de la défense et de l'aviation, qui le suit dans l'ordre de succession. Le prince Sultan pour*rait chercher à l'emporter sur le* prince Abdallah.

LA GUERRE DES DEUX YÉMENS

Le conseil de la Ligue arabe adopte une résolution pour mettre fin au conflit

Koweït (*A.F.P.*). — La réunion extraordinaire des ministres arabes des affaires étrangères, qui se *tient* depuis *dimanche* au Koweït pour débattre du conflit, a adopté, dans la nuit du lundi 5 au mardi 6 mars, au terme de dix heures ininterrompues de délibérations, une résolution en neuf points pour mettre fin au conflit armé qui oppose depuis une dizaine de jours les deux Yémens.

La résolution approuve, en premier lieu, l'accord de cessez-le-feu conclu le 1er mars entre Aden et Sanaa, grâce aux bons offices de la Jordanie, de l'Irak et de la Syrie. Elle stipule « *la mise en application immédiate de cet accord et le retrait des troupes des deux pays dans un délai maximum de dix jours, ainsi que l'abstention de toute ingérence dans les affaires internes d'autrui, qu'elle provienne de l'un des deux Etats ou d'une tierce partie* ».

La résolution prévoit, en outre, « *la cessation de la guerre des ondes entre les deux Etats, la réouverture des frontières, le rétablissement des relations normales, y compris les relations commerciales, ainsi que la libre circulation entre les deux pays* ».

La résolution de la conférence des ministres arabes des affaires étrangères prévoit également la création d'un comité composé des chefs de la diplomatie de Jordanie, de l'Algérie, de Syrie, du Koweït, de l'Etat des Emirats arabes unis, de l'Irak, de la Palestine, et du secrétaire général de la Ligue arabe chargé d'observer la mise en application de cette résolution.

Ce comité aura aussi pour mission de « *rétablir le dialogue au sommet entre les deux Yémens afin d'opérer un retour à la normale et d'exécuter les accords du Caire et de Tripoli relatifs à la réalisation de l'unité des deux Yémens* ».

Une commission militaire groupant des représentants des pays membres du comité précité supervisera, aux termes de la résolution, *le cessez le feu*, ainsi que le retrait des troupes. La résolution confère à cette commission « *le droit de convoquer le conseil de la Ligue arabe au niveau des ministres des affaires étrangères pour lui exposer tout nouveau développement contraire à l'esprit de cette résolution afin d'en établir les responsabilités* ».

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● LA PREMIERE SECTION DU METRO DE RIO-DE-JANEIRO a été inaugurée le lundi 5 mars par le président de la République, le général Geisel. Le réseau prévu devrait être achevé à la fin de l'année. — (*A.F.P., Reuter.*)

Maroc

● LE CONSEIL DES MINISTRES a approuvé *le lundi* 5 mars, à Rabat, un décret en vue de la convocation prochaine de la Chambre des représentants (députés) en session extraordinaire. Cette procédure, prévue par la Constitution, fait suite à l'initiative des députés du parti de l'Istiqlal qui, au lendemain de l'attaque de Tan-Tan, le 28 janvier, par le Front Polisario et des combats qui s'ensuivirent pendant trois jours, avaient demandé au premier ministre, de réunir la Chambre pour discuter des violations du territoire marocain et du conflit du Sahara occidental. — (*Corresp.*)

● DEUX JOURNAUX MAROCAINS *ont été* suspendus lundi 5 mars par décision du ministère de l'intérieur. Il s'agit du quotidien en arabe *Al Moharir*, organe de l'Union socialiste des forces populaires (progressiste), et du quotidien en français *Al Bayane, organe du Parti du* progrès et du socialisme (communiste). Il leur serait reproché d'avoir passé sous silence les cérémonies de la Fête du trône ayant marqué, samedi et dimanche, le dix-huitième anniversaire de l'intronisation du roi *Hassan II*. — (*A.F.P.*)

Pérou

● LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE PERMANENTE DE DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME au Pérou, le Père dominicain Bullon, a disparu le lundi 5 mars, a annoncé le supérieur de l'ordre. — (*A.F.P.*)

Rhodésie

● M. JACK PITHEY, président rhodésien, a été remplacé à la tête de l'Etat, lundi 5 mars, par le lieutenant-colonel Henry Everard, auquel il avait lui-même succédé. Le lieutenant-colonel Everard avait été contraint de se retirer à la suite d'ennuis de santé, et M. Pithey l'avait remplacé le 1er novembre 1978. — (*A.F.P.*)

Tchécoslovaquie

● UN FONDS D'ASSISTANCE MUTUELLE CIVIQUE a été créé par les signataires de la « *Charte 77* » pour venir en aide aux familles des personnes *injustement poursuivies*, apprenait-on le 5 mars à Prague de source proche du Manifeste. Alimenté notamment par une donation suédoise de 15 000 couronnes, ce fonds sera géré par trois anciens porte-parole du Manifeste.

Turquie

● DES INCIDENTS TRIBAUX ont fait huit morts près du village de Dumurlu, province d'Urja, *dans le sud-est de la* Turquie, le lundi 5 mars. Des unités de l'armée ont été envoyées pour mettre fin aux incidents. — (*A.F.P.*)

PROCHE-ORIENT

LA SITUATION EN IRAN

Mᵉ Matine-Daftary, petit-fils de Mossadegh annonce la création du « Front National Démocratique »

De notre envoyé spécial

Ahmad-Abad. — Mossadegh a pris une revanche posthume sur le régime du chah, qui avait fait annoncer son décès, en trois lignes, dans une presse aux ordres : ce mardi 6 mars, tout comme la veille, jour du douzième anniversaire de sa mort, les quotidiens lui consacrent leurs manchettes. A pied, à motocyclette, en voiture, en car, en camionnette, des centaines de milliers d'Iraniens — plus d'un million, selon les journaux — sont allés rendre hommage à l'ancien premier ministre. Dès 10 heures du matin, alors que la cérémonie était prévue pour 14 heures, un interminable ruban de véhicules s'étendait sur les petites routes menant à Ahmad-Abad. Bien que situé à une centaine de kilomètres seulement de Téhéran, ce village, isolé au milieu d'une vaste plaine, semblait perdu au bout du monde. Il n'a pas fallu moins de six à sept heures, à l'issue de la cérémonie, pour regagner Téhéran. A cette occasion, Mᵉ Matine-Daftary, petit-fils de Mossadegh, a annoncé la création d'un nouveau parti : le Front national démocratique.

Le mur en pisé qui entoure la demeure du *« vieux lion rugissant »*, comme on l'appelait à l'époque où il faisait trembler l'Occident, et les arbres de la propriété, avaient été décorés de centaines de banderoles, et des photos de l'ancien premier ministre, au milieu de centaines de portraits de martyrs des mouvements de guérilla fedayin (marxistes-léninistes) et moudjahidin (musulmans).

En attendant les orateurs, la foule pique-nique dans une atmosphère de fête : malgré la présence de partisans inconditionnels de l'ayatollah Khomeiny, la majorité de l'assistance est composée de sympathisants de l'extrême gauche, de laïcs et de nationalistes partisans d'une démocratie pluraliste. Il y a aussi beaucoup de femmes, mais peu d'entre elles portent le tchador (voile noir) et le rituel de la cérémonie sera différent de celui pratiqué à Qom, quelques jours plus tôt, et dans les autres manifestations organisées par les religieux.

Le « sabotage » des religieux

Les banderoles proclament : *« A bas l'impérialisme et ses valets », « La révolution doit abolir la censure, détruire la peur et favoriser la libre expression », « Sans armée populaire, la victoire sera menacée », « Saluons l'unité de toutes les forces progressistes »*. M. Bazargan et la plupart des ministres se tiennent à l'intérieur de la maison, dans l'ancienne salle à manger sous laquelle est enterré Mossadegh, qui a été transformée en mausolée décoré d'immenses couronnes d'œillets rouges avec des inscriptions confectionnées avec des œillets blancs du genre *« Mossadegh, tu nous a donné la liberté », « Mossadegh, champion du non-alignement »*.

Pendant les discours des fedayin et des moudjahidin, le premier ministre, et d'autres membres du gouvernement, font des apparitions au balcon ou à une fenêtre, provoquant de longues ovations et des *« Allah Akhbar »* (Dieu est le plus grand), *« Doroud bar Khomeiny »* (Vive Khomeiny) qui gênent les orateurs.

« C'est du sabotage » disent rageusement les guérilleros qui assurent impeccablement le service d'ordre et empêchent *« démocrates »* et *« religieux »* d'en venir aux mains. Ils font observer que le long discours de l'ayatollah Taleghani a été écouté en silence et sans être perturbé.

C'est, en effet, l'*« ayatolla progressiste »* de Téhéran, tenu en grande estime par les laïcs, qui a ouvert la séance par une allocution toute en subtilité. Alors que l'ayatollah Khomeiny fait systématiquement le procès de la monarchie et lance des proclamations mobilisatrices sous le drapeau de l'Islam, le chef religieux de la capitale a donné à son intervention un caractère pédagogique. Il a notamment fait l'historique du mouvement populaire depuis un siècle pour démontrer qu'il a toujours été victorieux chaque fois que les deux courants religieux et politique ont été unis. Il rappelle notamment l'erreur du parti Toudeh — fortement représenté au meeting, — qui a joué son propre jeu contre Mossadegh et souligne aussi qu'il avait personnellement mis en garde l'ayatollah Kachani, à l'époque de son différend avec Mossadegh, contre ceux qui le qualifiaient de principal animateur de la lutte pour la nationalisation du pétrole, afin de l'opposer au premier ministre. Son lent plaidoyer pour l'unité s'est terminé par un appel en faveur du gouvernement Bazargan.

Le premier thème de l'ayatollah Taleghani a été repris par les moudjahidin et les fedayin, qui ont en revanche multiplié les avertissements au premier ministre en soulignant qu'ils sont prêts à l'aider et *à le soutenir, à condition qu'il ne commette pas les erreurs qui avaient* provoqué précisément la chute de Mossadegh. Celui-ci, ont-ils rappelé, avait sous-estimé la puissance et la perfidie de l'impérialisme américain et avait cru qu'il lui suffirait d'avoir le commandement de l'armée pour éviter un coup d'Etat. *« Or,* disent-ils, *c'est cette armée antipopulaire qui l'a renversé en 1953, selon un plan élaboré par la C.I.A., et c'est pourquoi il faut aujourd'hui édifier une vraie armée populaire. »* Contrairement à ce qui se passe dans les manifestations des religieux où les slogans rythmés marquent le soutien, ces interventions sont accueillies par des applaudissements, tandis que les deux groupes de guérilla scandent, pour souligner leur rapprochement : *« Doroub bar fedayin, salam bar moudjahidin »* (Vive les fedayin, salut aux moudjahidin) et vice-versa.

Un programme en onze points

C'est alors que Mᵉ Matine-Daftary annonce, à la grande surprise de l'assistance, la création d'un parti susceptible de rallier les forces démocratiques et de provoquer une scission du Front national, dont il était membre et auquel il reproche d'avoir déçu les espoirs placés en lui par *« manque de foi dans ses idéaux »*. Exposant le programme en onze points du nouveau Front national démocratique, l'avocat réclame un référendum qui consacrerait l'abolition de la monarchie. Il s'est prononcé contre une *« consultation plébiscitaire »* pour déterminer le futur régime, estimant qu'un tel vote devrait être précédé d'un vaste débat pour permettre à l'opinion de clarifier le contenu de la république. Il demande l'élection d'un conseil représentant les travailleurs, les fonctionnaires, les différentes associations et toutes les couches progressistes de la société, qui serait dénommé Conseil révolutionnaire de coordination. En outre, la commission chargée d'élaborer la constitution devrait être composée de *« membres compétents »* de toutes les couches de la société, librement élus, sous le contrôle du Conseil révolutionnaire.

Parmi les autres revendications figurent : l'épuration radicale de l'armée et la constitution d'une *« armée populaire »* avec les forces révolutionnaires et sous le contrôle du Conseil révolutionnaire de coordination ; l'abolition des discriminations à l'égard des femmes ; l'abolition des lois limitant les droits des citoyens ; la reconnaissance des droits culturels et de gouvernement interne de tous les peuples d'Iran ; l'abolition totale de la censure et la garantie pour toutes les forces politiques de pouvoir communiquer avec la population à travers les mass media ; l'abolition de l'oppression économique dont sont victimes tous les paysans et les travailleurs de la terre.

L'initiative de Mᵉ Matine-Daftary a provoqué des remous au sein du Front national et irrité plusieurs de ses dirigeants. Il est cependant encore trop tôt pour évaluer l'audience qu'aura le nouveau parti et l'ampleur des répercussions qu'il aura sur la vieille formation qui est considérée comme l'héritière spirituelle de Mossadegh. Quoi qu'il en soit, il semble que l'ayatollah Khomeiny ne soit pas insensible aux inquiétudes du courant laïque et aux pressions exercées par la gauche moderniste. Dans un premier temps, il a condamné les attaques contre la presse, ce qui revenait à désavouer implicitement les déclarations excessives faites auparavant par M. Yazdi, vice-premier ministre chargé des affaires de la révolution (*le Monde* du 6 mars). Puis, recevant lundi, à Qom, une délégation de femmes, il a affirmé que, dans la république islamique, elles auraient le droit de demander et d'obtenir le divorce. De son côté, le docteur Kazem Sami, ministre de la santé, a déclaré que la pilule anti-conceptionnelle n'était pas interdite à condition qu'elle n'ait pas d'effets pathologiques.

« L'islam, a-t-il dit, *n'est pas contre le contrôle des naissances. »* Il n'en demeure pas moins qu'à la suite de l'abolition de la loi sur la protection de la famille, par l'ayatollah Khomeiny, il y a quelques jours, médecins et pharmaciens refusent désormais de délivrer « la pilule ».

PAUL BALTA.

QUATRE JEUNES GENS FUSILLÉS POUR VIOL

Téhéran (Reuter). — Quatre jeunes gens ont été fusillés lundi soir 5 mars par un « peloton islamique d'exécution » pour avoir violé la veille un jeune étudiant, Hassan Lashkari, à proximité d'une grande place de Téhéran, rapporte mardi le quotidien de langue anglaise « Kayhan International ».

Les jeunes gens avaient été préalablement condamnés à mort par un « tribunal islamique » ; vingt-neuf condamnés — pour la plupart des personnalités de l'ancien régime — ont été exécutés depuis le début de février.

Pretoria minimise les répercussions de la rupture décidée par Téhéran

De notre correspondante

Johannesburg. — La première réaction du gouvernement sud-africain à la rupture des liens diplomatiques avec l'Iran aura été d'en minimiser les répercussions économiques. Un commentateur de la radio nationale a expliqué mardi 6 mars : « *En ce qui concerne la question cruciale du pétrole, bien que 90 % des importations sud-africaines provenaient de l'Iran, la République peut trouver d'autres fournisseurs... Si on exclut le pétrole, le commerce avec ce pays ne s'élève qu'à 2 % de la totalité des échanges.* »

En fait, cette proportion était en augmentation constante, et l'Iran était considéré comme un marché d'expansion illimitée pour l'industrie sud-africaine. Jusqu'à présent, les exportations de l'Afrique du Sud consistaient essentiellement en ciment, acier et engrais — les trois secteurs qui seront les plus affectés, — ainsi qu'en voitures B.M.W. montées ici, et divers équipements de travaux publics.

Par ailleurs, les Iraniens détiennent des actions dans la NATREF, raffinerie de pétrole située au sud-ouest de Johannesburg. La compagnie nationale iranienne de pétrole possède en effet 17.5 % des parts (52,5 % pour l'État sud-africain et 30 % pour le groupe français Total) de cette usine géante entrée en service en 1972, qui raffine 35 % du pétrole sud-africain et possède la capacité de produire 1 300 millions de tonnes d'essence par an.

Dans son contrat, l'Iran s'était engagé à fournir du pétrole brut pendant vingt ans. On a suggéré la possibilité d'une nationalisation temporaire des parts de Téhéran jusqu'à ce qu'un autre pays s'engage à reprendre le contrat.

Bien que l'Afrique du Sud ait adopté des mesures à long terme pour réduire sa dépendance à l'égard du pétrole importé, elle est pour l'instant forcée de l'acheter sur le marché libre, à des prix jusqu'à deux fois supérieurs aux cours mondiaux.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Le gouvernement suisse refuse de bloquer les avoirs du chah

De notre correspondant

Berne. — En réponse à une requête faite le 16 février dernier par le nouveau gouvernement iranien, les autorités helvétiques ont décidé lundi 5 mars que l'éventuel blocage des biens du chah en Suisse relevait de la compétence des tribunaux. Se rangeant à l'avis d'une commission interministérielle spécialement créée à cet effet, le gouvernement helvétique a donc renoncé à recourir à une procédure d'exception. Une telle possibilité est notamment prévue par l'article 102 de la Constitution qui enjoint au gouvernement « *de veiller aux intérêts de la Confédération à l'étranger* ». En revanche, le nouveau gouvernement iranien sera renseigné sur les moyens juridiques que lui offre la législation helvétique pour tenter de récupérer les avoirs du chah et de sa famille.

Selon une enquête réalisée par la Banque nationale suisse (B.N.S.) auprès des vingt-cinq principales banques helvétiques, l'ensemble des avoirs iraniens dans la Confédération s'élevait à près de deux milliards de francs suisses au 31 décembre 1978 (5 milliards de francs). A la même date, les capitaux helvétiques en Iran étaient évalués à 532 millions de francs suisses. La B.N.S. précise également que la part revenant à l'Iran dans le total des avoirs étrangers en Suisse se situait à quelque 2 %. L'enquête de la B.N.S. ne fournit aucune indication sur la part de la fortune du chah dans l'ensemble des fonds iraniens placés en Suisse. Il appartient donc maintenant au gouvernement iranien de décider s'il souhaite engager des poursuites auprès des tribunaux suisses pour demander le séquestre des biens du chah.

J.-C. B.

[Notons que la B.N.S. et les autres banques ne peuvent pas connaître le contenu des coffres loués par des Iraniens, voire par des sociétés civiles helvétiques, dont les actionnaires peuvent être des ressortissants étrangers.]



MD

ASIE

LE CONFLIT SINO-VIETNAMIEN

En dépit de l'ordre de mobilisation générale, la situation semblait normale à Hanoï mardi 6 mars. La population était toutefois convoquée à des « réunions d'information » dans l'après-midi. Les autorités vietnamiennes, qui n'ont pas réagi officiellement à l'annonce du retrait chinois, ont publié de nouveaux bilans des pertes infligées à l' « agresseur ». Celles-ci s'élèveraient à près

EN ANNONÇANT LE RETRAIT DE SES TROUPES

La Chine n'a pas fait allusion à un cessez-le-feu

De notre correspondant

Pékin. — Les autorités chinoises se refusent à préciser dans quels délais doit s'opérer le retrait de leurs forces du Vietnam. « *Aussitôt que possible* », a-t-on assuré, lundi 5 mars au soir, à un groupe de diplomates occidentaux convoqués au ministère des affaires étrangères. Cela dépend aussi, toutefois, a ajouté le vice-ministre M. Zhang Wenjin, des tentatives que pourront faire les Vietnamiens pour entraver ce retrait. Aussi bien, la déclaration anonçant le retrait des troupes « *à partir du 5 mars* » se garde-t-elle de faire la moindre allusion à un cessez-le-feu.

On peut se demander si la marge de manœuvre que se réservent les responsables est exclusivement destinée à leur permettre de tenir compte des problèmes militaires que peut poser une opération de repli. La définition de la frontière d'abord prête localement à discussions, et, si les différends ne portent en général que sur des surfaces réduites, on peut s'attendre que les forces chinoises n'abandonnent pas volontiers ni sans garanties des positions d'importance tactique qui ont été l'objet d'incidents ces derniers mois.

La déclaration de lundi est d'autre part d'un ton assez ferme pour laisser prévoir que la Chine — qui se'stime en position de force — entend arrêter sa conduite en fonction de celle du Vietnam.

L'activité nouvelle du prince Sihanouk

L'avertissement est très net à cet égard, et sans doute ne concerne-t-il pas seulement l'avenir encore lointain où, chacun étant préalablement revenu sur ses positions, les Chinois estimeraient devoir sanctionner un acte de récidive de la part des Vietnamiens. En d'autres termes, le premier signe d'après lequel Pékin se réserve de juger d'un changement d'attitude de Hanoï va être précisément la manière dont va pouvoir s'opérer le retrait des troupes chinoises sur leur frontière.

Là ne peut se limiter toutefois la leçon que la Chine entendait donner au Vietnam et dont les résultats doivent être au moins autant politiques que militaires. La « *leçon* » militaire a été très limitée. Les experts sont d'accord pour estimer que les forces principales vietnamiennes n'ont pas été sérieusement entamées.

Sur le plan politique donc, la Chine réclame une fois de plus l'ouverture de pourparlers. Elle se déclare ouverte à « *toute proposition sérieuse* » mais elle ébauche déjà assez clairement ce que doit être à son sens le cadre de la négociation.

Celle-ci doit d'abord être bilatérale, puisqu'elle doit porter sur « *les litiges frontaliers et territoriaux* » entre les deux pays. Déjà cependant cette formulation suggère une négociation globale qui pourrait dépasser les problèmes de la frontière proprement dite pour aborder aussi ceux, très épineux, des archipels des Paracels et des Spratley, situés en mer de Chine méridionale, et revendiqués par la Chine et le Vietnam.

Mais Pékin ne souhaite pas, à terme, se limiter aux problèmes purement bilatéraux. Dans l'intérêt de la paix générale, le Vietnam est d'abord prié de « *mettre un terme à sa politique hostile anti-chinoise* ». En outre, et pour la première fois dans un texte officiel concernant le conflit, la Chine aborde le problème du Cambodge.

La diplomatie chinoise songe-t-elle déjà à mettre en route le projet de conférence régionale qui lui a été prêté et dont l'objectif serait de parvenir à la définition — tacitement ou explicitement garantie par les grandes puissances — d'un nouvel équilibre en Asie du Sud-Est et singulièrement en Indochine ? L'un des indices permettant de le penser est l'activité nouvelle que le prince Sihanouk, après un séjour de deux semaines à l'hôpital, commence à renoncé à jouer un rôle politique. Il semble toutefois avoir gardé de trop mauvais souvenirs de M. Pol Pot pour envisager sans d'extrêmes difficultés des formules de coopération avec le chef des Khmers rouges. Dès le 27 février, le prince Sihanouk avait reçu l'ancien ministre thaïlandais des affaires étrangères, le général Chatichai Choonhavan. Selon ce dernier, il avait exprimé à cette occasion son vœu de voir se réunir une nouvelle conférence internationale sur l'Indochine sous l'égide des Nations unies.

ALAIN JACOB.

PÉKIN SE RÉSERVE LE DROIT DE RIPOSTER A NOUVEAU

L'agence Chine nouvelle a publié, le 5 mars, la déclaration suivante :

« Etant données les provocations armées et les intrusions perpétrées sans cesse par les agresseurs vietnamiens contre la Chine, les troupes de la défense-frontière chinoise ont été contraintes de leur riposter en légitime défense à partir du 17 février dernier. Maintenant, elles ont déjà atteint l'objectif prévu.

» **Le gouvernement chinois annonce que, dès le 5 mars 1979, les troupes de la défense frontière chinoise ont commencé à se retirer totalement à l'intérieur du territoire chinois.**

» Le gouvernement chinois réaffirme ce qui suit : nous ne prétendons à aucun pouce de territoire vietnamien et nous ne permettrons absolument pas qu'on envahisse le territoire de notre pays. Ce que nous souhaitons, c'est une frontière de paix et de tranquillité. Nous espérons que cette juste position du gouvernement chinois sera respectée par le gouvernement vietnamien et les gouvernements des autres pays du monde.

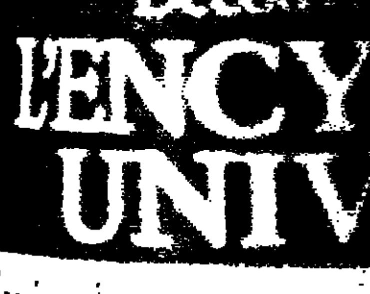
» **Nous tenons à avertir les autorités vietnamiennes que, après le retrait des troupes de la défense-frontière chinoise, elles ne doivent entreprendre aucune provocation-armée ou incursion contre les régions frontalières chinoises. Le gouvernement chinois déclare solennellement que la partie chinoise se réserve le droit de riposter à nouveau en légitime défense. Au cas où de pareilles activités se renouvelleraient.**

» Nous préconisons depuis toujours que les différends entre Etats doivent être réglés pacifiquement par voie de négociations. Le gouvernement chinois propose encore une fois que les parties chinoise et vietnamienne entament rapidement des négociations, en vue de discuter des mesures propres à assurer la paix et la stabilité dans les régions frontalières des deux pays et, partant, de résoudre les litiges concernant les problèmes frontalier et territorial. Nous espérons en toute sincérité que la partie vietnamienne y répondra positivement. Le gouvernement chinois est disposé à prendre sérieusement en considération toute proposition permettant de garantir la paix et la stabilité dans les régions frontalières et de régler les différends qui s'y rapportent.

» Il existe une amitié traditionnelle entre les peuples chinois et vietnamiens, qui correspond non seulement aux intérêts de ces deux peuples, mais aussi à ceux des peuples des pays de tout le Sud-Est asiatique, de toute l'Asie et du monde entier. Le peuple chinois attache un grand prix à son amitié avec le peuple vietnamien. Bien qu'au cours des dernières années cette amitié ait été atteinte malheureusement, nous gardons toujours le vif espoir qu'elle sera rétablie. Nous espérons que les autorités vietnamiennes prendront à cœur les intérêts fondamentaux des deux peuples, mettront fin à leur politique d'opposition et d'hostilité à la Chine, de sorte que les peuples chinois et vietnamiens puissent vivre en bons termes, de génération en génération.

» Nous sommes persuadés que la position positive et constructive de la Chine bénéficiera d'une sympathie générale et d'un large soutien sur le plan international.

» **Nous souhaitons en même temps que tous les pays et peuples du monde épris de paix et de justice prennent des mesures afin d'amener les autorités vietnamiennes à cesser immédiatement leur agression contre le Kampuchéa et à retirer en deçà des frontières vietnamiennes toutes leurs troupes d'agression opérant au Kampuchéa, et ce dans l'intérêt de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans le Sud-Est asiatique et dans toute l'Asie. »**



ASIE

SINO-VIETNAMIEN

de quarante-cinq mille tués et blessés. Ces chiffres, qui semblent considérablement exagérés — certains experts estiment qu'il faut les diviser par dix, — ne correspondent pas avec ceux qui, selon l'A.F.P., sont donnés dans un document confidentiel du comité central du P.C. chinois. Ce texte parle d'environ trois mille *morts du côté chinois et autant du côté vietnamien.*

Moscou a réagi prudemment à la déclaration chinoise de lundi. Tass a écrit que, « pour le moment, aucune information ne confirme que la Chine ait réellement commencé à retirer ses troupes du territoire vietnamien. Les jours prochains montreront *ce que signifie en réalité la déclaration chinoise, qui* renferme nombre de réserves et de conditions de toutes sortes ».

Pour sa part, le Japon a l'intention de demander à nouveau le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge et le règlement pacifique du conflit sino-vietnamien. L'Association des *nations d'Asie du Sud-Est a réitéré sa proposition de médiation.*

En appelant à une troisième « guerre de résistance »

Hanoï entend défendre « la paix et la stabilité du Sud-Est asiatique menacées par la Chine »

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Hongkong. — Alors que les troupes chinoises entament leur repli hors du Vietnam et que les propagandes des deux belligérants commencent à parler d'une victoire militaire pour en retirer les bénéfices politiques, certains indices laissent penser que ce retrait ne marque pas la fin du conflit. Au contraire, les récentes déclarations de Hanoï paraissent indiquer que le Vietnam, qui a préservé l'essentiel de ses forces armées, se prépare à nouveau à une longue « *guerre de résistance* » à l'échelle de toute l'Indochine, aussi bien sur son propre sol qu'au Laos et au Cambodge. Il s'agit donc de la troisième « *guerre de résistance* » vietnamienne depuis 1946, après celles menées contre les Français, puis contre les Américains. C'est d'abord ainsi qu'il convient d'interpréter l'appel « *historique* » lancé lundi 5 mars par le comité central du P.C. vietnamien (*le Monde* du 6 mars). Il est d'autre part remarquable que cet appel à la « *guerre de résistance* » ait été lancé quelques heures avant l'annonce du retrait chinois, dont Hanoï était, de toute évidence, informé.

C'est dans l'après-midi de lundi que l'Assemblée nationale a décrété une mobilisation générale. Cette mesure eût sans doute été plus difficile à faire passer, aux yeux de l'opinion, une fois annoncée la décision de retrait chinoise. En effet, sa justification n'est plus tant la menace ponctuelle de l'armée chinoise à la frontière que celle, plus large, que Pékin fait peser, selon Hanoï et Moscou, sur le Laos et sur le Cambodge. Hanoï souligne à ce propos son « *devoir de solidarité internationale* » à l'égard de ses voisins indochinois liés à son leadership par des traités d'amitié et de coopération, notamment dans le domaine de la défense. Une fois de plus les Vietnamiens parlent au nom de l'ensemble indochinois. On note que le Laos, pris entre deux feux, s'est abstenu officiellement de dénoncer les « *manœuvres* » et les « *nouvelles aventures* » chinoises qui le viseraient. Hanoï et Moscou se sont chargés de le faire pour lui, avec toutes les conséquences que cela pourra comporter pour cette faible nation.

La mesure décrétée par les Vietnamiens, et l'explication qui la fonde — outre le fait qu'elle rejette implicitement toute prétention de la Chine à une diminution de l'influence militaire de Hanoï au Cambodge et au Laos — tend à justifier *a posteriori* les actions du Vietnam dans ces pays. Le communiqué du comité central prétend, par cet appel à la résistance unifiée du bloc indochinois, défendre « *la paix et la stabilité du Sud-Est asiatique (...) menacées par les visées expansionnistes et hégémonistes* » de la Chine.

R.-P. PARINGAUX.

L'U.R.S.S. oppose sa « modération » à l'« aventurisme » chinois

De notre correspondant

Moscou. — La situation créée à la suite du conflit sino-vietnamien ne *manque pas d'être paradoxale*. Le Vietnam, un des alliés les plus proches de l'U.R.S.S. avec lequel celle-ci vient de signer un traité d'amitié et de coopération, est attaqué par leur pire ennemi, et que font les Soviétiques ? Ils crient très fort, mais remuent à peine le petit doigt. La presse vilipende tous les jours les « *bandits* », les « *fascistes* » qui ont lancé cette « *agression cynique et barbare* », et les Américains qui ont approuvé, sinon encouragé, l'agresseur. Or que disent les dirigeants de Moscou ? Que la tendance dominante de notre époque reste la détente, que, grâce aux efforts du camp socialiste, la coexistence pacifique s'approfondit, qu'il faut aller plus loin dans cette voie. Situation d'autant plus paradoxale qu'il y a un an, à cause du conflit du Shaba, qui ne touchait tout de même pas l'Union soviétique d'aussi près, M. Brejnev accusait l'Occident de créer un climat de « *guerre fraîche* ». Pourquoi, alors que les relations internationales se sont nettement durcies depuis cette date, Moscou semble-t-il faire comme si rien ne s'était passé en Indochine ?

M. Brejnev et ses pairs ont certes bâti leur carrière sur une politique extérieure orientée vers l'entente et la coopération avec l'Occident, à tel point qu'ils en ont inscrit les principes dans leur Constitution. Reconnaître que la guerre sino-vietnamienne a porté un rude coup à la détente serait admettre un échec personnel. Mais l'explication est insuffisante. Les avances que le secrétaire général du P.C. soviétique vient de réitérer à l'adresse des Occidentaux, et spécialement des Américains, soupçonnés par ailleurs des plus noirs desseins, ne relèvent pas seulement de *la* tactique. La cause est plus fondamentale : par son attitude modérée et apparemment passive, le Kremlin a voulu démontrer que, quoi qu'entreprennent les Chinois, ils ne le feraient pas changer de politique. Ce ne sont pas eux qui lui dicteront *sa ligne de conduite, fût-ce en l'obligeant* à réagir. Les Soviétiques ont estimé que Pékin voulait moins donner une « *bonne leçon* » aux Vietnamiens que leur tendre un piège. Ils se devaient de ne pas répondre à la provocation.

Un choix « en faveur de la détente »

D'où, malgré quelques déclarations alarmistes (« *Les flammes de la guerre s'étendront...* », etc), la volonté de circonscrire le conflit, d'en limiter la portée géographique à l'Asie du Sud-Est, de le ravaler (comme la visite de M. Deng Xiaoping aux Etats-Unis) au rang d'un épisode. Pour Moscou, la Chine n'est pas partie prenante dans la politique de détente mise en œuvre sans elle, et elle ne peut pas l'être. La détente, c'est une affaire entre le camp socialiste et les Occidentaux, c'est-à-dire entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis.

Moscou, écrivait déjà la *Pravda* en juin, a fait « *un choix définitif en faveur de la détente* », mais le quotidien ajoutait : « *Il est impossible de jouer la carte chinoise sans mettre en péril la cause de la paix* ». La disponibilité soviétique à poursuivre dans cette voie a en effet pour limite l'attitude des Occidentaux envers la Chine. Il faut que Washington continue à accepter les règles du jeu à deux sans chercher à introduire un troisième larron dans la partie. Dans la mesure où, depuis la cassure du mouvement communiste international, la politique de détente est pour les Soviétiques une assurance qu'ils n'auront pas à se battre sur deux fronts, ils ne peuvent accepter que les Etats-Unis et leurs alliés aident à l'émergence d'une nouvelle grande puissance. C'est pourquoi ils dénoncent avec violence non seulement les ventes d'armes à Pékin, mais même les transferts de technologies de pointe, nucléaires ou autres, dont ils ne sont pas mécontents de profiter eux-mêmes. C'est aussi pourquoi ils rejettent comme « *illusoires* » les tentatives de « *favoriser la participation de la Chine dans le jeu normal des relations internationales* », ainsi que le président de la République française en a exprimé l'intention dans sa dernière conférence de presse.

Cette attitude explique leur agacement devant l'accueil que la Roumanie et la Yougoslavie ont réservé l'été dernier à M. Hua Guofeng, devant le refus roumain d'augmenter les dépenses militaires du pacte de Varsovie et d'élargir à l'Asie ses compétences, devant les réactions roumaines et yougoslaves aux interventions vietnamienne au Cambodge et chinoise au Vietnam ; comme elle explique leur volonté manifeste depuis quelques mois de reprendre en main leurs alliés d'Europe centrale, de la même manière qu'ils ont réussi à récupérer en souplesse les dernières velléités eurocommunistes.

En s'en prenant au Vietnam les dirigeants chinois ont-ils fait la preuve que l'on pouvait « *chatouiller l'ours polaire* » sans qu'il réagisse autrement que par des hurlements, dans la mesure où ses intérêts vitaux ne sont pas directement en jeu ? *Ont-ils réussi à entamer la crédibilité* de Moscou ? Ce n'est pas certain car Moscou a fait pour sa part la démonstration de son « *sens des responsabilités* », cette autre règle de la détente que les Soviétiques appliquaient déjà en 1972 en recevant M. Nixon à Moscou pendant les *bombardements américains* sur Hanoï et qu'ils rappelaient l'année dernière à M. Carter lorsque celui-ci semblait vouloir lier la signature de l'accord SALT à la « *modération* » soviétique en Afrique. Cela ne signifie pas qu'ils aient renoncé à remettre Pékin à sa place, mais selon le code de la détente, on ne doit pas confondre les conflits locaux et les conditions de la paix mondiale. L'U.R.S.S. pourra vanter tant auprès des pays occidentaux que des non-alignés la sagesse de sa politique opposée à l'« *aventurisme* » de Pékin. En recourant « *avec légèreté à la guerre* » pour entrer dans le club des supergrands, la Chine a prouvé, selon Moscou, qu'elle n'en était pas digne. Il reste — et ce ne sera pas facile — à le faire admettre à l'ensemble de la communauté internationale.

DANIEL VERNET.

● *Le représentant de la Roumanie* à une réunion du COMECON a fait savoir à la presse, lundi 5 mars, qu'il ne s'était pas associé à la rédaction d'un communiqué dénonçant l'attaque du Vietnam par la Chine. Il a précisé que la Roumanie appelle à des entretiens entre la Chine et le Vietnam pour régler leur différend frontalier. — *(U.P.I.)*

● *Six enseignants et experts français*, sur une vingtaine présents à Pékin, ont présenté leur démission au gouvernement chinois pour protester contre l'opération militaire de la Chine au Vietnam. Aux termes de leur contrat, ils doivent un préavis de deux mois à leurs employeurs chinois : instituts de langue, institut du commerce extérieur, éditions en langues étrangères. Malgré l'annonce du retrait des Chinois, ils ne sont pas revenus sur leur décision. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Tchad

Huit cents musulmans auraient été tués dans le sud au cours d'affrontements ethniques

A la veille de la « table ronde » qui regroupera, mercredi 7 mars, à Kano, au Nigéria, les représentants des diverses parties intéressées au règlement du problème tchadien, l'A.F.P. rapporte que huit cents musulmans auraient été massacrés, à la fin de la semaine dernière, à la suite d'affrontements ethniques, à Moundou et dans plusieurs autres villes de la région du Logone occidental. Cent dix-sept Européens, dont une centaine de Français, sur les quelque deux cent cinquante qui étaient établis à Moundou, ont été évacués, lundi, sur N'Djamena, avant d'être rapatriés.

Lundi, à N'Djamena, des tirs au canon sans recul, au mortier, à la mitrailleuse lourde et à l'arme légère ont commencé peu après 16 heures. Ils provenaient notamment des abords de la présidence de la République, de la gendarmerie et du secteur de la maison de la radio et se sont poursuivis jusqu'en début de soirée de façon sporadique. Selon le correspondant de l'Agence France-Presse, il ne s'agissait pas, à proprement parler, de combats, car on ne notait aucun engagement véritable, mais plutôt de tirs de barrage qui semblaient être surtout le fait des forces armées tchadiennes (FAT), du président Félix Malloum.

Par ailleurs, d'importants éléments de la fraction pro-libyenne du Front le libération nationale du Tchad (FROLINAT) ont attaqué, lundi à midi, Abeché, préfecture du Ouaddaï, dans l'est du Tchad, à 750 kilomètres environ de N'Djamena. Ces éléments ont été repoussés par la garnison française et les forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré, stationnées dans cette ville. Les attaquants appartiennent à la « 1re armée » du FROLINAT dirigée par M. Ahmat Acyl et ne reconnaissent pas l'autorité de M. Goukouni Oueddeï, président du conseil de la révolution du FROLINAT.

Le président Malloum et le premier ministre sont parvenus à se mettre d'accord sur le principe de la venue dans la capitale tchadienne de soldats nigérians qui, avant la « table ronde » de Kano, seraient chargés de veiller au respect du cessez-le-feu signé le 19 février dernier entre les FAN et les FAT. Cependant, dans les milieux politiques de N'Djamena, on est aussi sceptique sur les résultats pratiques de l'arrivée d'une force dissuasive nigériane que sur ceux de la prochaine réunion de Kano.

Cent trente-huit militaires français sont arrivés au Tchad samedi soir. Il s'agit d'une compagnie du 2e régiment d'infanterie de marine qui doit relever la 7e compagnie du 2e régiment étranger pour assurer la sécurité de l'aéroport de la capitale. Il y a huit jours, la 7e compagnie du 2e régiment étranger avait déjà été relevée à Ati par la 5e compagnie du même régiment.

Un militaire français s'est donné la mort pour des raisons qui ne sont pas précisées, et un autre a été assassiné ces jours derniers. Tous deux étaient en garnison à Moussoro, à 250 kilomètres au nord-est de N'Djamena. Le premier s'est tiré une balle dans la bouche mercredi. Le second, un infirmier, a été poignardé vendredi par un soldat tchadien blessé auquel il s'apprêtait à faire une piqûre. Il n'a pas été tué dans la rue comme l'avait annoncé une dépêche d'agence (*le Monde* du 6 mars).

EUROPE

Portugal

L'ANCIEN PRÉSIDENT DU PARLEMENT QUITTE LE P.S.

(De notre correspondant.)

Lisbonne. — L'ancien président de l'Assemblée de la République (le Parlement), M. Vasco da Gama Fernandes, a donné sa démission du P.S., le lundi 5 mars.

Né au Cap-Vert le 4 novembre 1908, M. Gama Fernandes, avocat et écrivain, s'est distingué dans toutes les luttes anti-salazaristes. Lié à la maçonnerie, démocrate et républicain, il a été l'un des plus grands animateurs de l'Action socialiste d'où devait sortir, en 1972, le parti socialiste portugais. Personnalité d'un grand prestige, il avait été nommé, après le 25 avril 1974, vice-président de l'Assemblée constituante. Elu président de l'Assemblée de la République en 1976, il a conservé ce poste jusqu'en octobre 1978, date à laquelle il a été remplacé par un autre dirigeant du P.S., M. Carvalho dos Santos.

A l'époque, personne n'avait bien compris les motifs poussant le groupe parlementaire socialiste à désigner un successeur à M. Fernandes : « *J'ai été renvoyé sans préavis* », déclara ce dernier.

« *En démocratie*, a précisé M. Soares le 2 mars, *il n'y a pas de poste à vie et un démocrate ne doit jamais se fâcher du résultat d'une élection.* » M. Fernandes n'a pas participé aux travaux du congrès du P.S., mais il continuera sans doute à siéger au Parlement comme député indépendant. — J. R.

Autriche

RÉUNIS EN CONGRÈS A LINZ

Les socialistes refusent toute participation (après les élections du 6 mai) à une coalition gouvernementale

De notre correspondante

Vienne. — Si le parti socialiste autrichien (S.P.Œ.) a connu certaines difficultés internes ces derniers mois, c'est, dans l'unité, autour de son chef, le chancelier Kreisky, qu'il vient de tenir un congrès extraordinaire à Linz, pour proposer sa plate-forme électorale et ses listes de candidats au Parlement.

Le choix proposé par les socialistes aux électeurs qui se rendront aux urnes, le 6 mai, est clair : ou bien le S.P.Œ. obtient de nouveau la majorité absolue, et il continuera à gouverner seul ; ou bien, en cas de défaite, il y aura une coalition des deux partis d'opposition, populiste (Œ.V.P., démocrate chrétien) et libéral (F.P.Œ.). C'est la position que soutient M. Kreisky depuis longtemps, et qu'il a confirmée dans son allocution, en déclarant qu'il ne serait pas le chancelier d'un gouvernement de « *grande coalition* » avec le parti populiste de M. Taus. Une telle alliance avait vu le jour, il y a près de vingt ans, a-t-il souligné, et lorsqu'elle s'est rompue, en 1966, au moment où les populistes ont obtenu la majorité absolue, il était clair que, depuis plusieurs années déjà, elle ne permettait plus de diriger convenablement le pays. « *Ce qui était vrai en 1966*, a dit M. Kreisky, *est encore vrai aujourd'hui.* » Quant à l'hypothèse de former une « *petite coalition* » avec les libéraux de M. Goetz, le chancelier l'a rejetée catégoriquement.

Sécurité, continuité et développement des réformes accomplies depuis neuf ans par le gouvernement socialiste : tels sont les thèmes avec lesquels les socialistes espèrent gagner une fois encore une majorité d'électeurs et que résume le slogan : « *Continuons sur la voie autrichienne.* »

Aucune promesse de nouvelle grande réforme n'apparaît dans ce programme. La somme de celles menées à bien depuis 1970, mais aussi les résultats plutôt satisfaisants de la politique économique, avec la priorité donnée au plein emploi (le taux de chômage est actuellement de 2 %), et le faible taux d'inflation (3,6 %), expliquent sans doute que le S.P.Œ. veuille avant tout poursuivre le travail commencé et maintenir le climat de paix sociale existant. Reste à savoir si cette plate-forme, qui se caractérise par le désir d'éviter toute aventure, parviendra à séduire les nouveaux électeurs, qui représentent, cette fois-ci, environ 9 % de l'ensemble du corps électoral. — A.R.

Roumanie

FONDATION D'UN « SYNDICAT LIBRE DES TRAVAILLEURS ROUMAINS »

Un Syndicat libre des travailleurs roumains a été créé en Roumanie début mars par vingt-trois personnes de professions diverses vivant à Bucarest et à Turnu-Severin. Elles invoquent les lois existantes et les discours de M. Ceaucescu qui avait invité à plusieurs reprises les Roumains à faire montre d'esprit d'initiative.

Cette information a été donnée à Paris par l'écrivain roumain Paul Goma qui présentait son ouvrage *le Tremblement des hommes ou peut-on vivre en Roumanie aujourd'hui ?* (Le Seuil), dans lequel il narre comment est né en 1977 le Mouvement des droits de l'homme dans son pays.

Les fondateurs de ce Syndicat libre agissent à visage découvert : ils ont pu publier leurs noms et adresses. Ceux qui souhaitent adhérer à cette nouvelle formation sont invités à s'adresser au docteur Ionel Cana, à Bucarest. Parmi les noms, on retrouve celui de M. Gheorghe Brasoveanu qui avait été interné dans un asile psychiatrique pour un certain temps après avoir signé en 1977 la fameuse lettre du 8 février 1977 adressée à la conférence de Belgrade et réclamant le respect des droits humains et civiques essentiels en Roumanie. Les autres fondateurs sont : MM. Gugu, Fratila, Grigore, tous de Bucarest, et MM. Haritoian, Molnar, Bondea, Mutu, Paunescu, Otel, Mustachide, Balamat, Papa, Gheorghiu, Badiu et Mmes Pesmagiu, Ivanovici et Pesteanu, tous de Turnu-Severin.

Suivant l'exemple de leurs collègues polonais, les syndicalistes libres ont l'intention de se pencher non seulement sur les problèmes de travail, mais aussi d'intervenir en matière de droits civiques et humains.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	125 F	235 F	342 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	653 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

EUROPE

Allemagne fédérale

M. Carstens est investi comme candidat chrétien-démocrate à la présidence de la République

De notre correspondant

Bonn. — En deux sessions séparées, à Bonn et à Munich, les représentants de la C.D.U. et ceux de la C.S.U. bavaroises ont décidé lundi 5 mars de soutenir la candidature du professeur Carstens lors de l'élection du président de la R.F.A., qui doit avoir lieu le 23 mai. L'actuel président du Bundestag peut donc espérer prendre la succession de M. Walter Scheel à la magistrature suprême : pour la première fois, en effet, un parti politique — en l'occurrence les chrétiens-démocrates — dispose d'une majorité absolue au sein de l'Assemblée fédérale qui élit le président.

Ce choix suscite des remous. Tout d'abord, l'actuel président de la République, M. Scheel, a rempli ses fonctions à la satisfaction de l'immense majorité des citoyens. D'autre part, la personnalité de M. Carstens est controversée. Si les attaques contre son passé à l'époque du national-socialisme ont fait long feu, il est toujours en procès avec un ancien député social-démocrate qui l'accuse d'avoir dit des « *contre-vérités* » alors qu'il déposait *sous serment devant* une commission d'enquête du Bundestag (*le Monde* du 23 février).

L'Assemblée fédérale qui doit élire le président comprend les 518 députés du Bundestag et le même nombre de représentants des Länder élus selon un système proportionnel. Actuellement, l'opposition dispose au sein de cette Assemblée de 531 voix, contre 504 seulement à la coalition des sociaux-démocrates et des libéraux. Lundi, 529 membres de cette Assemblée se sont prononcés en faveur de M. Carstens, alors que la majorité requise pour l'élection du président est de 519 voix. Au-delà de ces problèmes d'arithmétique ou des polémiques sur la personnalité de M. Carstens, l'opposition chrétienne - démocrate qui ne peut guère se permettre de renoncer à cette facile victoire, risque toutefois d'impressionner défavorablement les électeurs en faisant battre un président sortant particulièrement populaire. — J. W.

Espagne

Un général est assassiné à Madrid

Pour la premiere fois, une nouvelle unité de police spécialisée dans la lutte contre le terrorisme et formée par la police allemande, est entrée en action à la suite de l'assassinat à Madrid, lundi 5 mars, du général Agustin Munoz Vasquez. D'autre part, trois engins explosifs de forte puissance ont été désamorcés à Barcelone et dix-sept personnes ont été blessées à Ceuta dans un attentat revendiqué par un Front patriotique marocain.

De notre correspondant

Madrid. — En janvier, l'annonce des élections du 1er mars avait été suivie de l'assassinat d'un général ; un autre général a été tué quelques jours après le scrutin du 1er mars. Le scénario a été le même que lors des précédents crimes : alors qu'il rentrait chez lui pour déjeuner, le lundi 5 mars, le général Agustin Munoz Vasquez a été tué de plusieurs balles dans la voiture officielle dont il s'apprêtait à descendre.

La victime, âgée de soixante-cinq ans, travaillait au service de l'intendance et avait fait la plus grande partie de sa carrière à Ceuta. Une fois de plus, les terroristes ont visé un militaire du plus haut grade possible et choisi celui sur lequel ils possédaient suffisamment d'indications pour commettre leur crime en toute sécurité.

Outre le gouverneur militaire de Madrid, assassiné en janvier, un autre général avait été tué par l'ETA en juillet 1978 dans la capitale. En un an et demi, huit officiers supérieurs ont été tués par le terrorisme, qui a fait, avec le général Munoz Vasquez, sa vingt-sixième victime depuis le début de l'année.

Le général était en uniforme, comme le sont la plupart des officiers travaillant dans des services officiels. « *Y renoncer serait pour nous une abdication* », disent les militaires. L'armée a fait une enquête et découvert que l'ETA avait pu s'infiltrer dans ses rangs à un niveau subalterne. Il n'est pas sûr cependant que le crime de lundi ait été commis par l'organisation basque. La police a laissé entendre qu'il pourrait s'agir des GRAPO (Groupes révolutionnaires antifascistes du 1er octobre) après avoir examiné les projectiles retrouvés sur les lieux. — C. V.

● *M. Telesforo de Monzon*, député élu du Guipuzcoa le 1er mars, inculpé d'« *apologie du terrorisme* » et arrêté le 14 février, a été mis en liberté sous caution le lundi 5 mars. L'ancien ministre de l'intérieur du gouvernement basque, âgé de soixante-quatorze ans et souffrant de pneumonie, avait été récemment transféré de la prison de Vitoria à l'hôpital de la ville. M. Telesforo de Monzon a été élu député sous l'étiquette Herri Batasuna (Unité populaire), proche de la branche militaire de l'ETA. Comme les trois autres parlementaires de cette coalition basque, il a annoncé *qu'il ne siégerait pas au* Parlement de Madrid. — (*A.F.P.*)

● *Un garçon de quatorze ans* a été tué par les forces de l'ordre, et quatre policiers ont été blessés, dimanche 4 mars, lors d'une manifestation à Parla (20 kilomètres au sud de Madrid).

Les habitants de Parla s'étaient rassemblés pour protester contre les déficiences du réseau de distribution d'eau et exiger une déviation à la route nationale Madrid-Tolède, qui traverse la localité. — (*A.F.P.*)

Belgique

CHARGÉ DE FORMER LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

M. Vanden Boeynants se donne trois jours pour réussir

De notre correspondant

Bruxelles. — Chargé de former le nouveau gouvernement après soixante-dix-huit jours de crise, M. Paul Vanden Boeynants, premier ministre sortant, a déclaré, le lundi 5 mars, qu'il voulait brûler les étapes et se présenter le jeudi 15 mars devant les chambres pour le vote de confiance. On se demande cependant si M. Vanden Boeynants présidera personnellement le gouvernement, ou s'il cédera la place, après avoir constitué le cabinet, au président des sociaux-chrétiens flamands, M. Martens, dont le parti, le C.V.P., revendique le poste de premier ministre en tant que formation la plus importante du pays.

M. Vanden Boeynants s'est donné trois jours pour réussir. Jeudi, il devra avoir l'accord des six partis de la coalition sortante sur un programme qui leur a été communiqué ce mardi 6 mars. Le formateur, contrairement aux premières indications, ne veut pas « geler » le problème linguistique, mais régler définitivement le contentieux par une formule qu'il qualifie lui-même de « *simple, cohérente et équilibrée* ». Le problème principal, le statut de Bruxelles, serait résolu par quelques légères modifications à la situation actuelle. Les limites resteraient les mêmes, mais il y aurait une fusion de communes, et les « *facilités* » accordées à six communes de la périphérie (le droit pour les habitants d'être administrés et scolarisés dans la langue de leur choix) seraient inscrites dans la Constitution. La régionalisation prévue par le pacte d'Egmont de 1977 et 1978 serait considérablement simplifiée.

Lundi, à Bruxelles, des affiches ont fait leur apparition convoquant tous les francophones à manifester dimanche dans les Fourons, la région francophone annexée en 1963 au pays flamand. Comme les extrémistes flamands y organisent une contre-manifestation, on craint des incidents graves. Si une formule gouvernementale était mise sur pied pour jeudi, comme le promet M. Vanden Boeynants, des mesures pourraient encore être prises pour éviter des heurts dramatiques. — P. de V.

Grande-Bretagne

APRÈS L'ÉCHEC DES RÉFÉRENDUMS ÉCOSSAIS ET GALLOIS

M. Callaghan pourrait proposer une conférence de tous les partis sur les problèmes de dévolution

De notre correspondant

Londres. — Le cabinet britannique, apparemment peu pressé d'arrêter sa décision sur la suite à donner au verdict des urnes, se réunira jeudi 8 mars pour tirer la leçon de l'échec des référendums gallois et écossais. M. Callaghan veut gagner du temps, en espérant que les conversations avec les petits partis nationalistes lui permettront de se maintenir au pouvoir au moins jusqu'en juin, sinon jusqu'au terme normal de son mandat, c'est-à-dire en octobre ou novembre. Compte tenu des dernières consultations électorales (élections partielles, référendums), qui confirment la forte poussée des conservateurs *dans le pays*, M. Callaghan a plus que jamais intérêt à retarder les élections générales.

L'entourage du premier ministre fait preuve d'un relatif optimisme. Tout en admettant que M. Callaghan a reçu depuis le début de l'année des coups sévères, il considère que le pire est passé et que, dans quelques mois, l'opinion aura oublié la crise sociale et appréciera les efforts du gouvernement pour en limiter les effets. Les officiels soulignent que l'« explosion des salaires », qu'on pouvait craindre après les 22 % d'augmentation accordés aux camionneurs, n'a pas eu lieu. Dans le secteur privé, les hausses de salaires s'établissent légèrement au-dessus de 10 % et, selon les prévisions du ministère des finances, la moyenne annuelle des augmentations atteindra 13 ou 14 %. Dans le secteur nationalisé, le gouvernement a évité une grève des mineurs et peut espérer aboutir à un règlement modéré avec les employés de l'électricité et les cheminots. Dans le secteur public, le gouvernement a résisté aux revendications des éboueurs, des balayeurs, du personnel hospitalier, etc., et peut raisonnablement espérer une fin prochaine des grèves qui n'ont créé que des perturbations mineures.

Une sorte d'ultimatum

La bonne tenue de la livre sur le marché des changes, la probabilité que le taux d'inflation ne dépassera finalement pas 11 % cette année, témoignent, dans l'esprit des dirigeants, de la « sagesse » du gouvernement, qui a réussi à éviter un affrontement majeur avec les syndicats, tout en gardant la confiance de la City et des *milieux financiers*. Ausi bien, on laisse entendre que le prochain budget ne sera pas aussi sévère qu'on pouvait le craindre.

L'obstacle parlementaire s'annonce difficile mais pas insurmontable. Le parti nationaliste écossais (S.N.P.), réuni en conférence, à Dundee, a adressé, samedi, une sorte d'ultimatum à M. Callaghan : si le gouvernement ne crée pas une assemblée à Edimbourg, commen le désirent la majorité des Ecossais (les « oui » l'ont emporté par 32,9 % des votants), les nationalistes voteront contre le gouvernement et provoqueront sa chute. « *Le parti n'a rien à perdre à des élections générales anticipées* », a dit Mme Margo McDonald, la viceprésidente du parti. Ces paroles sont considérées comme une bravade à Londres où, au contraire, on estime que le parti nationaliste écossais hésitera à provoquer des élections dangereuses pour lui et à favoriser un succès des conservateurs, qui, sous la direction de Mme Thatcher, sont décidés à « enterrer » définitivement toute formule de dévolution.

Dans l'optique officielle, les nationalistes, en soutenant le gouvernement pourraient espérer que, d'ici octobre, l'opinion aura suf*fisamment évolué pour* maintenir au pouvoir un gouvernement travailliste toujours disposé à reprendre, sous une forme ou sous une autre, le projet de dévolution.

Les milieux politiques n'excluent pas que M. Callaghan propose une conférence de tous les partis pour tenter de trouver une forme de dévolution qui se substituerait à la législation abandonnée. Mme Thatcher, qui en avait lancé l'idée, pourrait difficilement refuser cette suggestion, de même que les libéraux, qui avaient recommandé une initiative dont le mérite essentiel pour M. Callaghan serait de gagner du temps.

HENRI PIERRE.

● DES DOCUMENTS PRIVES, qui appartenaient au duc de *Windsor et qui étaient, depuis* sa mort, en 1972, en la possession de la duchesse, ont été retirés par un envoyé de la reine Elizabeth de la résidence ducale, près du bois de Boulogne à Paris, a annoncé lundi 5 mars un porte-parole du palais de Buckingham. A la suite d'un arrangement personnel entre la reine et la duchesse de Windsor — qui se remet actuellement d'une opé*ration chirurgicale* — ces papiers ont été transférés aux archives du château de Windsor auxquelles le public n'a pas accès. — (*Reuter.*)

Le Monde le débat européen

L'Europe, où elle se fabrique

(Suite de la première page.)

On ne peut pourtant accuser les Communautés, ou du moins leur Commission, de négliger leurs relations publiques. Tous les jours à 12 heures, une conférence de presse est organisée à l'intention des quelque deux cent quatre-vingts correspondants — le second corps de journalistes accrédité au monde, après celui de la Maison Blanche — auxquels s'ajoutent de très nombreux envoyés spéciaux en cas de négociations importantes. D'autres rencontres avec les journalistes ont lieu sur des thèmes précis. Chaque réunion hebdomadaire de la Commission, et à plus forte raison chaque conseil des ministres, fait l'objet d'un compte rendu détaillé. La direction générale de l'information, placée sous l'autorité de M. Enzo Perlot porte-parole, et de son adjoint, M. Manuel Santarelli, publie une abondante littérature dans toutes les langues des Communautés et organise ou favorise la réalisation de documents audiovisuels.

Mais jamais autant qu'en cette année électorale, on n'aura autant redouté, à Bruxelles, l'indifférence massive des citoyens du Vieux Continent, leur probable découragement devant la complexité des structures. Cette crainte set particulièrement vive parmi les fonctionnaires de la Commission, convaincus à la fois que l'organisme auquel ils appartiennent joue un rôle essentiel dans la machine européenne, et qu'il est — peut-être après la Cour de justice, mais ce n'est même plus certain — le plus méconnu et le plus décrié.

De fait, dans l'ensemble des mécanismes mis en place au fil des traités, la Commission des Communautés européennes occupe une position centrale. Chacune des quatre autres institutions qui donnent vie à la C.E.E., à la C.E.C.A. et à l'Euratom, détient dans son domaine propre des compétences étendues, qu'il s'agisse des deux Cours de Luxembourg (justice et comptes), du Parlement, et du conseil des ministres des Neuf. Ces derniers exercent des pouvoirs proprement politiques, l'un de contrôle et l'autre de décision, auxquels la Commission se trouve soumise puisque ce sont, par exemple, les députés européens qui votent son budget, et que c'est le conseil des ministres qui prend toutes les décisions de portée générale, ou particulièrement importantes. Mais, sauf dans de rares cas, le conseil ne peut se prononcer que sur une proposition de la Commission.

Concrètement, c'est donc au Berlaymont que se trouve l'appareil administratif principal et permanent des Communautés européennes, surtout depuis la fusion, le 1er juillet 1967, des organismes propres à la C.E.E., à la C.E.C.A. et à l'Euratom. « *Nous sommes les hommes de peine de l'Europe, sa bonne à tout faire, ses soutiers anonymes* », assure avec une modestie bien imitée un des hauts fonctionnaires de la Commission. Il est vrai que, pour faire face à des tâches nombreuses et variées, celle-ci dispose d'une administration fortement structurée.

Celle du conseil des ministres est beaucoup plus légère. Il s'agit surtout pour elle, en effet, de faciliter matériellement le travail des membres des gouvernements qui se réunissent au Charlemagne : ministres des affaires étrangères des Etats membres, auxquels s'ajoutent, éventuellement (ou que remplacent parfois), leurs collègues des finances, de l'agriculture, des transports, de l'industrie, etc. En outre, la présence, à Bruxelles, de représentants permanents de ces gouvernements auprès des Communautés, entourés de leurs propres collaborateurs, assure aux ministres provisoirement réunis dans la capitale belge une « antenne *logistique* » *locale* qui fournit l'essentiel des informations et règle la plupart des problèmes immédiats.

Les traités qui ont successivement constitué les trois Communautés ont assigné à la Commission un certain nombre de compétences directes essentielles. D'autres lui ont été, par la suite, dévolues d'un commun accord. En particulier par le conseil des ministres, n'en déplaise à ceux qui sont tentés de dire qu'entre les deux organismes installés à Bruxelles la rivalité l'emporte sur la coopération. Le tout constitue un ensemble considérable, où l'on peut, explique M. Emile Noël, secrétaire général de la Commission, distinguer trois grands domaines : « *La Commission est la gardienne des traités. Elle constitue en outre l'organe d'exécution des Communautés. Elle est, enfin, l'initiatrice de la politique communautaire, dont elle doit maintenir l'unité et la cohérence, et exprime l'intérêt communautaire* » (1).

Etre « *la gardienne des traités* » constitue en soi un très vaste programme. Le juridisme assez vague de la formule pourrait laisser croire qu'il s'agit surtout pour elle d'exercer une sorte de magistère moral, de prodiguer observations de principe et recommandations générales. En fait, il lui faut surveiller, en détail et concrètement, si le maquis des réglementations nationales spécialisées (douanières en particulier), et surtout les pratiques des firmes ou des administrations, ne contreviennent pas aux dispositions communautaires.

Ce n'est pas une mince affaire, en raison de l'extraordinaire variété de situations qui sont constamment l'objet des préoccupations de la Commission et des délais de procédure. Ce convoi transportant des réfrigérateurs, bloqué à la frontière italienne par la douane française, Paris est-il fondé à lui refuser l'accès en France malgré tel article du traité de Rome ? Cette hôtesse de l'air belge a-t-elle valablement saisi les instances européennes d'une plainte contre la politique des salaires de la Sabena, politique qui lui semble violer les dispositions adoptées par les Etats membres en faveur de l'égalité des rémunérations masculines et féminines ? Tel trust pharmaceutique respecte-t-il la réglementation européenne de la concurrence en lançant sur le marché un nouveau type de vitamines ?

La Commission est également chargée de préparer les textes du droit communautaire dit « dérivé » — ce que l'on appellerait en droit public français les décrets d'application des traités fondamentaux. Cette fonction impose, au moins autant que la surveillance de leur exécution, l'existence d'un important service juridique, placé sous l'autorité du président. Ce service, l'un des rares qui aient au « Berlaymont » une compétence horizontale, doit, à la fois, conseiller la Commission sur toutes les questions de droit, préparer la défense de ses textes devant le conseil des ministres sur le plan juridique, ainsi que devant l'Assemblée, assister éventuellement la cour de justice, et assurer devant celle-ci la représentation de la Commission, fût-ce en sous-traitant cette charge à des avocats.

Soixante-huit juristes y travaillent, avec le concours d'une quinzaine de « *réviseurs* », autrement dit de juristes-linguistes capables de s'assurer que la traduction des textes dans les différentes langues de la Communauté respecte les moindres nuances du vocabulaire juridique des Etats membres... Autant dire que c'est là une spécialité où les postulants ne se bousculent pas.

Conseil des ministres et Commission

Des cinq principales institutions communautaires — Commission, Conseil des ministres, Cour de justice, Cour des comptes et Parlement, — seules les deux premières sont installées à Bruxelles en permanence.

● *Le conseil des ministres* regroupe les représentants des gouvernements des Etats membres de la C.E.E., de la C.E.C.A. et de l'Euratom (nom courant de la Communauté européenne à l'énergie atomique, C.E.E.A.). Il s'agit en général des ministres des affaires étrangères, auxquels s'ajoutent ou se substituent, selon les dossiers traités, les *ministres* « *spécialisés* ». La présidence est occupée à tour de rôle par chaque Etat ; elle « tourne » *tous les six mois*. La France, la Grande-Bretagne, et la R.F.A. y disposent de 10 voix ; la Belgique et les Pays-Bas, de 5 ; le Danemark et l'Irlande, de 3 ; le Luxembourg, de 2. La majorité qualifiée est de 41 voix sur 58.

● *La Commission* est composée de treize membres nommés par les gouvernements des Etats membres d'un commun accord. Ni ceux-ci, ni le conseil des ministres ne peuvent les révoquer. C'est le Parlement européen qui, par l'adoption d'une motion de censure, a le pouvoir de mettre fin à leur mandat, dont la durée normale est de quatre ans. La Commission dispose, en ce qui concerne la C.E.C.A., du concours d'un comité consultatif, où siègent notamment des représentants des organisations patronales et ouvrières.

Le conseil des ministres et la Commission peuvent formuler des règlements (de portée générale et obligatoire), des directives (qui lient les Etats membres quant au but, mais non quant aux moyens), des décisions (obligatoires pour tous leurs destinataires nommément désignés), des recommandations et des avis (facultatifs). L'une et l'autre institutions sont assistées par un Comité économique et social de cent quarante-quatre membres pour la C.E.E. et l'Euratom. Ce comité est obligatoirement consulté dans certains cas, et a la faculté d'émettre des avis de son propre chef.

« Droit dérivé » et coopération

La Commission a également à connaître des différentes demandes de dérogations, s'agissant surtout de la CECA et de la C.E.E. Cette « *gestion des clauses de sauvegarde des traités* », comme on l'appelle, lui impose de déterminer le plus rapidement possible si ces demandes se justifient, et sous quelle forme (en *général l'exemption partielle des* obligations communautaires) elles peuvent être satisfaites (2).

A toutes ces opérations intracommunautaires s'ajoute le très vaste secteur de l'aide au développement. « *Nous pratiquons ainsi au niveau des nations cette redistribution sociale des plus riches vers les plus pauvres que les Etats doivent ou devraient effectuer entre les personnes* », explique M. Claus Meyer, responsable de cette direction générale. La convention de Lomé a en effet créé à la Communauté l'obligation d'aider cinquante-quatre « P.V.D. » (pays en voie de développement), principalement sous trois formes : par les interventions du Fonds européen de développement, par le libre accès des productions de ces pays au marché communautaire sans réciprocité et par la stabilisation des recettes à l'exportation.

En outre, d'autres P.V.D., non signataires de la convention, bénéficient également d'une aide, dont le montant total atteint actuellement quelque 110 millions d'unités de compte (3). Un programme plus vaste encore, qui permettrait notamment d'utiliser les surplus agricoles, est à l'étude. L'ensemble de ces aides au développement représente, pour les quatre années d'exécution de la convention de *Lomé*, environ 110 milliards d'unités de compte. C'est dire qu'il ne s'agit pas d'une intervention symbolique. Son caractère collectif a, en outre, l'avantage d'éviter le « clientélisme » qui risque toujours de se manifester dans la coopération bilatérale.

En français plutôt qu'en « volapük »

La Commission se trouve ainsi confrontée à un autre problème d'organisation majeur : celui des langues. Problème qui n'est pas très aigu à l'intérieur des services. Beaucoup de fonctionnaires européens, en effet, parlent plusieurs langues des Communautés. En particulier le français, que nombre d'entre eux (outre ceux qui viennent de l'Hexagone, de Belgique ou du Luxembourg) maîtrisent parfaitement. Notre langue est souvent choisie par les Anglais, les Italiens, les Allemands ou les Néerlandais, pour communiquer entre eux. On pourra y voir, au choix, un démenti aux craintes exprimées jadis par le général de Gaulle à propos du volapük, ou, au contraire, l'heureux effet de ses mises en garde...

Mais les relations de la Commission avec l'extérieur, les séances de travail plus solennelles, ou évidemment les réunions des ministres au « Charlemagne », et, à plus forte raison, les sommets réunisant désormais régulièrement chefs d'Etat et de gouvernement ont exigé l'organisation d'un important service d'interprétariat. Ces interprètes, au nombre d'environ 400 pour l'instant, ne doivent pas se contenter de traduire, ils doivent aussi être capables, lorsque la traduction n'est pas simultanée, de résumer, d'élaguer, voire de clarifier les propos des orateurs, sans les trahir. L'élargissement de la Communauté achèvera de compliquer leur tâche, car le nombre des liaisons à assurer d'une langue à l'autre croîtra alors de façon géométrique et non pas arithmétique. Différentes solutions *simplificatrices sont actuellement* à l'étude. Trouver des interprètes susceptibles de traduire du danois en portugais, ou du néerlandais en grec, par exemple, risque de ne pas être très facile !

Mme Renée Van Hoof, responsable de la direction Interprétation et conférences insiste sur « *l'agilité d'esprit exigée des inteprètes, qui doivent pouvoir passer sans se tromper d'un débat sur l'énergie atomique à une réunion technique agricole, d'un échange de vues très juridique à une séance de préparation du budget* »...

Maison de verre que cette commission à tout faire ? Oui — mais alors, un peu à la façon de ces labyrinthes que l'on trouve parfois dans les fêtes foraines. Si ce n'est qu'ici la complexité n'est pas recherchée ou gratuite — au moins en principe. Et aussi que l'on y pilote volontiers le visiteur, qui a toutes chances d'y rencontrer des gens beaucoup plus divers qu'il ne s'y attendait, même si une passion commune pour la chose européenne anime tous ces « fonctionnaires d'autorité » des Communautés européennes, toutes étiquettes politiques confondues.

Mais quels fonctionnaires ? Et quelle autorité ? Est-on fondé à les considérer, comme on le fait souvent avec des sentiments qui vont de l'effroi à l'espoir, de la raillerie à la sympathie, comme l'administration de l'Europe, ou du moins comme son embryon ?

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) Lire notamment : *les Rouages de l'Europe*, par Emile Noël. Ed. Nathan-Labor (Coll. Europe), 1976.

(2) Depuis juillet 1967, ces dérogations ne peuvent plus porter sur des opérations entre les six membres fondateurs (les trois pays du Benelux, la France, l'Italie et la R.F.A.).

(3) La valeur de l'unité de compte est d'environ 5,50 F.

Prochain article :

NI VRAIMENT TECHNOCRATES NI VRAIMENT APATRIDES

politique

L'INTERVIEW TÉLÉVISÉE DU PREMIER MINISTRE

M. Raymond Barre accuse les adversaires de la politique européenne du chef de l'État d'« exploiter » la crise sociale et d'« inspirer » la montée de la violence

Calme, souriant, détendu, moins abrupt et moins doctoral qu'à son habitude, mais tout aussi assuré de la justesse de ses convictions, M. Raymond Barre, qui était lundi soir 5 mars l'invité de l'émission « Cartes sur table », réalisée en direct par Antenne 2, s'est employé à opposer à ceux qui le critiquent le visage d'un premier ministre serein, résolu à « ramer » imperturbablement à contre-courant sans se laisser « intimider par les pressions ».

Le chef du gouvernement a coupé court aux « rumeurs » qui avaient couru sur l'éventualité de sa démission, à la suite de l'« affaire » de l'impôt de solidarité proposé par l'U.D.F., en soulignant que pour sa part il ne demanderait pas à être déchargé de ses responsabilités tant qu'il se sentirait soutenu par le chef de l'Etat.

Parlant pendant une heure et quart sans utiliser, ou presque pas, le dossier et les notes qu'il avait emportés au studio 4 de la rue Cognacq-Jay, M. Barre a longuement expliqué, une nouvelle fois, qu'il ne saurait y avoir, en les circonstances présentes, aucune autre politique sérieuse que la sienne. Il s'agit pour la France, estime-t-il, d'une « question de survie ». Le premier ministre s'est déclaré à la fois attristé et étonné par les critiques de M. Jacques Chirac, sans manquer l'occasion de rappeler les responsabilités qui avaient été celles de son prédécesseur, en matière de politique industrielle comme dans les autres domaines, de 1974 à 1976. M. Barre n'est pas défavorable à la convocation du Parlement en session extraordinaire, et il ne fait « aucune objection » à la constitution des commissions d'enquête souhaitée par le président du R.P.R. Mais il n'en voit pas très bien la nécessité dans la mesure où le gouvernement a déjà, assure-t-il, ouvert « tous les dossiers » aux parlementaires.

A la virulence des propos tenus par M. Chirac, le premier ministre répond en déplorant que la « campagne violente » déclenchée par le mouvement gaulliste contre la politique du président de la République aille à l'encontre des intérêts du pays et du « profond souci de cohésion des Français ». Pour M. Barre, il s'agit de souligner que le président du R.P.R. n'est qu'un perpétuel diviseur afin de tenter de le discréditer et de l'isoler.

Le premier ministre s'est aussi longuement efforcé de dédramatiser la crise de la sidérurgie. A ce sujet, pendant une dizaine de minutes, il a haussé le ton pour dénoncer la « campagne politique » visant à entretenir l'« agitation ». M. Barre a ouvertement accusé les adversaires de la politique européenne du chef de l'Etat d'« exploiter » les difficultés économiques et sociales des régions les plus touchées par le chômage à des fins électorales et d'aller jusqu'à « inspirer la montée de la violence ». Il semble que le premier ministre ait voulu accréditer ainsi la thèse selon laquelle les actes de violence commis en Lorraine et dans le Nord-Pas-de-Calais seraient délibérément orchestrés par certaines organisations syndicales, sous la pression de certaines formations politiques. Prié de préciser au cours de l'émission, puis après celle-ci, sur quels éléments il fonde cette accusation grave qui met en cause les deux partis les plus opposés à la politique européenne de M. Giscard d'Estaing, le P.C.F. et le R.P.R., le premier ministre n'a pas jugé utile d'en dire davantage. Sur ce point, M. Barre semble avoir perdu son sang-froid.

ALAIN ROLLAT.

Interrogé dès le début de l'émission sur la « rumeur » relative à son éventuel « départ » de l'hôtel Matignon, M. Raymond Barre a répondu : *« Il y a trente et un mois que je suis premier ministre et j'ai constaté que tous les six mois environ on préparait mon enterrement, tantôt avec fleurs et couronnes, tantôt sans fleurs ni couronnes. Ce sont les « rumeurs », et Dieu sait si elles sont nombreuses dans un certain milieu ! Les fonctions du premier ministre ne sont pas éternelles mais temporaires. Le premier ministre est nommé par le président de la République et il est relevé par le président de la République quand celui-ci estime qu'il a accompli sa tâche. En ce qui me concerne, je suis à la disposition du président de la République. Par ailleurs, le premier ministre — d'après la Constitution de la Ve République — est soutenu par une majorité parlementaire. Cette majorité peut à tout moment déposer une motion de censure et la voter. A ce moment-là, le premier ministre se retire. Mais, tant que j'occuperai constitutionnellement les fonctions de premier ministre, je tiens à dire que je ne me laisserai ni impressionner par les rumeurs ni intimider par les pressions, et que je m'efforcerai de remplir la tâche qui est la mienne pour le service de la France et pour le service des Français (...). »*

Le premier ministre peut-il gouverner « seul contre tous » ? « *Dans des circonstances difficiles, on est toujours seul,* » note M. Barre. *Je suis touché de voir combien de personnes s'intéressent à ma solitude, mais j'ai l'impression qu'elles se trompent et que cette solitude n'est qu'apparente parce que, au fond des choses, je suis convaincu que les Français savent quelles sont les difficultés du temps présent. »*

A propos de la demande de convocation du Parlement en session extraordinaire, le chef du gouvernement a fait observer *« qu'il y a déjà eu une session exceptionnelle sur l'emploi, fin décembre-début janvier, pour faire voter la loi sur l'indemnisation du chômage »*. Soulignant qu'il avait donné son accord aux présidents des groupes de la majorité de l'Assemblée nationale pour que les députés discutent dès le début de la prochaine session *« des problèmes de la sidérurgie et de l'emploi en général »*, M. Barre s'est étonné *« que l'on parle brusquement d'une session extraordinaire »*. Il a ajouté : *« Pour qu'il y ait une session extraordinaire, il faut premièrement que deux cent quarante-six lettres soient adressées au président de l'Assemblée nationale, et, en second lieu, qu'il y ait un accord sur un ordre du jour commun et constitutionnel, dans le respect des règles constitutionnelles. Tant que ces deux conditions ne sont pas remplies, il nous faut attendre. Lorsque ces conditions seront remplies, il appartiendra au président de la République — qui dans ce domaine décide — de prendre sa décision. En ce qui me concerne — et je l'ai toujours dit, — je n'ai rien à cacher ni à l'Assemblée nationale ni au Sénat (...) ».*

Ses interlocuteurs lui demandant s'il ne voyait pas d'*« inconvénients »* à ce que, *« si cette session a lieu, elle se tienne pendant la campagne électorale des cantonales »*, le premier ministre a déclaré : *« C'est une décision que le président de la République prendra. Toutes les interprétations sont possibles. »*

« Tristesse et étonnement »

M. Barre a ensuite évoqué les difficultés économiques, soulignant, notamment que *« nous ne savons pas très bien ce qui va se passer dans les prochains mois »* si le prix du pétrole connaît une hausse très forte.

Le nombre des demandeurs d'emploi va-t-il diminuer avant la fin de 1979 ? Le premier ministre espère que *« l'amélioration très nette de la situation financière des entreprises les conduira dans le courant de l'année à reprendre leurs investissements »*, ce qui devrait entraîner *« une reprise de l'embauche »*. Il espère un *« léger reflux »* du chômage : *« Ne croyez pas que nous resterons les bras croisés,* dit-il. *C'est une fable que celle que l'on raconte selon laquelle le gouvernement est fataliste à l'égard des problèmes de l'emploi. Quel est le gouvernement qui a fait davantage pour l'emploi que celui que j'ai l'honneur de diriger depuis 1976 ? »*

Après avoir indiqué que le gouvernement s'était refusé, justement, à pratiquer *« une politique rigoureuse avec un blocage autoritaire des revenus — celle que M. Pinay conseille de temps à autre en faisant valoir qu'il vaut mieux donner des remèdes de cheval que des tisanes »*, dit M. Barre — parce qu'une telle politique *« aurait aggravé les pressions sur l'emploi »*, le premier ministre a affirmé : *« C'est une contre-vérité d'affirmer que le gouvernement envisage avec un certain fatalisme le problème de l'emploi : il n'a pas cessé, depuis 1976, de tout mettre en œuvre pour qu'à court et à moyen terme la France puisse bénéficier d'une situation plus favorable dans ce domaine. Mais cela ne se fait pas du jour au lendemain. »*

Questionné sur les déclarations faites dimanche soir 4 mars au Club de la presse d'Europe 1 par M. Jacques Chirac (*le Monde* du 6 mars), M. Barre a répondu :

« J'ai lu avec tristesse et avec étonnement le texte des déclarations de M. Chirac. Il a dit qu'il y avait un grand dessein industriel en France qui avait été interrompu en 1974, à la mort de M. Pompidou. Je poserai, sans aucun esprit de polémique, la question suivante : après la mort de M. Pompidou, après l'élection du président de la République, M. Giscard d'Estaing, qui a été nommé premier ministre ? C'est un oubli, je crois. Un premier ministre est responsable de la politique générale, donc de celle que l'on mène dans le domaine industriel (1). »

Enumérant les actions menées par le gouvernement dans le secteur aéronautique, les télécommunications, l'industrie agro-alimentaire, l'industrie textile, le secteur électronucléaire, le premier ministre a souligné que dès son arrivée à l'Hôtel Matignon *« la mode était de dire que le gouvernement menait une politique conjoncturelle et qu'il n'avait pas de vue d'ensemble. Quels étaient les myopes ?* demande-t-il. *Certainement pas les membres du gouvernement. C'étaient les autres. Je me demande si cette myopie ne provenait pas systématiquement de la mauvaise foi. »*

M. Barre a notamment déclaré à propos de la crise de la sidérurgie : *« On a soutenu que le gouvernement allait détruire et brader la sidérurgie française. Pas du tout. J'en viens à Longwy. Quand on entend ce qui se dit, quand on voit certaines images, quand on écoute certaines déclarations d'hommes politiques, qui pourraient être mieux informés, on apprend qu'il n'y aura plus de sidérurgie en Lorraine. Ce n'est pas vrai : il y aura toujours de la sidérurgie à Longwy, il y aura toujours une sidérurgie en Lorraine ! »*

Mais avec moins de sidérurgistes parce que *« la même production peut être obtenue avec cent mille sidérurgistes au lieu de cent cinquante mille »*.

(1) Au Club de la presse d'Europe 1, dimanche soir 4 mars, M. Jacques Chirac avait déclaré : *« Je me souviens du dessein de Georges Pompidou qui était le doublement de la production industrielle en dix ans. Hélas ! la mort l'a arrêté. (...) Néanmoins, la production industrielle de la France a augmenté de 45 % en quatre ans, de 1969 à 1973. (...) Depuis 1974, il y a eu la crise, le changement de politique et tout cela s'est arrêté. Je ne peux que le déplorer, car il n'y a pas de nation puissante qui n'ait une industrie puissante. Et ce que je suggère aujourd'hui, c'est que nous reprenions le grand dessein qui avait été celui de Georges Pompidou. »*

Le premier ministre a poursuivi : *« On soutient que le gouvernement ne fait rien ! Mais il y a des gens qui pérorent et qui ne font pas autre chose tandis que d'autres ont à faire face aux réalités et qui s'y prennent à temps pour cela. (...) Ne confondons pas le désarroi des hommes et des femmes frappés par la crise et l'agitation qui, pour des raisons politiques, vient se greffer sur ce désarroi et, dans certains cas, l'exploiter.*

» Nous savons que, depuis plus d'une quinzaine de jours, à côté de ce qui apparaît comme la manifestation de l'inquiétude et de l'angoisse des travailleurs, il y a une montée de la violence inspirée par de tout autres considérations que celles touchant à la protection des travailleurs et à la défense de leurs intérêts. »

« Une campagne politique »

Inspirée par qui ? Pas besoin de *« faire un dessin »*, estime le premier ministre : *« Il s'agit d'une campagne politique qui est menée à cette occasion contre la construction européenne, contre la politique européenne du gouvernement et, dans un grand nombre de cas, les syndicats font preuve de beaucoup de prudence et de beaucoup de maturité politique. (...) Je n'en dis pas plus parce que tout le monde peut me comprendre. »* Assurant que les actions violentes sont *« inspirées par des groupes ou des équipes qui surgissent brusquement dans le Nord ou la Lorraine et qui sont parfois étrangers à la région. »* M. Barre a poursuivi : *« Autant nous sommes capables de comprendre ce que peuvent être, je le répète, le désarroi, l'angoisse, l'inquiétude des travailleurs de Longwy et de Denain, autant des actions de ce genre ne peuvent pas être acceptées. Le gouvernement maintiendra l'ordre et je me réjouis de constater que, de la part de leaders syndicalistes responsables, un appel ait été fait contre la montée de cette violence. »*

A propos des négociations communautaires sur les montants compensatoires monétaires, le chef du gouvernement a indiqué que les intérêts des agriculteurs français sont défendus *« avec fermeté »*.

Après avoir souligné que *« la question qui se pose à la France est une question de survie »* et qu'il faut que les Français le *« comprennent »*, M. Barre a regretté le climat politique actuel : *« Ce n'est pas moi qui émettrai la moindre critique à l'égard des formations de la majorité, qu'il s'agisse du R.P.R. ou de l'U.D.F., car toutes les fois que, comme premier ministre, je me suis adressé à ces deux formations, que je leur ai proposé de voter des textes ou des mesures qui étaient difficiles, j'ai obtenu leur accord, leur vote. Il n'en reste pas moins qu'une formation de la majorité, non pas dans son groupe parlementaire, mais dans ce que l'on appelle le mouvement, mène contre le président de la République et le gouvernement une campagne violente. Cela s'est manifesté à diverses reprises. Je le dis avec regret et avec tristesse. Je le dis avec d'autant plus de tristesse que j'ai été le ministre loyal de l'ancien premier ministre, qui est aujourd'hui le chef de l'une des formations de la majorité. Je ne crois pas qu'une attaque menée d'une façon systématique contre la politique européenne de la France puisse servir les intérêts de notre pays. Je ne crois pas qu'une attaque systématique menée contre la politique économique et sociale du gouvernement (...) puisse faire du bien au pays. »*

En conclusion, M. Barre a répondu à ceux qui souhaitent son départ de l'hôtel Matignon : *« Qu'ils prédisent ! Le jour viendra où ils tomberont juste. Ils seront contents. Peut-être ne serai-je pas moi-même très mécontent ! »*

LA TERRE PROMISE OU LE BROUILLARD ?

Rarement autant que lundi soir, à la télévision, on aura aussi bien senti le décalage existant entre le premier ministre et l'opinion (pour autant que les sondages traduisant sa morosité soient représentatifs).

M. Barre s'espère proche du but vers lequel il tend depuis trente et un mois. Le démarrage lent de son plan — il ne fallait pas aggraver la situation de l'emploi *« en provoquant la déflation »* — a fait place à une action plus vigoureuse, amplifiée après les élections par diverses *réformes sectorielles*, visant tantôt à assainir une branche (sidérurgie, textile), tantôt à stimuler un secteur (six Airbus vendus chaque mois au lieu d'un seul), *tantôt à développer une industrie* naissante (les satellites, le secteur spatial).

La ligne n'a pas pour autant varié : adapter l'économie *« aux nouvelles conditions du monde »*; trancher dans le vif des faillites à venir pour consolider les emplois sauvables ; restructurer pour atteindre les seuils nouveaux *de compétitivité*... Le premier ministre n'est plus sûr de réussir rapidement — *« Je ne suis pas un* deus ex machina » — mais il reste convaincu que *sa voie était la seule bonne :* celle de l'effort *« sans lequel rien ne peut être obtenu »*. L'espoir est à ce prix. Tout le reste n'est qu'*« illusions »*.

Les téléspectateurs auront été frappés de la tranquillité de M. Barre (il n'aime pas qu'on parle de sa *« satisfaction »*). Le doute, c'est clair, ne l'effleure *pas. Et pourtant, s'il se trompait ?*

S'il n'était pas vrai qu'une relance sectorielle (au-delà du secteur du bâtiment) soit impossible *ou néfaste ? S'il était* inexact que 1 350 000 demandeurs d'emploi constituent un seuil triste mais fatal actuellement ? S'il était faux que la crise ait commencé avec la hausse du pétrole — ce que laisse entendre le premier ministre — mais qu'elle ait, en réalité, démarré plus tôt, comme l'indiquent les statistiques ; les causes n'en seraient-elles pas plus complexes que ne paraît le penser M. Barre ? Etait-il indispensable d'attendre deux ans — après déjà tant d'années perdues par les gouvernements précédents — pour chercher une solution durable aux difficultés de la sidérurgie, solution annoncée d'ailleurs sans la moindre concertation avec les syndicats et les élus ? Enfin, est-il bien vrai que la violence dans les bassins de l'acier soit le fait d'agitateurs *« venus d'ailleurs »*, alors que tout indique qu'elle émane le plus souvent de syndicalistes et de futurs chômeurs, poussés au désespoir par l'incurie patronale et l'attentisme des pouvoirs publics ?...

Ces questions, M. Barre ne *peut empêcher l'opinion de se* les poser. Pourquoi la *« myopie »* qu'il reproche à ses détracteurs de *« mauvaise foi »* ne serait-elle pas le fait de gouvernants *qui n'ont su ni prévoir ni* agir à temps ? *« Ceux qui pérorent »*, pour reprendre son expression, ne siègent-ils pas aussi dans les rangs d'une majorité *qui s'est si longtemps* satisfaite de phrases bien intentionnées, alors que se préparaient les malheurs régionaux ou sectoriels ? Et qui, aujourd'hui, *se contente souvent de proférer* de faciles « n'y a qu'à », aux conséquences inchiffrables.

Donner la priorité aux *« grands équilibres »* est assurément un *pieux objectif. Mais juge-t-on une* une politique sur ses intentions ou sur ses résultats. Alors que dire d'une action qui aboutit à ce que s'aggrave le chômage, *sans que la hausse des prix ou* le déficit budgétaire fléchissent de façon significative ?

Personne apparemment, ne met en cause la sincérité du premier ministre. *Mais de plus en plus* de *responsables* — y compris au sein de la majorité — contestent sa capacité ou ses choix. N'est pas Moïse qui veut. Pour atteindre la Terre promise de la réussite économique et sociale, en ce monde embrumé par la crise, mieux vaut une bonne boussole qu'un excès de foi en soi. — G. M.

APRÈS LA DÉMISSION DE M. YVES GUÉNA

M. Chirac décide de renforcer la direction du R.P.R.

M. Jacques Chirac devait, au cours de la journée de mardi 6 mars, procéder à la nomination d'un ou plusieurs nouveaux conseillers à la direction du R.P.R. qui seraient notamment choisis parmi les parlementaires. Ce renforcement du secrétariat général du mouvement gaulliste ne s'accompagnera pas du départ des principaux collaborateurs de M. Chirac. Ainsi MM. Devaquet, député de Paris, et Pasqua, sénateur des Hauts-de-Seine, demeureront respectivement secrétaire général et secrétaire général adjoint, tandis que M. Pierre Juillet et Mme Marie-France Garaud continueront d'être les conseillers personnels du président du mouvement.

La décision de M. Chirac d'étoffer l'état-major du R.P.R. a été prise après que M. Yves Guéna, député de la Dordogne, conseiller politique du R.P.R. depuis mars 1978 après avoir été secrétaire général de l'U.D.R. d'avril à décembre 1976 puis *« délégué politique »* lui eut remis sa démission lundi 5 mars en fin de journée.

La décision de M. Guéna est essentiellement motivée par un désaccord sur la façon dont le R.P.R. est dirigé. Sans doute, depuis le mois de novembre, en raison de son accident, M. Chirac n'a pas pu se rendre au siège du mouvement, rue de Lille, et cette absence physique a-t-elle permis à l'équipe de direction de prendre davantage d'initiatives. M. Guéna a pu avoir le sentiment que son rôle effectif ne correspondait plus, à son titre de « conseiller politique », que son influence diminuait et qu'il n'était pas toujours tenu au courant de toutes les décisions.

A ce désaccord s'ajoute le reproche adressé aux autres collaborateurs de M. Chirac de n'avoir pas su maintenir des relations suffisamment étroites et confiantes avec les groupes parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat.

M. Yves Guéna, qui assure qu'il *« demeure R.P.R. et chiraquien »* et qui rappelle qu'il approuve les options politiques de M. Chirac, ne devait pas participer mardi après-midi 6 mars aux travaux du comité central consacrés à la préparation des assises nationales du 31 mars.

Le départ de M. Guéna, dont les raisons rappellent celles qui avaient motivé, il y a un an, en mars 1978, la démission de M. Jérôme Monod de ses fonctions de secrétaire général du R.P.R. (*le Monde* du 23 mars 1978), confirme l'existence d'un malaise au sein de l'équipe dirigeante et la persistance d'une compétition entre ceux qui veulent exercer une certaine influence sur le chef du mouvement.

C'est pour tenter de mettre un terme à ces rivalités et surtout pour accroître la représentativité de l'état-major du R.P.R. que M. Chirac a décidé de procéder sans tarder à de nouvelles nominations. — A.P.

La tension

(Suite de la première page.)

M. Barre s'adresse aux Français en général. C'est à eux qu'il demande de poursuivre leur effort pour redresser une économie qui — le dira-t-il jamais assez ? — était en si mauvais état lorsqu'il est devenu premier ministre en 1976. C'est àeux aussi qu'il promet un avenir meilleur, une *« belle moisson »* et, dans le court terme, une stabilisation du chômage et une réduction de la hausse des prix. M. Barre n'oublie pas les sidérurgistes de Longwy et de Denain et leur prodigue des apaisements sur la vocation industrielle de leur région et la manière dont leur sort sera considéré ; il condamne ceux qui *« exploitent leur désarroi »* et favorisent la violence, mais on sent bien que son analyse de la situation repose sur une approche abstraite de la collectivité.

Pour le premier ministre, les Français « en général » ne sont pas suffisamment conscients d'être confrontés à un problème de survie. En revanche, dit-il, ils sont traumatisés par les effets conjugués de la crise économique — qui ampute leur pouvoir d'achat — et de la disparition des *« perspectives porteuses d'avenir »* auxquelles ils s'étaient accoutumés pendant deux décennies d'expansion. Sans doute ne perçoivent-ils pas aussi que, après avoir réglé les problèmes historiques de la décolonisation et des institutions, le plus important maintenant est celui de l'adaptation de l'économie nationale à l'environnement international. Le premier ministre a tenté de les éclairer sur tous ces points avec le souci d'entraîner leur adhésion.

La difficulté est que les Français ne sont pas tous dans les mêmes dispositions d'esprit, et qu'au-delà des clivages politiques naturels, on *ne reçoit pas de la même façon* l'analyse d'une situation, si pertinente soit-elle, lorsqu'on est assuré de ses revenus et lorsqu'on ne l'est plus. La rationalité ne suffit pas pour rendre, à ceux qui sont victimes du présent, confiance dans l'avenir. Il y a là un problème de langage à tenir, de réponses à fournir, qui n'est pas si facile à résoudre.

Les partis n'échappent pas à cette difficulté et les solutions qu'ils proposent sont différentes, au sein de la majorité, au sein de l'opposition et même, comme au P.S., entre leurs courants internes. Cette gamme de sensibilités apparaîtra très prochainement au Parlement, si les députés sont appelés à débattre, en session extraordinaire ou en session ordinaire, de l'emploi et de la censure du gouvernement.

En attendant, les formations politiques paraissent surtout préoccupées de se mettre dans l'embarras les unes les autres. Les giscardiens y sont déjà depuis que M. Chirac a proposé une session extraordinaire, et vivent la difficulté qu'ont longtemps connue les gaullistes, de constituer le parti du président. M. Marchais a proposé à M. Chirac et à M. Mitterrand, — qui ont tous deux refusé, — une concertation des partisans de la session extraordinaire. Le R.P.R. ne pouvant évidemment pas accepter un rapprochement trop voyant avec les auteurs de motions de censure, alors que M. Barre reproche déjà à ce mouvement de mener une campagne violente contre le président de la République et le gouvernement.

Du coup, les communistes ne soutiennent pas l'ordre du jour proposé par M. Chirac — la création de deux commissions d'enquête — et observent que les socialistes s'y sont ralliés. Si c'est vrai, ces derniers l'ont fait avec les réserves d'usage et pour donner à la demande de convocation du Parlement la majorité requise. Ils se sont aussi tournés vers le P.C. pour lui proposer de présenter une motion de censure commune : une bonne occasion de se montrer unitaires, quitte à essuyer le refus prévisible des communistes, qui n'entendent pas « édulcorer » le texte qu'ils ont déjà rédigé. C'est à qui se montrera le plus malin pour paraître à son avantage. De bien piètres avantages.

ANDRÉ LAURENS.

POLITIQUE

LA DEMANDE DE CONVOCATION DU PARLEMENT EN SESSION EXTRAORDINAIRE

LA LETTRE DE DEMANDE DE CONVOCATION

Voici le texte de la lettre établie par le R.P.R., et que les députés sont invités à signer et à adresser au président de l'Assemblée nationale :

« Monsieur le président,

» J'ai l'honneur de demander, en application de l'article 29 de la Constitution, la convocation du Parlement en session extraordinaire, avec l'ordre du jour suivant :

» Dépôt, discussion et adoption d'une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la situation de l'emploi et le chômage ;

» Dépôt, discussion et adoption d'une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conditions de l'information publique.

» Veuillez croire... (etc.). »

LA PROPOSITION DE M. MARCHAIS DE RENCONTRER LES PRÉSIDENTS DE GROUPE DU R.P.R., DU P.S. ET DU P.C.

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, a rendu public, lundi 5 mars, en début d'après-midi, le texte d'une lettre qu'il a adressée à M. Jacques Chirac et dont il a envoyé des copies à MM. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., et Michel Crépeau, président du M.R.G.

M. Marchais écrit notamment au président du R.P.R. : « *J'ai bien reçu votre lettre relative à la convocation de l'Assemblée nationale en session extraordinaire, comme vous le savez, le groupe communiste a lui-même demandé, dès le début janvier, une telle session extraordinaire. L'aggravation de la situation économique et sociale, les licenciements, l'aggravation du chômage, rendent en effet urgente une telle session du Parlement afin que des mesures indispensables soient prises.*

» Les députés communistes sont prêts à signer une demande de convocation formulée en termes identiques avec tous les députés qui en expriment la volonté, conformément à l'article 29 de la Constitution. Afin d'aboutir à la définition de ce texte, je suggère que les présidents de groupe s'étant prononcés pour la session extraordinaire, se réunissent dans la journée, comme l'a demandé le président du groupe communiste, M. Robert Ballanger. Ainsi le nombre de signatures exigées serait recueilli dès ce lundi soir. »

« *D'autre part*, conclut M. Marchais, *je vous indique que le groupe communiste, comme il l'a annoncé la semaine dernière déposera, dès l'ouverture de la session extraordinaire, une motion visant à censurer le gouvernement responsable des difficultés aggravées que connaît le pays.* »

Le groupe socialiste : dans un souci d'efficacité

Au terme de la réunion qu'il a tenue lundi 5 mars, le groupe des députés socialistes et radicaux de gauche a publié, en réponse à la lettre que lui a adressée M. Chirac, le communiqué suivant :

« M. Jacques Chirac a été premier ministre du 1er juin 1974 au 31 août 1976. Pendant cette période :

» — Les prix ont augmenté de 24 % ;

» — Le nombre des chômeurs est passé de 450 000 à 961 700, soit une progression de 113,66 % ;

» — Le déficit du commerce extérieur est passé de 392 millions de francs à 2 milliards 466 millions, soit une progression de 527,80 % ;

» — La taxe d'habitation et la taxe professionnelle, votées à la demande de Jacques Chirac, ont provoqué tellement d'injustices et de protestations que le gouvernement Barre a dû prendre l'engagement de réviser les barèmes d'augmentation.

» M. Jacques Chirac est donc largement responsable de la situation actuelle. La convocation de l'Assemblée nationale en session extraordinaire ne peut être obtenue, aux termes de la Constitution, que si elle est demandée par la majorité des députés, soit, actuellement, 246. Ce chiffre ne pouvant être atteint par l'addition des 104 députés socialistes, les 10 apparentés et les 90 députés communistes, il est indispensable d'ajouter la signature de députés appartenant à la majorité gouvernementale pour obtenir la session extraordinaire que les socialistes avaient été les premiers à réclamer dès le 19 janvier 1979.

» Le groupe socialiste, qui considère qu'il n'a pas à négocier les termes d'un ordre du jour avec le R.P.R., comme le propose Georges Marchais dans sa lettre du 5 mars à François Mitterrand, a décidé, dans un souci d'efficacité, de demander la convocation de l'Assemblée nationale dans les termes proposés.

» Le groupe socialiste a, de plus, décidé, sur mandat du bureau du parti, de déposer une motion de censure et s'est mis, dès lundi après-midi, en rapport avec le groupe communiste pour étudier la possibilité d'une rédaction commune de cette motion de censure. »

M. Ballanger (P.C.) : nous n'édulcorerons pas notre motion de censure

M. Robert Ballanger, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a répondu en ces termes, lundi 5 mars, d'une part à la lettre de M. Chirac sur la convocation d'une session extraordinaire, d'autre part à la proposition socialiste de déposer une motion de censure commune : « *Il propose qu'elle soit limitée à la création de commissions d'enquête et il a le front d'exiger que les députés communistes se rallient à ses propositions inopérantes, insuffisantes et parfaite-totalitarisme. Il est curieux que le groupe socialiste s'aligne aujourd'hui sur les positions de M. Chirac au lieu de répondre à l'invitation que j'avais faite de réunir les présidents des trois groupes qui demandent cette convocation du Parlement.*

» Pour notre part, nous avons demandé la réunion de l'Assemblée en session extraordinaire non pour bavarder, comme ces messieurs de la majorité, mais pour prendre les décisions qui s'imposent pour que soit arrêté tout licenciement (...).

» Notre motion condamne l'intégration européenne et la soumission de la France à l'impérialisme ouest-allemand et américain. Elle se prononce contre le projet d'élargissement du Marché commun et elle montre en particulier que le démantèlement de la sidérurgie est l'application du plan Davignon que nous condamnons depuis le début et que nos collègues socialistes ont approuvé.

» Dans ce domaine, ils sont d'accord avec Helmut Schmidt, tout comme l'est Giscard d'Estaing. Nous nous prononçons contre tout licenciement et fermeture d'entreprise, alors que M. Mauroy dit qu'il faut les fusiller avec discernement. Dans ces conditions, je me demande ce qu'une motion de censure commune, comme le propose, semble-t-il, Gaston Defferre, pourrait condamner, à moins de l'édulcorer, de lui enlever toute signification. Nous ne sommes pas décidés à nous prêter à ce jeu. Nous voulons que soient clairement établies les responsabilités dans la grave crise que traverse la France. »

U.D.F. 1 : les raisons profondes de M. Chirac demeurent obscures.

On lit dans l'éditorial d'U.D.F. 1 (lettre quotidienne d'information de l'U.D.F.) mardi 6 mars : « *Les raisons profondes qui ont poussé la semaine dernière le chef du R.P.R. à s'aligner sur l'opposition pour réclamer une session extraordinaire du Parlement restent toujours obscures* (...).

» N'y a-t-il pas contradiction insupportable dans le fait de condamner violemment la politique économique du gouvernement, comme l'a fait à plusieurs reprises le chef du R.P.R., alors que c'est sur cette politique que la majorité présidentielle a été élue en mars dernier, que les députés R.P.R. soutiennent cette politique par leurs votes et que — si l'on a bien compris — Jacques Chirac leur demande de continuer à la soutenir ?

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

L'opposant de l'intérieur

L'initiative de M. Jacques Chirac demandant la convocation du Parlement en session extraordinaire est une pierre dans le jardin de M. Valéry Giscard d'Estaing, déjà bien encombré par toutes les ronces de l'actuelle situation sociale. Pour la plupart des commentateurs de la presse hebdomadaire, le président du R.P.R. fait de plus en plus figure d'opposant dans la mesure où il met en difficulté le chef de l'Etat et son gouvernement. Mais un opposant de l'intérieur de la majorité, puisqu'il refuse de mettre en jeu l'existence de cette dernière en votant une motion de censure.

Pour André Chambraud, dans *le Point*, la « *majorité est condamnée à court terme soit à une métamorphose, soit à l'éclatement* ». Evoquant le « *combat inexpiable* » que le maire de Paris livre au président de la République, il explique : « *Faute d'avoir conservé auprès de* [ce dernier] *une quelconque influence*, [M. Chirac] *veut, de l'extérieur, le contraindre, l'humilier, et il y met tant d'acharnement que nul ne peut dire ce qui le guide davantage de l'ambition vulgaire ou de la conviction.* »

Après avoir affirmé que « *obligé de faire « coups » à intervalles réguliers pour occuper la scène sans la faire s'écrouler, Jacques Chirac est condamné à un rôle de plus en plus difficile d'équilibriste* », Yann de l'Ecotais, avec Guislaine Ottenheimer à la Guadeloupe et Françoise Chirot, estiment, dans *L'EXPRESS*, que la « *stratégie* » du R.P.R. tient compte de deux phénomènes : « *le souci des gaullistes de ne pas laisser au parti communiste l'exploitation des points chauds ; la crainte — dans l'esprit de Chirac — d'un remplacement imminent de Raymond Barre par un ministre R.P.R., Boulin ou Peyrefitte, remplacement qui aboutirait, pense-t-il, à torpiller la liste R.P.R. aux élections européennes* ».

Aux yeux de Georges Mamy, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, l'important dans l'initiative de M. Chirac, « *c'est le coup de semonce* ». Il écrit : « *Il ne comportait aucun risque précis, immédiat, pour le gouvernement. Et pourtant un échelon de plus était franchi. C'est toute la malignité de la manœuvre : elle contribue à affaiblir le chef de l'Etat sans que soit créé, comme on dit, l'irréparable* ». Georges Mamy conclut : « *Si des craquements se font entendre, si le sol se fendille sous les pieds de Giscard, c'est d'abord à la révolte des chômeurs, au sursaut des régions menacées qu'on le doit. Mais un pouvoir affaibli, incertain, coupé de la vie, ne maîtrise pas de tels phénomènes. Et tout peut arriver. La violence, par exemple, que les syndicats ne contiennent pas toujours. Ou encore l'exploitation politicienne de l'événement par un cascadeur plus habile que la moyenne...* ».

Si le Parlement est convoqué, il y aura procès de la politique gouvernementale, prévoit Claude Jacquemart, dans *VALEURS ACTUELLES*, avant d'affirmer qu'un tel procès « *sera la meilleure incitation de M. Giscard d'Estaing à ne pas changer de premier ministre* ». Il explique : « *S'il procédait à ce changement, le président de la République paraîtrait céder à la pression des parlementaires. Cela serait contraire à l'esprit des institutions, à l'idée qu'il se fait de sa fonction. Et à son tempérament (...). En réclamant une session extraordinaire du Parlement, le président du R.P.R. sait donc qu'il consolidera M. Barre à son poste. Mais il sait aussi que le maintien du premier ministre à l'hôtel Matignon signifie la poursuite d'une politique qui, n'ayant pas encore fait sentir les effets bénéfiques que son promoteur en attend, est devenue largement impopulaire.*

Décelant également des préoccupations électorales dans la tactique du maire de Paris, Arlette Laguiller, qui signe l'éditorial de *LUTTE OUVRIÈRE*, trotskiste, note : « *Chirac voudrait bien que son parti se démarque de celui de Giscard afin de ne pas souffrir d'un éventuel discrédit du gouvernement et, qui sait, peut-être même en profiter. Ainsi la colère des travailleurs remue tous ces pantins. Elle pourrait même amener ces messieurs les députés de la majorité à désavouer au Parlement la politique économique du gouvernement. Et il n'est pas impossible que leur hâte à se dédouaner devant l'opinion aille, sans pour cella renverser le gouvernement, jusqu'à obtenir le remplacement de Barre. Ce serait, bien sûr, une satisfaction morale pour les travailleurs en lutte. Mais rien de plus.* »

« *Faut-il remplacer Raymond Barre ?* » s'interroge Claude Estier, dans *L'UNITE*, hebdomadaire du P.S. Il relève : « *Giscard d'Estaing a donné ces jours derniers l'impression, au détour de telle ou telle phrase, de souhaiter un certain infléchissement de cette politique. Mais s'agit-il d'autre chose que de cette éternelle jonglerie avec les mots qui tient lieu de doctrine au président de la République ? Pour qu'on le croie, il ne suffit pas qu'il exprime sa « compréhension », pour le moins tardive, à l'égard des ouvriers sidérurgiques en colère. Encore faudrait-il qu'il oppose un démenti clair aux propos de Raymond Barre lorsque celui-ci affirme, provocateur, que les salariés français sont trop payés. (...)* »

Dans *LE FIGARO MAGAZINE*, Alain Griotteray, qui constate que « *gouverner c'est aussi avoir le courage d'être impopulaire* », note : « *Il faut savoir que des coups de colère peuvent se produire et qu'il est dérisoire de voir certains responsables jouer au pyromane. Comme il est dérisoire de voir, d'entendre des hommes politiques de la majorité demander en même temps le départ du premier ministre, affirmer qu'il n'y a pas d'autre politique que celle de la rigueur parfois même renforcée, au moment où l'opposition étale ses discordes tous azimuts et où le parti socialiste, jadis porteur d'espoir, sombre dans des querelles byzantines qui font apparaître son impuissance à proposer des solutions aux problèmes de notre temps.* »

AU CONSEIL DE PARIS

La réalisation d'un centre omnisports à Bercy suscite les réserves de plusieurs élus U.D.F.

Le Conseil de Paris, réuni lundi 5 mars, a adopté diverses mesures concernant notamment la propreté de la capitale et les premiers travaux d'aménagement du théâtre du Châtelet. Répondant à une intervention de M. Paul Pernin (C.D.S.), M. Pierre Somveille, préfet de police, a annoncé l'affectation de plus de mille policiers à des tâches d'« îlotage » dans chaque arrondissement.

Les élus parisiens ont également approuvé la réalisation d'un centre omnisports à Bercy, comportant l'édification d'un vélodrome d'hiver. Si tous les élus du douzième arrondissement qui appartiennent à la majorité ont soutenu le maire, celui-ci a dû faire face une fois de plus aux réserves, voire aux votes contraires de plusieurs élus giscardiens, membres de l'intergroupe U.D.F., soucieux de dénoncer non seulement le « gigantisme » du projet, mais aussi l'absence de participation des élus à l'élaboration de la politique municipale de M. Chirac.

Les socialistes ont également dénoncé « la folie des grandeurs » du maire, s'attirant ainsi les critiques... du P.C. Le groupe communiste s'est toutefois abstenu de prendre part au vote, reprochant à M. Chirac de n'être « pas assez ambitieux ».

A l'ouverture de la séance, M. Georges Sarre, président du groupe socialiste, évoque l'occupation de l'église Saint-Nicolas du Chardonnet et s'étonne que la décision de justice ordonnant l'expulsion des occupants ne soit toujoursé pas exécutée.

M. Pierre Somveille, préfet de police, indique que « *nombre de problèmes* » rendent nécessaire un examen « *circonspect* » de cette question.

Puis M. Paul Pernin, président du groupe centriste Libertés de Paris, s'inquiète de l'aggravation de la délinquance dans le 12e arrondissement.

M. Somveille annonce la mise en place d'unités mobiles de sécurité (U.M.S.) dans chaque arrondissement. Il précise que, de 6 h. 45 à 23 h. 45, 1 076 gradés et gardiens de la paix vont patrouiller, « *faire de l'îlotage dans la capitale* », 80 d'entre eux étant affectés au 12e arrondissement.

M. Jacques Chirac rappelle à ce sujet que « *le souci prioritaire de la population est la sécurité* » et qu'il a déjà demandé au gouvernement l'« *augmentation très sensible des moyens de la police* ».

Mme François Durand (P.C.) déplore le « *mutisme* » du maire sur le sort des personnels de la S.F.P.

Enfin, répondant à une intervention de M. Louis Moulinet (P.S.), M. Chirac indique que « *les Parisiens ne peuvent rester indifférents* » au projet d'implantation d'une centrale nucléaire à Nogent-sur-Seine et qu'« *ils devraient pouvoir se prononcer* », bien que Paris ne figure pas dans le périmètre de l'enquête publique.

Les conseillers de la capitale entament ensuite l'examen de l'ordre du jour. Ils approuvent (les socialistes votant contre) diverses affectations d'autorisations de programme ; ainsi qu'un programme d'études concernant le plan de circulation dans les secteurs Orléans, Sud-Est et du « *corridor périphérique* » de Paris. (P.C. et P.S. votent contre). La création d'abonnements de stationnement payant en faveur des voyageurs, représentants et placiers, est également approuvée, les élus socialistes votant contre ainsi que M. Antoine Veil (centriste), le groupe communiste ne prenant pas part au vote mais soulignant qu'il est « *favorable aux avantages accordés aux V.R.P.* »

L'assemblée de la capitale examine alors le projet de réalisation d'un centre international des sports dans le quartier de Bercy (*le Monde* daté 4-5 mars). M. Bertrand Delanoë (P.S.) s'interroge sur l'opportunité de cette réalisation. Il dénonce l'absence de participation des associations regroupées dans le « collectif Bercy » à l'élaboration du projet. Il demande : « *Le gigantisme est-il le meilleure moyen de promouvoir une pratique de masse du sport ?* » Il évoque le « flou » des évaluations financières du coût de fonctionnement du projet et indique que le groupe socialiste « *refuse de signer au maire un chèque dont il ne connaît pas le montant.* » M. Delanoë conclut : « *Le maire veut imprimer sa marque à la ville au moyen de réalisations gigantesques. C'est une politique qui fait payer au contribuable parisien la folie des grandeurs du maire.* »

M. Jean-Pierre Burriez (P.R.) exprime à son tout quelques inquiétudes. Il craint que la « greffe » d'un centre omnisports à Bercy n'entraîne un « *phénomène de rejet de la part des habitants* ». Il souhaite un réexamen du projet et plaide pour le maintien des activités existantes (notamment celles des négociants en vin), une meilleure concertation ainsi qu'une « *conception d'ensemble de la zone du grand Bercy* ».

De son côté, M. Paul Pernin (C.D.S.) se félicite du projet du maire qui entre dans le cadre du « *rééquilibrage vers l'est* » des activités de la capitale. Il énonce toutefois plusieurs conditions qui doivent être, selon lui, remplies, notamment l'insertion du nouvel équipement dans le site, la sauvegarde des emplois existants, l'ouverture de cet équipement à tous. Il souhaite que les habitants soient consultés et qu'un plan d'aménagement d'ensemble soit présenté.

Contre le « gigantisme » et la « bétonnisation »

Après que M. Bernard Tiélès (rad.) eut plaidé pour une « *architecture plus audacieuse* », M. Jean-Jacques Rosat (P.C.) demande le report de la discussion de ce projet. L'orateur reproche au maire de n'être « *pas assez ambitieux* », car, selon lui, le centre omnisports de Bercy doit être conçu en fonction des Jeux olympiques de 1988. L'abandon des « *grandes ambitions* », le sacrifice du « *Paris de l'an 2000* », et un surcroît de charges pour les Parisiens (alors que les dépenses devraient être partagées avec la région) lui paraissent caractériser ce projet. Au passage, M. Rosat critique l'attitude du P.S. en ces termes : « *On ne peut à la fois avoir des attitudes d'abandon sur le plan national et défendre Paris !* »

Mme Colette Talmon (C.D.S.) condamne le « *gigantisme* » du projet et craint une « *bétonnisation* » supplémentaire. M. Philippe Mithouard (C.D.S.) craint que l'aménagement du centre ne soit trop onéreux et ne lèse les équipements du quartier. Il demande qu'en soit revue la localisation.

Finalement, le projet de M. Chirac, amendé par M. Pernin (dont l'amendement prévoit expressément la participation des associations du quartier), est adopté par 55 voix contre 18 (le groupe P.S. et trois C.D.S., Mmes Solange Marchal, Colette Talmon et M. Georges Mesmin) et trois abstentions, celles de MM. Mithouard (C.D.S.), Long (P.R.) et Mattei (M.R.G.), le groupe communiste ne prenant pas part au vote (toutefois les élus du P.C. ont approuvé les deux premiers articles du texte de M. Chirac qui posent le principe de la réalisation du centre et de son implantation à Bercy).

Les conseillers approuvent également la convention entre la Ville et la SAGI en vue de confier à cet organisme les travaux de rénovation de la salle du Théâtre du Châtelet. A cet égard, M. Daniel Benassaya (P.S.) s'inquiète du sort du personnel du choix des modes d'expression prévus pour le théâtre rénové, et du coût de fonctionnement de l'opération. Mme Durand (P.C.) exprime les mêmes inquétudes. M. Jean Tibéri, (R.P.R.), deuxième adjoint au maire, indique qu'il s'agit simplement de « *commencer des travaux qui sont en toute hypothèse nécessaires, quels que soient les choix définitifs qui seront faits ultérieurement* ». Il précise toutefois qu'il s'agit de faire du Châtelet un « *théâtre de la musique, de la danse et de l'art lyrique.* »

Le Conseil de Paris a enfin adopté diverses mesures pour améliorer la propreté de la capitale (*le Monde* daté 4-5 mars).

JEAN-MARIE COLOMBANI.

هكذا من الاصل

POLITIQUE

La préparation des élections cantonales

SAONE-ET-LOIRE

M. Malaud pourrait perdre la présidence

De notre envoyé spécial

Mâcon. — La Saône-et-Loire est un département sans unité réelle, qui rassemble des populations et des modes de vie très divers : ouvriers des industries du Nord (vieillissantes du côté du Creusot et de Montceau-les-Mines, en expansion autour de Chalon-sur-Saône), éleveurs du Charolais, paysans pauvres de la Bresse, viticulteurs du Mâconnais. Les tendances politiques vont du communisme à un poujadisme diffus, ces forces s'équilibrant dans un radicalisme de tradition ancienne. « *Ce département est ancré au centre-gauche* », dit M. Jules Pinsard, ancien sénateur, président de la fédération du M.R.G.

Le centre de gravité politique du département s'est cependant déplacé, depuis quelques années, vers la gauche. Le parti socialiste, animé par M. Pierre Joxe à Chalon et M. Jean-Pierre Worms à Mâcon, a plongé ses racines chez les ouvriers, les employés et les agriculteurs. Il dirige les mairies des trois grandes villes (Mâcon, Chalon-sur-Saône et Le Creusot) et celles de nombreuses communes de moindre importance. Il est entré en force au conseil général en 1973 et surtout en 1976. Il détient deux sièges de député sur cinq. Si cette progression se poursuit les 18 et 25 mars, les socialistes peuvent devenir le groupe le plus nombreux de l'assemblée départementale et en briguer la présidence.

Certains avaient annoncé un peu tôt le déclin de M. Philippe Malaud, député (non-inscrit) de Mâcon, président du conseil général. Se situant volontiers à l'extrême droite, l'ancien ministre de l'information de Georges Pompidou pratique, localement, un « apolitisme » attentif, qui lui a permis d'être réélu, grâce aux voix des campagnes, en mars 1978, et qui assure au préfet le vote sans encombre du budget départemental. Mais la Saône-et-Loire, longtemps épargnée par la crise, comme l'ensemble de la Bourgogne, en subit à son tour les effets depuis un an. Le taux de chômage augmente rapidement et rattrape la moyenne nationale. Creusot-Loire et les Forges de Gueugnon suppriment des emplois, Motobécane ferme l'usine Vélo-Solex de Mâcon, l'extraction du charbon pourrait cesser dès 1981-1982 dans le bassin de Blanzy. L'élevage connaît des difficultés, les producteurs de porc, en particulier, ont peine à résister à la concurrence européenne.

Ces facteurs favorisent une évolution vers la gauche, qui a déjà obtenu *la majorité dans certains* votes récents au conseil général, et, si le président devait être élu aujourd'hui, il n'est pas sûr que M. Malaud l'emporterait. Le « marais » radical et divers gauche (cinq ou six conseillers sur cinquante-six) incline vers l'opposition. Celle-ci n'ayant que huit sièges renouvelables, contre vingt pour la majorité, les chances sont de son côté. La majorité peut prendre au P.S. le canton de Cuisery, où se présente, sous l'étiquette U.D.F., M. Jean Dubief, chef de cabinet de M. Malaud ; mais la gauche peut l'emporter à Montceau-Nord, où M. André Triboulin, suppléant de M. André Jarrot, député (R.P.R.) et maire de la ville, est en mauvaise posture face à M. Jean Gaumet (P.C.F.), de même qu'à Chalon-Sud, où M. Jarrot, conseiller sortant, était en minorité aux élections législatives, et dans les deux cantons de Mâcon.

Mâcon-Centre fait partie des six cantons dont le conseiller ne se représente pas. Le P.S. présente un candidat « rassurant », M. Jean Champey, conseiller municipal. M. Worms, adjoint au maire, est candidat à Mâcon-Sud, canton où se cristallise la rivalité du P.S. et du M.R.G. Les deux formations sont parvenues à s'accorder sur une candidature unique partout ailleurs, mais, ici, M. Pinsard ne pardonne pas à M. Worms, candidat malheureux, en mars 1978 contre M. Malaud, de venir chasser sur des terres que l'ancien sénateur, conseiller général du canton voisin, estime siennes. Il soutient donc activement M. Fernand Bucchianeri, maire de Solutré, ce qui pourrait favoriser le candid. communiste, M. Marc Lallemant, et permettre peut-être à M. Jean Roux (C.D.S.), conseiller sortant, de conserver son siège dans un canton où la gauche était pourtant majoritaire en mars 1978.

Des deux sièges appartenant à la gauche, et dont le titulaire ne se représente pas, l'un est celui de Chalon-Périphérie, où M. Pierre Joxe passe le relais à M. Maurice Mathus, adjoint au maire de Chalon. Le député socialiste, vice-président de son groupe à l'Assemblée nationale, responsable des questions agricoles au P.S. et adjoint au maire de Chalon, est opposé au cumul de plus de deux mandats électifs. M. André Billardon, député du Creusot, qui devrait conserver sans difficultés son siège au conseil général, y animera donc le groupe socialiste.

La première décision que M. Billardon devra prendre portera sur le choix du candidat de la gauche à la présidence. Le M.R.G. *vise ce poste*, auquel M. Pinsard pourrait être candidat. « *Mieux vaut Pinsard que Malaud* », disent certains socialistes. « *Mieux vaut un socialiste que Pinsard* », réplique M. Joxe. La difficulté sera de trouver le « bon » candidat socialiste. M. Billardon tranche trop sur les habitudes de modération de l'assemblée départementale, notamment dans ses rapports avec l'administration, pour plaire à tous les conseillers de gauche. Si M. Roger Lagrange, maire de Chalon, ne se présente pas, le choix sera restreint, d'autant que le P.C.F., qui détient deux sièges, mais pourrait accroître sa représentation, sera très attentif à la composition d'une éventuelle *majorité de gauche.*

Si une division des voix de l'opposition n'est pas exclue au premier tour du scrutin pour la présidence, une « primaire » paraît moins probable dans la majorité, bien que M. Marcel Lucotte, maire et conseiller général d'Autun, président départemental de l'U.D.F., s'affirme de plus en plus comme le rival de M. Malaud, qu'il avait battu aux élections sénatoriales de septembre 1977. Dans une dizaine de cantons, deux candidats de la majorité ou plus sont en concurrence. Le R.P.R. n'est officiellement présent que dans quatre cantons, l'U.D.F. dans deux, mais, sous des étiquettes neutres, les différentes tendances de la majorité tentent de marquer des points.

PATRICK JARREAU.

PAS-DE-CALAIS

Sur fond de marasme économique

De notre correspondant

Arras. — Dans le département du Pas-de-Calais, vingt-huit sièges sur cinquante-sept étaient normalement renouvelables, mais un vingt-neuvième s'y ajoute en raison de la *démission*, pour raisons de santé, de M. Bernard Chochoy (P.S.), conseiller de Lumbres, qui était président du conseil général, fonction qu'assume depuis décembre dernier M. Henri Darras (P.S.), député, maire de Liévin.

Huit sortants ne se représentent pas, parmi lesquels M. Henri Henneguelle (P.S.), ancien sénateur, ancien maire de Boulogne-sur-Mer, qui cède sa place, dans le canton de Boulogne-Nord, à M. Dominique Dupilet, député, et M. Charles Beaugrand, ancien maire de Calais, dans le canton nord-ouest de cette ville.

Le parti communiste présente des candidats partout, le P.S. aussi, à l'exception du canton de Béthune-Nord où il soutient un M.R.G., M. Daniel Dorfin. Dans la majorité, le R.P.R. et l'U.D.F. sont en concurrence dans onze cantons seulement. Le R.P.R. présente dix-sept candidats, l'U.D.F. douze, parmi lesquels deux transfuges du P.S., les conseillers sortants de Boulogne-Sud, M. Jeannil Dumortier, et de Lillers, M. Jacques Vincent. On note la présence d'une dizaine de candidats, qui ont préféré choisir l'étiquette majorité, de trois membres de l'Alliance républicaine, indépendante et libérale (ARIL), de deux radicaux « tendance Fabre », de deux Front national, d'un P.S.U. et d'un écologiste.

La gauche domine le conseil général du Pas-de-Calais plus nettement encore que celui du Nord : vingt-quatre socialistes, douze communistes, deux divers gauche et dix-neuf majorité et divers. En 1976, le parti socialiste a failli, à un siège près, obtenir à lui seul la majorité absolue. Depuis, quelques défections ont réduit l'importance de son groupe mais il reste, et de loin, le plus important. C'est dire qu'il caresse cette fois l'espoir de nouveaux succès, surtout après ses bons résultats aux élections législatives. Il semble effectivement avoir quelques chances dans le canton d'Avesnes-le-Comté, où il a fortement progressé lors des municipales à Vimy. Le député de la première circonscription, M. André Delehedde, pourrait s'y imposer. A Béthune, M. Jacques Mellick, le maire, élu député l'an dernier, pourrait confirmer son succès des législatives aux dépens de M. Daniel Roussel (P.C.). Le P.S. nourrit également un espoir à Desvres, où le conseiller sortant, Mme Solange Lehembre (R.P.R.), ne se représente pas. Mais en aucun cas la lutte ne sera facile dans ce département où les consultations électorales ont été souvent d'âpres duels entre les deux formations de gauche, P.C. et P.S., qui se partagent les treize sièges de députés. L'affrontement sera sévère aussi dans les secteurs miniers et sur le littoral, mais, là encore, c'et dans les luttes sociales que la concurrence s'affirme, comme on l'a vu à Boulogne-sur-Mer lors du licenciement d'un millier de sidérurgistes aux aciéries Paris-Outreau.

Les communistes s'organisent pour achever leur implantation à Calais, la première ville du département. M. Jean-Jacques Barthe, député, maire, abandonne le canton de Calais-Centre dont il est le *conseiller sortant* pour tenter de conquérir celui du Nord-Ouest où un centriste, M. Gérard Muys, essaiera de sauver le siège que détenait, pour la majorité, M. Charles Beaugrand. Il est vraisemblable que les communistes l'emporteront dans les trois cantons calaisiens. A Boulogne-Sud, M. Guy Lengagne (P.S.), maire de Boulogne-sur-Mer, mènera une bataille difficile contre le conseiller sortant, M. Dumortier, ancien membre du P.S., qui avait été élu au premier tour en 1973.

G. S.

NORD

La rivalité P.C. - P.S. s'accentue

De notre correspondant

Lille. — Une certitude dans le Nord : *la gauche, nettement majoritaire* dans l'assemblée départementale (43 sièges sur 70), le restera. Il est aussi vraisemblable que M. Albert Denvers (P.S.), conseiller sortant dans le canton de Gravelines, retrouvera sans difficulté son fauteuil de président du conseil général.

Le scrutin portera sur 34 sièges. Le parti socialiste compte 15 sortants sur 36 élus, le parti communiste 9 sur 17 et les formations de la majorité une dizaine sur 25. Mais, à six ans d'intervalle, on observe une grande stabilité parmi les candidats : 6 conseillers sortants seulement ne se représentent pas et, parmi eux, un ancien député R.P.R., M. Henri Blary, à Tourcoing-Nord-Est et M. Pierre Prouvost (P.S.), maire de Roubaix, à Roubaix-Est. Le nombre des candidats est à peu près le même qu'en 1973 : 158 au lieu de 154. Aux représentants des grandes formations viennent s'ajouter 9 candidats de l'ARIL, 6 du P.S.U., 4 écologistes, 1 candidat du Mouvement des démocrates, 1 « nouveau philosophe » et même un membre de l'Union des Français de bon sens...

Dans la majorité des cantons, les sortants devraient, en principe, *retrouver leurs mandats*. On note cependant quelques points d'incertitude, comme à Lille-Nord-Est, où M. Guy Marrheim avait conquis le siège abandonné par M. Pierre Billecocq (ancien ministre U.D.R.) grâce au maintien d'un candidat centriste au deuxième tour ; à Cambrai-Est, où M. Claude Pringalle (député R.P.R.) avait battu de justesse un communiste, en 1973, le P.C. mène une campagne dynamique pour reprendre un siège qu'il sait à sa portée. Dans les Flandres (canton de Bailleul-Nord-Est), on assistera à une lutte serrée entre deux candidats de la majorité, le sortant, M. Michel Grasse (P.R.), et le candidat R.P.R., M. Daniel Serron. D'autres surprises sont possibles, mais il est d'ores et déjà acquis que, par le jeu des désistements réciproques, on assistera au second tour à des duels gauche-majorité.

Dans la majorité, ce principe — qui n'avait pas toujours été respecté lors des scrutins précédents — a été cette fois admis, encore qu'il y ait fort peu de concertation entre le R.P.R. et l'U.D.F. M. André Ammeux (C.N.I.P.), à *Wormhoudt*. Le R.P.R. aura vingt-cinq candidats, l'U.D.F. vingt-quatre (2 U.D.F., 10 C.D.S., 9 P.R., 2 radicaux et 1 M.S.D.F.).

On constate qu'une vive concurrence oppose le parti de M. Chirac aux formations soutenant M. Giscard d'Estaing. Si le R.P.R. tient à ne pas perdre de terrain en vue des élections européennes, il insiste surtout sur son opposition à la politique de M. Barre. Car, *ici comme ailleurs*, et c'est là l'élément essentiel, ce scrutin va se dérouler sur un fond de crise sociale aiguë. « *La campagne ne se fera pas dans les réunions électorales, elle est déjà engagée dans les luttes sociales.* » Cette réflexion d'un leader politique est pratiquement partagée. Dans huit cantons seulement, il n'y aura pas de primaires, mais ce sera le plus souvent en raison de la présence d'une personnalité fortement implantée, par exemple M. Arthur Moulin, ancien député R.P.R., à Avesnes, où encore par tous. La majorité redoute un échec comme ce fut le cas en 1976.

A gauche, la rivalité entre le P.S. et le P.C. prend, en cette période, plus de relief encore. Le parti communiste, dans ses écrits et ses réunions, dénonce avec plus d'insistance le « *double langage du P.S.* » que la politique gouvernementale. Dans le Valenciennois surtout, où il n'a guère prisé la participation des élus socialistes, et notamment celle de M. Mauroy, aux manifestations de la sidérurgie, il critique chaque jour « *le plan Davignon accepté par le P.S.* » Il entend ainsi convaincre l'électorat que le P.C. n'est pas parmi ceux qui souhaitent le démantèlement de la sidérurgie. Pourtant, le P.S. réclame lui aussi le maintien de l'activité sidérurgique à Denain et agit dans ce sens ; il mène une campagne active et insiste sur l'attitude « *nationaliste* » du P.C. à propos de l'Europe. On occupe le terrain au mieux. Il serait étonnant qu'à gauche le rapport de forces soit sensiblement modifié au terme de ces cantonales. C'est finalement la majorité qui paraît la plus menacée, encore qu'il faudrait un déplacement de voix important pour faire tomber des sièges pour la plupart solidement tenus par les sortants.

GEORGES SUEUR.

NIÈVRE

Cinquante candidats pour quinze sièges

De notre correspondant

Nevers. — Cinquante candidatures, dont quatorze émanant de conseillers généraux sortants, ont été déposées pour les quinze sièges à pourvoir dans la Nièvre. Le seul à ne pas solliciter le renouvellement de son mandat est M. Pierre Perronnet (P.C.), doyen d'âge de l'assemblée départementale, où il représente le canton de la Machine depuis 1945. Son dauphin aura la tâche difficile face au maire socialiste de Saint-Léger-des-Vignes, M. Billoué.

Si dans onze cantons, trois candidats sont en tête (1 P.C., 1 P.S. et 1 maj.), ils seront quatre dans le canton rural de Nevers, à Saint-Saulge et à Douzy, et cinq dans celui de Nevers-Sud, le plus important du département par sa population où M. Michel Girand, conseiller socialiste sortant, affrontera quatre adversaires.

Dans le canton de Montsauche, M. Jean-Michel Basset (U.D.F.), qui avait été candidat en mai 1978 contre M. François Mitterrand, s'opposera une nouvelle fois *au premier secrétaire du P.S., qui* préside le conseil général composé de 17 P.S., 3 P.C., 5 maj., 3 P.R., 1 R.P.R. et 1 rad. — G. F.

LOIRE

La succession de M. Pinay

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Pendant trente *ans, le conseil général de la Loire* a eu le même président, M. Antoine Pinay. Au terme de son cinquième « sextennat » consécutif, à 87 ans, l'ancien président du conseil, ancien maire de Saint-Chamond, achève la longue carrière politique dans laquelle il était entré voici un demi-siècle.

La gauche, qui détient neuf sièges, dont aucun ne fait partie des vingt-cinq cantons renouvelables (sur trente-neuf), a de sérieuses chances d'en enlever au moins quatre, notamment dans les cinq cantons dont les conseillers sortants tous favorables à la majorité, ne se représentent pas. Dans un département frappé par la crise économique, la gauche devrait, de toute évidence, progresser, et l'on peut se risquer à pronostiquer que, du quart, elle va s'élargir au tiers du conseil général, sans pour autant faire basculer celui-ci dans l'opposition.

Dans le canton de Saint-Etienne-Nord-Est I, M. Michel Durafour, ancien ministre, maire de Saint-Etienne, député (U.D.F.-rad.), après avoir longtemps hésité, semble-t-il, a finalement renoncé à solliciter le renouvellement de son mandat de conseiller. Battu en 1977 par une liste à prédominance communiste, M. Durafour, s'il a eu la satisfaction, l'année suivante, de conserver son siège à l'Assemblée nationale, n'était pas, cette fois-ci, certain d'arracher un second succès politique.

L'un des membres de son ancienne équipe municipale, M. Christian Ball (U.D.F., socialiste-démocrate), tentera de lui succéder. Il a pour principal et dangereux rival le premier secrétaire fédéral du P.C.F., M. Marc Bruyère.

A Roanne-Nord, le sénateur centriste M. Paul Pillet, ancien maire de Roanne, ne se représente pas. Son successeur à la mairie, vainqueur de M. Alain Terrenoire (R.P.R.) aux élections législatives, M. Jean Auroux (P.S.), conseiller de Roanne-Sud, lance dans la bataille son adjoint et suppléant M. Jean-Jacques Benetière. La balance penche plutôt en sa faveur, encore qu'il aura affaire à forte partie avec le maire communiste de Mably, M. Paul Desroches. A Saint-Chamond, le patronage de M. Pinay et le soutien des partis de la majorité ne seront pas de trop pour M. René Bourchacourt, mais il n'est pas donné gagnant pour autant, contrairement au jeune maire socialiste, M. Jacques Badet, qui a davantage de chances de l'emporter au second tour, après avoir récupéré les voix de gauche qui se seront dispersées sur ses deux adjoints, candidats, l'un du M.R.G., l'autre du P.C. Il peut aussi compter, comme déjà en 1977, *sur une partie des votes* favorables à M. Paul Privat, candidat écologiste au premier tour, dont la liste avait obtenu 10 % des suffrages aux élections municipales.

A Rive-de-Gier, où le climat social ne cesse de se détériorer, le jeune maire communiste, M. André Géry, devrait s'emparer sans coup férir du siège laissé vacant par le conseiller sortant M. Claude Bruyas (modéré). Dans un autre canton urbain, celui de Saint-Etienne-Sud-Ouest II, où ils présentent M. François Tomas, adjoint au maire et ancien président de l'université, les communistes peuvent ravir le siège défendu par le conseiller sortant R.P.R., M. Stéphane Fournel. En revanche, dans celui de Saint-Etienne-Sud-Est III, M. François Dubanchet, sénateur (Union centriste), devrait conserver le siège, tout comme M. Lucien Neuwirth, député (R.P.R.), à Saint-Etienne-Sud-Ouest I, canton où une « primaire » oppose deux candidats de la majorité, le second étant M. Bertrand Chavanis (U.D.F.-P.R.).

Dans les cantons ruraux, la réélection de M. Georges Billard (modéré), proche du R.P.R., conseiller sortant de Saint-Haon-le-Châtel, ne devrait pas soulever de difficultés. Président de la commission départementale, M. Billard est généralement donné comme favori pour la présidence du prochain conseil général. — P. C.

ALLIER

Deux cantons sans la majorité

De notre correspondant

Moulins. — Le scrutin de mars 1976 avait permis à la gauche de redevenir majoritaire au sein du conseil général de l'Allier. Présidée depuis lors par M. Georges Rougemont (P.S.), *qui avait déjà occupé cette fonction* de 1945 à 1970, l'assemblée départementale voit dix-sept de ses trente-trois sièges soumis à renouvellement, sièges dont les titulaires se représentent à l'exception du maire de Montluçon, M. Pierre Goldberg, député communiste (*le Monde* du 8 février).

Dans deux cantons traditionnellement favorables à l'opposition, la majorité n'aura pas de *représentant. Il s'agit du canton* du Montet où le conseiller général sortant communiste, M. Deternes, s'opposera à un socialiste, et de celui de Hérisson où M. Binon (app. P.S.) fera face à un communiste.

M. Barraux, favorable à la majorité, conseiller général sortant du canton de Marcillat, qui avait battu un socialiste, il y a six ans, se voit opposer un candidat soutenu par l'U.D.F. et le R.P.R., M. Bougret.

Ancien conseiller général et ancien maire de Souvigny, M. Beaune, ancien socialiste aujourd'hui sans étiquette, tentera de reprendre son siège à *M. Coque, maire du chef-lieu*, favorable à la majorité. — D. L.

AIN

Changement de génération

De notre correspondante

Bourg-en-Bresse. — L'Ain, département dit « de l'équilibre », s'était doté d'un conseil général à son image : dix-neuf conseillers favorables à la majorité, dix-neuf à la gauche (depuis l'élection partielle de 1977, à Saint-Rambert-en-Bugey). Pour traduire les tendances nationalistes de ce département agricole, un sénateur de la majorité, M. Roland Ruet, conseiller général de Ferney-Voltaire, rééligible cette année, présidait l'assemblée départementale.

Les 18 et 25 mars, le conseil général risque de perdre cet équilibre au détriment de la gauche. Plusieurs sortants ne se représentent pas, qui étaient des héritiers du radicalisme et des personnalités marquantes de la vie politique locale : ainsi, M. Jean Saint-Cyr, qui, âgé de quatre-vingts ans, se retire après trente-quatre ans de présence au conseil général dont vingt-sept à la présidence ; ainsi, M. Louis Robin, maire socialiste de Bourg.

Plus que par des changements de tendance, la nouvelle repré*sentation sera donc marquée par* un changement de génération.

Cinq femmes (dont quatre présentées par les partis d'opposition) se lancent dans la compétition. Leurs chances de succès paraissent réduites. La multiplicité des candidatures (soixante-deux candidats pour dix-neuf cantons) risque fort de ne pas jouer en leur faveur. — D. M.

JURA

Pas de bouleversement escompté

De notre correspondant

Lons-le-Saunier. — Sur les trente-quatre cantons du Jura, dont dix-sept sont concernés par le prochain scrutin, la gauche en détient treize. Le P.S., qui avait gagné six sièges aux élections de 1973, devra se battre pour les conserver, certains de ses représentants étant menacés. Tel sera le cas de M. Jean-Pierre Deroubaix à Clairvaux qui aura contre lui M. Gérard Bailly (div. maj.), qui vient d'être réélu président de la chambre d'agriculture. M. Jean-Pierre Santa-Cruz (P.S.), maire de Dole, qui connaît quelques difficultés avec les conseillers municipaux communistes élus sur la liste d'union de la gauche qu'il menait en mars 1977 devra compter avec M. Hubert Guyet, membre du bureau national du P.S.U., et surtout avec M. Jean-Claude Gaudriot, président régional des *clubs Perspectives et Réalités*. Dans le canton de Montbarrey, le conseiller général sortant socialiste, M. Marc Mignot, affrontera M. René de Menthon, l'un des candidats de la majorité aux élections législatives, alors distancé de peu par M. Barbier (P.R.).

Seul parlementaire à être en lice, M. René Feït, député U.D.F., avait été réélu au premier tour en septembre 1973 dans le canton de Lons-le-Saunier-Nord. Cette fois, la compétition s'annonce d'autant plus difficile qu'il a perdu la mairie de Lons-le-Saunier au profit de l'union de la gauche, il y a deux ans. Ses adversaires sont l'adjoint au maire, Mlle Anne-Marie Humbert (P.C.), et un candidat socialiste. Mais sa plus grande inquiétude viendra de la présence de M. Yves Buathier, candidat centriste, secrétaire général de la chambre de commerce.

Dans les autres cantons ruraux, il s'agira avant tout d'une lutte *de personnes, mais le P.S. paraît* en mesure d'enlever au moins deux sièges détenus par la majorité. — G. G.

Le Monde

société

JUSTICE

Quatre ans d'emprisonnement requis contre M. Pétridès

« L'un des plus grands prédateurs de l'art »

La troisième et dernière semaine du procès de MM. Paul Pétridès et Marc Francelet et de leurs coïnculpés s'est ouverte lundi 5 mars, devant la 11e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, avec le réquisitoire de M. Jean-Louis Guyot, substitut du procureur de la République. Un réquisitoire dans l'ensemble sévère puisque de nombreuses peines d'emprisonnement ferme ont été réclamées, ainsi que la délivrance à l'audience de mandats de dépôt contre plusieurs des prévenus. Auparavant, le représentant de l'administration des douanes a demandé contre les auteurs du trafic de tableaux hors de nos frontières des amendes dont le montant se chiffre à près de 10 millions de francs.

M. Jean-Louis Guyot n'a pas mâché ses mots. Pendant une heure quarante, il a pourfendu, vilipendé, dénoncé avec des accents shakespeariens le *« bazar des mercanti de l'art »*. Il s'en est pris vigoureusement à M. Paul Pétridès lui-même, à celui qu'il qualifie de *« prestidigitateur sans scrupule qui exploite moralement un homme hors d'état de se défendre »*. Le représentant du ministère public faisait ainsi allusion au contrat d'exclusivité qui liait le marchand de tableaux au peintre Maurice Utrillo, à *« cette épave (...) présumé mort en 1935 avant de tomber, de piège en piège, dans les rets de M. Pétridès »*. Ce n'est un secret pour personne, le peintre de Montmartre était, à la fin de sa vie, un alcoolique invétéré incapable d'exécuter la moindre toile. Alors M. Guyot a reproché à l'ancien immigré chypriote d'avoir *« exploité l'image de marque d'Utrillo de la période blanche pour produire de lamentables croûtes comme plus tard on a produit du poulet aux hormones »*. Il a parlé d'*« Utrillo au gros rouge »*, martelant l'équation *« un Utrillo-un litre* [de vin] ; *un Utrillo-un litre »*.

M. Pétridès détournait la tête. Il l'a gardée baissée pendant tout le réquisitoire, tripotant sans cesse son chapeau. Ce fut plus qu'un réquisitoire, ce fut une exécution, une mise à mort où la rigueur se mêlait au lyrisme. Le substitut du procureur appela à la rescousse, pour placer ses estocades, André Malraux et Jacques Prévert. Les mots n'étaient pas assez durs pour fustiger le *« temps des managers, des mercantiles »*, pour dénoncer l'expert de renommée internationale qui a *« abusé de son aura, de sa notoriété, de sa renommée »*, égrenant au cours de sa démonstration la *« litanie des mensonges »* de celui qu'il considère comme l'un des *« plus grands prédateurs de l'art »*.

Pas de sursis

La plainte déposée le 8 juin 1973 par M. Pétridès contre M. Francelet, dira M. Guyot, n'était qu'*« une couverture, un alibi fallacieux, un subterfuge ; tout est mensonge »*. Le substitut aura beau jeu de relever les incohérences, les contradictions, les dérobades de M. Paul Pétridès, de souligner que l'*« affaire Pétridès est la démonstration du bien-fondé de l'hypothèse qui veut que l'écoulement des œuvres d'art volées passe par ceux qui ont le monopole de l'authentification et de la commercialisation »*.

Pour le ministère public, la culpabilité de celui pour qui *« l'art est un art que l'on tripote, que l'on magouille, que l'on maquille, que l'on fourre pour du fric »* ne fait aucun doute. M. Guyot demanda donc une peine d'emprisonnement ferme de quatre ans, le maximum des pénalités douanières et l'interdiction d'exercer toute profession commerciale pour le maximum légal. Il écarta le bénéfice du sursis pour cet homme, âgé de soixante-dix-sept ans et demi, en invoquant le déséquilibre qui existerait entre sa sanction et les peines infligées aux autres, tout en précisant qu'il était prêt à s'occuper de le faire bénéficier d'une *« grâce médicale »*.

Ce même argument fut utilisé contre M. Ange Peretti, soixante-douze ans et demi, ancien expert auprès des tribunaux de Lyon, contre lequel il réclama trois ans d'emprisonnement ferme.

Restaient les autres inculpés. Trois ans d'emprisonnement ont été requis contre M. Claude Fenayron, *« la tête chercheuse de l'organisation »* ; deux ans de la même peine contre M. Pierre Zevaco, *« l'homme du milieu, un vrai de vrai, celui qui en sait plus qu'il veut bien en convenir »* ; une peine sévère d'emprisonnement contre MM. Joseph Voisin, qui *« a l'ambition, s'il n'a pas l'étoffe, d'être un homme du milieu »*, et Victor Sowinski, qui ne s'est pas présenté au procès. Le cas de Mme Thérèse Gabayet, qui a joué *« un rôle mineur »*, et de M. Lakhdar Nouri, le brocanteur lyonnais, a été laissé à l'appréciation du tribunal.

Quant à Marc Francelet, *« l'homme prêt à n'importe quel trafic pour de l'argent, le play-boy semi-clandestin et pique-assiette de la jet-society devenu un peu moins play-boy, un peu plus truand »*, M. Guyot a requis contre lui, *« ce personnage le plus repoussant du ventre de Paris »*, une peine de trois ans d'emprisonnement. La relaxe, enfin, fut réclamée contre les auteurs présumés du vol de tableaux chez M. Lespinasse, les frères Jean-Pierre et Patrick Hillairaud, en raison *« des témoignages incertains et contradictoires »*. *« J'ai l'intime conviction de leur culpabilité, mais je l'écarte car elle n'est pas démontrée. »* Les plaidoiries des avocats de la défense doivent s'achever mercredi soir 7 mars.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Parce que

(Suite de la première page.)

L'argument du peuple déicide invoqué contre les juifs depuis la mort du Christ est anéanti par l'existence *non contestée de persécutions*, de bannissements et de meurtres contre les juifs... sous les pharaons. Philippe le Bel, pour ne citer que lui, ne s'embarrassait pas de tels prétextes, inopérants contre les banquiers lombards, guère mieux traités.

Si l'on devait faire toutefois un reproche à l'antisémitisme, ce serait d'être un paravent devant les autres manifestations de racisme. Les persécutions juives ont atteint de tels degrés qu'elles font oublier les autres génocides : ceux des Arméniens, des Kurdes, des Tsiganes, des Indiens américains du Nord ou du Sud ; qu'elles font oublier les autres déportations de populations dont les époques sont jalonnées, y compris la nôtre. Peuples privés de terre, terres privées de peuple. Comme les Nubiens chassés de leur sol pour ce haut barrage d'Assouan à présent visé par tant de sévères critiques.

Paravent aussi, Hitler et sa cour ; cour fondée sur la religion de la clameur, de la vocifération, du fracas des mots pour annoncer le fracas des armes, du déluge des mots pour préparer le déluge des cadavres.

Le caractère *industriel* de la folle *entreprise* nazie agit aussi comme un voile entre notre mémoire (1) et ses prédécesseurs ; entre notre conscience et ses imitateurs plus discrets. Parce qu'on croit avoir connu le pire, d'authentiques usines à tuer, on gomme le souvenir arménien, on baisse les yeux devant l'auto-génocide commençant de la *Guinée-Equatoriale (2), sans oublier* certains aspects de la guerre d'Algérie... Hitler pourvoit à tout pour soutenir notre conviction sommeillante du bien et du mal, pour nous dispenser de vérifier chaque jour ce qu'il en est de nous et de nos haines possibles, pour l'instant à peu près contenues. Et s'il était plus sage de se reconnaître parfois raciste, médiocrement raciste, ne serait-ce que pour mieux nous méfier de nous-mêmes ?

Tout *m'*est oubli, semblent dire à l'unisson l'homme contemporain et l'homme d'hier. Au plus existe-t-il une manière d'exécration officielle renfermée dans des livres auxquels chacun s'en remet de l'état de sa morale intime.

Ainsi est-il établi que les Etats connaissaient dès l'origine la furieuse entreprise raciste du chancelier Hitler. Or ils se sont tus, au nom d'on ne sait quoi, prudence, habileté — tous mots synonymes en ce cas de silence. Pour un Christian X... de Danemark, à l'admirable conduite, prêt à porter l'étoile jaune, combien de Pie XII, dont la politique fut silence ou nuance (3) ?

A moins que les Etats n'aient tenu pour assuré que nulle indignation profonde ne naîtrait parmi les peuples, quelle que soit l'ampleur des horreurs révélées. Ah ! le sommeil des peuples qui désavoue trop bien le cri de Zola pour qui il faut *« vivre indigné » !*

On sait bien, de plus, la terrible ambiguïté des témoignages sur toutes ces formes exacerbées de l'intolérance que sont le racisme, l'antisémitisme ou le génocide, les trois notions ne se superposant pas. On sait bien que condamner bruyamment mais irrégulièrement le racisme, c'est aussi l'entretenir, sinon le réveiller. On sait bien que l'interview de Louis Darquier de Pellepoix aura eu des résultats qui ne sont pas nécessairement ce que prétendent les auteurs de cette initiative. Qui dira, enfin, quel sera le véritable effet de la diffusion d'*Holocauste* dans le secret de chacun ? La pureté des intentions d'Antenne 2 n'y peut rien.

L'effet sera en tout cas de fortifier une erreur sémantique. Holocauste n'a jamais eu, ou n'avait pas, à l'origine, la signification qu'on lui accole désormais de « génocide ». *Holocauste*, c'est le sacrifice consenti et même, sinistre ironie, un sacrifice hébreu où la victime était entièrement détruite par le feu. Nous sommes aujourd'hui, en fait de consentement, *bien loin de compte. Encore* que ce soit une malignité bien connue du bourreau que de s'aider, fût-ce avec des mots, du concours de sa victime.

Dès lors, le *racisme* apparaît comme une constante histoire dans l'Histoire, qui peut saisir tout peuple, toute nation ; soit pour justifier une entreprise politique, soit pour en justifier l'échec. Cela s'appelle la recherche du bouc émissaire, métaphore hébreue s'il en fut.

Le racisme au quotidien est le fait de chacun. Mais il est aussi, y compris dans les moments où l'on prétend ne pas le voir, un comportement des Etats. Peut-on contester que la glorification de l'ordre, ou de sa variante, l'unité, ou *a fortiori*, de l'unité *nationale*, contienne en germe l'élimination — forte ou douce — de tout ce qui n'est pas conforme à une référence (humaine ou autre) présumée moyenne ou idéale ?

En ce sens, il n'est pas davantage contestable que les expulsions d'étrangers soient un sous-produit du racisme. Car la communauté d'un pays ne peut s'entendre sans les étrangers. Une nation n'est pas composée que de ses ressortissants, dans l'acception strictement administrative du terme. Le triste pays que celui qui n'accueille pas d'étrangers. Le sinistre Etat que celui qui les chasse.

Mais la peur conduit naturellement à resserrer les rangs de ceux qui croient ou veulent se ressembler (alors qu'ils sont plus simplement dépourvus de différences trop apparentes), donc à écarter tout ce qui est jugé « autre ».

Or la peur naît très logiquement du marasme, qu'il soit économique ou politique, au regard d'un ennemi extérieur supposé. Car l'erreur, la faute, l'échec, c'est l'autre, toujours. La contrition est un exercice que l'on recommande à son voisin plutôt qu'on ne le pratique soi-même.

La peur naît aussi de l'imprévu, du changement, de l'inquiétude, de ce temps qui a passé sans qu'on l'ait vu, qui est à peine compris, qui échappe à ceux qui en sont les acteurs.

Doit-on alors craindre que les actes et les écrits racistes — certains très violents — relevés ici et là soient l'annonce d'un renouveau de ces pratiques affreuses ? Ce n'est heureusement pas certain. Des flammèches racistes se sont déjà produites, ces dernières années, qui sont *demeurées sans lendemain.* Peu de choses permettent vraiment de craindre, en dehors de la place accordée au phénomène, qu'il en ira différemment demain. Mais si tel n'était pas le cas, rien n'autoriserait, encore une fois, à la légitime question *« pourquoi ? »*, de répondre beaucoup plus qu'un médiocre *« parce que »*.

PHILIPPE BOUCHER.

(1) *Si l'on veut vivre avec dignité, on ne doit pas perdre la mémoire*, Pierre Arpaillange et Jean Altiéri. Colloque sur la IVe République, rapport sur la justice, Paris, 22-24 février 1979.

(2) Voir cependant *Guinée équatoriale, l'Etat des supplices, le Monde diplomatique*, décembre 1978.

(3) Voir l'article de Jacques Duquesne dans *le Point* du 26 février 1979.

FAITS DIVERS

LE COMTE BOURLON DE ROUVRE EST TUÉ PAR SON MAITRE D'HOTEL

Un maître d'hôtel, M. Hoang Va Chanh, cinquante ans, réfugié vietnamien, s'est tué en sautant par la fenêtre, le lundi 5 mars, peu avant 8 heures à Paris, 14, rue Maspéro (16e arrondissement), après avoir frappé mortellement à coups de couteau son employeur, le comte Evrard Bourlon de Rouvre, cinquante-six ans, administrateur de sociétés, et blessé grièvement son épouse, la comtesse Irène de Rouvre.

[Le comte Evrard Bourlon de Rouvre, né à Paris en 1923, a été producteur de cinéma. Il était directeur de la COFICINE (Consortium général de financement et de contrôle cinématographique) et administrateur de plusieurs sociétés importantes.]

FAITS ET JUGEMENTS

Les créances libyennes en France ne seront pas saisies.

Le tribunal de grande instance de Paris, présidé par Mme Simone Rozès, a ordonné en référé, lundi 5 mars, la mainlevée des saisies-arrêts pratiquées le 12 février dernier à la requête de la société Libyan American Oil Company (LIAMCO), sur des créances détenues par diverses sociétés considérées comme émanant de l'Etat libyen, à l'égard de sociétés françaises débitrices.

La LIAMCO s'appuyait sur une sentence arbitrale du 12 avril 1977, évaluant à 397.765.536 F le montant de l'indemnité que lui devait l'Etat libyen après l'abrogation décidée par Tripoli des concessions de recherche de nappes pétrolifères qu'elle détenait, consécutivement à la nationalisation des compagnies américaines dans le pays (*le Monde* de 13 février 1974).

Mais le tribunal a fait droit à la thèse du procureur de la République de Paris et a jugé cette instance en référé en invoquant l'immunité d'exécution dont bénéficient, en France, les Etats étrangers et leurs émanations. Trois mandataires de justice s'efforceront de déterminer l'affectation, la destination et l'utilisation des avoirs des sociétés libyennes en cause et de recueillir tous les éléments de nature à permettre le règlement global du différend.

« MADAME BILLY » INCULPÉE DE PROXÉNÉTISME

M. Alain Vernier, premier juge d'instruction à Paris, vient d'inculper de proxénétisme Mme Marie Soccodato, dite « Billy », soixante-dix-huit ans, qui exploitait *jusqu'en juillet* dernier, 4, rue Paul-Valéry (16e), l'hôtel l'Etoile-de-Kléber, trop accueillant, selon la brigade des stupéfiants et du proxénétisme. L'établissement, connu comme un haut lieu de la galanterie, accueillait une clientèle très sélectionnée, et notamment des chefs d'Etat et des membres de gouvernements étrangers de passage en France. Il *fournissait* également des numéros de téléphone de call-girls.

Mme Soccodato, qui a choisi pour défenseur Me Marcel Ceccaldi, a été laissée en liberté à la condition de verser dans le délai d'un mois une caution de 450 000 francs. L'hôtel avait été repris par deux associées, Mme Suzanne Lapeyre, cinquante-quatre ans, veuve d'un homme d'affaires américain, et Mme Jacqueline Brault, quarante-trois ans, restauratrice. Ces dernières, ainsi que Mme Yvette Le Pogam, quarante-trois ans, qui avait travaillé pendant dix ans sous les ordres de Mme Soccodato, ont été incarcérées à Fleury-Mérogis sur mandats de M. Vernier.

● *M. Michel Hallard, qui fut directeur général adjoint de l'Office public interdépartemental des H.L.M. de la région parisienne* du 17 mars 1975 au 1er avril 1977, avait assigné en diffamation, le 9 novembre 1977, le journal *le Matin de Paris* auquel il reproche trois articles publiés le 24 septembre, le 5 et le 6 octobre de la même année, et dans lesquels il se trouvait mis en cause au moment où furent rendues publiques un certain nombre d'irrégularités commises dans la gestion de cet office. L'affaire, appelée lundi 5 mars à l'audience de la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris, n'a pas été plaidée. Le tribunal a estimé qu'il lui fallait préalablement se prononcer sur la validité de l'offre de preuve formulée par *le Matin de Paris*, ce qu'il fera le 2 avril prochain. M. Hallard a gagné dans le même contexte un précédent procès en diffamation intenté, celui-là, à *l'Humanité* qui fut condamnée, le 18 octobre 1978, par la onzième chambre de la cour de Paris à deux amendes de 1 000 F et à 4 000 F de dommages-intérêts.

● *Le docteur Robert Basile, reconnu coupable* par le tribunal d'Annecy, de *« conduite insuffisamment prudente »* après la mort d'une fillette *(le Monde* daté 4-5 mars), a décidé de faire appel du jugement. Dispensé de peine, le docteur Basile avait été *condamné à verser 1 franc de* dommages-intérêts aux parents de la victime, M. et Mme Proisy.

● *Un sapeur-pompier parisien, M. Yves Iragne*, a été condamné lundi 5 mars à Londres par le tribunal de Marylebone à un mois d'emprisonnement. Après le match de rugby Angleterre-France, Yves Iragne avait cassé d'un coup de poing le nez d'un policier londonien.

Une entreprise de Sarrebourg condamnée pour licenciement abusif d'une employée

« Armelle la rouge »

Le conseil de prudhommes de Sarrebourg a condamné, lundi 5 mars, l'entreprise Ferco à verser 96 000 francs à Mme Armelle Van Geem, trente-neuf ans, assistante de direction, qui s'estimait victime d'un licenciement abusif. Elle avait été licenciée au mois de septembre dernier pour « insuffisance professionnelle et dénigrement de l'entreprise par voie de presse » après la parution d'un écho dans le mensuel « F Magazine », racontant, sans citer qui que ce fût, ses démêlés avec un membre de la direction.

A la société Ferco de Sarrebourg (Moselle) — qui fabrique des ferrures pour le bâtiment, — *le poste d'assistant de direction* se devait d'être occupé par un homme. C'était du moins l'avis de certains cadres pour lesquels ce paradoxe semblait une évidence. Au point que l'un d'eux, *« qui avait*, dit Mme Armelle Van Geem, *une idée précise de ce que les femmes ne doivent pas faire »*, avait pris l'habitude de l'appeler « Monsieur ». Devant son insistance, Mme Van Geem se proposa un jour de l'appeler « Madame », ajoutant : *« Peut-être cela vous créera-t-il quelques problèmes d'autorité à la maison si, lorsque votre femme téléphone parce que vous êtes en retard, je vous appelle « Madame. »* L'histoire fit le tour de l'entreprise et de la petite ville.

Mais Mme Van Geem, trouvant en cette anecdote une plaisante illustration de certaines relations de travail entre hommes et femmes la raconta de façon anonyme dans le journal *F Magazine*, en juillet 1978. *« Et comme tout se sait*, commente-t-elle, *et que depuis plusieurs mois, après un changement de directeur, on cherchait à licencier des cadres, on a pris ce prétexte pour me liquider. Dénigrement de l'entreprise par voie de presse : c'est aussi simple que cela. »*

Le directeur, entré en fonctions au mois de janvier, lui avait même accordé une augmentation de 400 francs dès le mois d'avril.

A la surprise générale, Mme Van Geem a décidé de ne pas se laisser congédier ainsi. Elle a attaqué l'entreprise en justice pour licenciement abusif. *« Je suis divorcée depuis longtemps. Je n'ai pas d'enfant. Je ne suis responsable que de moi*, explique-t-elle. *J'ai donc une liberté totale à l'égard de toute pression. »*

La justice lui a donné raison, demandant qu'on lui verse un an de salaire en réparation de *« l'important préjudice financier et de carrière causé par ce licenciement abusif »*. Comme l'avait plaidé son avocat, Me Nicolas Wiltberger, les conseillers prud'homaux ont estimé *« que l'insuffisance professionnelle n'était pas établie, qu'il n'y avait pas dénigrement de l'employeur par voie de presse. »*

Mme Van Geem a donc apparemment gagné.

Calme et énergique, la parole brève et précise, elle ne peut cependant se défendre d'une certaine amertume en évoquant la façon dont on l'a « cassée ». Elle devra quitter la région de Sarrebourg, où elle ne pourra plus trouver de travail. Elle sera obligée de vendre sa maison. Celle qui est devenue « Armelle la Rouge » aux yeux de certains est désormais suspecte pour beaucoup d'employeurs potentiels. Elle effectue en ce moment un stage de recyclage à Dunkerque, avec, au bout, l'incertitude. *« De toute façon*, conclut-elle, *je parle trois langues, je peux devenir secrétaire à 4 000 francs par mois. Je serai une de plus, c'est tout. »*

Elle qui, *« après quinze ans de direction générale »*, se disait *« édifiée sur le rapport de forces existant entre patrons et employés, cadres compris, bien qu'ils n'en aient pas conscience »*, a découvert que tout était *« encore beaucoup plus scandaleux »*. *« Des femmes, des ouvrières, sont venues me remercier de me battre, me raconter leur histoire. Je ne pouvais y croire. »* Mme Van Geem pensait avoir pu choisir *sa vie professionnelle* et faisait, *« surtout pour une femme »*, une assez belle carrière avec ses 8 000 francs par mois. Il aura suffi du caprice d'un homme pour tout remettre en cause.

JOSYANE SAVIGNEAU.

DÉFENSE

Les missions de service public représentent 21 % des activités annuelles de la marine estime l'amiral Lannuzel

La part des missions de service public dans les activités générales de la marine nationale atteint un chiffre qui n'a pas son équivalent dans les autres marines de guerre occidentales. En 1976, ces missions représentaient 16 % de l'activité générale de la marine française, et elles ont atteint 21 % en 1978.

C'est du moins ce qu'écrit l'amiral Jean Lannuzel, chef d'état-*major de la marine nationale*, dans un article consacré au « bilan 1978 de la marine », dans le dernier numéro d'*Armées d'aujourd'hui*.

L'amiral Lannuzel cite quelques exemples d'interventions civiles en mer de la marine de guerre française.

*« Sept mille heures de mer ont été dépensées pour lutter contre la pollution de l'*Amoco-Cadiz, *ce qui représente un peu plus de trois fois l'activité annuelle d'un* Foch *ou d'un* Clemenceau. *Depuis le début d'avril, elle assure en permanence la surveillance de la navigation au large d'Ouessant.*

Cet accroissement des tâches, estime le chef d'état-major, pose le problème de l'adaptation des moyens navals et aériens

« A Ouessant, précise l'amiral Lannuzel, *la permanence est assurée pour un quart par des escorteurs, voire des frégates, bâtiments trop importants pour ce travail* (1), *et, pour une moitié, par des dragueurs ou des remorqueurs dont la vitesse maximale est largement inférieure* (2) *à celle des contrevenants qu'ils doivent poursuivre.*

Devant cette augmentation continue des missions de service public et la nécessité pour la marine de maintenir ses capacités militaires disponibles, l'amiral Lannuzel a lancé une expérience qui consiste à prévoir plusieurs équipages pour chaque bâtiment.

L'amiral Lannuzel précise que, si ce système existe déjà pour les sous-marins stratégiques, qui emploient jusqu'à deux équipages et demi par bâtiment, c'est la première fois que ce dispositif est expérimenté sur des bâtiments de surface de combat.

★ *Armées d'aujourd'hui*, mars 1979, 19, boulevard Latour-Maubourg, 75326 Paris Cedex 07 ; 6,50 francs.

(1) Ils déplacent entre 1.700 et 6 000 tonnes. (N. D. L. R.)

(2) 13 à 15 nœuds au maximum. (N. D. L. R.)

La 9e DIMa sera composée en majorité de professionnels

A la fin de l'année, les engagés seront majoritaires au sein de la 9e division d'infanterie de marine (DIMa), stationnée en Bretagne et appartenant aux forces d'action extérieure. A l'heure actuelle, un peu plus de la moitié des gradés et soldats de cette unité proviennent du contingent. C'est ce qu'annonce le colonel Jean-Claude Laboria, chef d'état-major de la 9e DIMa, dans le dernier numéro du mensuel *Armées d'aujourd'hui*.

Recréée en janvier 1976 et spécialisée dans l'intervention outre-mer, la 9e DIMa se professionnalisera progressivement.

« Actuellement, écrit le colonel Laboria, *deux de ses sept régiments sont totalement professionnalisés : le 3e régiment d'infanterie de marine et le régiment d'infanterie de chars de marine (R.I.C.M.). Un troisième va le devenir avant la fin de l'année, le 11e régiment d'artillerie de marine. Quant au 9e régiment de commandement et de soutien et au 2e régiment d'infanterie de marine, ils vont passer respectivement à 75 % et à 35 % d'hommes du rang engagés. Cela signifie que, si un peu plus de la moitié des six mille cinq cents petits gradés et soldats de la division sont encore des appelés, les engagés seront majoritaires à la fin de 1979. Ces engagés ont souscrit des contrats de trois ans en moyenne. »*

En 1978, la 9e DIMa a été engagée au Liban et au Tchad.

Mais si la 9e *DIMa* a pour vocation essentielle l'action extérieure comme une autre unité française, la 11e division parachutiste dans le Sud-Ouest, elle est aussi chargée de la défense du territoire national ; par exemple, note le colonel Laboria, *« dans le cas d'une menace contre les sites stratégiques de Bretagne »*.

★ *Armées d'aujourd'hui*, mars 1979, 19, boulevard Latour-Maubourg, 75326 Paris Cedex 07 ; 6,50 francs.

Le Monde DE LA MÉDECINE

La contraception vingt ans après

L'avènement, il y a vingt ans, de méthodes apportant à l'espèce humaine la maîtrise de la fertilité est, de tous les développements technologiques de ce *siècle, l'un de ceux qui devaient avoir, sur* la société, le plus profond retentissement.

Comme l'ont montré les historiens de la démographie, le recours à la contraception, notamment en période de famine, a toujours existé ; la grande nouveauté qu'apportaient la découverte de Djerassi et la méthode de Pincus résidait non dans ce principe, aussi ancien que les communautés humaines, mais dans le recours à une technique hormonale offrant une *fiabilité*, une *simplicité* de maniement et, pensait-on, une sécurité jusqu'alors inconnues, et même inimaginables.

Les bilans dressés avec vingt ans de recul, en un temps où cinquante millions de femmes dans le monde (trois millions en *France) utilisent des contraceptifs* oraux, montrent avant tout que leurs promesses ont *été* tenues, et que l'espérance d'amélioration de la condition féminine qu'ils apportaient n'a pas été déçue.

Par la réduction des grossesses dangereuses, *difficiles ou non désirées, par la* diminution des avortements et du recours aux méthodes artisanales plus ou moins *risquées, les contraceptifs oraux ont, en* effet, et comme le montrent les statistiques mondiales, contribué pour une part non négligeable à l'augmentation considérable de l'espérance de vie féminine constatée dans tous les pays développés, et à la diminution de la *mortalité*.

Il était néanmoins prévisible que le recours à une *thérapie hormonale*, si faiblement dosée fût-elle, impliquerait nécessairement des effets secondaires, dépassant la seule *cible* gynécologique.

L'accumulation d'enquêtes épidémiologiques et de recherches fondamentales d'ordre métabolique permet, aujourd'hui, de mieux cerner ces risques, et d'en préciser à la fois la *nature et les circonstances* d'apparition.

Tel était l'objet du colloque international organisé à Paris, les 1er et 2 mars, par le Conseil supérieur de la régulation des naissances, sur l'initiative de Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille.

Les spécialistes mondiaux les plus renommés ont, durant ces deux jours, apporté à leurs collègues français le fruit d'études épidémiologiques portant sur des *milliers* de femmes *suivies durant* plusieurs années, et d'études expérimentales concernant les effets secondaires possibles de la contraception hormonale sur le système cardio-vasculaire, comme sur l'incidence des tumeurs du sein, de l'utérus, ou du foie, ou sur la fertilité *ultérieure. La connaissance de ces* effets secondaires, et des terrains (la vulnérabilité particulière de certaines femmes) qui expliquent leur apparition, permet un meilleur ajustement d'une contraception adaptée à la fois à la physiologie humaine et aux susceptibilités *individuelles*.

La plupart des conséquences nocives des contraceptifs hormonaux sont liées *à l'un de leurs composants, les œstrogènes* de synthèse : aussi, les préparations modernes, de troisième génération, tendent-elles vers des dosages œstrogéniques de moins en moins importants, voire vers le recours à des progestatifs purs (les micro-pilules) sans œstrogène du tout.

Après une période de tâtonnements, de diffusion rapide et souvent anarchique, *le temps paraît venu où le double apport* de l'expérience et de l'enseignement permet de concevoir en termes rationnels ce que pourrait être la contraception de *l'an 2000*.

Une contraception basée sur l'usage discriminatoire des diverses méthodes disponibles, usage fondé sur une connaissance précise de leurs effets métaboliques et de leurs contre-indications éventuelles, fondé aussi sur la vulnérabilité *plus grande due*, chez certaines femmes, tantôt à des prédispositions ou à des habitudes individuelles (comme le tabac), et tantôt aux caractéristiques hormonales propres à leur génération.

Le succès — ou l'échec — de la contraception hormonale dépend d'un *certain nombre de facteurs, au premier rang* desquels la diffusion d'un enseignement, puis d'une information continue, aussi large, aussi précise, aussi intègre, aussi rigoureuse que possible et qui puisse être accessible aussi bien aux médecins qu'aux utilisatrices.

La France a pris à ce titre un retard plus que fâcheux : les notices préparées par les fabricants et qui accompagnent les boîtes de contraceptifs ne contiennent que des indications gravement insuffisantes, et qui n'ont rien de commun avec leurs homologues anglo-saxonnes pour les mêmes *produits*.

L'épidémiologie est chez nous inexistante, qui permettrait pourtant et qui *permettrait* seule, par des études conduites sur des populations importantes et avec un recul suffisant, de connaître les effets à moyen et long terme de substances aussi largement diffusées.

Cette grave lacune oblige les autorités *sanitaires françaises* à *extrapoler les* résultats des enquêtes des généralistes britanniques, ou des études des épidémiologistes américains, pour évaluer une situation qui, pour des raisons socio-culturelles, est peut-être très différente en France.

Enfin, la *quasi-totalité* des *informations* destinées tant aux médecins qu'aux médias et au grand public avaient jusqu'à présent pour source essentielle des groupes industriels multinationaux, qui ont naturellement une certaine tendance à en édulcorer les aspects négatifs.

L'enseignement universitaire quant à lui reste gravement déficient sur ce thème, et la quasi-disparition de la spécialité qu'est la gynécologie médicale n'est pas pour arranger les choses (1), comme le montre ici le professeur Mauvais-Jarvis.

Le colloque international organisé par le *ministre de la santé permet de répondre* à nombre de ces lacunes et de ces préoccupations. Il ouvre, à l'aube des années 80, une deuxième ère de la contraception : celle de l'information la plus objective, de la discrimination, de l'ajustement des moyens aux fins poursuivies, et du juste équilibre entre les bénéfices — incalculables — de la maîtrise de la procréation et les risques — inacceptables autant qu'évitables — qu'elle ferait *encourir*.

C'est la santé de trois millions de Françaises utilisatrices régulières de contraceptifs hormonaux qui est l'enjeu des thèmes du colloque de Paris, et auxquels la France n'avait pas porté jusqu'à présent l'attention et l'intérêt qu'ils *exigeaient*.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Une motion de défense de la gynécologie médicale a été adressée à ce sujet à Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la *famille*, en 1977 par les collèges de gynécologie de France.

Le cœur et les vaisseaux : de nécessaires précautions

CINQUANTE-QUATRE POUR CENT des femmes en âge de procréer ont été ou sont des utilisatrices des contraceptifs oraux, et près du tiers des femmes âgées de vingt à vingt-*quatre ans (soit trois millions)* sont actuellement « *sous pilule* ». La France compte ainsi, en comparaison avec les autres pays occidentaux, la plus grande proportion d'utilisatrices de contraceptifs oraux, et, fait paradoxal, ces utilisatrices *sont* les plus mal informées, tout comme leurs praticiens d'ailleurs. Cette information, comme l'a souligné Mme Veil, a souffert en effet et tout d'abord de la longue interdiction résultant de la loi de 1920 *et qui ne* devait prendre fin qu'en 1967. Elle souffre encore et ensuite des déformations d'ordre idéologique, passionnel ou politique suscitées par ces thèmes trop souvent imprégnés de sensationnalisme et de subjectivité. Elle souffre enfin d'inquiétantes carences tenant à la quasi-inexistence des dispositifs épidémiologiques permettant de fournir les données propres à la géographie et à la culture de notre pays, données concernant les effets précis des contraceptifs, tant sur la fertilité que sur la santé des femmes qui les prennent.

Le débat consacré aux risques cardio-vasculaires inhérents aux contraceptifs chimiques, ceux qui *suscitent les plus sérieuses préoccupations*, reflétait bien cette situation ; si des spécialistes français (les professeurs de Gennes, Caen et Basdevant) ont pu, en effet, apporter le fruit d'études ponctuelles du plus haut *intérêt* sur le mécanisme par lequel les hormones de synthèse ont un effet nocif, dans certaines conditions, et chez certaines femmes, sur l'équilibre des graisses du sang, sur la coagulation et sur les parois des vaisseaux, « *nous ne disposons en France*, a déploré le professeur J.-L. de Gennes, *d'aucune donnée, d'aucun chiffre, sur l'incidence des accidents cardio-vasculaires favorisés par la pilule* ».

Ce sont donc deux Britanniques, l'un, Sir Richard Doll (Oxford), de renommée internationale pour ses travaux d'épidémiologie, l'autre, le Dr C. R. Kay (Manchester), rapporteur de la fameuse enquête conduite *sur ce* thème auprès de quarante-six mille femmes et pendant dix ans par le College Royal des généralistes, qui se sont chargés de donner les chiffres en question.

Aucun autre médicament que les contraceptifs oraux n'apporte, a dit M. Doll, de meilleure démonstration que la garantie de sécurité pour l'utilisation humaine ne peut être assurée par les tests précédant la mise sur le marché et conduits aussi bien sur l'animal que chez l'homme. « *Aucun de ces tests n'avait en effet révélé un risque éventuel pour le système cardio-vasculaire, et c'est ce risque cependant qui, après vingt ans d'utilisation des pilules, constitue notre préoccupation majeure.* »

Il s'agit essentiellement de l'apparition de thromboses artérielles et veineuses (caillots de sang oblitérant les vaisseaux), d'hypertension, et d'hémorragies cérébrales.

Ces accidents ont été observés dans tous les pays (le professeur de Gennes en a décrit soixante-quatre pour son seul service) et ont fait l'objet de statistiques *détaillées en Suède*, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, et cela depuis 1961.

Ils concernent aussi bien les phlébites que les infarctus du myocarde, les thromboses cérébrales ou les augmentations de la pression artérielle.

L'augmentation de mortalité qui leur est due peut être chiffrée à deux ou trois pour cent mille par an pour les femmes de moins de trente-cinq ans, et de vingt pour cent mille par an chez les femmes âgées de trente-cinq à quarante-quatre ans, soit une augmentation de 13 % de la mortalité qui serait normalement due à toutes les autres causes, mais en l'absence de contraceptifs.

Toutes ces observations ont été faites chez des femmes absorbant des pilules fortement dosées en œstrogènes de synthèse (50 microgrammes), ce qui n'est pas le cas des produits récemment introduits sur le marché, mini ou micro-pilules, faiblement dosées pour les unes, et ne contenant pas d'œstrogènes du tout pour les autres.

Les facteurs prédisposants

Ces risques ne concernent pas toutes les femmes et pourraient être fortement réduits par des examens médicaux et biologiques attentifs et répétés, permettant de poser, chez les sujets prédisposés, des contre-indications formelles. Parmi ces facteurs, le plus mineur est l'appartenance au groupe sanguin A qui implique une tendance plus grande aux thromboses *veineuses*. Les plus importants (qui peuvent multiplier par vingt le risque d'accident) sont le diabète, la fumée de cigarettes, l'hypertension, l'éclampsie gravidique, et certaines anomalies de l'équilibre des *graisses dans le sang (hyperlipo*protéinémie de type II) (1).

Toutes les études épidémiologiques ont montré non seulement que les accidents en question sont favorisés par le tabac, mais que leur fréquence est *directement proportionnelle* au nombre des cigarettes fumées. Une prédisposition familiale au diabète, à l'hypertension, ou aux infarctus du myocarde incitera également le médecin à la plus extrême prudence concernant la prescription des contraceptifs oraux.

Toutes ces précautions devraient permettre de réduire le risque d'accidents cardio-vasculaires lié à l'absorption de contraceptifs oraux, chez les *femmes de moins de* trente-cinq ans qui ne fument pas, à une incidence négligeable.

Il n'en est pas de même, estime Sir Richard Doll, pour les femmes plus âgées chez lesquelles la persistance de troubles de la coagulation, de lésions vasculaires, d'hypertension ou de perturbations du métabolisme lipidique incite aux plus expresses réserves quant à la prescription de contraceptifs oraux.

Telle est également l'opinion Collège royal des généralistes *anglais*, qui a *publié en octobre* 1977 les premiers résultats de la plus importante enquête jamais entreprise à ce sujet.

Dr E.-L.

(Lire la suite page 14.)

(1) Trois pour cent des femmes ont une anomalie lipidique permanente ou latente (se révélant sans l'usage de la pilule). L'effet de hausse des triglycérides devient mineur pour les pilules ne contenant que 30 microgrammes d'éthinyl-œstradiol (mini-pilules).

Les enfants après...

La fertilité est-elle intégralement et rapidement restaurée après l'arrêt de la contraception ? Les réponses fournies lors du colloque de l'UNESCO sur ce *point sont entièrement affirmatives*, qu'il s'agisse de stérilet ou des pilules.

Le retour à la normale de la muqueuse utérine se fait spontanément dans les semaines qui suivent l'abandon du stérilet. Encore *faut-il rappeler que*, compte tenu du risque d'infection que peut entraîner cette forme de contraception, il importe de ne pas la prescrire chez les nullipares jeunes d'une part, et de surveiller attentive*ment toute possibilité* d'infection pelvienne débutante d'autre part.

Pour ce qui a trait aux pilules, on observe une légère baisse de la fertilité après l'arrêt, mais cette baisse est temporaire. D'après les études réalisées en Grande-Bretagne par M. P. Vessey, 70 % des femmes ovulent au cours du premier cycle qui suit l'*interruption* (ce premier cycle étant fréquemment allongé de quelques semaines) et 95 % reprennent une ovulation normale au cours des trois premiers cycles. Il semble que le taux des aménorrhées post-pilule dépassant *six mois n'excède pas* un à deux pour cent des cas.

LES MOMENTS « FERTILES »

Au cours d'une « table ronde » consacrée à l'épidémiologie, que *présidait le professeur Daniel* Schwartz, les orateurs ont notamment montré que les moments le plus fertile du cycle se *situent trois jours et un jour* avant l'ovulation. Mme Rumeau-Rouquette, pour sa part, a montré que les enquêtes épi*démiologiques sont encore* balbutiantes dans ce domaine en France, où elles s'avèrent pourtant indispensables, comme dans *l'ensemble de la pharmacovigilance*.

Les cancers : premier bilan rassurant

PARMI les risques auxquels chacun pense lorsque sont évoqués les effets secondaires d'un médicament, l'éventualité de cancer apparaît toujours au premier plan. Les travaux du colloque de l'UNESCO ont permis d'apaiser les inquiétudes à ce sujet — tout au moins en l'état actuel de nos connaissances — pour ce qui concerne l'ensemble des méthodes contraceptives actuellement utilisées.

Au cours de la « table ronde », présidée par le professeur Pierre Denoix, directeur de l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif (1), tous les types de contraception ont en effet été envisagés à cet égard. Il est en premier lieu confirmé que les dispositifs intra-utérins (stérilets) ne jouent aucun rôle dans la genèse des cancers de l'utérus, malgré l'irritation chronique de l'endomètre (tissu utérin) qu'ils peuvent provoquer. Les autres moyens mécaniques (préservatifs masculins, diaphragmes) ne sont évidemment pas à incriminer non plus : ils jouent même un rôle *protecteur contre les inflammations* et irritations locales qui pourraient rendre les organes génitaux féminins plus sensibles à la survenue d'un cancer.

Mais les orateurs de la table ronde ont surtout étudié l'hypothèse d'un rôle cancérogène de la contraception chimique. En effet, parmi les composés des pilules, les œstrogènes ont souvent été accusés de jouer un rôle déclenchant dans l'apparition de certaines tumeurs, dans la mesure où ils favorisent, sur tous les tissus, la prolifération cellulaire et que certains tissus, tels le sein et l'endomètre sont particulièrement sensibles à leur action.

Ainsi, au cours d'un cycle normal, l'œstradiol — ou œstrogène naturel — stimule la multiplication cellulaire, tandis que la progestérone, secrétée après l'ovulation, s'oppose à ce même effet. Si les pilules venaient à détruire cet équilibre au profit des œstrogènes, on pourrait légitimement penser que le risque de développement cellulaire *excessif* — donc de cancérisation — serait manifeste.

Or, l'ensemble des communications présentées à l'UNESCO prouvent qu'il n'en est rien, dans la mesure toutefois où quelques précautions sont respectées. *Plusieurs* « organes-cibles » ont été étudiés successivement.

● LE COL DE L'UTERUS

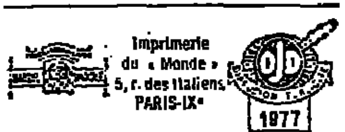
Rien *ne* permet de mettre en évidence une augmentation des cas de cancers du col utérin directement imputables à la contraception hormonale. Un seul lien peut être établi, quoiqu'il soit fort indirect : dans la mesure où la prise de pilules favorise la liberté sexuelle et la multiplicité des partenaires, *elle* favoriserait, par ce biais, une augmentation de la fréquence de ce type de cancer. Les tumeurs du col utérin s'observent, en effet, davantage chez les femmes dont la vie sexuelle est plus *active, en* raison des microtraumatismes qu'elle entraîne.

C. B.

(Lire la suite page 14.)

(1) A cette « table ronde » ont participé les professeurs et docteurs B. MacMahon (Harvard, E.-U.), R.S. Paffenbarger (Stanford, E.-U.), Frédérique Kuttenn (hôpital Necker, Paris), H. Ory (Atlanta, E.-U.), W.M. Christopherson (Louisville, E.-U.), J.-P. Wolff (Villejuif, Paris) et M. Lê (INSERM, Paris).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



La contraception vingt

Psychologie et démographie

Un bouleversement silencieux

« *ET pourtant elles la prennent...* » C'est sur cette réflexion étonnée que M. Henri Léridon, chercheur à l'Institut d'études démographiques, a conclu son intervention lors de la « table ronde » présidée par M. Calot, directeur de l'INED, consacrée aux aspects psycho-sociaux de la contraception, et notamment de la contraception orale. « *Elles* » prennent des pilules, effectivement, mais depuis un an le nombre des utilisatrices ne progresse plus. Pourquoi ?

C'est à cette question, entre autres, qu'ont tenté de répondre les docteurs Monique Bydlowski et Madeleine Dayan-Lintzer, respectivement psychanalyste et gynécologue dans le service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital Antoine-Béclère, à Clamart. L'irruption d'une contraception parfaitement efficace dans la vie sexuelle d'une femme — et d'un couple — ne peut pas ne pas être sans effet sur sa vie fantasmatique, ne serait-ce que par le biais de la remise « *du pouvoir de décision absolue en matière de reproduction à la femme* ». Quant au médecin, il devient pour sa part « *l'allié des forces de non-vie et de non-reproduction, possède désormais un droit de regard sur la jouissance sexuelle et se voit souvent imposer par la consultante une médication qu'il n'a pas choisie lui-même...* ». Par ces trois faits, il se trouve « *délogé de sa position médicale hippocratique* ». En outre, la contraception moderne « *tend à annuler le corps biologique féminin cyclé* », ce qui interdit en particulier toute hypothèse d'échec — donc de grossesse non prévue — et toute possibilité pour la femme de se soustraire, si elle le souhaite, aux relations sexuelles, le « risque » étant désormais écarté.

Aussi, a noté le docteur M. Bourgeois (Bordeaux), « *même si les incidences proprement psychiatriques de cette imprégnation hormonale continue s'avèrent finalement minimes* », il est fréquent de constater « *des troubles fonctionnels liés plus au symbolisme de la stérilisation qu'à un déséquilibre endocrino-humoral* ». Un symbolisme qui permettrait peut-être d'expliquer, plus qu'un défaut d'information, les raisons pour lesquelles « *une majorité de femmes a encore recours aux procédés populaires, traditionnels, archaïques et incertains* ».

L'importance de cette symbolique a également été soulignée par le docteur Cullberg (Suède), qui a fait état d'une vaste étude comparative menée en double aveugle sur des utilisatrices de pilules et sur un groupe témoin qui recevait un placebo (substance neutre utilisée pour mimer l'action du médicament). 18 % des femmes qui ont reçu le placebo ont présenté des intolérances psychiques au traitement, en particulier des signes de dépression. Ce chiffre monte à 32 % pour les femmes qui ont reçu des pilules contraceptives : un certain nombre d'états dépressifs, dans ce groupe, ont cédé à l'administration de vitamine B 6.

Toujours est-il que, si la contraception moderne et efficace pose problème à un nombre croissant de femmes — comme les chiffres le montrent depuis un an, — la baisse des courbes démographiques enregistrée depuis quelque vingt ans (en France seulement depuis 1964) est concomitante de la diffusion des « *pilules* » dans le monde occidental, comme l'a souligné M. Henri Léridon. Cette diffusion, cette utilisation massive n'a-t-elle représenté que la traduction du *désir de maîtrise de la fécondité*, exprimé depuis deux siècles et dès lors accessible, ou bien les méthodes efficaces viennent-elles à leur tour, dans un deuxième temps, s'opposer à l'émergence du désir d'enfant lui-même ? Certes l'histoire démographique des deux siècles derniers nous a enseigné qu' « *en matière de fécondité la motivation prime toujours la technique* ». Il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui la différence s'estompe entre contraception d' « espacement », de « retard » ou d' « arrêt ». Les pilules et le stérilet ayant pour caractéristique d'être des méthodes permanentes, « *il n'y a plus de décision à prendre à l'occasion de chaque rapport* ».

Ce qui inverse radicalement la situation antérieure. « *Nous sommes peut-être*, a dit M. Léridon, *en train de vivre un bouleversement aussi silencieux et aussi important que celui de la France paysanne de la seconde moitié du dix-huitième siècle... Puisque l'état « normal » pour un couple devient celui de non-conception, c'est la conception qui doit être décidée. Du coup, il devient nécessaire de se trouver « des raisons » pour avoir un enfant, au lieu de se contenter des raisons de n'en point avoir trop...* »

Ainsi, constate M. Léridon, « *23 % des femmes qui souhaitaient encore un enfant en 1974 — et ne l'ont pas eu depuis — déclarent maintenant n'en plus souhaiter* », ce qui marque clairement « *l'érosion des projets de maternité* ». Il est logique, dans ces conditions, que « *l'inquiétude démographique actuelle reproduise exactement celle des années 1930* » et que les couples ne parviennent plus à réconcilier leurs aspirations à davantage de libertés individuelles que permet l'évolution récente avec leur inquiétude « *face aux conséquences possibles pour la collectivité des comportements induits ou facilités par cette évolution* ». Une évolution ou une révolution...

CLAIRE BRISSET.

Huit propositions

Constatant l'insuffisance du dispositif français de surveillance et de prévention des effets secondaires de la contraception, les organisateurs du colloque ont soumis à Mme Simone Veil et aux personnalités concernées huit requêtes visant à remédier *pour l'avenir à cet état de* choses.

Elles concernent :

1) Le développement de l'enseignement des futurs médecins et des généralistes concernant tant la reproduction humaine que les conséquences de la contraception. Mme Veil entreprendra de nouvelles et vigoureuses démarches en ce sens.

La compte rendu intégral du colloque de Paris sera publié par l'INSERM, et les organisateurs demandent qu'un crédit *spécial soit dégagé afin qu'il* puisse être adressé aux trois mille gynécologues et aux quarante mille généralistes français.

2) La création de chaires et *d'écoles d'épidémiologie* dans chacune des grandes régions françaises : à l'heure actuelle, le fait qu'il n'existe en France qu'une seule école, et une seule chaire (à Paris) rend toute étude épidémiologique concernant la fertilité ou les effets de la contraception chimique ou autre impossible.

3) La mise en œuvre, et le financement, d'une enquête conduite conjointement par l'INED, l'INSERM et les généralistes et qui permettrait enfin de connaître les données exactes concernant tant les effets cardiovasculaires de la contraception que le nombre des cancers du sein en France. Ces données sont actuellement inconnues dans notre pays, et cela bien qu'elles concernent au premier chef vingt millions de femmes.

4) La création d'un « collège des généralistes » similaire au « collège britannique » et permettant d'associer aux tâches de santé publique ceux qui sont au contact direct des utilisatrices de contraception.

5) Le maintien et le développement d'une « *spécialité à part entière* » de « *gynécologie médicale, endocrinologie* », afin que les femmes suivies pour contraception ou ménopause ne doivent pas nécessairement s'adresser à un chirurgien ou *à un accoucheur*. Cette disposition n'est pas prévue par le traité de Rome et devrait faire l'objet d'une négociation au niveau des instances européennes qu'approuve Mme Veil.

6) La modification urgente de la notice incluse par l'industrie pharmaceutique dans les boîtes contenant des contraceptifs *oraux* ou des œstrogènes utilisés pour le traitement de la ménopause. Cette notice s'avère gravement déficiente quant aux recommandations de sécurité et aux mises en garde qu'exigent ces produits, lesquels sont, comme l'a réaffirmé avec force le congrès, *des médicaments*. Mme Veil s'est engagée à donner des directives en ce sens à la commission Alexandre.

7) Le développement et le financement de recherches concernant tant la contraception masculine, que la mise au point de méthodes contraceptives plus rationnelles pour la femme, et que l'étude moléculaire des œstrogènes de synthèse, afin de mieux appréhender les mécanismes par lesquels ces derniers exercent une action nocive sur le système vasculaire (alors que les œstrogènes naturels ont une action bénéfique).

8) Le renforcement du rôle du Conseil supérieur de l'éducation sexuelle et de la régulation des naissances, qui réunit des représentants des groupes les plus *divers de la population et des* médecins, afin que ce conseil centralise et diffuse le bilan des recherches épidémiologiques et pharmacologiques suggérées, et qu'il fournisse tant au public qu'aux praticiens, des informations objectives permettant un meilleur usage de la contraception orale.

Les cancers

(Suite de la page 13.)

Cependant, cette notion elle-même doit faire l'objet d'interprétations prudentes. En effet, a remarqué M. Christopherson, d'après une enquête menée dans l'Etat de New-York, où la liberté sexuelle est grande, la fréquence des cancers du col est passée de sept mille à cent mille par an en vingt ans. Si ce chiffre était extrapolé à la totalité des Etats-Unis, on devrait observer quelque... sept millions de cancers de ce type chaque année, alors que l'on n'en dénombre, *fort* heureusement, que vingt mille.

D'un autre côté, on peut rappeler que la prescription de la pilule joue à cet égard un rôle *relativement protecteur, mais lui* aussi indirect, dans la mesure où elle s'accompagne de frottis et d'examens des cellules du col. Mieux surveillées, les femmes qui utilisent ce type de contraception sont donc aussi, sous ce chapitre, davantage protégées car les cellules anormales sont précocement détectées, ce qui empêche l'évolution vers un cancer déclaré.

● L'ENDOMETRE

Le tissu utérin est le plus sensible des récepteurs des œstrogènes et des progestatifs contenus dans les pilules. Or, aucune augmentation de cancers de l'endomètre n'a été constatée chez les utilisatrices. Il semble toutefois que les pilules de type « séquentiel », qui comportent de fortes doses d'œstrogènes, soient moins sûres que les autres à cet égard et doivent donc être abandonnées, *sauf indications précises*. De même, les traitements œstrogéniques de la ménopause doivent être surveillés de très près car ils entraînent une augmentation indiscutable des cancers de l'utérus.

● LE SEIN

Comme l'utérus, le sein est extrêmement sensible aux œstrogènes. Pourtant, la vaste enquête menée outre-Manche par le « Royal College of General Practitioners » prouve que la fréquence du cancer du sein n'est pas plus élevée chez les femmes utilisatrices de pilules que chez les autres. Cependant, deux précautions sont à prendre : il faut éviter de prescrire des oestro-progestatifs aux femmes dont les antécédents familiaux comportent des cas de cancer du sein. Et également chez celles qui ont présenté ou qui présentent elles-mêmes des tumeurs mammaires bénignes.

Les orateurs ont donc estimé que, moyennant ces quelques précautions, le risque cancérogène dû à la contraception et notamment à la pilule ne pouvait pas être prouvé, qu'il s'agisse de cancers de la sphère *gynécologique* ou d'autres types de tumeurs malignes. — C. B.

Le cœur et les vaisseaux

(Suite de la page 13.)

Elles ont porté depuis dix ans sur 46 000 femmes anglaises en âge de procréer, et soumises (23 000 femmes) ou non (les autres 23 000) aux contraceptifs oraux.

Cette étude épidémiologique a montré, selon le Dr Kay (Manchester), que le taux de mortalité dû à des affections du système cardio-vasculaire chez les femmes qui avaient utilisé des contraceptifs oraux était cinq fois plus élevé que celui des femmes n'en ayant jamais utilisé, et cela bien entendu pour des modèles comparables sur le plan culturel, social, géographique et démographique. Chez les femmes qui avaient utilisé les pilules constamment pendant *cinq ans ou plus, le taux de* mortalité en question était multiplié par dix.

Une autre méthode après 35 ans

Le taux de mortalité global (et non seulement d'ordre cardio-vasculaire) des femmes ayant eu recours à des contraceptifs oraux était augmenté de 40 %, soit une incidence nettement plus grande que celle due aux complications de la grossesse ou de l'avortement chez les femmes ne prenant pas de contraceptifs oraux, et une incidence double de celle due aux accidents.

Ces faits, qui n'ont pas manqué de faire sensation en Grande-Bretagne et dans le monde, doivent être sérieusement modulés par une étude plus détaillée des résultats présentés. Il apparaît en effet que cet excès *de mortalité lié à l'apparition* de maladies cardio-vasculaires est lié à trois facteurs essentiels qui sont la *fumée de cigarette*, l'âge de la femme et la durée d'utilisation des contraceptifs oraux.

« *Il est clair*, a dit le docteur Kay, *que les contraceptifs oraux induisent des modifications du système cardio-vasculaire qui ne sont pas immédiatement réversibles à l'arrêt de la médication.* »

Ces modifications étant dues essentiellement aux contraceptifs fortement dosés en œstrogènes, le College royal britannique conclut :

1) Que les femmes de moins de trente ans utilisatrices de pilules faiblement dosées n'ont pas à changer de traitement, mais doivent être surveillées médicalement ;

2) Que pour les femmes de trente à trente-quatre ans, il importe de passer à une autre méthode contraceptive si elles ont utilisé les pilules depuis plus de cinq ans et si elles fument ;

3) Enfin, le College royal déconseille les pilules chez les femmes de plus de trente-cinq ans.

Ceci ne concerne pas les contraceptifs très récents ne contenant que peu ou pas d'œstrogènes, qui font l'objet d'une étude en cours, mais on peut penser qu'ils n'exercent pas, ou qu'ils exercent moins les effets nocifs sur l'équilibre des constituants sanguins ou les dégâts aux parois vasculaires décrits respectivement par les professeurs de Gennes et Basdevant.

Dr E.-L.

ans après

Plaidoyer pour une gynécologie moderne

par le professeur MAUVAIS-JARVIS (*)

L'IMAGE que se fait du gynécologue la femme d'aujourd'hui ne correspond plus à celle que s'en faisait sa grand-mère ; en cinquante ans, la gynécologie a connu de grands bouleversements par suite de progrès considérables dans la connaissance des processus physiologiques impliqués dans la reproduction humaine.

On connaît les répercussions économiques et sociales de ces recherches dans certains pays en voie de développement où la maîtrise de l'explosion démographique est une priorité vitale.

Mais sait-on que les problèmes liés à la reproduction humaine concernent aussi l'avenir des femmes des sociétés industrialisées puisqu'il s'agit, entre autres, de la stérilité conjugale, de la prévention des cancers génitaux (essentiellement col utérin et sein) et du maniement des hormones sexuelles chez la femme, soit, dans notre pays, entre cinq et dix millions de femmes concernées ?...

L'élargissement du domaine de la recherche et des applications médicales de la gynécologie a provoqué une sorte d'« éclatement » de cette spécialité. Cet impact a eu pour conséquence, du moins dans certains pays, d'engendrer la création au sein de la gynécologie, d'une spécialité dite : médecine de la reproduction (Reproductive Medicine pour les Anglo-Saxons) spécialité qui se traduit tout simplement dans notre pays par : gynécologie médicale. Or, l'essor de cette forme de gynécologie essentiellement endocrinienne (puisqu'il s'agit non seulement du fonctionnement d'organes tels que l'hypophyse et les ovaires, mais encore de toutes les hormones sexuelles, des récepteurs hormonaux, etc.) répondait à une attente du public des pays modernes notamment anglo-saxons et scandinaves.

C'est ainsi qu'aux Etats-Unis le traitement hormonal de la ménopause touche 12 à 15 % de femmes de plus de cinquante ans. Dans notre pays 3 % au plus, et encore alimente-t-on fréquemment des polémiques sur l'opportunité de ces traitements.

En France, il n'existe aucune étude épidémiologique conduite de façon systématique par les pouvoirs publics sur la contraception, et les travaux français doivent se référer aux données anglo-saxonnes sur le sujet. Enfin, si la reproduction humaine est relativement bien représentée sur le plan de la recherche fondamentale, la France demeure trop souvent absente des grandes confrontations internationales consacrées à des problèmes cliniques médicaux concrets.

L'insuffisance de praticiens universitaires reconnus se traduit par une faiblesse doctrinale telle que les médias diffusent des informations contradictoires sur la contraception, le traitement de la ménopause, les cancers génitaux sans pouvoir, si honnêtes soient-elles, se garantir auprès de personnalités notoirement compétentes et d'une intégrité pour ainsi dire statutaire.

Le flottement de l'opinion publique, dès que sont évoqués ces grands problèmes qui touchent des couches importantes de la population féminine, confine au malaise et risque, à court terme, d'entraîner une désaffection, ou à tout le moins un comportement qui nous ramènerait cinquante ans en arrière.

Et c'est ainsi que l'on continuera de dépenser annuellement 100 millions de francs pour le traitement de la stérilité, alors qu'il n'existe aucun centre de stérilité digne de ce nom dans nos hôpitaux publics !

Faiblesses, carences et retards

A la vérité, il existe bien un certificat destiné à former des médecins « qualifiés » en gynécologie médicale, mais ce certificat, qui attire pourtant des jeunes gens d'une très grande qualité, a connu un échec relatif et ce très probablement pour la raison surprenante que voici : le Traité de Rome n'autorise le libre exercice médical dans les pays de la Communauté qu'aux seuls « spécialistes ». Or, les gynécologues médicaux ne sont pas reconnus comme des spécialistes « à part entière » (1). Les instances ordinales françaises (Ordre des médecins) semblent continuer de partager cette appréciation, en raison, précisément de la flagrante absence d'enseignement qualifié... c'est un cercle vicieux.

En fin de compte, cette absence d'enseignement qualifié dans nos universités, outre l'admission d'un trop grand nombre de candidats et d'une formation notoirement insuffisante, a conduit certains à l'éventuelle idée de supprimer la gynécologie médicale.

Il faudrait dans de telles conditions, compte tenu de la formation essentiellement chirurgicale des gynécologues obstétriciens français, au minimum quinze ans pour réparer le sous-développement, dans lequel se trouve la gynécologie non chirurgicale en France, alors que le retard pris par notre pays face à nos voisins est déjà considérable. En ce qui me concerne, je pense qu'il n'est pas possible d'en arriver à une telle aberration. Car les femmes de France souhaitent et méritent qu'on mette à leur disposition des solutions modernes aux différents problèmes de leur vie sexuelle. Qu'on traite la stérilité du couple sans ruiner sa santé ou sa vie affective ; qu'on leur assure une contraception sans risques et adaptée à leur personnalité hormonale, qu'on les protège des cancers par une politique de prévention cohérente.

Elles voudraient d'autre part connaître comme dans d'autres pays voisins, la meilleure qualité de vie que confère une utilisation compétente des hormones sexuelles féminines. Elles doivent en effet être considérées comme des êtres adultes et nul n'a le droit de négliger le désir profond de chaque femme de ne pouvoir supporter l'idée d'être considérée comme un « objet d'expérience », moins encore de se soumettre à la volonté castratrice de certains chirurgiens non affranchis de coutumes ancestrales.

Toutefois, il faut savoir qu'il existe en France une gynécologie chirurgicale de très haut niveau qui s'attache à la pratique d'une chirurgie conservatrice et même réparatrice d'importance capitale dans le traitement de certaines stérilités. Cette gynécologie doit non seulement persister, mais encore être largement développée.

Au contraire donc de la pente actuelle, il faut que soit portée à la densité et au niveau nécessaires la formation d'un type de gynécologues qui corresponde réellement à l'image que s'en fait — chez nos voisins — la femme d'aujourd'hui.

Ajoutons à ce plaidoyer deux séries de remarques : premier point : beaucoup de femmes pourraient occuper en gynécologie des emplois universitaires de rang élevé et ce serait éminemment souhaitable. Or actuellement, il n'y a en France qu'une seule femme qui détient le titre de professeur de gynécologie (2).

Deuxième point : il résulte de l'effacement de la faculté que la gynécologie médicale est pratiquée, quand elle l'est, en secteur privé.

Certains spécialistes pratiquent une gynécologie médicale de qualité, mais c'est loin d'être le cas pour tous. A ce titre, les remboursements d'actes médicaux, de médicaments onéreux, d'examens de laboratoire souvent inutiles, coûtent à la Sécurité sociale un demi-milliard de francs par an pour des résultats dont la qualité n'apparaît pas évidente.

Il est clair que, avec des spécialistes moins nombreux mais plus qualifiés, on obtiendrait un meilleur rendement en ce qui concerne la qualité des soins prodigués au public. Du même coup serait vraisemblablement réalisée une économie dans le budget de santé de la nation.

C'est la raison pour laquelle je pense qu'il n'est pas acceptable que, dans un pays moderne, on ne tente pas, et ce en dépit du malthusianisme et du conservatisme de certains, une action sérieuse afin de tenter de remédier à la situation présente. Une telle entreprise, à moins de tomber dans une démagogie qui serait pire que le malaise actuel, demande dix ans pour se réaliser concrètement.

La France, qui, il y a un demi-siècle, occupait une place de premier plan dans le domaine de la reproduction humaine, acceptera-t-elle de sombrer inéluctablement à court terme dans le sous-développement ?

(*) Chef du service d'endocrinologie et de gynécologie médicale de l'hôpital Necker.

(1) *N.D.L.R.* : la seule « spécialité reconnue » est la « gynécologie-obstétrique » comportant la chirurgie gynécologique à la science des accouchements.

(2) Il s'agit de Mme Catherine Tchobroutsky, professeur agrégé à Port-Royal.

Voyager-1 a photographié les satellites de Jupiter

« Le rythme auquel nous apprenons est terrifiant »

Une orange, une boule de crème glacée, du bronze, un bijou pâle et doré... Les responsables de la mission Voyager-1 décrivent ainsi les satellites de Jupiter, tels que la sonde les a montrés lundi 5 mars. Des photographies que tous jugent étonnantes de variété : on ne pensait pas que les quatre satellites « galiléens » (Io, Europe, Ganymède, Callisto) seraient à ce point différents les uns des autres. Pourquoi Europe est-elle striée de longues zébrures brunes ? Pourquoi y a-t-il aussi des striures, et des figures spiralées brillantes sur Ganymède, mais seulement des taches brillantes sur Callisto ? Les scientifiques sont perplexes : loin de confirmer leurs idées, un premier examen des clichés transmis par Voyager indique des mondes plus étranges et plus variés qu'ils ne l'imaginaient. « *Le rythme auquel nous apprenons des choses est terrifiant* », a affirmé un géologue.

Un galet déformé et grêle

Quant à Amalthée, le satellite le plus voisin de la planète, c'est un galet déformé et grêle. On craignait qu'il soit difficile de localiser et de photographier ce minuscule satellite : il a 150 kilomètres de diamètre, alors que les satellites galiléens ont au moins la taille de la Lune (3 400 km de diamètre). Mais la sonde a fort bien répondu aux ordres qui lui étaient envoyés et a fourni une bonne vue d'Amalthée.

Les clichés les plus attendus étaient ceux d'Io, pris à la faible distance de 20.000 kilomètres. Ils n'ont pas déçu. Io est une boule jaune orange, avec des pics, des plaines, des vallées, des canyons. A part une vaste dépression, on n'y voit pas de cratères, alors que ceux-ci sont nettement présents sur Ganymède. Il va donc falloir expliquer comment ils ont pu disparaître sur un satellite et subsister sur l'autre, alors que l'environnement des deux satellites est très voisin et que leurs évolutions auraient dû être parallèles.

Voyager a aussi photographié la planète, et les énormes tourbillons qui parsèment son atmosphère, à commencer par la grande tache rouge. Les photographies montrent, là aussi, une variété plus grande que prévu : certains phénomènes atmosphériques sont actuellement inexplicables, mais on espère qu'un examen plus attentif des milliers de clichés, et le dépouillement des mesures faites par les appareils que transportait la sonde vont lever le mystère.

On craignait pour ces appareils la traversée des intenses ceintures de radiation qui entourent la planète. Seul un photopolarimètre semble avoir été affecté, mais les dix autres expériences ont fourni une masse de données qui demandera plusieurs mois d'étude.

ÉDUCATION

Le débat sur les rythmes scolaires

Le calendrier de l'année scolaire 1979-1980 n'est pas connu. Il dépend de *choix que le gouvernement* n'a pas encore arrêtés. Depuis que le ministre de l'éducation et celui de la jeunesse, des sports et des loisirs ont saisi le Conseil économique et social en août dernier, une refonte des rythmes scolaires est à l'étude. Le Conseil économique et social a donné un premier avis sur l'aménagement de l'année (« le Monde » du 11 janvier), mais il a été invité à reprendre ses travaux sur une meilleure répartition du temps de travail dans la journée, la semaine et le trimestre des élèves.

Prévu à l'ordre du jour du conseil des ministres du 28 février, l'examen des rythmes scolaires a été reporté au mercredi 7 mars. A la veille de la prise de position du gouvernement, le sujet suscite études, suggestions et commentaires.

● Le haut comité de la jeunesse, des sports et des loisirs s'est prononcé au cours d'une réunion présidée par M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs. Organisme interministériel où sont représentés l'administration, les mouvements de jeunesse et les syndicats, le haut comité a noté que « la France est le pays d'Europe où la durée des vacances d'été est la plus longue ». Il en conclut qu'elles pourraient être ramenées à huit ou neuf semaines. Favorable aux départs échelonnés pour les grandes vacances, mais opposé aux départs en milieu de semaine, le haut comité préconise que la France soit divisée en deux ou trois zones pour les petites vacances (Toussaint, Noël, février, printemps) et en deux zones pour les vacances d'été ; il demande que le calendrier scolaire fixant les dates des congés soit établi pour une période de trois ans. Le haut comité, qui souhaite que l'aménagement des rythmes scolaires soit « l'occasion d'utiliser différemment les temps de loisirs », se prononce « pour un développement de la politique des loisirs dont notre pays a besoin ».

● *Tous les syndicats d'enseignants se* raidissent lorsqu'il est question de modifier les dates des grandes vacances. La plupart, à l'exception du Syndicat national des lycées et collèges (SNALC-autonome) et du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FEN) admettent cependant qu'un nouveau découpage des congés peut être envisagé, si l'on n'en réduit pas la durée globale.

● Un grand nombre de lettres sur le sujet nous sont parvenues. Il s'agit d'un problème qui touche à la qualité de la vie des enfants et des adultes et, aussi, d'un fait économique qui influe sur le rythme d'activité du pays, sa production, son infrastructure de transports et de tourisme, ses équipements collectifs.

Nous publions ci-dessous les extraits les plus représentatifs du courrier que nous avons reçu à ce sujet.

IL N'Y A PAS QUE LES GRANDES VACANCES

L'équilibre naturel

Mme Françoise Tubman, de Guéret (Creuse), s'indigne que l'on envisage de réduire les vacances d'été :

Les vacances d'hiver ne sont pas des vacances, car les conditions dans notre pays condamnent à une vie confinée, malsaine, étouffante, dans des appartements plus ou moins exigus, où la télévision ajoute ses méfaits au manque de soleil, d'oxygène, de verdure.

Les grandes vacances ne peuvent être que des vacances d'été, et il faut qu'elles soient longues pour être bénéfiques. L'hiver, avec ses journées courtes, est propice à l'étude, l'été à la vie de plein air. On ne peut sortir sans hypocrisie de cet équilibre naturel. Les rythmes biologiques ne s'établissent pas seulement sur vingt-quatre heures ou sur la semaine mais aussi selon les saisons. Il y a un cycle annuel de la nature auquel l'homme est soumis, qu'il le veuille ou non. (...)

Il faut être bien inhumain, et bien hypocrite, pour soumettre les enfants à des impératifs économiques, tout à fait discutables au demeurant. (...)

Un été trop long

Point de vue totalement opposé que celui de M. L., domicilié à Savigny (Essonne), qui rejette la responsabilité des vacances d'été trop longues sur les enseignants :

Tout le monde sait bien, en effet, que pour les élèves les vacances d'été sont beaucoup trop longues. La généralité des personnes actives (sauf les enseignants) n'ayant qu'un mois de vacances ne savent que faire de leurs enfants pendant un mois et demi. Un pis-aller est de les mettre un mois en colonie de vacances si l'on en a les moyens. Mais ce n'est pas une solution, les enfants s'y abêtissent. Seule une minorité de privilégiés (enseignants compris) peut mettre à profit ces longues vacances pour faire progresser intellectuellement ses enfants, par des séjours à l'étranger notamment.

Dans presque tous les pays étrangers, les vacances d'été sont moins longues. En Suisse, par exemple, variables suivant les cantons, elles sont le plus souvent de sept semaines.

La journée d'un écolier

Pour M. Janod, inspecteur départemental honoraire de l'éducation nationale, domicilié à Vesoul, c'est d'abord l'emploi du temps de la journée des écoliers qu'il faut modifier :

Je crois que porter le nombre de jours de classe à 180 ce serait mieux pour les élèves. Corrélativement, on diminuerait l'horaire journalier : cinq heures au lieu de six avec une heure facultative pour les exercices. Faites le compte : 150 jours à six heures ou 180 jours à cinq heures. Vous allez dire : mais on ne gagne rien. Si, car six heures de classe, c'est beaucoup.

J'ai fait l'expérience dans les classes de maisons d'enfants à caractère sanitaire : le matin, trois heures consacrées aux disciplines de base : français, calcul ; l'après-midi, deux heures consacrées aux autres disciplines : géographie, histoire, dessin, éducation physique... données sous la forme d'activités et, chaque fois que possible, sur le terrain.

Les résultats furent excellents. (...)

Reste l'aménagement de la semaine ; je pense qu'il faut maintenir la coupure du milieu, la liberté du samedi après-midi et créer des garderies éducatives pour ne pas laisser les enfants à la rue lorsque les parents sont occupés : belle occasion pour résorber une partie du chômage en créant un corps de moniteurs scolaires à temps partiel pour des jeunes poursuivant leurs études.

Les cours du matin

M. B. Auroux, professeur de mathématiques au collège de Buc (Yvelines), a tiré de son expérience une observation sur l'organisation de la journée et de la semaine.

Je dois user de mon expérience de quelques années d'enseignement pour aller contredire l'actuelle position de médecins relative à la coupure du mercredi : concernant la capacité des élèves (niveaux 6e à 1re) à suivre avec le plus de profit — donc à y participer sereinement et pleinement — les cours, il y a une règle désormais reconnue partout, celle qui se traduit par l'écrasante supériorité des enseignements se déroulant le matin plutôt que l'après-midi...

Je prétends donc, avec force, qu'il est préférable d'organiser les cours les mercredi et samedi matin afin de limiter au maximum les cours restant fixés durant l'après-midi (...). Il paraît que cela va à l'encontre d'une idée médicale, peut-être dominante (?), c'est dommage, mais les faits sont là ! Je pense qu'une telle organisation des cours d'enseignement général, disons théorique, durant les matinées, devrait permettre une plus grande utilisation d'heures pour l'éducation physique et sportive pendant les après-midi (si le ministère y met du sien également).

Un horaire excessif condamné

M. Laurent Iwanesko, proviseur du lycée d'Istres, estime que les élèves sont soumis à un effort et à une tension « dont peu d'adultes seraient capables ». *Il propose une refonte complète du temps scolaire.*

(...) On doit à mon sens considérer que le volume horaire global de la semaine scolaire est excessif comme il devient nécessaire de trouver au sein de la journée même un rythme plus adapté aux possibilités d'attention et de réflexion.

Quel horaire hebdomadaire ? La première des choses à considérer n'est pas seulement l'horaire officiel, mais, globalement, le temps nécessaire à l'enseignement discursif et à son nécessaire prolongement, le travail personnel.

Je crois pouvoir avancer que vingt heures de cours et six heures de travail personnel devraient suffire dans le cycle d'observation (6e et 5e) et que le volume global ne devrait pas dépasser trente heures en 4e et 3e. Au-delà, trente-cinq heures doivent suffire afin que l'adolescent puisse aussi faire son profit de l'effort extérieur à l'école (environnement, médias, culture personnelle). (...)

Quelle journée scolaire ? La journée scolaire proprement dite se décompose alors en deux phases : l'une que l'on pourrait appeler d'acquisition, la seconde de réflexion et d'approfondissement personnel. La première se fait en classe sous la direction d'un professeur, faisant une large part au travail de groupe et sachant alterner disciplines exigeant un gros effort d'attention et celles qui laissent plus de part à l'initiative personnelle, le tout par plages de quarante-cinq minutes, avec une large coupure de détente en milieu de matinée.

La seconde embrasse une partie, et une partie seulement, de l'après-midi, laquelle est consacrée aux sports individuels et collectifs. A 17 heures, au plus tard, la journée scolaire est terminée, l'enfant regagne son domicile ou son internat et peut alors à son gré se consacrer à lui-même ou à d'autres activités.

Le sport, le dessin et la musique ?

Le problème ne se limite pas à l'enseignement du premier et du second degré, remarque M. Michel Rose, instituteur dans le Nord, en ajoutant que les moyens font défaut pour le résoudre :

Et pourquoi ne parler que du primaire et du secondaire ? L'université existe elle aussi, et ses étudiants et professeurs bénéficient, je crois, de longues vacances d'été (les rentrées en octobre et novembre dépassent largement celle de mi-septembre !...). Mais il est vrai que les étudiants peuvent se faire entendre, pas les enfants de sept ou huit ans... et ces pauvres instit's n'ont pas la prétention de se placer sur la même marche que les professeurs de faculté. Il y a enseignants et... enseignants. (...)

Depuis vingt ans, il n'y a pas eu de véritable politique scolaire en France. Il s'est créé un profond décalage Ecole-Société et nous en subissons actuellement les conséquences. L'éducation a été sacrifiée au profit de l'industrie. (...)

Aménager les rythmes, consacrer plus de temps au sport, au dessin, à la musique... mais comment ? Où sont les terrains de sport, les gymnases, le matériel, les professeurs d'E.P.S. ?

Avec quel argent acheter quelques instruments de musique, des disques, de la peinture, des matériaux pour le travail manuel ? Avons-nous toutes ces connaissances requises ? Nous a-t-on formés pour cette « forme » d'enseignement ? Pouvons-nous avec des effectifs de trente, trente-cinq par classe assumer avec tout ce que cela comporte le plein épanouissement de l'enfant ?

L'exemple d'outre-Rhin

M. Caro, député du Bas-Rhin (U.D.F.), voudrait que l'on s'inspire de nos voisins d'outre-Rhin :

Il conviendrait d'organiser une vraie concertation aboutissant à une négociation pour harmoniser les différents projets régionaux et déterminer des *calendriers régionaux pluriannuels*, à cinq ans par exemple, permettant aux particuliers et aux entreprises de prendre les dispositions nécessaires.

Quelle utopie ! me dira-t-on. Bien sûr, c'est tellement utopique que le système fonctionne outre-Rhin où, depuis nombre d'années, les onze ministères régionaux de l'éducation sont capables de publier des calendriers quinquennaux programmant les départs et retours de vacances en regroupant les régions de manière à assurer la fluidité de la circulation et satisfaire aux intérêts spécifiques des régions.

M. Chapotot, père de famille à Châteauneuf-de-Gadagne (Vaucluse), a deux idées, « faciles et peu coûteuses », *à mettre en œuvre simultanément à la réforme des rythmes scolaires :*

Interdiction de la publicité qui s'attaque à l'enfant, véritable détournement de mineurs ; relâche à la télévision quelques soirées par semaine, mesure dont les enfants ne seront pas seuls à tirer avantage. L'esprit de toute la nation et l'E.D.F. s'en porteront mieux.

M. Boulbien répond à M. Antoine Lagarde

Enfin, le docteur Léon Boutbien, président de la section des actions éducatives, sanitaires et sociales du Conseil économique et social, répond aux propos de M. Antoine Lagarde sur l'« enfant oublié » (le Monde du 11 janvier). M. Boutbien écrit :

Les propos du docteur Lagarde me paraissent devoir appeler quelques précisions dans la mesure où ils pourraient laisser penser que les préoccupations relatives au respect des intérêts et des besoins de l'enfant dans le cadre de l'école ont été absentes des travaux du Conseil économique et social, d'une part, et que notre assemblée a résolu le problème complexe des rythmes scolaires par la seule réduction des vacances d'été, d'autre part.

Je crois utile de rappeler que, si l'avis du Conseil économique et social est centré sur le calendrier scolaire annuel, c'est qu'il répond en cela à la demande du gouvernement (...). Selon ses propres termes, l'avis du Conseil économique et social, qui préconise une réforme par étapes fondée sur un étalement modéré des vacances d'été, *« ne peut en aucun cas constituer une réponse à l'ensemble des problèmes posés par l'organisation des rythmes scolaires, qui concernent aussi, et prioritairement, l'organisation de la semaine, de la journée, de la séquence horaire. Le Conseil économique et social souhaite expressément que ces trois points puissent faire ultérieurement l'objet d'une étude dont il aurait la charge »*, ce dont les ministres présents aux débats lui ont donné acte.

Libres opinions

Le Petit Poucet à la recherche du temps perdu

par JEAN CORNEC (*)

DANS la forêt inextricable des intérêts particuliers et des calculs sordides, l'enfant — Petit Poucet — cherche désespérément sa route. Sollicité par des appels nombreux, affronté à des propositions diverses et contradictoires, il n'arrive pas à trouver son rythme.

Qui, en vérité, n'a pas sa solution à lui proposer ? Qui n'a pas son avis sur l'organisation de la journée, de la semaine, du trimestre, de l'année de l'écolier ?

La presse est à l'affût de toute proposition nouvelle. Les gouvernements successifs ont compris tout le parti qu'ils pouvaient tirer chaque fois qu'il devenait urgent de distraire les parents des néfastes conséquences d'une lamentable politique scolaire.

Avides de publicité ou de sensationnel, certains « spécialistes » s'en sont servi comme d'un tremplin.

Mais, au sensationnel, nous préférons le réfléchi, le concret, le raisonnable, et nous proposons, pour jalonner le chemin, quelques petits cailloux blancs.

∴

Sait-on que, comme le relève le rapport du recteur Magnin, *« rares sont les enfants qui se plaisent à l'école »* et que *« pour de nombreux élèves, l'enseignement prend des allures de travaux forcés »* (1).

N'est-il pas évident, dès lors, que toute réforme sérieuse devrait commencer par rendre l'école plus attractive pour les élèves... et pour les maîtres, par leur apporter, comme l'a souhaité, dans son avis, le Conseil économique, « *un cadre de vie structuré, chaleureux, sécurisant et évolutif* ».

∴

Combien d'ailleurs de problèmes aujourd'hui insolubles disparaîtraient si la journée scolaire était harmonieusement organisée !

L'exemple du collège expérimental des Rousses (1) nous permet d'affirmer que l'on sait parfaitement ce qu'il faudrait mettre en place. Les déclarations de MM. Beullac et Soisson lors du débat budgétaire nous contraignent, hélas ! à constater que la généralisation du système des Rousses n'est pas pour demain et que la tendance serait plutôt actuellement, dans l'axe de la politique du redéploiement, à la suppression d'une expérience jugée trop significative et, partant, trop contagieuse. Les récentes tribulations de l'école Decroly le confirment.

En 1977, 43 % d'enfants de moins de treize ans, 48 % d'adolescents de quatorze à dix-neuf ans, ne sont pas partis en vacances d'été ; 17 % seulement des enfants de quatorze à dix-neuf ans ont bénéficié des vacances d'hiver (2).

∴

Quand M. Beullac, en décembre 1978, sur France-Inter, ose soutenir que le raccourcissement des grandes vacances, ayant pour effet d'alléger la charge quotidienne des élèves, leur permettrait de pratiquer davantage l'éducation physique et sportive, pratique-t-il, lui, l'humour noir ou ignore-t-il le plan de « carence » de son collègue M. Soisson ?

Ce dernier doit être aujourd'hui bien penaud, car l'opération Magnin qu'il avait suscitée se retourne contre lui comme un « boomerang ». Le ministre des sports avait en effet imaginé cette consultation, non comme ministre de la jeunesse, mais comme ministre de l'hôtellerie, le but étant d'obtenir un rapport concluant au raccourcissement immédiat des grandes vacances scolaires et à leur large étalement du 1er juin au 1er octobre. Il avait même affirmé au conseil des ministres du 19 juillet 1978 (1) que cela permettrait d'économiser 1 milliard d'investissements touristiques chaque année et de réduire sensiblement le coût des vacances de chaque Français.

Le choix comme rapporteur du recteur Magnin était significatif : on pouvait en effet penser que ce médecin, homme politique de la majorité gouvernementale, irait d'autant plus facilement dans le sens souhaité que, en janvier 1977, il avait proposé un remède-choc : « *Six semaines de vacances d'été, trois semaines à Noël, trois semaines à Pâques.* »

Les conclusions du rapport ont dû bien décevoir le ministre, car elles montrent les dangers de l'improvisation et de la recherche de solutions dont l'intérêt de l'enfant ne serait pas la clé de voûte :

1) Les résultats financiers à attendre d'une telle réforme « *seraient beaucoup plus nuancés que ne le laisse apparaître une analyse sommaire* » (Avis du Conseil économique et social, C.E.S.) ;

2) « *Toute réforme profonde et hâtive serait dangereuse en raison de la complexité des interférences de tous ordres...* » (Avis du C.E.S.) ;

3) « *... L'organisation des rythmes scolaires concerne aussi — et prioritairement — l'organisation de la semaine, de la journée, de la séquence horaire...* » (Avis du C.E.S.) ;

4) « *La construction de la semaine scolaire devrait, en fait, se concevoir autour et à partir des nécessités de l'éducation physique pour une judicieuse et harmonieuse répartition de toutes les activités.* » (1)

Ce rappel au bon sens incitera-t-il M. Soisson à inverser sa politique ? Nous avons, hélas ! toutes raisons d'en douter. Mais ceux qui, dès septembre, ont volé au secours du ministre et tenté de justifier son indéfendable « plan de relance » auront-ils cette fois compris ? Ceux qui n'hésitent pas, pour leur publicité personnelle, à formuler de fracassantes propositions, quitte à faire ensuite prudemment marche arrière devant les réactions sensées qu'elles provoquent, ne seraient-ils pas mieux inspirés d'aborder ces questions avec davantage d'humilité ?

Depuis vingt-cinq ans, notre Fédération n'a cessé d'y réfléchir. Le rapport que j'avais présenté, en 1956, à notre congrès d'Arcachon (3) sur « Le travail scolaire et la santé de l'enfant » aboutit à la suppression des devoirs du soir à l'école primaire par la circulaire ministérielle du 29 décembre 1956.

En 1959, notre congrès de Nancy traita de « l'organisation de l'année scolaire et le problème des vacances » (3). Après avoir rappelé « *que toutes les mesures prises doivent avoir pour fondement essentiel l'intérêt prioritaire des enfants* », il réclama l'égalité des trimestres et son corollaire, la fixité des vacances de printemps, ce dont, à sa suite, on finit par admettre le principe. Il demanda que les grandes vacances soient maintenues à deux mois et demi « *pour tenir compte des nécessités des colonies de vacances et de l'étalement des congés payés* ».

Nous avons ardemment fait campagne pour l'allégement des programmes, le tiers-temps pédagogique, l'éducation physique et sportive, les activités d'éveil, l'organisation de l'école-service d'accueil, les transports scolaires, l'ouverture de l'école sur la vie, etc.

Notre congrès d'Albi de 1977 s'attacha aux moyens d'assurer « l'équilibre du temps scolaire » dans le cadre de notre projet d'école.

Au Conseil supérieur du 14 juin 1978, au nom de mes mandants, après avoir rappelé nos principes, j'ai montré pourquoi il ne fallait pas couper la région parisienne en deux zones de départ en vacances, ni porter à dix jours les vacances de février, ni faire partir les écoliers en vacances du mercredi au mercredi.

Dès à présent, nos militants départementaux, à partir du rapport Magnin, vont se mettre, une fois de plus, à l'écoute des parents, et notre congrès de Brest (Pentecôte 1979) complétera, sur ce sujet, la charte de notre organisation. Tout en nous adaptant aux évolutions, nous saurons rester fidèles à sa devise « Pour l'enfant d'abord » et protéger le Petit Poucet et ses frères contre les empiétements d'une société ogresse.

(*) Président de la Fédération des conseils de parents d'élèves.

(1) Rapport du recteur Magnin du 13 décembre 1978.
(2) Enquête INSEE.
(3) « Pour l'enfant vers l'homme », septembre 1956 et septembre 1959.

CARNET

Naissances

— Bernard et Lillian Jolivet et Romain, ont la joie d'annoncer la naissance de

Caroline.

Paris, le 16 février 1979.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Anne-Marie FRIEH,
fille du docteur Frieh, décédé, et de Mme,
avec M. Jean-François PIN,
fils de M. et Mme Georges Pin.

33, rue Joseph-Ricard, Sainte-Foy-lès-Lyon (69) ;
21, rue Anatole-France, 69-Lyon.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean BERTHOIN,
grand-croix de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945, *membre honoraire du Parlement,* ancien ministre,

survenu à Paris, le 25 février 1979.

Selon sa volonté expresse, les obsèques ont eu lieu à Grenoble dans la plus stricte intimité familiale.

De la part de
M. et Mme Georges Berthoin et leurs enfants,
96 bis, rue de Longchamp, à Neuilly (92) ;
Mme Marguerite Berthoin et ses enfants,
M. et Mme Roland Faugère et leurs enfants,
63, avenue Niel, Paris-17e.

(*Le Monde* du 1er mars.)

— M. et Mme Jacques Mauboussin, Michel, Yves et Sylvie,
M. et Mme Jean Planès,
M. et Mme Jean Rotivel et leurs enfants,
M. et Mme Georges Rotivel et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Isidore BRUNET,
procureur de la République honoraire,
officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, officier de l'Instruction publique,

leur père, grand-père, beau-frère et oncle, survenu le 19 février 1979, en son domicile à Paris, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité à Cébazan (Hérault).

6, rue du Cardinal-Mercier, 75009 Paris.

Une messe sera célébrée à son intention, en l'église de la Trinité, à Paris, le samedi 10 mars, à 16 heures.

Nous avons été bouleversés par la mort subite de notre mari, père et ami

Rodolfo DEL CASTILLO,
décédé le 4 février 1979, à l'âge de quarante-cinq ans.

Annette Wimböfer del Castillo et sa fille Natalia.
Martine et Jean-Paul Bouvier.
Clos du mont Pécoulet, quartier Sainte-Anne, Saint-Tropez.

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Claude CHAMBARD,
rédacteur en chef du « Journal des combattants »,

décédé le dimanche 4 mars à Colombes (92), à l'âge de cinquante-quatre ans. Il a été incinéré ce mardi 6 mars.

[Né le 23 novembre 1924 à Paris, Claude Chambard est engagé en avril 1946 à l'Agence France Presse, où il tient la rubrique militaire (1947-1961). Il devient en mai 1955 rédacteur en chef du « Journal des combattants » et dirige également, à partir de 1962, l'hebdomadaire de la marine « Cols bleus ».

Claude Chambard est l'auteur de « Mourir pour Verdun », « les Sous-marins » et « Histoire mondiale des maquis ».]

On nous prie d'annoncer le décès de

Mme ELKOUBI-KRUMENACKER Alice,
survenu à Paris, le 4 mars 1979, à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 7 mars.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 16 heures.

De la part des familles Drouot, Elkoubi, Krumenacker et Bernard.

Cet avis tient lieu de faire-part.

124, rue de la Convention, 75015 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès du

***docteur Alexandre* FEIGENBAUM,**
chevalier de la Légion d'honneur, vice-président du conseil départemental Seine-Saint-Denis de l'ordre des médecins, membre du conseil régional de l'ordre des médecins de la région de Paris, président de l'Association urgence médicale de Seine-Saint-Denis (A.U.M 93),

survenu le samedi 3 mars 1979, à l'âge de soixante-neuf ans.

L'inhumation aura lieu le mercredi 7 mars, à 10 h. 30, au cimetière de Drancy (Seine-Saint-Denis), rue Sacco-Vanzetti.

De la part de
Mme A. Feigenbaum, son épouse,
Mme Rachel Feigenbaum, sa mère,
Et de toute la famille.
163, avenue Jean-Jaurès, *93700 Drancy.*

— Le conseil départemental de l'ordre des médecins de la Seine-Saint-Denis,
Et tous ses confrères,
ont la douleur de faire part du décès brutal du

***docteur Alexandre* FEIGENBAUM,**
vice-président du conseil départemental, membre du conseil régional, président de l'A.U.M. 93, président de l'amicale des médecins de Drancy.

Les obsèques auront lieu le mercredi 7 mars 1979, à 10 h. 30, au cimetière de Drancy.

— Mme Justin Parès,
Mme Raymond Parès, ses enfants et petits-enfants,
Le capitaine de vaisseau (E.R.) et Mme Charles Parès, leurs enfants et petits-enfants,
son épouse, ses frère, belles-sœurs, neveux et petits-neveux,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

capitaine de frégate (E.R.) Justin PARÈS,
officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945,

survenu à Paris le 5 mars 1979, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-François-Xavier, à Paris-7e, jeudi 8 mars, à 8 h. 30.

L'inhumation aura lieu à Saint-Laurent-de-la-Salanque (Pyrénées-Orientales).

Ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Puyaubert et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Douady et leurs enfants,
Mme Henri Piccoli,
M. et Mme Michel Piccoli,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges PICCOLI,
née Perrier

survenu le 2 mars 1979, en son domicile, à Tulle.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Grospierres.
— Mme Vve Elie Derouret, ses enfants et petits-enfants,
Mme Vve Aimé Serret et sa petite-fille,
M. et Mme Raoul Serret, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Derouret, Gourdon, Faure, alliés et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme veuve Gilbert SERRET,
née Françoise Derouret,
retraitée de l'enseignement.

Les obsèques civiles auront lieu le mercredi 7 mars, cimetière de Grospierres, où l'on se réunira, à 15 heures.

— M. Bernard Tocanne.
Gilles Tocanne et Anne de Bon, sa *fiancée*,
Olivier Tocanne.
Vincent Tocanne.
M. et Mme René Tocanne, leurs enfants et petits-enfants,
Et toute leur famille.
Mme André Costedoat-Lamarque, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Mme Bernard TOCANNE,
née Anne-Marie Costedoat-Lamarque,
rappelée à Dieu le 24 février,

et rappellent le souvenir de ses parents, M. et Mme Jean Costedoat-Lamarque.

Les obsèques ont eu lieu à Roquefort (40), le 27 février.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

56, rue David-Johnston, 33000 Bordeaux.

Remerciements

— Mme Xavier Latty,
M. et Mme Cyril X. Latty et leurs enfants Laurence et Christian,
M. et Mme Lionel Latty et leurs enfants Alexis, Carine et Inès,
très touchés des témoignages de *sympathie et d'affection* qui leur ont été adressés à la suite du décès de

M. Xavier LATTY,

remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Messes anniversaires

— Pour le troisième anniversaire de son retour à Dieu, ceux qui ont connu et aimé

Guillaume ENAULT

sont invités à unir son souvenir à celui de sa grand-mère,

Mme Jules POUTHAS,

entrée dans la paix du Seigneur le 17 février 1979,

et à prendre part à la messe qui sera célébrée le 7 mars 1979, à 19 heures, en l'église Saint-Dominique, 20, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14e.

— Pour marquer le trentième jour qui suit le décès du

Père Pierre-André LIÈGE,
directeur de l'U.E.R. de théologie et de sciences religieuses,

une eucharistie sera concélébrée à l'Institut catholique de Paris, le vendredi 9 mars 1979, à 12 heures, en l'église Saint-Joseph-des-Carmes, 70, rue de Vaugirard, Paris-6e.

— Pour le premier anniversaire de la mort du général d'armée aérienne

Gustave LEROY

une messe sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le mardi 10 avril, à 18 heures.

Anniversaires

— Le 8 mars 1979, dixième anniversaire du rappel à Dieu de

Mme Pierre THOMASSIN,
née Daisy Le Hagre,

sa famille demande une union de pensée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Avis de messe

— A la mémoire de

Reine GIANOLI,

une messe sera célébrée le jeudi 8 mars, à 19 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris 75017, métro Wagram.

Erratum

— Dans l'avis de décès de

Mme Maurice REY,

paru le 3 mars, il fallait lire née Françoise Lamblin.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— *Université de Provence, Aix-en-Provence.* C'est le samedi 10 mars (et non le 17 février comme précédemment annoncé), à 9 heures, salle du Conseil, que M. Jean-Paul Codol soutiendra sa thèse : « Semblables et différents. Recherches sur la quête de la similitude et de la différenciation sociale. »

— Université de Paris V, samedi 24 mars, à 9 heures, salle Louis-Liard, M. Abdoulaye Diop : « La société Wolof, tradition et changement. »

— Université de Paris V, lundi 26 mars, à 9 heures, salle Louis-Liard, *M. Jacques Delcroux* : « Etude d'anthropologie sociale de trois sociétés rurales occidentales : Goulien, Plogoff et Lescoff (Sud-Finistère), de 1800 à 1970), recherche du principe de réciprocité. »

— Université de Paris I, lundi 12 mars, à 14 h. 30, salle des commissions, centre Panthéon, M. Pascal Durand Barthez : « L'union internationale des télécommunications. »

— Université de Paris IV, samedi 17 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Hervé Béchade : « Les romans comiques de Charles Sorel. Etude de langue et de style. »

— Université de Paris IV, lundi 26 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Mustapha Alameddin : « La pensée réformiste musulmane en Egypte, Syrie et Liban (1683-1935). »

— Université Paris-I, samedi *31 mars, à 14 heures,* amphithéâtre Richelieu, Mme Huguette Courtès : « L'expression lien réel et symbolique dans la philosophie de Leibniz ».

Communications diverses

— L'Association française d'écologie et de cancérologie organise une réunion le mercredi 7 mars, à la faculté de médecine de la Pitié-Salpêtrière, 91, boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris (amphithéâtre A). De 9 heures à 12 h. 30 : « Bilan et *perspectives de l'emploi des radiations* ionisantes pour le respect de l'environnement. » De 14 heures à 17 h. 30 : « Cancérogenèse iatrogène : rôle des médicaments. »

— Musée de la Diaspora juive de Tel-Aviv. — Présentation audiovisuelle *du Beth Hatefutsoth*, le jeudi 8 mars, à 20 h. 30, au Centre Rachi, sous le haut patronage du grand rabbin de France, M. Jacob Kaplan, du ministre de la culture et de la communication, M. Jean-Philippe Lecat, et de l'ambassadeur d'Israël, M. Mordechaï Gazit.

Avec la participation du docteur E. Ben Gal, du rabbin J. Eisenberg, de Me T. Klein et du consul général d'Israël, M. I. Michaeli (Centre Rachi, 39, rue Broca, 75005 Paris).

PRESSE

La vente des quotidiens parisiens

Si l'on excepte les quotidiens spécialisés ou de très faible diffusion, huit quotidiens parisiens sont présents dans les kiosques.

La vente sur « Paris-surface », qui ne comprend pas les bibliothèques de gare et de métro, est l'utile mesure de la santé de la presse en général et de chaque titre en particulier.

Janvier et février 1978 : les élections législatives approchaient ; il n'est donc pas étonnant que, un an plus tard, les huit quotidiens perdent globalement 6 % en janvier et 3 % en février.

Mais, comme on le voit sur le tableau, les résultats sont très différents selon les titres. Pour le mois le plus récent (février), quatre titres progressent, *le Matin de Paris* et *le Monde* assez fortement, *le Parisien libéré* et *Libération* plus faiblement. Quatre titres sont en baisse, baisse sévère pour *France-soir* et *l'Aurore*, notable pour *l'Humanité*, et plus surprenante pour le *Figaro*. On aurait pu penser que l'augmentation de la diffusion du samedi, grâce au *Figaro Magazine*, aurait au moins compensé l'érosion.

Vente quotidienne moyenne (Paris-surface)

	Janvier 1978	Janvier 1979		Février 1978	Février 1979	
France-Soir	195 956	178 864	(— 17 092)	203 814	186 540	(— 17 274)
Le Monde	104 198	110 056	(+ 5 858)	107 602	116 964	(+ 9 362)
Le Figaro	90 168	85 530	(— 4 638)	90 224	88 056	(— 2 168)
Le Parisien libéré	88 887	82 176	(— 6 711)	88 554	88 740	(+ 186)
L'Aurore	61 602	49 214	(— 12 388)	60 484	51 195	(— 9 289)
Le Matin de Paris	20 914	24 046	(+ 3 132)	21 339	27 326	(+ 5 987)
L'Humanité	20 849	17 148	(— 3 701)	21 574	18 210	(— 3 364)
Libération	11 604	12 229	(+ 625)	11 839	12 284	(+ 445)

SOIXANTE-DIX-SEPT LICENCIEMENTS A « NORD-MATIN »

Une procédure de licenciement pour raison économique, concernant soixante-dix-sept salariés de *Nord-Matin*, appartenant au groupe Hersant, a bien été engagée. C'est ce qui a été confirmé, lundi 5 mars, aux élus du comité d'entreprise, en même temps que la suppression des éditions déficitaires (*le Monde* du 3 mars).

La liste nominative des licenciements a été communiquée aux délégués du comité d'entreprise. *Les syndicats (C.F.D.T., S.N.J., F.O.)* ont précisé que trente et un journalistes, vingt-huit employés, seize ouvriers du Livre, un agent de publicité et un cadre technique sont touchés par ces mesures.

A l'appel de l'intersyndicale, les *journalistes ont défilé du journal* à la mairie, toute proche, où ils ont été reçus par M. Pierre Mauroy, député, maire de Lille. Celui-ci a affirmé que la disparition d'un moyen d'expression du courant socialiste n'était pas tolérable dans une région où la majorité est de gauche. Il a donc manifesté la volonté de la fédération du Nord du P.S. de maintenir un journal dont elle assumerait, cette fois, directement la responsabilité. M. Mauroy a évoqué la possibilité de garder des liens avec le groupe Hersant, strictement pour l'impression et la publicité, le *contrôle du contenu du journal* revenant entièrement à la rédaction. Des propositions chiffrées devraient être présentées le 6 avril.

Nord-matin, qui mentionne toujours sous son titre « journal *de la démocratie socialiste* », employait jusqu'à ce jour cent quatre-vingt-onze salariés, dont quatre-vingt-onze journalistes.

SPORTS

ATHLÉTISME

Débuts difficiles pour la Fédération universitaire

De notre envoyé spécial

Grenoble. — « Barbants » : c'est l'adjectif qui convient le mieux pour qualifier les premiers championnats universitaires d'athlétisme en salle qui ont eu lieu samedi 3 mars à Grenoble. On s'est bien passionné cinq minutes pour la tentative de Philippe Houvion, ici sous les couleurs de Paris VIII, contre son propre record de saut à la perche (5,53 m), mais, pour le reste, pas le moindre petit record, même universitaire, à se mettre sous la plume

Rien de plus déprimant, en fait, que de regarder des garçons et des filles transpirer et s'époumoner pour d'aussi piètres performances. Est-ce pour cette raison que les potaches ont été aussi peu démonstratifs dans les tribunes ? On se prenait à rêver aux Etats-Unis où de tels championnats serviraient de base à une sélection olympique. Pauvre athlétisme universitaire français !

A la décharge des organisateurs, il faut dire que cinq des onze champions polonais annoncés n'étaient pas au rendez-vous, de même que quelques-uns des meilleurs coureurs nationaux. Il faut ajouter que le sport universitaire, en général, revient de loin.

A peine la scission avec le sport scolaire était-elle consommée que le plan de relance du sport à l'école de M. Jean-Pierre Soisson lui portait un coup sévère en lui supprimant le plus grand nombre de professeurs. Le Landerneau universitaire a bronché. D'autant que le volume des *moyens financiers mis à la disposition* de la nouvelle Fédération nationale du sport universitaire (F.N.S.U.) était inversement proportionnelle à l'importance des promesses. Bref, l'encadrement a envisagé un moment de ne pas participer à l'organisation des compétitions. Les relations avec les pouvoirs publics s'étant « normalisées », ce sont finalement cinquante et un « bénévoles », pour la plupart « profs de gym » qui ont assuré la bonne marche de ces championnats en salle.

Dans ces conditions, la F.N.S.U. ne s'était-elle pas montrée trop ambitieuse en organisant, pour son coup d'essai, de telles compétitions, dont on sait qu'elles ont peu d'audience en France, dans le coûteux palais des sports grenoblois. Les dirigeants de la Fédération envisagent néanmoins de récidiver l'an prochain, au même endroit, en corsant les épreuves. Il y aura donc plus de courses de relais, celles qui manifestement motivent le plus les concurrents et le public, les épreuves de demi-fond se disputeront par élimination et parallèlement aura lieu une confrontation entre étudiants français et italiens.

Mais, avant de pouvoir mettre sur pied de tels championnats, il faudra que la F.N.S.U. surmonte sa fragilité congenitale qui tient à la faiblesse des moyens financiers et humains.

ALAIN GIRAUDO.

FOOTBALL

PREMIÈRE GRÈVE EN ESPAGNE

Le championnat d'Espagne de football a été interrompu, les 3 et 4 mars, en première et deuxième divisions, par la première grève des footballeurs professionnels de la péninsule. C'est l'Association des footballeurs espagnols (AFE) — elle groupe mille six cent soixante-douze joueurs, soit les trois quarts des effectifs — qui est à l'origine de ce mouvement.

Les revendications de l'AFE portent sur plusieurs points :

— Suppression du droit de « rétention » qui permet aux clubs, à la fin d'un contrat, de conserver indéfiniment un joueur de nationalité espagnole en augmentant sa rémunération de 10 % (la moitié du taux d'inflation) ;

— Intéressement des joueurs à raison de 20 % des sommes versées entre clubs pour leurs transferts ;

— Droit de réunion au sein des clubs ;

— Abandon du projet de limitation de la troisième division aux seuls joueurs professionnels âgés de moins de vingt-quatre ans.

La plupart de ces revendications ont déjà été prises en considération par un projet de loi du ministère du travail, appelé depuis quelques mois à jouer les « médiateurs ». Les puissants clubs espagnols n'ont pas abdiqué, puisqu'ils menacent désormais les grévistes d'une retenue de 25 % sur leurs contrats annuels.

TENNIS DIPLOMATIQUE

Président de la Fédération internationale de tennis (FIT), M. Philippe Chatrier voyage beaucoup. Cette semaine, il sera à Lausanne pour la réunion du comité exécutif du Comité international olympique (CIO). Mercredi 7 mars, il sera reçu par la commission des programmes, puis, trois jours plus tard, par les membres du comité exécutif et les délégués des fédérations sportives internationales. En ces deux occasions, il s'efforcera de plaider, pour 1984, à Los Angeles, la réintégration du tennis, qui ne figure plus au programme olympique depuis 1924.

Par cette requête, la FIT n'espère pas offrir à Bjorn Borg, à Jimmy Connors ou à tout autre tennisman professionnel l'occasion de briguer une médaille, fût-elle en or. Observant que les gouvernements des pays socialistes européens et du tiers-monde dans son ensemble portent de plus en plus exclusivement leurs efforts financiers sur les seules disciplines olympiques, la FIT en conclut que l'essor de son sport dans ces pays passera par une intégration au programme des Jeux. Accessoirement, cela permettrait à Los Angeles et à la Californie, paradis du tennis, de se doter enfin du vaste stade consacré à ce sport qui leur fait encore défaut.

Pour défendre ce tournoi, dont l'intérêt purement sportif ne serait pas primordial, M. Chatrier et la FIT, soutenus, semble-t-il, par le Comité olympique améri- par le Comité olympique américain, devront surmonter bien des réserves. En premier lieu, celle de la Fédération américaine de tennis, qui perdrait de sa liberté d'action si elle était, comme les autres disciplines olympiques, subventionnée par son gouvernement.

Ensuite, ils devront forcer le scepticisme des vénérables censeurs du C.I.O. face à ce sport envahi depuis longtemps par les dollars, et surtout faire sauter le blocus exercé autour des Jeux par les fédérations sportives internationales déjà admises et peu désireuses d'élargir le cercle des invités appelés à se partager la galette olympique.

A peine rentré de Lausanne, M. Chatrier devra refaire ses valises pour retourner, le 15 mars, en Afrique du Sud, à la tête d'une commission d'enquête de la FIT (1). L'Afrique du Sud, toujours membre de la FIT, a été provisoirement écartée de la Coupe Davis dans l'attente des résultats de cette commission d'enquête. Jusqu'ici, le tennis sud-africain dépend de trois fédérations : l'Union sud-africaine de tennis (SATU), réservée aux joueurs blancs ; l'Union sud-africaine de lawn-tennis (SALTU), officiellement non raciale, mais essentiellement composée de métis, d'Indiens et de Noirs, et l'Union nationale sud-africaine de lawn-tennis (SANLTU), exclusivement constituée de Noirs.

Sous couvert de non-ingérence de politique dans le sport et comme les grandes fédérations internationales non olympiques dominées par les Anglo-Saxons (2), la FIT se satisferait volontiers, pour résoudre l'encombrant problème de l'apartheid, d'une fusion des trois fédérations sud-africaines existantes en une seule, légalement non raciale. Hélas, pour la FIT, il semblerait que les Noirs soient les moins empressés pour apporter leur caution à cette abolition très sectorielle de l'apartheid.

Pour faire enfin évoluer le problème sud-africain, la FIT n'ignore pas que le contexte international n'a jamais été aussi favorable. Il est probable en effet que l'Union soviétique et ses satellites reviendront à des liens plus étroits entre le sport et la politique... après les Jeux olympiques de Moscou, en 1980.

(1) Cette même commission s'était rendue en Afrique du Sud du 11 au 22 janvier 1978.

(2) Essentiellement les fédérations du sport automobile, du golf et du rugby.

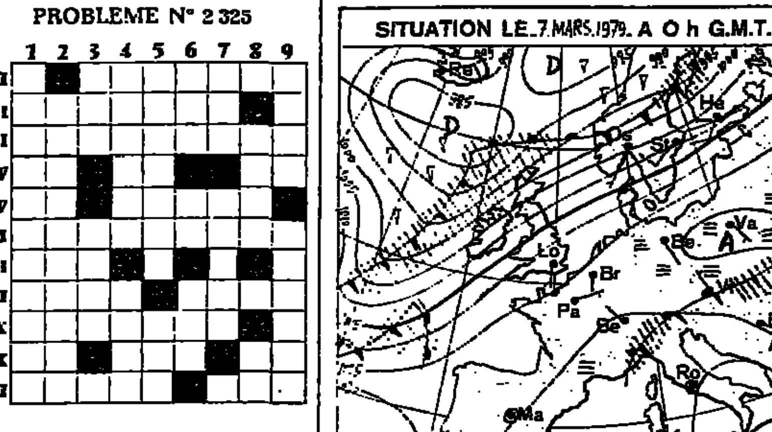
GÉRARD ALBOUY.

VOILE. — *Une erreur d'interprétation dans notre article consacré aux « Remous à la Fédération française » (le Monde du 6 mars) nous a fait confondre le nombre des bateaux construits en une année avec celui des bateaux qui ont pris le départ des compétitions. Il fallait lire :* « Le plus populaire des monotypes, le 420, affiche 49 000 bateaux-départs en 1978, apres avoir perdu plus de 10 000 points en un an, alors que, de 1977 à 1978, les départs de planches à voile passaient de 10 00 à 37 000. »

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 325



HORIZONTALEMENT

I. Peuvent être assimilées à des tartines quand elles sont longues. — II. Qui a l'apparence d'un cuir. — III. Faisaient partie des réguliers. — IV. Façons d'agir ; Peut être classée parmi les femmes qui passent leur temps à ruminer ; Abréviation pour un ambassadeur. — V. L'accord de Locarno ; Réagissons comme un âne. — VI. Qui ont donc eu une mauvaise surprise. — VII. Evoque une potence. — VIII. Question pour un psychologue ; Nom qu'on donne à l'auteur. — IX. Qui risquent de se rouiller. — X. Repousse en Angleterre ; Peut faire une chute ; Est souvent sur la planche. — XI. Dans le nom d'un astronome flamand ; Peuvent être perdus dans une salle.

Verticalement

1. Doivent être abandonnées s'il n'y a pas de chefs. — 2. Marquée quand ça flotte. — 3. Dix anglais ; Pas annoncees. — 4. Sert pour fabriquer des tours ; Peut faire penser à la lune. — 5. Le mauvais côté ; L'opposé du mont. — 6. Nom de gendre ; Conjonction ; Un doigt par exemple. — 7. Eut une obligation ; Aiment les eaux stagnantes. — 8. Utile pour accrocher le filet ; Peut être utilisé quand le ton est faux. — 9. Pas d'Italie ; Peuvent être assimilées à des sorties.

Solution du problème n° 2 324

Horizontalement

I. Innommées (graphie admise). — II. Rougeâtre. — III. MR ; Test. — IV. Ilien. — V. Tas ; Océan. — VI. Aimables. — VII. Aile. — VIII. Intrépide. — IX. Oie ; Shoot. — X. ND ; Est ; Mû. — XI. Salée ; Es.

VERTICALEMENT

1. Irritation. — 2. No ; Laid ; Nids. — 3. Numismate. — 4. Ogre ; Air ; El. — 5. Me ; Noblesse. — 6. Mat ; Clephte. — 7. Etêtée ; Io. — 8 Ers ; As ; Dôme. — 9. Séton ; Fêtus.

GUY BROUTY.

Visites, conférences

MERCREDI 7 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Meyniel : « Hôtel de Sully ».

15 h., façade, portail gauche, Mme Vermeersch : « Notre-Dame ».

15 h., 23, r. de Sévigne, Mme Zujovic : « Le musee Carnavalet ».

15 h 30, entrée, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Meyniel : « Paris Napoléon III ».

17 h., entrée de l'exposition, Grand Palais, Mme Saint-Girons : « Exposition Chardin » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h., place du Trocadero : « Architecture, sculpture, peintures et vitraux gothiques » (Approche de l'art).

21 h., 21, rue Cassette : « Le Caravage » (Arcus)

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hotels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

14 h 30, musée du Louvre : « Œuvres des peintres français » (Mme Barbier).

15 h., musée du Louvre, cour Carrée : « La cour Carree du Louvre et la Saint-Barthélemy » (M. de La Roche).

15 h. 15, 135, rue Saint-Martin : « Le Centre d'art moderne Beaubourg » (Tourisme culturel).

15 h., Grand Palais, entrée de l'exposition : « Exposition Chardin » (Visages de Paris).

CONFERENCES — Faculté de medecine de la Pitie et de la Salpêtriere, 91, boulevard de l'Hôpital, 9 heures : « Bilan et perspectives de l'emploi des radiations ionisantes pour le respect de l'environnement » ; 14 h. : « Cancerogenèse iatrogène : rôle des médicaments » (Association française d'écologie et cancerologie)

13 h., 16 h. et 20 h., 17, rue de la Tour-des-Dames : « Realisation du soi et meditation transcendantale » (entree libre).

15 h et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Rome, mère des arts ».

18 h., Centre culturel canadien, 5, r. de Constantine, MM. P. Lacoste et R. Mallet : « L'éducation en question ».

19 h., musée Guimet, 6, place d'Iéna, M. A. W. Macdonald : « Voir et croire » (projection), entrée libre.

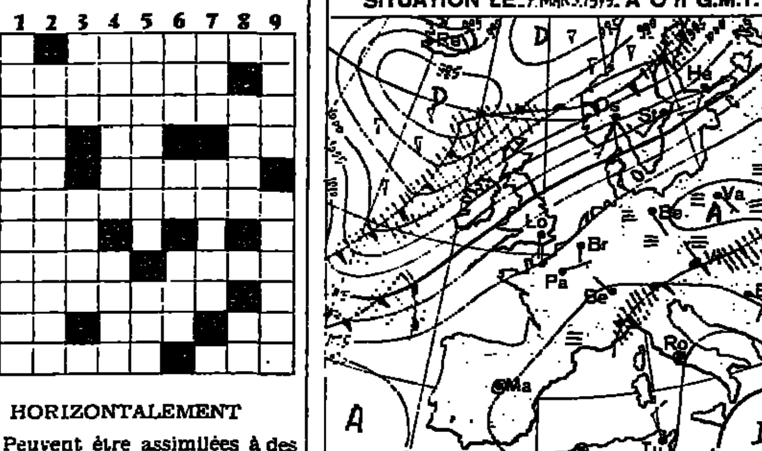
19 h., centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, Haim Vidal Sephina : « Vestiges du judéo-espagnol du Maroc ».

20 h. 30, grande salle de la Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diénat : « Exposé et séance de psychanalyse. Le rêve et la vie de l'esprit » (Psycho-Santé).

20 h. 30, Musée de l'homme, M. Henri-Jean Hugot : « Les Vikings à travers leur archéologie ».

20 h. 30, salle Georges-Pompidou, 112, rue de Fontenay, à Vincennes, Révérend Père Riquet : « Au nom du Fuhrer » (conférence-débat avec projection).

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 6 mars à 0 heure et le mercredi 7 mars à 24 heures :

Une perturbation venant de l'Atlantique abordera mardi soir nos regions de l'Ouest, puis traversera toute la France dans la journée de mercredi ; elle sera suivie de masses d'air plus frais et instable.

Mercredi 7 mars, il pleuvra le matin des Pyrénées à la Manche orientale et à la frontière belge. Plus à l'est, le ciel sera nuageux ; à l'ouest, le temps sera très variable avec de belles éclaircies, mais aussi des averses près des côtes. Au cours de la journée, la zone pluvieuse achèvera de traverser l'est et le sud de la France ; il neigera sur les Alpes à partir de 1 800 mètres. Apres son passage, il fera plus frais ; des nuages d'instabilité se développeront, et ils donneront des averses de pluie en plaine, de neige sur les Pyrénées et le Massif Central.

Les vents, modérés ou assez forts dans l'intérieur, forts par moments près de l'Atlantique et de la Manche, viendront du sud dans la zone de pluies ; ils tourneront ensuite au secteur ouest.

Mardi 6 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021 millibars, soit 765,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 mars ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 14 et 2 degrés ; Biarritz, 11 et 4 ; Bordeaux, 10 et —1 ; Brest, 10 et 4 ; Caen, 10 et —1 ; Cherbourg, 9 et 0 ; Clermont-Ferrand, 8 et 4 ; Dijon, 9 et 5 ; Grenoble, 15 et 8 ; Lille, 9 et —2 ; Lyon, 12 et 5 ; Marseille, 19 et 6 ; Nancy, 7 et 4 ; Nantes, 10 et —1 ; Nice, 15 et 8 ; Paris-Le Bourget, 9 et —1 ; Pau, 11 et 6 ; Perpignan, 19 et 10 ; Rennes, 11 et —1 ; Strasbourg, 6 et 5 ; Tours, 10 et —1 ; Toulouse, 12 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 9 degrés ; Amsterdam, 8 (max.) ; Athènes, 16 et 9 ; Berlin, 2 et —3 ; Bonn, 8 et —5 ; Bruxelles, 10 et —2 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 5 et 0 ; Genève, 11 et 7 ; Lisbonne, 15 et 11 ; Londres, 11 et 4 ; Madrid, 18 et 7 ; Moscou, 5 et —3 ; New-York, 11 et 9 ; Palma-de-Majorque, 13 et 2 ; Rome, 16 et 5 ; Stockholm, 6 et 4.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 5 et 6 mars 1979 :

DES DECRETS

● Fixant la superficie minimale à laquelle le droit de préemption de sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural est susceptible de s'appliquer dans divers départements ;

● Modifiant le décret n° 49-1473 du 14 novembre 1949 relatif à la coordination et à l'harmonie des transports ferroviaires et routiers.

UN ARRETE

● Relatif aux mesures de soutien à la distribution de certains films dont la diffusion offre de particulières difficultés.

Circulation

JANVIER 1979 : MOINS DE MORTS SUR LES ROUTES

Le mois de janvier 1979 a été pour les usagers de la route le moins meurtrier depuis dix ans, indique, dans un communiqué, le ministère de l'intérieur, qui fait état de 803 tués au cours du mois.

16 702 accidents de la circulation ont été, au cours de ce mois, enregistrés sur l'ensemble du territoire par les services de police et de gendarmerie. Il y a eu, outre les morts, 22 972 blessés, dont 6 610 dans un état grave.

En janvier 1978, il y avait eu 19 855 accidents de la circulation, 1 036 tués et 26 799 blessés.

Salon

● *La Foire de Marseille du printemps* est organisée du 23 mars au 2 avril. Elle veut cette année *« prendre un visage nouveau »* et groupera cinq salons : du confort et de la décoration, du nautisme et des loisirs de plein air, du cheval et des sports équestres, du tourisme, des métiers d'art et de l'artisanat. (13266 Marseille Cedex 2, tél. (91) 76-16-00.)

loterie nationale — Liste Officielle

TRANCHE DU SUPER-LOT
TIRAGE DU 5 MARS 1979

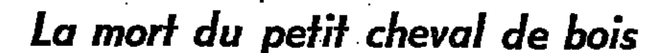
93 612 BILLETS GAGNANTS		MONTANT DES LOTS (CUMULS NON COMPRIS)	SOMMES A PAYER (CUMULS COMPRIS) POUR 1 BILLET ENTIER
80 000 BILLETS SE TERMINANT PAR	1 9	100 F	100 F. 100
12 000 BILLETS SE TERMINANT PAR	74 35 58	250 F	250 250 250
1 200 BILLETS SE TERMINANT PAR	511 953 240	1 000 F	1 100 1 000 1 000
400 BILLETS SE TERMINANT PAR	7 261 7 814 0 925 3 456 2 307 6 377 7 687 8 637 3 708 4 639	10 000 F	10 100 10 000 10 000 10 000 10 000 10 000 10 000 10 000 10 000 10 100
8 BILLETS SE TERMINANT PAR	98 893 60 484	100 000 F	100 000 100 000
3 BILLETS PORTANT LES NUMEROS	099 346 199 346 299 346	400 000 F	400 000 400 000 400 000
LE BILLET N°	399 346	4 000 000 F	4 000 000

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DES PRIMEVERES
LE 7 MARS 1979 à SAINT-PAUL-LE-JEUNE (Ardèche)

Le Monde



Modes du temps



La mort du petit cheval de bois

LES JOUETS CHANGENT D'ENFANTS

LE jouet n'est plus le « joujou » d'hier, et l'enfant aussi a changé. On constate, en effet, que le temps qu'il passe à jouer diminue. L'enfant conquiert aussi plus tôt le statut d'adulte. Si hier il jouait encore à quatorze ans, douze ans est devenu l'âge limite. Parallèlement à cette « récession », le jeu est entré à l'école. C'est dans le primaire qu'il est le plus utilisé et il contribue directement à l'éducation de l'enfant.

Sur le plan économique, l'industrie du jouet a subi le contrecoup de la baisse démographique. Cent mille naissances en moins chaque année ont rétréci le marché, et ce sont les poupées et les peluches qui ont été les principales victimes. Le jouet a par ailleurs des concurrents dynamiques : l'appareil photo, le disque, l'industrie des loisirs. Si on offre à l'enfant à Noël un séjour aux sports d'hiver ou une paire de skis, on ne lui fera pas d'autres cadeaux.

Un dernier facteur a eu un retentissement considérable sur la profession : l'apparition de la publicité pour le jouet sur le « petit écran ». Apparition qui a bouleversé le marché, bousculé la distribution et suscité chez les fabricants des prises de position contradictoires et passionnées.

Un mouvement malgré tout se dessine, qui tend à rapprocher le jouet de l'enfant. Par là, il faut entendre des jouets qui lui soient mieux adaptés. C'est dans cet esprit que le Centre national d'information du jouet a réalisé une étude intitulée : « A chaque âge ses jouets. » Les jouets y sont répertoriés par tranche d'âge mais aussi — et c'est là le point intéressant — en fonction de l'aspect de la personnalité qu'ils développent. Ce document a pour but de mieux éclairer le choix des parents, mais il s'adresse aussi au détaillant et au fabricant, dont on souhaite qu'il réfléchisse davantage sur la « vocation » des jouets qu'il fabrique.

L'attention des industriels a par ailleurs été attirée sur leurs responsabilités. Au niveau de l'information donnée au public tout d'abord. En l'absence de toute réglementation obligatoire sur l'étiquetage, elle se révèle particulièrement insuffisante. Plutôt que d'indiquer les matériaux qui composent le jouet, il a été suggéré que l'emballage s'inspire de l'étude du C.N.I.J. et porte la mention de l'âge et la fonction du jouet.

Sur le plan de la sécurité, souvent mise en cause, il semble qu'on fasse à la profession un faux procès. Les chiffres, du reste, le prouvent : en 1976, sur sept cent cinquante appels de pompiers concernant les enfants, sept seulement avaient pour objet des accidents causés par des jouets. Aux normes existantes — elles ont trait à la sécurité mécanique et à l'inflammabilité — vont prochainement se joindre deux réglementations sur les jouets nautiques et sur la sécurité électrique des jouets alimentés en très basse tension. Si, dans l'ensemble, la sécurité est bien respectée, la solidité laisse à désirer. Les jouets actuels sont fragiles et il est très difficile de les faire réparer. Le fabricant a là une responsabilité qu'il se doit à l'avenir de ne plus esquiver.

Dernier sujet de préoccupation : la publicité à la télévision. Son impact sur le public — il serait plus juste de parler de matraquage — est considérable. « *Le client arrive maintenant avec une idée préconçue*, déclarent les détaillants, *et nous ne pouvons plus comme avant jouer notre rôle de conseiller, pourtant essentiel à notre profession.* »

Le contenu de la publicité mériterait d'être analysé et précisé. Le gouvernement s'en préoccupe, puisqu'il a chargé Mme Scrivener d'une mission d'étude sur la publicité et l'enfant, dont les conclusions seront publiées prochainement.

Encore une fois, des critères précis indiquant la valeur du jeu, la tranche d'âge concernée et son rôle pédagogique permettraient aux adultes d'acheter et de choisir en connaissance de cause. Faute de ces informations précises, qui contribueraient à l'éducation du public, il est à craindre que la publicité sur le « petit écran » ne donne naissance à une nouvelle génération de « jouets-télé », proches des gadgets. Or, sur le marché, d'autres jeux existent. On les appelle les jouets ludiques.

FLORENCE BRETON.

En ‹voyage› sur la ligne 13

Métro de plaisir...

« *UN métro nommé Désir.* » C'est par ce slogan, à la limite du jeu de mots, que la R.A.T.P. présente sa nouvelle voiture — le fameux « métro blanc », — qui circule depuis quelques mois déjà sur la ligne 13. Un *slogan qui, pour être outré, n'en a pas* moins quelque vérité. Car, pour la première fois, la R.A.T.P. s'est livrée, avant de se lancer dans cet investissement, à une très longue et sérieuse étude de motivations sur son public. Le résultat ? Il est *passionnant. Tant du point de vue de* l'innovation technologique que des changements d'attitude qu'il traduit à l'égard du voyage ultra-urbain, de la notion de déplacement, voire de la place de l'individu dans la société...

Mais commençons par le *commencement* : l'esthétique extérieure de la rame. Lignes courbes, avant du train bombé, couleur claire et uniforme, le nouveau métro donne d'emblée une impression de douceur et de neutralité. Finie l'agressivité de ces rames bruyantes et colorées, à la géométrie simpliste. Tout est entrepris ici pour ôter au voyage sa part d'angoisse.

L'aménagement intérieur du wagon est tout aussi remarquable. La mise en couleur — *les tons, bleu profond* et beige clair, se veulent neutres et reposants, — l'éclairage par résilles, qui adoucit la lumière des néons et donne une ambiance feutrée, le sifflement ininterrompu de la climatisation, tout cela installe une sorte *d'état d'amnésie où s'abolit la notion du* temps qui s'écoule. A croire qu'à défaut de pouvoir réduire le temps de transport urbain, on *cherchait* aujourd'hui à le « geler », à lui faire perdre toute équivalence avec du temps utile et productif.

Il y a là, toutes proportions gardées, une étonnante transposition de ce fameux argument de science-fiction qui voit les *passagers de randonnées interstellaires se* réveiller après des années-lumières de leur hibernation artificielle sans avoir vieilli d'un seul jour. Bref, voici venu le temps du « non-voyage ». Plus de déplacement ressenti avec inquiétude comme *un « dérangement », un saut dans* l'inconnu et le tout-autre, mais un voyage immobile, une mise en parenthèses où, partant du même, on aboutit forcément au même. Une évolution qui va de pair avec cette banalisation de l'environnement qui est la marque des grandes métropoles actuelles.

∴

Peur de trouer cette amnésie par la parole et de rendre au voyage son facteur temps ? Il semble, en tout cas, que l'on s'exprime moins — et moins fort — dans le « métro blanc » que dans les autres rames. Tout a d'ailleurs été étudié en fonction d'une plus grande individualisation. Cela constitue même, au dire de la R.A.T.P., une *orientation irréversible*. Et elle apporte, à ce sujet, des précisions intéressantes. Ses études ont ainsi montré que les strapontins sont utilisés bien avant que les banquettes soient pleines, quand le coefficient d'occupation avoisine *la moitié — « preuve », pour* la R.A.T.P., de la volonté d'individualisme des voyageurs. Aussi a-t-elle supprimé la *classique* banquette, pour *la remplacer* par des sièges individualisés — au *design* très moderniste, — et traité les strapontins comme de véritables sièges, avec reposoir et dossier.

En supprimant une porte par wagon, *elle a pu aussi gagner de la place en longueur* et agrandir l'espace entre les sièges afin que les jambes des voyageurs puissent s'éviter. On peut s'émerveiller ou sourire des attentions délicates dont témoigne cette ingéniosité. Tout comme *on peut y voir un beau symbole* d'une société qui, à force de « médiatiser » la communication par des cartes, des billets et des écrans, est en passe de considérer le toucher — même involontaire — comme un acte dérangeant, voire franchement obscène.

Paradoxalement, l'individualisation se double d'une volonté de transparence de la collectivité. Une verrière remplace ainsi le fond aveugle des anciens wagons, et permet de voir ce qui se passe dans les autres voitures. Raisons de sécurité ? Bien sûr. Mais la R.A.T.P. explique aussi que la disposition des sièges a été conçue pour répondre à un double besoin : « *Pouvoir s'isoler tout en voyant l'ensemble de la voiture.* » Un « coin salon », *situé à chaque extrémité* du wagon, permet ainsi de se retrancher de la collectivité, sans jamais pour autant rompre le lien avec elle. Une telle organisation de l'espace, qui mêle individualisme et intégration, n'est pas sans évoquer, dans *un tout autre domaine*, les fameux « bureaux paysagés ».

PATRICE BOLLON.

Portes ouvertes pour les consommateurs

SIX JOURS SUR LES ARTS MÉNAGERS

LE Salon des arts ménagers ouvre ses portes au public le mercredi 7 mars. Son commissaire général, M. Jacques Rouaud, précise la nouvelle orientation de cette manifesta*nels, mais un authentique salon « grand public » qui réserve ses premiers jours aux professionnels mais un authentique salon professionnel, d'une durée totale de dix jours, qui réalise, les six derniers jours, une opération « portes ouvertes » à l'intention des consommateurs* ». Ceux-ci sont donc « admis » à venir comparer les mérites des nouveaux appareils électroménagers.

Pour la cuisson des aliments, Gaz de France a suscité la mise au point de nouveaux fours.

Parmi les appareils présentés au Salon : un four et une rôtissoire à sa base (Thermor), un four à brûleur séquentiel permettant une variation des températures (Scholtès), un four et un demi-four superposés (Bourgeois). Ce dernier appareil est également présenté intégré dans un ensemble de meubles de cuisine et associé à une chaudière à gaz à micro-ventouse avec production d'eau chaude. Sur une longueur de 2,20 m, la chaudière et le four (encastrés dans des placards) sont complétés par une table de cuisson. Ce trio cuisson-chauffage-eau chaude *est doté d'un pré-équipement* gaz qui permet d'économiser sur les travaux de raccordement (Gifec « Triade », Bourgeois, Saunier-Duval, Mobalpa).

Les nouvelles cuisinières et tables de cuisson d'Arthur-Martin, Bourgeois, Rosières et Scholtès sont équipées des brûleurs séquentiels apparus l'an dernier. La flamme de ces brûleurs s'allume et s'éteint automatiquement, supprimant la surveillance de la cuisson et les risques de débordement. Des tables de cuisson (à gaz, électriques ou mixtes) extra-plates, de 3 cm seulement d'épaisseur, s'encastrent dans un plan de travail ou surmontent un réfrigérateur table-top, un lave-vaisselle ou un tiroir (A.E.G., Arthur-Martin, Bourgeois, E.D.V., Neff, Rosières).

Les fours à micro-ondes sont un complément du congélateur. Ils permettent de décongeler et chauffer rapidement tous les surgelés, de cuire et parfois de mijoter. Moulinex présente le premier four de ce type à 1 800 F. Les prix des autres appareils s'échelonnent, selon leurs perfectionnements, de 2 100 F pour le Kenwood à 4 500 F ou 5 000 F (Bosch, Cadillac, Philips, Scholtès, Siemens).

Certains réfrigérateurs sont équipés d'un nouveau compresseur plus silencieux et qui économise aussi de 10 à 15 % d'énergie (Brandt, Electrolux, Ignis, Laden, Philips, Thomson). Un nouveau type d'appareil combine trois niveaux de froid : en haut, un petit congélateur, au centre, un réfrigérateur, à la base, un compartiment « cave » dont la température varie de + 5 °C à + 12 ou 15 °C (Bosch, Zanussi). Les constructeurs de lave-vaisselle continuent de renforcer l'isolation de ces appareils pour les rendre moins bruyants et utilisables ainsi le soir.

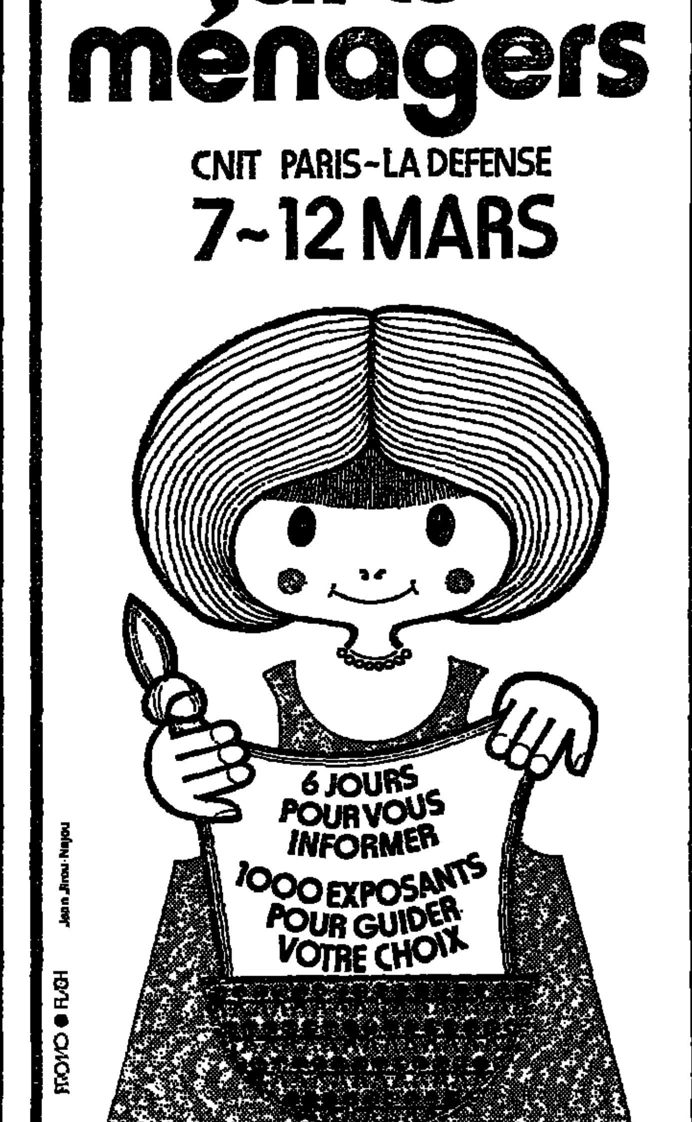
Les lave-linge se mettent à l'heure des micro-processeurs. Sur l'appareil d'Arthur-Martin : affichage du programme choisi et du déroulement des opérations et six touches pour moduler les programmes. Chez Philips, affichage lumineux des réglages à effectuer et du choix du programme. La machine Miele fonctionne par effleurement des touches électroniques qui sélectionnent toutes les possibilités de lavage et d'essorage.

Quatre nouveaux robots de cuisine râpent, émincent, émulsionnent, hachent et pétrissent. Le « robot-minute » Seb (550 F) est le plus simple ; sur le « robot-major Moulinette » Moulinex, (400 F) l'une des deux vitesses est sélectionnée automatiquement lors de la mise en place de l'accessoire choisi. *Le « Multirex »* Rowenta a un pratique bol de préparation de forme sphérique en matière résistant au glacé et au bouillant (905 F). La « Rolls » des robots est le « Kitchen Center Oster » Sunbeam (1 710 F), avec contrôle électronique de la vitesse du moteur en fonction de la préparation à effectuer.

Un nouvel appareil de cuisson fait son apparition. Dans ce « super-friteur » de Tournus (dont la carosserie ressemble à une petite rôtissoire), les frites cuisent avec trois cuillerées à soupe d'huile seulement, par un mouvement de balancier de la cuve rectangulaire (450 F) ; des accessoires, vendus en supplément, permettent de griller viande, poulet ou brochettes. Un four à raclette, en bel acier émaillé rouge, à six alvéoles dans lesquels se glissent des poêlettes individuelles ; l'appareil peut aussi servir à faire des croque-monsieur et autres préparations gratinées (Aubecq, 400 F).

JANY AUJAME.

★ Du 7 au 12 mars, C.N.I.T. à la Défense, tous les jo s de 10 h. à 19 h., le mercredi et le vendredi jusqu'à 23 h. Entrée : avant 13 h., 7 F ; après 13 h. et en soirée, 9 F ; le vendredi, entre 13 h. et 19 h., 15 F.



L'ÉVÉNEMENT

LES SATELLITES FRANÇAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE TÉLÉVISION

EN 1982 et 1983, deux satellites de télécommunications seront mis en orbite, avec une double tâche : acheminer le trafic téléphonique entre la métropole et les départements d'outre-mer, et permettre à l'intérieur du territoire métropolitain l'installation de communications à grand débit, en particulier pour constituer des réseaux d'ordinateurs. Demandée depuis plus d'un an par la Direction générale des télécommunications (D.G.T.), la réalisation de ce système de satellites a été décidée le mardi 20 février par un conseil interministériel. Le coût total du projet a été estimé en 1978 à 1 150 millions de francs : 610 millions pour les satellites et leurs lancements, 540 millions pour les équipements au sol.

Le haut conseil de l'audiovisuel a donné son aval à un autre dossier : le satellite que demande Télédiffusion de France (T.D.F.) pour remplacer à terme son réseau d'émetteurs de télévision, et pour diffuser des chaînes supplémentaires. Moins immédiatement rentable, le projet de T.D.F. est aussi plus coûteux que celui de la D.G.T. Une étude faite par le Centre national d'études spatiales conduisait à un coût total de 2 milliards de francs sur dix ans, pour un système comprenant au total cinq satellites, dont quatre seraient successivement lancés pour assurer une permanence de service pendant ces dix ans, le dernier restant au sol si ses prédécesseurs fonctionnent normalement. Ce coût plus élevé est une des raisons pour laquelle aucune décision n'a encore été prise ; une autre est que la République fédérale d'Allemagne a pour la télévision des projets assez semblables, et qu'un accord entre les deux pays permettrait de partager certains coûts. Les bases d'un tel accord pourraient avoir été trouvées le 22 février lors de la rencontre au sommet entre MM. Schmidt et Giscard d'Estaing.

La France avait déjà décidé la construction d'un satellite d'observation de la Terre, SPOT. En collaboration avec d'autres pays d'Europe, elle achève le développement du lanceur Ariane (« le Monde » du 14 février) qui mettra en orbite tous ces satellites à partir du centre spatial de Kourou. Le conseil des ministres du 7 mars va examiner l'avancement de ces programmes. Avec les deux projets Télécom-1 et T.D.F.-1 — une décision sur le dernier est attendue en mai, en tout cas avant juillet s'il doit y avoir collaboration avec la R.F.A. — la France aura maîtrisé le jeu complet des techniques spatiales, et son industrie pourra présenter les références sans lesquelles il est bien difficile de convaincre les futurs clients. Or ceux-ci existent. Pour les pays du tiers-monde, généralement vastes et à faible densité de population, les techniques spatiales de télécommunications et de télévision sont beaucoup plus attrayantes que la création « ex nihilo » de réseaux terrestres dans la jungle, la savane, ou le désert. Or le téléphone est un outil essentiel du développement économique, et la télévision, utilisée pour l'enseignement, est peut-être encore plus nécessaire. De nombreux pays ont donc des projets d'équipement spatial, et certains appels d'offres sont déjà lancés : ainsi ceux de la communauté scandinave.

A côté des raisons propres qu'avancent la D.G.T. ou T.D.F., les perspectives d'exportations, « l'effet de vitrine » et le sentiment qu'il vaut mieux ne pas laisser les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale, ou le Japon prendre une avance impossible à rattraper pèsent très fortement sur les décisions que le gouvernement va être appelé à prendre.

MAURICE ARVONNY.

TÉLÉCOM-1

APPAREMMENT peu intéressée par l'espace jusqu'en 1976, la Direction générale des télécommunications (D.G.T.) a brusquement changé d'avis quand les prévisions de services nouveaux (liaisons entre ordinateurs, télécopie...) ont fait apparaître des besoins en artères de télécommunications difficiles à satisfaire par les moyens terrestres. Si le fil torsadé suffit largement pour relier le poste de l'abonné, le câble coaxial est requis dès qu'on a groupé quelques lignes. Mais sa capacité est limitée, et il est cher pour les longues distances. La fibre optique, qui, à volume constant, multiplierait la capacité, est encore une solution d'avenir. Celle du présent est le faisceau hertzien.

La France est déjà maillée d'un réseau dense de faisceaux hertziens. Des raisons techniques limitent les possibilités de liaisons nouvelles. Des raisons écologiques aussi : un faisceau hertzien se propage en ligne droite. Les tours hertziennes doivent donc être sur des points élevés, et bien en vue. Les sites peuvent en souffrir. Au contraire, à 36 000 kilomètres de la Terre, le satellite ne gêne personne.

En outre, les services nouveaux, qu'il s'agisse de transfert de fichiers entre ordinateurs, de visioconférence, de télécopie, de téléimpression de journaux, ont pour caractéristique commune un gros débit d'informations — très supérieur à celui d'une conversation téléphonique. Mais la durée de ces communications est souvent très brève. Les faire passer par le réseau terrestre soumettrait celui-ci à de brutales pointes de trafic qui risqueraient de le saturer. Si, d'autre part, on accroît la dimension des artères de liaison pour éviter ce danger, elles resteront la plupart du temps sous-utilisées. Et rien ne sert, évidemment, de créer de nouveaux faisceaux hertziens entre Paris et Lille, par exemple, si des pointes de trafic apparaissent sur Paris-Marseille.

Au contraire, le satellite renvoie ce qu'il reçoit aussi bien sur Lille que sur Marseille. Chaque station de réception au sol reçoit tout ce qu'émet le répéteur sur lequel elle est accordée et trie parmi tous les messages ceux qui lui sont destinés.

Dans un premier temps, Télécom-1 sera réservé à des liaisons spécifiques entre entreprises, par exemple des réseaux privés d'ordinateurs ; toute interférence avec le réseau public de télécommunications, qui achemine aussi bien le téléphone que le télex, est évitée. Télécom-1 devrait être intégré à ce réseau, quand les problèmes d'adaptation seront maîtrisés. Les antennes d'émission-réception et de réception, qui ressemblent à celles d'un radar et auront 3 mètres de diamètre, seront installées directement chez les utilisateurs, pour réduire les poses de câbles de raccordement.

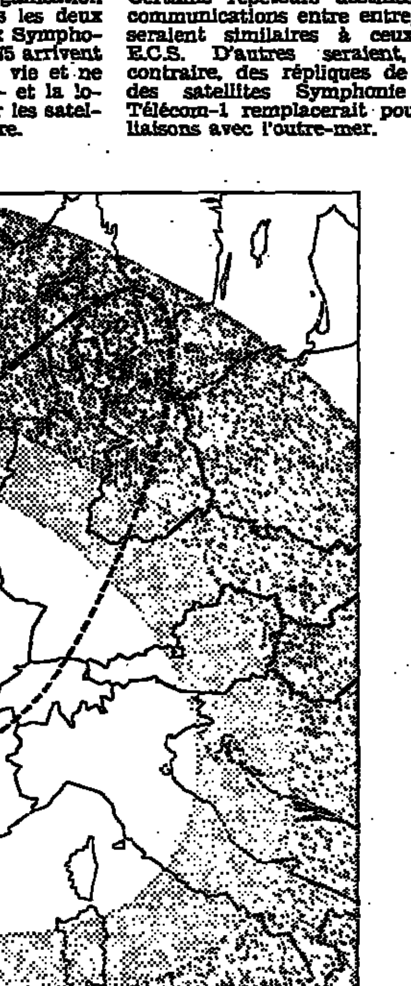
Le téléphone vers l'outre-mer

Outre ces services nouveaux, Télécom-1 aura une mission plus classique d'acheminement de communications téléphoniques entre la métropole et les départements d'outre-mer. Elles sont actuellement assurées soit par les satellites franco-allemands Symphonie, soit par des satellites internationaux de l'organisation mondiale Intelsat. Mais les deux satellites expérimentaux Symphonie lancés en 1974 et 1975 arrivent actuellement en fin de vie et ne seront pas remplacés — et la location de récepteurs sur les satellites Intelsat est chère.

Pour cette seconde mission, certaines antennes du satellite, qui, du fait de son orbite géostationnaire, restera fixe à la verticale du golfe de Guinée, auront des faisceaux latéraux pour communiquer avec la Guyane, la Martinique, la Guadeloupe, Saint-Pierre-et-Miquelon, d'une part, la Réunion et Mayotte, d'autre part.

La D.G.T. prévoit le lancement du premier satellite au quatrième trimestre de 1982, celui du second trois mois plus tard. Un troisième satellite sera construit et gardé en réserve au sol.

Ces satellites seront presque certainement des répliques des satellites européens de communication : les deux satellites expérimentaux O.T.S. — l'un fut détruit par l'explosion de sa fusée porteuse, l'autre est en orbite et fonctionne de manière satisfaisante, — les cinq E.C.S. en construction ou en projet pour les communications téléphoniques entre pays d'Europe, les trois MARECS destinés aux communications avec les navires. Tous ces satellites pèsent environ une demi-tonne une fois mis à poste. Ils sont construits par un consortium de firmes européennes, MESH, où le principal représentant français est Matra. Cette firme serait donc le constructeur principal du satellite Télécom-1, dans l'hypothèse probable où le corps du satellite serait celui d'un E.C.S., la différence tenant au système d'antennes et de répéteurs qui permettent au satellite de recevoir les informations émises par un antenne au sol et de les renvoyer vers une autre. Certains répéteurs destinés aux communications entre entreprises seraient similaires à ceux des E.C.S. D'autres seraient, au contraire, des répliques de ceux des satellites Symphonie que Télécom-1 remplacerait pour les liaisons avec l'outre-mer.



Des trois ellipses entourant la France, la plus petite délimite la zone où l'on pourrait capter les émissions du satellite T.D.F.-1 avec des antennes individuelles de 75 centimètres de diamètre, et la certitude de n'avoir aucun « brouillage » par d'autres émissions. La seconde ellipse délimite une zone où la réception individuelle est encore possible avec une antenne un peu plus grande (l'un des canaux attribués à la France est particulièrement bien protégé contre les risques de brouillage et, pour lui, c'est la seconde ellipse qui définit en pratique la zone de très bonne réception). A l'intérieur de la grande ellipse, il est encore possible de capter les émissions avec de grandes antennes collectives de 1,90 mètre de diamètre, mais la qualité de réception n'est pas garantie.

L'ellipse entourant le Luxembourg indique où l'on pourrait recevoir Télé-Luxembourg si la C.L.T. loue un émetteur sur le satellite T.D.F.-1.

T.D.F.-1

LES raisons qui poussent Télédiffusion de France (T.D.F.) à proposer un satellite de télévision directe — c'est-à-dire un satellite qui émet des programmes de télévision avec une puissance suffisante pour que chaque immeuble puisse les recevoir sur une antenne individuelle (1) — sont diverses. Le développement de services nouveaux n'est pas l'argument principal. Ainsi, Antiope, déjà émis à titre expérimental, est un ensemble de pages de textes (informations boursières et météorologiques) qui occupent des lignes invisibles des images de télévision, et qu'un lecteur spécial fait apparaître à la demande sur l'écran du poste. Des services de ce type, qui transforment le téléviseur en un écran de lecture où pourront s'afficher toutes sortes d'informations (horaires de trains, programmes de spectacles), vont se développer dans la prochaine décennie et finiront par atteindre une densité telle qu'elle exigera des émetteurs spécialisés. Mais pour quelques années encore ils pourront être diffusés par les mêmes moyens que les programmes de télévision.

Il ne semble pas, pour l'instant, que se manifeste le besoin d'une quatrième chaîne. Et, comme la première peut être reçue en noir et blanc par 99 % de la population — en couleur par 75 % à la fin 1979, — la deuxième chaîne par 99 %, la troisième par 97 %, le réseau actuel d'émetteurs peut sembler pratiquement complet. Il n'en est rien. A la suite d'une lettre du premier ministre, de janvier 1978, demandant à T.D.F. d'achever la couverture complète du territoire, cette société a recensé plus de huit mille zones d'ombre où la télévision ne peut être reçue parce qu'un accident de terrain masque l'émetteur. Cinq mille trois cents émetteurs ont été installés ; il en faut encore trois mille deux cent cinquante. Il s'agit d'installations automatiques, mais leur maintenance est coûteuse et exige un personnel nombreux. Et comme T.D.F. ne peut installer plus de sept cents réémetteurs chaque année, cinq ans au moins seront nécessaire pour supprimer les zones d'ombre.

Un satellite de télévision directe aurait un coût d'usage inférieur à celui de ces milliers de réémetteurs ; il diffuserait les deux chaînes nationales, TF1 et A2, ce qui permettrait de ne pas renouveler les émetteurs actuels. Il diffuserait aussi une chaîne supplémentaire, sans doute Télé-Luxembourg. FR3 garderait un réseau d'émetteurs terrestres indispensable à sa vocation de chaîne à programmes régionaux.

La réception des émissions venant d'un satellite demande des antennes différentes de celles qui ornent actuellement les toits. Ces antennes ont la forme d'une coupelle de 90 centimètres de diamètre et doivent être pointées vers le satellite. Celui-ci sera sur une orbite géostationnaire et tournera donc à la même vitesse que la Terre ; il apparaîtra fixe dans le ciel, en direction sud-sud-ouest, et à une trentaine de degrés au-dessus de l'horizon. L'installation d'une antenne et de l'électronique associée coûterait moins de 2.000 F.

Le satellite pourrait diffuser des programmes de radio. Les grandes ondes de la radio suivent la courbure de la Terre et permettent d'atteindre un vaste territoire. Mais elles imposent l'émission en modulation d'amplitude, très sensible aux parasites. En émettant depuis un satellite, visible de partout, on peut utiliser la modulation de fréquence.

Les émissions d'un satellite de télévision directe doivent être reçues par de petites antennes individuelles. Elles doivent donc être environ dix fois plus intenses que celles d'un satellite de télécommunications : ces dernières ne sont reçues que par quelques stations, qui peuvent être équipées de grandes antennes et d'amplificateurs puissants. Emettre plus de puissance signifie disposer de plus d'énergie, donc de plus grands panneaux de photopiles pour convertir la lumière du Soleil en électricité. Finalement, on est conduit par ces contraintes à un satellite d'un poids avoisinant la tonne — en gros, le double d'un satellite de télécommunications comme Télécom-1.

Il n'a encore été construit que peu de satellites de télévision directe. Les Etats-Unis, en effet, ne s'y sont pas intéressés, faute de marché intérieur : leur réseau d'émetteurs est très dense, leur nombre de chaînes élevé et la structure fédérale de ce pays a des conséquences législatives peu propices à la télévision directe. L'industrie américaine a construit des satellites expérimentaux de télévision directe pour le Canada et le Japon. L'U.R.S.S. en possède aussi quelques-uns. L'industrie européenne possède une certaine expérience, sinon en matière de télévision directe, du moins en ce qui concerne les satellites lourds. Un consortium regroupant, entre autres, la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), en France, et Messerschmitt - Bölkow - Blohm (M.B.B.), en R.F.A., fabrique le corps des satellites de télécommunications intercontinentales Intelsat-5, satellites qui sont ensuite équipés de réémetteurs américains. Ils ont une masse en orbite d'environ une tonne, suffisante pour transporter des équipements de télévision directe.

L'Agence spatiale européenne avait projeté le lancement d'un satellite européen de télévision directe, H-SAT, et passé un contrat d'étude au groupement d'intérêt économique Eurosatellite, formé de la SNIAS, de M.B.B. et des Etablissements de construction aérospatiale (ETCA) de Belgique. L'agence vient de relancer cette étude, mais sans participation de la France, ni de la R.F.A. qui refuse de construire dans le cadre de l'ESA les satellites de télévision directe dont elle entend se doter. M.B.B. vient de lui remettre le projet d'un satellite TV-SAT, qui pourrait être lancé en 1983.

Si une coopération s'organise entre la France et la R.F.A., chaque pays participera au projet de l'autre. Dans cette hypothèse, T.D.F.-1 serait probablement construit par la SNIAS et ressemblerait au projet H-SAT étudié par cette firme pour le compte de l'Agence spatiale européenne.

(1) Des émissions de télévision sont actuellement transmises par des satellites de télécommunications (Intelsat ou Symphonie par exemple), mais la transmission est indirecte. L'émission est captée par une station de réception et renvoyée vers les émetteurs terrestres qui la diffusent comme n'importe quel autre programme.

Le haut conseil de l'audiovisuel : « la technique n'est pas neutre »

Dès novembre 1976, le haut conseil de l'audiovisuel était chargé par le premier ministre d'étudier *« les aspects politiques, juridiques et financiers, dans le cadre du monopole »* de l'utilisation des satellites de diffusion directe. En avril 1977, un groupe de travail présidé par M. Jean d'Arcy établissait un rapport préliminaire, qui a depuis lors été approfondi. Moins mystérieux que le rapport Cannac — qu'il a dû pourtant largement inspirer, — ce document est maintenant connu.

Le haut conseil de l'audiovisuel *« s'affirme résolument favorable »* aux deux projets (Télécom 1 et T.D.F. 1), mais sans pouvoir *« établir une priorité »* tant ils sont complémentaires. La *« politique d'autonomie européenne de lancement »* adoptée par la France grâce à la fusée Ariane (*le Monde* du 14 février) lui *« offre l'occasion d'en recueillir les fruits »*. Puisque les Etats-Unis, qui possèdent *« une avance technologique considérable »* pour certains satellites, semblent se désintéresser pour le moment des satellites de diffusion directe, *« il importerait donc d'exploiter au plus vite la situation temporairement offerte »*.

Dans la compétition déjà engagée, estime le haut conseil, *« notre industrie dispose d'atouts non négligeables. Mais elle ne pourra les conserver qu'en se lançant résolument dans le domaine spatial »*. Cependant, *« la France devra agir en coopération avec un partenaire européen afin de partager les frais et d'amorcer les séries susceptibles de diminuer les prix de vente »*.

Le rapport souligne, dans la perspective de la construction européenne : *« Il serait difficile d'admettre que les seuls programmes publicitaires soient des programmes de langue française. » (...) « Les satellites français seraient susceptibles d'atteindre, au-delà de nos frontières, cent millions de personnes. »* Aussi, conseille-t-il *« une politique concertée de francophonie avec nos voisins de Belgique, Suisse et Luxembourg »*.

Le haut conseil de l'audiovisuel conclut : *« Du point de vue des finalités sociales et culturelles, enfin, il est essentiel d'équilibrer toute appréciation des problèmes soulevés dans la perspective qui, en matière de satellite, désormais l'emporte, par celle d'un « univers sans frontières ». La technique n'est pas neutre. L'utilisation des satellites de radiocommunication implique une approche globale des problèmes de communication et donc une conception plus ouverte de la liberté, des échanges tant internationaux que régionaux. C'est à partir de cette notion éthique que, dans le domaine spatial, doit être élaborée une stratégie mondiale de la France à proposer par elle à ses partenaires européens. »*

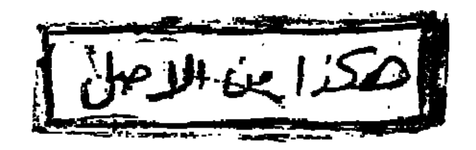
CLAUDE DURIEUX.

TÉLÉ-LUXEMBOURG SERA-T-ELLE REÇUE A LYON ?

Selon M. Gustave Graas, directeur général de la C.L.T., le financement d'un satellite spécifiquement luxembourgeois ne serait guère plus élevé que le prix de la location des services du satellite français. *« Mais nous n'aurions pas*, reconnaît M. Graas, *la capacité technique nécessaire pour réaliser cinq programmes, à diffuser sur les cinq canaux dont nous disposerions. »*

Autant dire que les dirigeants de Télé-Luxembourg sont décidés à saisir l'occasion que pourrait lui offrir T.D.F. si le projet de satellite français est retenu. La C.L.T. réaliserait alors deux programmes : l'un à destination de l'Allemagne, l'autre à destination de la France. Ou du moins d'une partie du territoire français que M. Graas situe volontiers jusqu'à la hauteur de Lyon.

Télé-Monte-Carlo pourrait vouloir jouer, au sud de la France, un rôle comparable à celui auquel aspire Télé-Luxembourg au nord. Mais, selon l'image qu'en donne un administrateur, Monaco a été classé par les instances internationales dans un « groupe poubelle » comprenant, outre Monte-Carlo, la principauté d'Andorre, le Liechtenstein, San-Marin et la cité du Vatican. L'orbite qui lui est dévolue est si défavorable que même s'il lui prenait l'envie (onéreuse) de lancer son propre satellite, sa « couverture » du territoire français ne dépasserait pas Montpellier à l'ouest et Valence au nord, le reste se perdant en mer... — C. D.



LE FESTIVAL DU SON

Le synthétiseur, une machine inachevée

Le synthétiseur a envahi la musique légère ou sérieuse. Pourtant cette machine à combiner les sons qui laisse présager des potentialités infinies, est encore loin d'être techniquement au point.

par LORENZO FERRERO (*)

Invention relativement récente, le synthétiseur a rapidement pris une place considérable dans la pratique musicale. On pourrait difficilement imaginer un arrangement moderne de musique légère qui n'exploite pas ses effets, ses timbres inattendus. De même, la présence d'un synthétiseur donne à un nombre remarquable de compositions contemporaines sérieuses une raison supplémentaire d'intérêt.

Cela n'est pas un hasard. Parmi les instruments qui ont recours à l'électronique le synthétiseur est le plus spécifique : il n'est ni la prothèse d'un instrument mécanique (la guitare par exemple) ni l'imitation plus ou moins réussie de l'orgue, du piano, ou du clavecin.

A vrai dire ce n'est même pas un instrument : on peut aussi bien l'utiliser pour manipuler des sons provenant d'une source quelconque. Il s'agit donc d'une machine fort intéressante, utile pour toutes sortes d'activités musicales. Son principe est pourtant très simple.

Comme son nom l'indique, elle est conçue pour synthétiser les sons. A part les quelques expériences prophétiques qui ont été tentées dès les premières années de ce siècle, le problème de la synthèse du son s'imposa au début des années 50 au Studio de musique électronique de Cologne, et trouva sa première application musicale dans les *Etudes électroniques I et II* de Karlheinz Stockhausen.

La synthèse se réalisait d'abord par la production séparée des partiels harmoniques qui composent tout son et qui, par leur évolution, intensité, corrélation, en déterminent le timbre ; ensuite par leur superposition successive sur bande magnétique.

Ce procédé a été appelé synthèse *par addition*. Il va sans dire que la production des sons était très lente et presque impossible en direct. Ces difficultés ont été résolues par l'emploi de l'ordinateur, qui permet aussi cette souplesse dans l'analyse du son qui est essentielle pour sa synthèse. Mais l'ordinateur exige un travail de programmation et une compétence particulière ; d'autre part, le coût de son utilisation décourage tous les musiciens de bonne volonté qui n'appartiennent pas à une organisation subventionnée.

Pendant les années 60, un autre procédé de synthèse a fait l'objet d'expériences qui ont abouti à la machine que l'on appelle aujourd'hui synthétiseur, et qui a rapidement trouvé son application et son succès commercial dans les instruments de l'Américain R. Moog (et avec les appareils presque contemporains de Buchla, encore aux U.S.A., de Zinovieff en Angleterre, de Ketoff en Italie).

Ce procédé, que l'on appelle *par soustraction*, est beaucoup plus simple (mais aussi moins souple) : un oscillateur produit un ou plusieurs échantillons de spectres harmoniques qui, modifiés par un filtre sélectionnant les *partiels* désirés, permettent d'obtenir soit des sons assez proches de ceux que l'on produit avec les instruments traditionnels, soit des sons créés par le compositeur-interprète.

Du « son en boîte »

Parmi les avantages de cette solution, il faut citer la possibilité d'une réalisation assez rapide et la relative simplicité des circuits électroniques, qui permet la construction d'appareils compacts à un prix réduit. A cette chaîne de base s'ajoutent d'autres circuits qui permettent la production de spectres inharmoniques, comme ceux des instruments à percussion (modulateur en anneau, source de bruit blanc, rose), et l'imitation des attaques et des chutes des sons instrumentaux (générateur d'enveloppes).

Leur nombre, leur qualité, leur conception, leurs possibilités de manipulation, la présence de gadgets plus ou moins sophistiqués, les claviers polyphoniques ou monodiques, caractérisent les différents produits industriels, les dizaines de modèles que le marché offre aux débutants, aux professionnels, aux studios d'enregistrement.

On pourrait en conclure que les possibilités ouvertes par cette nouvelle machine musicale sont presque illimitées. Mais c'est loin d'être vrai : si le synthétiseur reste une potentialité, une idée fascinante, les appareils dont on dispose actuellement n'en sont que le pâle reflet.

D'abord, l'analyse du son qui est à la base de sa conception *ne tient pas suffisamment* compte des très rapides évolutions internes du son, de la présence de partiels inharmoniques au moment de son attaque, des *subharmoniques*, bref de la complexité du phénomène : il en résulte un « son en boîte », que l'on s'attache ou non à imiter une sonorité traditionnelle.

Le principe même de la synthèse par soustraction pourrait être dépassé aujourd'hui grâce aux progrès de l'électronique ; un travail plus subtil serait alors possible.

Ensuite, la programmation (connexion des différents circuits) de la machine est très *lente et*, quelle que soit la méthode choisie par le fabricant, ne permet le passage rapide d'un son ou effet à l'autre que par des performances acrobatiques qui *sacrifient* la concentration musicale de l'exécutant. D'autre part, les solutions préprogrammées offertes par de nombreux appareils récents font régresser *le synthétiseur à une sorte* d'orgue électronique capable d'effets supplémentaires que l'habitude usera rapidement.

Pour les musiciens qui ne font pas un véritable travail de recherche, ces limites ne sont pas graves. Dans le cas de la musique légère, le synthétiseur n'a guère été employé que pour ajuster des couleurs inhabituelles à des harmonies bien connues, ou pour rajeunir quelque *evergreen* destiné aux discothèques. Les *effets faciles fatiguent* d'ailleurs très vite, et le marché même de l'instrument montre une tendance sinon à diminuer, du moins à se stabiliser.

Cette situation n'a pas poussé l'industrie à entreprendre une recherche pour l'application des plus récents progrès de l'électronique, pour une synthèse des sons plus articulée et, surtout, pour une plus grande maniabilité. Nous arrivons ainsi au problème principal de la pratique instrumentale avec le synthétiseur : plus ses circuits sont nombreux, plus ses possibilités sont riches, mais en même temps difficiles à exploiter. Conçues à l'imitation des anciens studios électroniques ou, si l'on veut, des appareils hi-fi, les meilleures machines offrent au musicien, le clavier à part, un panneau plein de potentiomètres à régler. Avec seulement deux mains, cela n'est *pas facile*. Et comme on agit toujours sur une chaîne dont les circuits dépendent les uns des autres, une seule faute peut influencer tout le travail suivant. *Le regret* d'avoir abandonné le bon vieux piano, sur lequel une erreur de touche n'implique pas qu'on rate tout le reste du morceau, trouve ici ainsi sa justification.

Là aussi une étude plus sérieuse sur les touches spéciales qu'on pourrait employer à la place des potentiomètres, une application des ressources de l'électronique plus avancée, pourraient simplifier les choses. Si on n'a pas considéré jusqu'ici les possibilités d'application des *petits ordinateurs*, dont l'usage et la disponibilité se répandent en plus d'un domaine, c'est parce que cette solution, coûteuse et difficile pour l'utilisateur privé, devrait être intégrée à des appareils plus modernes que ceux que l'industrie prétend faire passer pour avancés grâce à quelques gadgets supplémentaires.

Des investissements insuffisants

Si l'industrie se contente *d'amortir de petits investissements*, un organisme suventionné par l'Etat a eu la possibilité de travailler plus sérieusement. En France, depuis trois ans Giuseppe di Giugno travaille à l'IRCAM, pour le département électro-acoustique dirigé par Luciano Berio, à un projet de synthétiseur digital.

Il s'agit d'une machine dont les possibilités ne sont guère comparables à celles des produits industriels connus jusqu'ici. Ceux qui ont entendu les sons qu'elle produit ne peuvent qu'être convaincus de sa qualité.

Un rapport publié en avril 1978 parle de 64 oscillateurs modulés en fréquence, de 128 générateurs d'enveloppe, de 15 circuits d'interconnexion. Mais leur nombre a encore augmenté depuis. Ce n'est pourtant pas une machine immense. Grâce à ses circuits intégrés très rapides, tout le matériel nécessaire est contenu sur une fiche de quelques dizaines de centimètres carrés. Le contrôle du cœur de la machine est effectué actuellement par un clavier très proche de celui d'une machine à écrire et par un écran vidéo sur lequel on peut aussi agir avec un stylo luminescent, coordonné par un ordinateur.

Cette solution toutefois ne peut être que provisoire, car elle est loin de résoudre les problèmes d'exécution dont on parlait plus haut, et n'offre ni la facilité de transport ni l'économie qui étaient parmi les principaux avantages des premiers synthétiseurs. Dès que la machine aura *trouvé un aspect définitif* (dans le sens, bien sûr, le plus relatif du mot), l'intervention de musiciens compétents se révélera essentielle pour trouver une ou plusieurs applications. Le département instrumental de l'IRCAM même pourrait fournir ou solliciter une collaboration.

Sinon, on verrait confirmé une fois de plus un des paradoxes les plus typiques de notre temps : d'une part, l'application de découvertes plus avancées est retardée par les difficultés d'investissement de l'industrie ; de l'autre, les études des centres de recherche demeurent trop théoriques pour apporter à tous de véritables bénéfices.

En attendant une évolution future, le synthétiseur en est encore au stade expérimental et ne permettra que des réalisations élémentaires sinon primitives.

(*) Compositeur.

Le Monde

culture

Théâtre

« L'OPÉRA DE QUAT' SOUS » aux Bouffes-du-Nord

L'Opéra de quat'sous, le « Dreigroschen Oper » présenté par la troupe allemande Skarabäus aux Bouffes du Nord est la chanson de la lèpre qui décolle en plaques les murs du vieux théâtre, qui fendille les têtes, les cœurs d'une humanité usée et rapace. « *L'opéra de la misère* », dit le metteur en scène, Hans Peter Cloos. Misère des beaux corps lisses de la jeunesse, contaminés, vidés de leurs élans généreux, habités par une sexualité exaspérée et morbide. *Misère des regards troubles fascinés* par le « no future », cherchant au-delà du désespoir des raisons de vivre.

L'Opéra de quat'sous du Skarabäus est une « *histoire d'amour et de gangster* » *jouée* par des gosses perdus au fond d'un puits calciné, comme s'ils l'inventaient avec leurs ventres noués de détresse et affamés d'amour, avec leurs rêves matraqués par les mythes d'une Amérique illusoire. Ils sont authentiquement naïfs sous leurs défroques d'adultes retors. Mais leurs modèles de réussite et de bonheur appartiennent à un univers romanesque et factice. La réalité les écrase et impose ses problèmes d'urgence : se battre pour dominer ou seulement respirer.

Avec une calme dureté, s'enchaînent sur un rythme d'horloge inexorable les péripéties de la lutte qui oppose le roi des truands Macky (Tommi Piper) au roi des mendiants, l'honorable Mr. Peachum (Martin Sperr), leurs manœuvres et chantages pour s'assurer l'alliance de l'équivoque chef de la police Tiger Brown (Hans Peter Cloos). Macky, avec sa gueule de voyou maigre, avec son cerveau rapide, tient à sa botte les filles et les loubards désemparés. Son tort est de trop croire en sa propre valeur et pas assez en celle de sa position sociale. Dès qu'il commence à faiblir, ses femmes et ses sbires l'abandonnent. Il est individualiste, alors que Peachum, gros potentat au visage trompeusement poupin, est bien organisé, avec une technique moderne. Sans bouger de chez lui, ou presque, il dirige son armée de faux clochards et d'espions.

Les enfants de l'Allemagne — de notre société — vivent un quotidien bien assimilé de méfiance, de délation, de police. Tout le monde trahit tout le monde. Les femmes s'observent en rivales. Elles ne sont pas mieux traitées ici que par Brecht, mais leur comportement est justifié par leur condition particulière et par le masque stéréotype auquel elles s'identifient. Elles sont mauvaises parce que broyées. Trahison et loi du plus fort sont la règle, la perversion des rapports sociaux empoisonne les rapports privés. Le spectacle le dit, le dénonce avec une simplicité terrible, expose à vif le nerf vital de la pièce : l'horreur devant une situation qui se perpétue au travers de l'histoire. *Un demi-siècle* après que Brecht l'ait écrite, l'horreur blesse plus profond encore, et les sarcasmes de *l'humour* prennent un goût singulièrement amer.

La mise en scène retrouve la froideur haletante, déchirée, le rire poignant des spectacles de la Rote Rübe, d'où vient Hans Peter Cloos. Il va à l'essentiel avec une sûreté de tireur d'élite, compose des photos de famille sur fond de terre brûlée, où s'élèvent des poutres et du métal rouillé, où gisent des membres orthopédiques oubliés.

L'intendant de Peachum porte un uniforme en haillon des Hitlerjungend, les gardes du corps de Tiger Brown, la combinaison et la visière des brigades spéciales. Au mariage de Polly, les invités mangent des hamburgers arrosés de ketchup, le lit de noces est un sac de couchage rouge. L'envoyé de la reine, pâle travesti, arrive avec la grâce de Macky devant son cadavre, au milieu d'un carnaval funèbre, une nef des fous dérisoire, et Macky renaît dans une voiture de paralytique. Tableau final, sombre splendeur.

Les *songs* percutent ce monde crépusculaire, courts drames pathétiques, élans de vie figés dans la déformation des *clichés* de cabaret. Ils sont chantés en playback — là aussi on retrouve le *souvenir de la Rote Rübe* — *signes* supplémentaires de décalage. Le spectacle tient sur les acteurs, *sur les ambiguïtés de leur jeu*. Ils sont tous extraordinaires : Katja Rülje, Polly, lascive, attentive *comme un animal qui flaire son* territoire (elle manque cependant de dureté). Pola Kinski, Madame Peachum, *sphinx* farouche et insolent. Dominique Valentin, Lucy, snob, encanaillée. Caroline Chaniolleau, Jenny, garce-victime incroyablement belle...

Il y a dans ce spectacle un érotisme très violent, une sorte de sauvagerie retenue, quelque chose de très beau et de très rare, comme par exemple les deux personnages de Gerlinde Eger : elle est une gouape en cuir, visage creusé, souple, inquiétant, un ange de la mort, et une prostituée maladive, soumise, indifférente, qui se rase les jambes avec une grande lame. Gerlinde Eger n'a pas beaucoup de texte, mais sa présence électrise. Et puis il y a les hommes, Hans Peter Cloos, veule et dur en même temps. Et surtout Martin Sperr et Tommi Piper, deux monstres shakespeariens d'une d'une force, d'une intelligence, d'une subtilité époustouflantes.

On suit le texte sur les visages et dans les gestes, la langue allemande nous porte sa musique.

COLETTE GODARD.

★ *Bouffes du Nord, 20 h. 30.*

■ A l'occasion du cycle « Autour du théâtre classique », proposé actuellement à la Maison de la culture du Havre, un débat sera organisé le 7 mars, à 20 h. 30, entre Antoine Vitez et Bernard Dort.

MORT DU PEINTRE MAURICE BRIANCHON

Nous apprenons la mort à Paris du peintre Maurice Brianchon. Il était âgé de quatre-vingts ans.

Né à Fresnay-sur-Sarthe en 1898, professeur à l'école des Arts décoratifs de 1936 à 1949, puis aux Beaux-Arts, il aura enseigné à des générations de jeunes peintres cette manière bien à lui et bien française de se planter au milieu d'un paysage, choisi « sur un coup de foudre ». Peindre sur le motif en se mettant à l'écoute d'indicibles harmonies environnantes de couleurs et de formes, c'est aller « brianchonner », faire un « petit Brianchon », lorsqu'on se sent d'humeur à goûter les joies de la nature, sans artifices ni complications mentales.

Brianchon descend en ligne directe de Bonnard et de Vuillard. Par certains côtés il se rapproche de Dufy, et Matisse est un de ses maîtres. Il n'est pas à la mode, mais il a ses amateurs. C'est un peintre de la tradition française, connaissant admirablement un métier que beaucoup d'artistes d'aujourd'hui ont oublié. Il a une prédilection pour les tons mats, mais qui toujours gardent une certaine fraîcheur, sont toujours séduisants et agréables. Le paysage — qu'il peint comme un intérieur qu'on aurait habité — a, chez Brianchon, quelque chose de symphonique, et une nature morte dépasse toujours la représentation réaliste. Elle est poétique.

Ce talent d'enchanteur de la réalité, Brianchon l'a également manifesté dans des peintures monumentales, notamment au palais de Chaillot en 1937, dans des décors pour l'Opéra (Griselidis, en 1925 avec Legueult) et pour deux pièces de Marivaux, commandés par Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault. La légèreté apparente de Marivaux, c'est un peu la séduction apparemment facile de Maurice Brianchon. — J. M.

■ Le ténor Alan Crofoot, du Metropolitan Opera de New York, s'est donné la mort le lundi 5 mars, à Dayton (Ohio), où il se trouvait pour mettre en scène « Salomé » de Johann Strauss. Il était âgé de quarante-neuf ans.

■ Nous apprenons la mort des musiciens Will et Rodney Balfa, survenue à la suite d'un accident de voiture le 6 février 1979, en Louisiane aux Etats-Unis. Will Balfa, âgé de soixante-deux ans, était violoniste et chanteur. Rodney avait quarante-quatre ans, était guitariste et chanteur. Tous deux faisaient partie du groupe des frères Balfa qui ont fait découvrir la musique cajun en France, cette musique « paysanne » fortement marquée par le blues, jouée par les descendants des Français immigrés en 1604 au Canada, puis déportés en Louisiane et qui ont continué de garder leur langue, leurs traditions, leur musique. Les frères Balfa étaient venus une première fois en France en 1975, puis pour une seconde tournée, en 1977.

Rock

Buzzcocks au Palace

En découvrant les Sex Pistols, qui ont été en quelque sorte comme des révélateurs, les musiciens de Buzzcocks ont également découvert l'orientation musicale et la démarche sociale qu'ils recherchaient depuis quelque temps sans pour autant être parvenus à les formuler. C'était en 1976, et la scène du rock connaissait une effervescence essentiellement londonnienne, tandis que les musiciens de Buzzcocks, qui vivaient encore à Manchester, touché par la crise économique, allaient servir de base à l'idéologie punk du « no future ».

Buzzcocks participe à Londres aux principales manifestations punks auprès des Sex Pistols et de Clash. Le groupe compte en son sein deux personnalités dont l'inspiration fine et éclatée permet des mélodies excentriques : Pete Shelley est avant tout un compositeur percutant et un guitariste incisif ; quant à Howard Devoto, qui quitte le groupe avant l'enregistrement de son premier album pour former l'excellent Magasine, il écrit des textes acerbes et les chante avec des échos inquiétants, mystérieux.

Buzzcocks a, depuis, enregistré deux albums qui proposent un rock intelligent, des chansons construites avec rigueur. Buzzcocks délimite l'espace de ses compositions avec détermination ; les interventions sont acides, les sonorités très métalliques avec des guitares qui se chevauchent, mêlent des riffs secs et rageurs à des solos étirés. L'intérêt du groupe repose également sur ses thèmes qui reviennent comme des refrains séduisants, très populaires dans l'esprit.

ALAIN WAIS.

★ Le 7 mars à 20 heures au Palace. Albums Sonopresse.

Photo

Michel Szulc Krzyzanowski chez Zabriskie

Lui, le photographe, dont on ne verra pas le visage, ni aucun autre visage, mais juste l'ombre ou la main tendue devant son objectif, et une seule fois les épaules, dorées de pigments solaires, et les cheveux blonds et raides s'il passe devant son déclencheur automatique, est un homme jeune qui va face à la mer ou au soleil couchant, regarde ses pieds dans le sable, fixe ses interventions dans le paysage. Il est toujours seul, il a laissé sa femme et ses enfants en Hollande, puisque c'est là qu'il habite.

Si quelqu'un le voyait faire, à lancer un galet dans l'eau, à écraser un caillou avec son espadrille, ou à ployer son corps tout autour de la cassure de ses jambes pour *faire chavirer la ligne de l'horizon* dans son appareil, celui-là qui le surprendrait penserait sans *doute : c'est un fou* qui danse pour la mer, avec une boîte noire cassée qui, elle, n'a pas vu défiler de pellicule depuis longtemps.

Mais les photos sont collées en séries sur du carton de qualité, et sont exposées dans une galerie à Paris. Michel Szulc Krzyzanowski fait une photo physique, narcissique, *surtout* solitaire, presque « misanthropique ». Devant certaines étendues, il a ce sentiment de la nature que décrivaient les romantiques allemands : là une nature plate, docile, sans tempête, qui ne fait que miroiter le soleil.

Cela a commencé, on imagine, à cause du reflet énervant de cet astre dans l'appareil, la main s'est tendue pour le barrer, le corps a légèrement bougé, et le bras s'est finalement inscrit dans l'image.

Krzyzanowski feint de s'exercer avec le *hasard*, en ramassant des objets de rien, un morceau de bois, un caillou en forme d'œuf qu'il va expulser de sa paume, et dont il va enregistrer le faux mouvement boomerang. Il feint d'observer les fluctuations naturelles, et de s'y accommoder : sensibles transformations des ombres, franges perceptibles de l'eau rasée par le vent. L'important est la place du corps par rapport à l'appareil, de l'appareil par rapport au paysage, des *jeux de distances* et de perspectives que provoquent leurs déplacements respectifs. Le photo*graphe tient son appareil d'une* seule main : ces risques de pertes d'équilibre déterminent déjà *l'image. Il fait mine de se saisir* de l'horizon ou d'une bande de mer, de caresser une montagne, de s'incurver entre les bosses et les creux.

Krzyzanowski n'utilise pas la séquence pour raconter, comme Duane Michals, mais pour décomposer des gestes infimes, des laps courts, pour cisailler le temps. Il prend l'objet suspendu en l'air, l'éclaboussure de l'eau, *le léger remou* après le passage humain. La main ratisse le sable, le pied s'enfonce, chaque petite *entaille* est bien vite résorbée, englobée par le travail du vent et des eaux. Cette façon de re*créer des réalités imperceptible*ment truquées, décalées — l'empreinte des pieds dans le sable est tantôt *concave* tantôt convexe, les ombres ne correspondent pas toujours aux objets qu'elles *projettent* — *donne* à certaines séquences leur aspect purement acrobatique, luxueux et vide.

HERVÉ GUIBERT.

★ 29, rue Aubry-Le Boucher, Paris-4e. Jusqu'au 7 avril.

Danse

« Le Cercle » à l'Espace Cardin

C'est une compagnie renouvelée, *agrandie, qui se présente* aujourd'hui à l'Espace Cardin. Le Cercle, charmant quatuor, plein d'humour et d'inventions, a perdu Christian Trouillas, élément non encore sevré et l'inestimable Caroline Dudan, que l'on croirait sortie du « Cantiques des cantiques ».

Demeurent les maîtres d'œuvre, Jane Honor et Jean-Claude Ramseyer. *Les nouveaux danseurs* recrutés pour renouveler la compagnie ne sont pas encore très intégrés. Les trois jeunes filles présentées dans des figures « à la manière de » Martha Graham, conçues par Jane Honor, manquent de personnalité. Les deux garçons, *aux références excellentes*, se contentent pour l'instant de ne pas gêner.

« Wheat Germ », le premier grand ballet composé par Jane Honor, est une suite abstraite d'entrées, de relais, dans des tonalités rose-mauve. On y trouve une invention de petits mouvements harmonieux, délicats — *inspirés des gestes du cardeur* de laine — et habilement utilisés sous la forme de leitmotiv. Le déroulement de la musique électro-acoustique de Jean-Paul Dupuis, est très lent et, parfois, la chorégraphie s'essouffle à meubler l'espace ; certains mouvements *sentent le remplissage* ; l'œuvre n'est pas aboutie.

On regarde avec plaisir « Insolite », divertissement pour chaise, bougie et somnambule où Jane Honor met en valeur des subtilités d'interprétation, « Lundi matin », *un magnifique réveil musculaire* de Jean-Claude Ramseyer, serti comme un vitrail de cathédrale par les lumières d'Eric Feuilharde et « Quatuor », le ballet fétiche de la troupe.

Il faudra attendre le second *programme pour découvrir* « Miroirs secrets », de Jean-Claude Ramseyer, une recherche théâtralisée du temps perdu dont on attend beaucoup.

MARCELLE MICHEL.

★ Espace Cardin, 20 h. 30.

Musique

Xénakis, Davies et Birtwistle par le London Sinfonietta

Frère aîné et modèle de l'Ensemble inter-contemporain, le London Sinfonietta n'a malheureusement pas réuni, le 5 mars, autant de monde que ce dernier, la veille, au Théâtre de la Ville, avec un programme moderne d'un intérêt comparable. Et pourtant, quels merveilleux interprètes aux sonorités riches et subtiles, dénouant avec calme les écheveaux les plus embrouillés pour leur donner une figure parfaite, « classique », dirait-on, sous la direction d'Elgar Howarth.

Xénakis leur facilitait la besogne, il est vrai, avec Phlegra, qu'il leur a dédié, partition robuste, éclatante comme du Varèse ou certain Stravinsky, qui va droit son chemin avec une sorte d'évidence. Cela commence par un jeu assez rude sur des hauteurs non fixées, raclements en glissando, courts et vigoureux des cordes, unissons problématiques entre les bois à travers lesquels passent de curieux motifs rustiques comme des embryons de chansons populaires. Plus calme ensuite, l'œuvre reste cependant solidement charpentée par des rythmes bien balancés avec des timbres gras aux irruptions violentes, des fioritures rapides et nettes, toujours rappelés impérieusement à l'ordre rythmique.

Sur de curieuses gammes montant et descendant en staccato des cuivres, les différents instruments s'agglutinent. Et tout s'achève par un entrecroisement des divers rythmes avec leurs hauteurs et leurs vitesses différentes qui confluent en de folles cadences des cordes. Vigoureux, abstrait, admirablement ordonné, Phlegra, par son équilibre, pourrait faire songer au Troisième Concerto brandebourgeois.

Deux œuvres anglaises présentaient également un vif intérêt, sans atteindre à la nécessité intérieure. A Mirror of Whitening Light, *de Peter Maxwell Davies, débute et finit dans une admirable lumière orchestrale, sur des fonds mouvants où étincellent des jeux de crotale, de mystérieux papillotements de célesta, des trémolos de violoncelle et de contrebasse. Un chant nostalgique du cor anglais et du basson traverse des atmosphères suaves où tremble la marimba dans le lointain. Et puis, peu à peu, on ne sait pourquoi, l'enchantement s'évapore à travers toutes sortes de soli épars où l'œuvre s'égare avant de revenir aux belles marines harmonieuses du début. Dommage, mais quels musiciens !*

Silbury Air, *d'Harrison Birtwistle, porte plutôt la marque d'un talent de constructeur expérimenté. D'une ponctuation lente et régulière qui s'accélère, se complique, se mouvemente, naît peu à peu une forme rythmique qui se déploie ensuite en une sorte de géométrie rejoignant des points de couleurs modérées ou violentes, assombries ou brillantes. Cette forme ne cesse d'évoluer de manière très claire par des mouvements de ralentissement et d'accélération en particulier, les couleurs virent, éclatent, s'étendent en taches dans cette étonnante architecture mouvante.*

Tout cela est assez fort et pourtant ne séduit qu'à moitié, car on ne voit pas bien où l'œuvre mène en dehors de son jeu propre. Chez Xenakis aussi ? Certes, mais ce dernier travaille sur une mystérieuse matière vitale toujours radio-active.

JACQUES LONCHAMPT.

LES PRIX DE L'ACADÉMIE CHARLES-CROS

Les vingt-cinq prix 1979 de l'Académie Charles-Cros ont été proclamés le 6 mars, sous la présidence de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, et sont décernés aux disques suivants :

Robert Schumann–Frédéric Chopin. — *Concerto pour piano et orchestre en la mineur, op. 54 ; Concerto pour piano et orchestre en fa mineur, op. 21*, par Martha Argerich, National Symphony Orchestra de Washington, dir. Mstislav Rostropovitch (DGG 2531042).

Jan Dismas Zelenka. — *L'Œuvre pour orchestre*, par les Soli et Camerata de Berne, dir. Alexander Van Winjkoop (Archiv Produktion 27-10-026).

Paul Mefano. — *Madrigal, Ondes, Espaces mouvants, Eventails*, par l'Ensemble 2E 2M, dir. Paul Mefano (CSB 76783).

Franz Schubert. — *Octuor, op. 166 D 803*, par l'Ensemble de chambre Academy of St-Martin-in-the-Fields (Philips 9 500 400).

Brian Ferneyhough. — *Sonates pour quatuor à cordes*, par le Quatuor à cordes de Berne (RCA RC 350).

Gabriel Fauré. — *Les Treize Barcarolles*, par Eric Heidsieck (Cassiopée 369 211).

Anton Webern, Pierre Boulez. — *Variations, op. 27 ; Sonate n° 2*, par Maurizio Pollini (DGG 2530 803).

Joseph Haydn. — *Il Mondo della Luna*, par Frederica von Stade, Arleen Auger, Edith Mathis, Lucia Valentini-Ferrani, Luigui Alva, Anthony Rolfe-Johnson, Domenico Trimarchi, Chœurs de la radio suisse-romande, Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Antal Dorati (Coffret Philips 6769003).

Alban Berg. — *Lulu* (Anja Silja), par le Viener Philharmoniker Orchester, dir. Christoph von Dohnanyl (Decca D 48 D 3).

Maria Chiaria. — *Récital*, avec le National Philharmonic Orchestra, dir. Kurt Herbert Adler (Decca SXL 6 864).

Henry Purcell. — *O Solitude* (chants et anthems), par le The Deller Choir, dir. Alfred Deller (Harmonia Mundi HM 247).

Joseph Haydn. — *Missa Sancti Nicolai, Missa Brevis*, par le Chœur de la Christ Church Cathedral Oxford of the Academy of Ancient Music, dir. Simon Preston (Oiseau-Lyre DSLO 538).

North Yemen. — (Traditional Music Musical Atlas-Unesco Collection 31) ; Alain Daniélou, Jacques Cloarec (EMI Odéon).

Jack Dejohnette. — *New Directions* (ECM Records, Philips, ECM 1128).

Jazz at the Philharmonic. — *The first JATP Concert* (1944) (Verve 2610 030, Polydor).

Weather Report. — *Mr Gone* (CBS 82 775).

Mama Bea. — *Pour un bébé robot* (Isadora 37 208, dist. RCA).

Marc Ogeret. — Bruant : soixante chansons et monologues (Vogue, 405-CVA-401).

Mac Neil. — *Funky Punky* (RCA, PL 37 163).

Michèle Bernard. — *Le Kiosque* (RCA, PL 37 205).

Soledad Bravo. — *Chante Rafael Alberti* (CBS S 82 589).

La Belle Epoque du Piccolo. — Jean-Louis Beaumadier (Calliope, CA 1867).

Cancons del Festas Provencalas. — *Mont-Joia* (Chant du Monde, LDX 74 668).

Jacqueline Farreyrol. — *Tri La Ritron* (Auvidis AV 4253).

Chants et jeux des Inuit-Canada. — (Unesco Collection, Philips 6586-036).

Variétés

« La Fugue » à la porte Saint-Martin

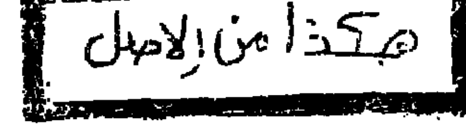
Genre américain par excellence, la comédie musicale c'est l'ivresse du spectacle total, c'est la mélodie et le mouvement, c'est l'invention constante, la grâce qui l'emporte sur la prétention, l'émotion et l'humour, le vertige où *les personnages s'évanouissent dans* la folie des gestes, c'est la pureté dans la mécanique d'un spectacle où le fond c'est d'abord la forme, où la magie accorde un instant l'imaginaire et la réalité. La comédie musicale, c'est aussi à notre époque d'images la tension continue, l'extrême mobilité d'une mise en scène qui, avec *Bob Fosse*, le *maître* actuel du genre à Broadway, utilise à fond la technique cinématographique.

MM. Francis Lacombrade et Bernard Broca (auteurs du livret et des paroles), *Alexis Weissenberg (compositeur)* et Jean-Claude Brialy (metteur en scène) ont cru bon de placer leur production sous le signe de Gershwin en imprimant en évidence dans le programme du spectacle une définition de la comédie musicale par l'auteur d'*Un Americain à Paris*. Il faut le dire : *c'est bien la seule fois où le genre* prend une forme quelconque au Théâtre de la Porte-Saint-Martin.

La Fugue, tel est le titre de la production qui, d'après le programme, raconte une « *fantastique histoire d'amour qui se noue et se dénoue dans quatre époques différentes* », et se présente au spectateur comme une vraie marmelade qui emprunte le langage démodé du vaudeville, qui utilise de vieux codes, de vieilles mentalités, de vieux comportements. Comme il n'y a pas de rythme, comme il n'y a pas d'intrigue, de « fil rouge », comme on dit dans le spectacle, comme il n'y a pas d'émotion, pas une once d'humour, *voire de drôlerie — même un peu* grosse, — et que, manifestement, beaucoup d'argent a été englouti dans l'entreprise, on se dit quand même que l'effort financier sera visible ailleurs : dans le decor tape-à-l'œil sans doute, dans deux ou trois chorégraphies bien reglées par Matt Mattox. Mais tout le *reste est consternant : l'histoire* mal troussée ; la musique d'Alexis Weissenberg, lourde, terne, désuète, peu adaptée aux besoins d'un « musical » ; les paroles des chansons qui constituent parfois un monument de bêtise ; les tableaux franchement laids à certains moments. L'interprétation n'a aucun éclat, et la *réalisation ignore* trop les lois d'un genre qui n'est pas près de s'adapter à la France.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 20 h. 30.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : G.R.T.O.P.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Ruy Blas.
Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : Boesman et Lena.
Odéon, 20 h. 30 : les Trois Sœurs.
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Jour et la Nuit.
TEP, 20 h. 30 : Maître Puntila et son valet Matti.
Petit TEP, 20 h. 30 : Inculpation pour violation de la loi sur l'immoralité.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Tania Maria ; 20 h. 30 : les Trois Sœurs.
Centre culturel du Marais, 20 h. 15 : Quand ?

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 45 : Délire à deux ; 22 h. : Madame le Rabbin.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Athénée, I, 20 h. 30 : Les papas naissent dans les armoires. — II, 20 h. 30 : les Thermes vénitiens.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Citrouille.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Têtes mortes.
Cité internationale, la Galerie, 20 h. 30 : le Roi Lear.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Essaïon, 18 h. 30 : Contre la peine de mort ; 22 h. 15 : Un certain Plume.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 15 : Toutes les mêmes, sauf maman ; 21 h. 30 : Julos Beaucarne.
Gymnase, 21 h. : Coluche.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 6 mars

Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Bonsoir, Rrose Selavy ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 45 : Paris, c'est Brest en plus petit. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F.G. Lorca ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : l'Homme de cuir.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Mathurins, 20 h. 30 : Danse toujours, tu m'intéresses.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Moderne, 20 h. 30 : Comme tu me veux.
Mogador, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous.
Montparnasse, 21 h. : l'Etoile du Nord.
Oblique, 22 h. 30 : Elektra.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Plaisance, 20 h. 30 : Laurence.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : la Fugue.
Présent, 20 h. 30 : Zut.
Ranelagh, 20 h. 30 : la Cantate à trois voix.
Renaissance, 20 h. 45 : la Perle des Antilles.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Grand' peur et misère du IIIe Reich.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 45 : les Plaideurs.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais.
Théâtre du Marais, 20 h. 15 : Arlequin superstar ; 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : Phèdre ; 22 h. 30 : la Foraine.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Gospel Caravan.
Théâtrosphère Odéon, 20 h. 45 : la Mouette échouée dans le dampezo.
Tristan-Bernard, 21 h. : Changement à vue.
Troglodyte, 20 h. : J'aurais tant voulu parler d'amour.
Variétés, 21 h. : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : Isabelle Mayereau ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck.
Coupe-Chou, 19 h. 30 : M. Ranson-Hervé ; 20 h. 30 : G. Bertil ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : D. Lavanant ; 21 h. : G. Lapaille ; 22 h. : Tu brodes ?... Ouais.
Dix-Heures, 20 h. 30 : D. Mac Neil ; 22 h. : P. Péchin ; 23 h. : Bruant superstar.
Fanal, 19 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h. 15 : le Président.
Galerie 55, 21 h. : Bernard Dimey.
Lucernaire, 22 h. 30 : Une heure avec L.-F. Céline.
Nouveau Chic parisien, 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
Le Plateau, 20 h. 30 : le Train des épouvantes ; 22 h. : le Klaxon.
Point-Virgule, 21 h. 30 : Magnifique ; 22 h. 30 : Alors, heureuse ?
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : Bye bye, baby ; 22 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba.

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 15 : Platonov.
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : le Philanthrope.
Cachan, C.C., 20 h. 45 : Peau de vache.
Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : le Revizor.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 19 h. 30 : Hamlet-Machine et Mauser.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : les Mouches.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : S. Milliot, violoncelle ; A. Sabouret, piano (Duport, Poulenc, Schumann).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : N. Duwez (musique espagnole).
Salle Pleyel, 21 h. : les Cosaques du Don, dir. S. Jaroff (chants religieux et folklore russe).
Salle Gaveau, 21 h. : Trio Stradivarius, D. N'Kaoua, piano (Beethoven, Schumann).
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy, sol. C. Rosen (Schoenberg, Beethoven, Berg).
Cité internationale, 21 h. : Los Rupay.
Palais des congrès, 18 h. : Trio Fontanarosa, R. Pasquier (florilège du violon).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : H. Honegger, violoncelle (Bach).
Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 21 h. : O. Caceres, guitare.
Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 21 h. : Chorale Audite Nova, dir. J. Sourisse (de Byrd à Britten).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h. 45 : W. Parrot, C. Zibi (Haendel, Bach, Bartok, Loeillet).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 20 h. 45 : Ensemble vocal C. Dufay, les Saqueboutiers de Toulouse, dir. A. Bedois (messes).
Notre-Dame des Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : R. Jacobs, J. Nelson... (Cesti, Purcell).

La danse

Théâtre d'Orsay, 18 h. 30 : Danse-poème de l'Inde.
Espace Cardin, 20 h. 30 : le Cercle, Jane Horror et J.-O. Ramseyer.

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Voltage ; 22 h. 30 : M. Ali, Noah Howard, Boulou Ferre, S. Marc, T. Eako.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Benny Waters, saxo.
Campagne-Première, 20 h. : Roger Sifter.
Palais des arts, 20 h. : Minuit boulevard.
Troglodyte, 22 h. : Gérard Dole, Bayou sauvage.
Hippodrome de Pantin, 20 h. : Bernard Lavilliers.
La Vieille Herbe, 21 h. : Marc Perone, Dominique Paris.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES
21 mars, BRAHMS - 23 mars, SCHUBERT - 27 mars, BEETHOVEN
Salvatore ACCARDO
MARDI 3 AVRIL
ENGLISH CHAMBER ORCHESTRA
Dir. et Sol. Murray PERAHIA
MERCREDI 4 ET JEUDI 5 AVRIL
LONDON SYMPHONY ORCHESTRA
Claudio ABBADO
SYMPHONIE Nº 2 « RÉSURRECTION » DE MAHLER
VENDREDI 6 AVRIL
Récital Lili KRAUS
Location : Théâtre et FNAC

TH MONTPARNASSE
le groupe TSE
dans
L'ÉTOILE DU NORD

Un nouveau triomphe pour le Groupe TSE. HERALD TRIBUNE
Il faut aller le découvrir. LE MONDE
C'est éblouissant. LIBERATION
Un beau voyage. L'AURORE
Des acteurs prodigieux. L'EXPRESS
C'est gai, ça brille. FRANCE-SOIR
On frémit d'aise... on croit rêver. LE PARISIEN LIBERE
Du théâtre de première classe. L'HUMANITE DIMANCHE
Un des plus séduisant spectacle qui puisse se se voir à Paris actuellement. LES NOUVELLES LITTERAIRES

mat. sam. 17 h - dim. 15 h

CHAILLOT
Gémier (727.81.15).
Compagnie Roger Blin
Boesman et Lena
d'Athol Fugard. Mise en scène : Roger Blin. Décor : Matias
LE NOUVEL OBSERVATEUR. Ce terrible acte d'accusation est un cri que Toto Bissainthe et Robert Liensol rendent bouleversant. (Bruno Villien).
LE QUOTIDIEN DE PARIS. Poignant de bout en bout. (Matthieu Galey).
L'HUMANITÉ. Roger Blin dirige en maître d'admirables comédiens. (Jacques Poulet).
LE FIGARO. Jeu des comédiens et travail de mise en scène sont magnifiques. (François Nourissier).

CONCERTS Radio France

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
RADIO FRANCE Grand Auditorium — Mardi 6 mars à 20 h 30
Dir. : Gilbert AMY — Sol. : Charles ROSEN — Schoenberg - Berg - Beethoven

ORCH. NATIONAL DE FRANCE
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Mercredi 7 mars à 20 h 30
Dir. : Lucas VIS — Sol. : Justus FRANTZ — Gade - Grieg - Bruckner

MUSIQUE DE CHAMBRE
RADIO FRANCE Grand Auditorium — Jeudi 8 mars à 20 h 30
QUATUOR GABRIELI — DVORAK - BRITTEN - BRAHMS

PERSPECTIVES DU XXe SIÈCLE
La Société Internationale de Musique Contemporaine S.I.M.C.
RADIO FRANCE — Vendredi 9 mars : 20 h 30 : L'ITINERAIRE G.R.M. — RISSET, GRISEY, LEVINAS
Samedi 10 mars : 14 h 30 : PARRENIN ARS NOVA — RAVEL, MOENE, MASSON, VANDENBOGAERDE — 20 h 30 : ARS NOVA — DARASSE, MILHAUD, TESSIER - CONSTANT

SAISON LYRIQUE
RADIO FRANCE Grand Auditorium — Mardi 13 mars à 20 heures
ROSSINI — MATHILDE DE SABRAN — E. Maruyama, A. Terzian, B. Brewer, R. Amis el Hage, S. Socci, Chœurs de Radio France, NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE — Dir. : Maurizio ARENA

MUSIQUES SACRÉES
EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ISLE — Jeudi 15 mars à 20 h 30
BACH-SCARLATTI-MOZART — J. Chamonin, S. Pecchiolo, H. Laudenthal, B. Luxon, CHORALE « VITTORIA » D'ARGENTEUIL, NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE — Dir. : Gilbert AMY

MUSIQUE DE CHAMBRE
RADIO FRANCE Grand Auditorium — Vendredi 16 mars à 20 h 30
Trio de Munich — Jeremy Menuhin — BEETHOVEN - BRAHMS - SCHUBERT

ORCH. NATIONAL DE FRANCE
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Dimanche 18 mars à 17 h 30
Dir. L. MAAZEL — MENDELSSOHN - STRAUSS - MAHLER

Location : RADIO FRANCE, Salles et Agences

THEATRE EN ROND place Clichy
SYLVIE JOLY

Comme tu me veux
de Pirandello
UN TRIOMPHE !
la presse unanime
Loc. : 874-94-28

SALLE PLEYEL
Mercredi 14 mars 20 h. 30
BEETHOVEN
Pathétique - Clair de Lune - Tempête - Appassionata
Deuxième récital « Les grands créateurs »
VYRON BELLAS
P. s'abonner (pl. de 14 à 56 F au lieu de 20 à 80 F) tél. 028-28-17
Concerts V.B.
Loc. Pleyel, Durand, FNAC, CROUS

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

SALLE GAVEAU — les Mardis 6-13-20 mars à 21 heures (Kiesgen, p.e. Valmalète.)
Désiré N'KAOUA piano — **Gérard POULET** violon
6 : av. Trio STRADIVARIUS — Beethoven - Schumann
13 : Sonates piano et violon — Schubert - Schumann — Beethoven - Debussy
20 : Mozart : Symph. nº 29 — 3 Concertos pour piano — Orchestre Garde Républicaine — Dir. : Roger BOUTRY

Invitation EGLISE ST-SEVERIN — Mardi 6 et Mardi 13 mars à 21 heures (Werner.)
HENRI **HONEGGER** joue les 6 SUITES pour Violoncelle seul de **J.-S. BACH**

SALLE GAVEAU — Mercredi 7 mars à 18 h 45 (Valmalète.)
1 HEURE avec... **Quatuor BERNEDE et Schubert** — J.-Cl. Bernède, M. Charpentier, M. Lalécuse, J.-Cl. Ribera

SALLE GAVEAU — Mercredi 7 mars à 21 heures (P.e. Valmalète.)
« Pianistes et Concerts » JORGE-LUIS **PRATS** — 1er Grand Prix LONG 1977 — Beethoven, Schubert, Ravel, Chopin, Liszt

EGLISE SAINT-ROCH 296, rue St-Honoré-8e — Jeudi 8 mars à 20 h 30 (Valmalète.)
Orchestre Régional **BAYONNE COTE BASQUE** — Patrice Fontanarosa, violon — Direction : Daniel DECHICO — Bach, Mozart, Poulenc, Honegger

SALLE GAVEAU — Jeudi 8 mars à 21 heures (P.e. Valmalète.)
« Pianistes et Concerts » GERHARD **OPPITZ** — 1er Grand Prix Rubinstein 77 — Beethoven, Schubert, Liszt

SALLE PLEYEL — Jeudi 8 mars à 21 heures (Kiesgen.)
Récital WILHELM **KEMPFF** — **BEETHOVEN** — 3 Sonates : opus 109-110-111

SALLE CORTOT — Jeudi 8 mars à 21 heures — Invitation Ecole Normale (P.e. Kiesgen.)
Licenciés de l'Ecole Normale de Musique — **Michel OUDAR** pianiste — Beethoven - Chopin - Liszt

SALLE CORTOT 78, rue Cardinet — Métro Malesherbes à 20 h 30 (P.e. Valmalète.)
« LES COULEURS DANS L'HARMONIE » 5 séances d'interprétation Pianistique par MAGDA **TAGLIAFERRO** — 9, 12, 16, 23 et 29 MARS

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Vendredi 9 mars à 20 h 30 (P.e. Valmalète, Rainer, Valoussière.)
Unique Concert à Paris de la Célèbre **ACADEMY of ST MARTIN IN THE FIELDS** — Dir. et Sol. Iona Brown, viol. — Corelli, Bach, Mozart, Mendelssohn

SALLE GAVEAU — Vendredi 9 mars à 21 heures (P.e. Werner.)
« Pianistes et Concerts » **ELIANE RICHEPIN** — Debussy, Schumann, Chopin

SALLE GAVEAU — Samedi 10 mars à 17 h 15 (P.e. Werner.)
Amis Musique de Chambre Radio-France — **QUATUOR Alban BERG** — Beethoven, Webern, Stravinsky, Schubert

EGLISE des BILLETTES 24, rue des Archives — Dimanche 11 mars à 17 heures (P.e. Kiesgen.)
PHILIPPE PÉLISSIER Hautbois — **OLIVIER BENSA** Guitare — Bach - Telemann — Vivaldi - Ravel - Britten

SALLE GAVEAU — Lundi 12 mars à 21 heures (P.e. Werner.)
« Pianistes et Concerts » MINKA **ROUSTCHEVA** — Sonates de : Beethoven, Scriabine, Prokofiev

THEATRE de l'ATHENEE-L.-JOUVET — Lundi 12 mars à 21 heures (P.e. Valmalète.)
LES LUNDIS MUSICAUX DE L'ATHENEE — **TOM KRAUSE** Baryton — **Irwin GAGE, piano** — Brahms, Sibelius, Schumann

PALAIS des CONGRES SALLE BLEUE — Mardi 13 mars à 18 h 30 (P.e. Dandelot.)
CONCERTS DU MARDI — BEETHOVEN : Duo Woo 28 — SCHUMANN : Lieder — RAVEL : Chansons Madécasses — DEBUSSY : Chansons Bilitis — J. Berbié, K. Chastain, M. Debost, P. Schmidt, L. Laskine, K. Lee, D. Raclot

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Mardi 13 mars à 20 h 30 (Valmalète.)
Récital du Pianiste **Raymond TROUARD** — SCHUBERT - LISZT

SALLE GAVEAU — Mercredi 14 Mars à 18 h 45 (Valmalète.)
1 HEURE avec... **Éliane MAGNAN** Violoncelle — **Jacqueline ROBIN** Piano — BACH, BRAHMS, BARTOK

SALLE GAVEAU — Mercredi 14 mars à 21 heures (P.e. Valmalète.)
« Pianistes et Concerts » **Joaquin ACHUCARRO** — Schumann, Brahms

EGLISE de la MADELEINE — Jeudi 15 mars à 20 h 45 — Loc. : Durand (P.e. Werner.)
REQUIEM de FAURÉ — **BACH** Cantate BMV 51 — **VIERNE** Messe Solennelle — Mezzo : garçon du chœur — N. FALLIEN, soprano — R. SOYER, baryton — MAITRISE RESURRECTION (Dir. F. Bardot) — MAITRISE N.-D. DE PARIS (dir. J. Revert) — ENS. NATIONAL DE FRANCE (dir. Ch. Goulinguené)

SALLE GAVEAU — Jeudi 15 mars à 21 heures (P.e. Werner.)
« Pianistes et Concerts » PIERRE-LAURENT **AIMARD** — R. Strauss, Wagner, J. Brahms

SALLE PLEYEL — Vendredi 16 mars à 21 heures (Kiesgen.)
BEETHOVEN 3 Sonates pour piano et violoncelle — WILHELM **KEMPFF** — PIERRE **FOURNIER**

SALLE GAVEAU — Vendredi 16 mars à 21 heures (P.e. Valmalète.)
« Pianistes et Concerts » **Mélisande CHAUVEAU** — Haydn, Beethoven, Schumann, Ravel

SALLE GAVEAU — Samedi 17 mars à 21 heures (Werner.)
Récital de Gala au bénéfice de « l'American Library in Paris » — Rentrée à Paris de la grande pianiste anglaise MOURA **LYMPANY** — Bach, Mendelssohn, Beethoven, Debussy, Rachmaninov

PALAIS des ARTS 325, rue Saint-Martin — Lundi 19 mars à 20 h 30 (P.e. Kiesgen.)
Le Conservatoire National Supérieur de Musique reçoit **l'ORCHESTRE des ELEVES du CONSERVATOIRE de LYON** — dir. Sylvain CAMBRELING — av. Raphaël OLEG, violon — Pascal DUMAY, piano — Debussy - Brahms — Franck - Ravel

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Mardi 20 mars à 20 h 30 (Valmalète.)
Yan Pascal — Paul — Maria de la Pau — **TORTELIER** — **SCHUBERT**

SALLE PLEYEL — Mardi 20 mars à 21 heures (Werner.)
ZABALETA Harpe — **Orchestre KUENTZ** — Concertos de J.-S. BACH - HAENDEL

SALLE PLEYEL — Vendredi 23 mars à 20 h 30 (Valmalète.)
Dietrich **FISCHER-DIESKAU** — Daniel **BARENBOIM** — **Schubert**

SALLE PLEYEL — Mercredi 28 mars à 21 heures (Kiesgen.)
Récital Bernard **FLAVIGNY** — BEETHOVEN : 2 Sonates — DEBUSSY : Children's Corner, 6 Etudes (2e livre)

---

au MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS
11, avenue du Président-Wilson, Paris (16e)



1 A.R.C.
LE MERCREDI 7 MARS
à 20 h 30
rétrospective musicale de dix années (1969-1979) de l'œuvre de NICOLE LACHARTRE
Association pour la Collaboration des Interprètes et des Compositeurs

au CENTRE CULTUREL SUÉDOIS
11, rue Payenne, Paris (3e) - places : 8 F
2
JEUDI 8 et VENDREDI 9 MARS
à 20 h 30
œuvres pour piano préparé de JOHN CAGE
soliste : JEAN-PIERRE DUPUY
Association pour la Collaboration des Interprètes et des Compositeurs

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 16 h. et 18 h. : Regards sur le cinéma français (le court métrage) ; 20 h. et 22 h., Rétrospective du cinéma cubain (20 h. : l'Alphabétiseur, d'O. Cortazar ; 22 h. : A vous la parole, de M. O. Gomes).
Beaubourg, relâche.

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ADOPTION (Fr.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'ARGENT DE LA BANQUE (A., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
AU NOM DU FUHRER (Belg.) : La Clef, 5e (337-90-90).
SAKO, L'AUTRE RIVE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90).
BELFAGOR LE MAGNIFIQUE (It.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES BIDASSES EN VADROUILLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE BLEU DES ORIGINES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LES BRONZES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LE CANDIDAT COCO-LA-FLEUR (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Styx, 5e (633-08-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CAP HORN (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LE CAVALEUR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CES FLICS ETRANGES VENUS D'AILLEURS (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99).
LES CHAINES DE SANG (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.o.-v.f.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v. am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Miramar, 14e (320-89-52).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).
COMME CHEZ NOUS (Hong., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Ternes, 17e (380-10-41).
COUP DE TETE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE CYCLE (Ira., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp. ; La Clef, 5e (337-90-90), H. Sp.
DROLE D'EMBROUILLE (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE FAISEUR D'EPOUVANTES (A., v.f.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).
LA FILLE (It., v.o.) (*) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-92) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
FURIE (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA FUREUR DU DANGER (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GALACTICA (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (723-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
GREASE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'INVASION DES PROFANATEURS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
JE VOUS FERAI AIMER LA VIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MARTIN ET LEA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
MOLIERE (Fr.) (deux époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Studio-Raspail, 14e (320-38-98).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
NEW GENERATION (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-52-70) H. Sp.
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Impérial, 2e (742-72-52).
PARLONS-EN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Madeleine, 8e (073-56-03), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic, 14e (542-67-42).
QUAND JOSEPH REVIENT (Hong., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

Les films nouveaux

LES BURLESQUES DE MELIES, films inédits : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
MAIS OU ET DONC ORNICAR ?, film français de Bertrand Van Effenterre : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) 14-Juillet-Bastille 11e (357-90-81).
UTOPIA, film français de Iradj Azimi : Lucernaire, 6e (544-57-34), Git-Le Cœur, 6e (326-80-25).
DAGUERREOTYPE, film français d'Agnès Varda : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) (voir Festivals).
UN BALCON EN FORET, film français de Michel Mitrani : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich', 5e (033-48-29), Pagode, 7e (705-12-15).
PRISONNIERS DE MAO, film français de Vera Belmont : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), Pagode, 7e (705-12-15), Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11).
UN SI JOLI VILLAGE..., film français d'Etienne Périer : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-64) Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL !, film français de Patrick Schulmann : Richelieu, 2e (233-56-70) Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46) Madeleine, 8e (073-56-03), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Parnassien, 14e (329-83-11), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN ACCIDENT DE CHASSE, film soviétique d'Emile Lotianou (v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'ESPRIT DE FAMILLE, film français de Jean-Pierre Blanc Berlitz, 2e (742-60-33), Omnia 2e (233-39-36) Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), George-V, 8e (225-41-46), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (651-99-75) Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE ROI DES GITANS, film américain de Frank Pierson (*) (v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Nations, 12e (343-04-67) Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UNE POIGNEE DE SALOPARDS film italien de Enzo G. Castellari (v.f.) : Max-Linder, 9e (707-40-04), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-St-Charles 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE CONTINENT DES HOMMES POISSONS film italien de Sergio Martino (*) (v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount-Galaxie 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (651-99-75).

هكذا من الاصل

SPECTACLES

SALSA (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Eldorado, 10e (208-18-76).
SERGENT PEPPERS (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Saint-Michel, 5e (326-79-17).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). — V.o-v.f. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE SUCRE (Fr.) : Sin'Ac, 2e (742-72-19), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
SUPERMAN (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.o-v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25); Tourelles, 20e (636-51-98).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70) H. sp., Paris, 8e (359-53-99), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Fauvette, 13e (331-56-86).
LA TERRE AU VENTRE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), Marais, 4e (278-47-86).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02).

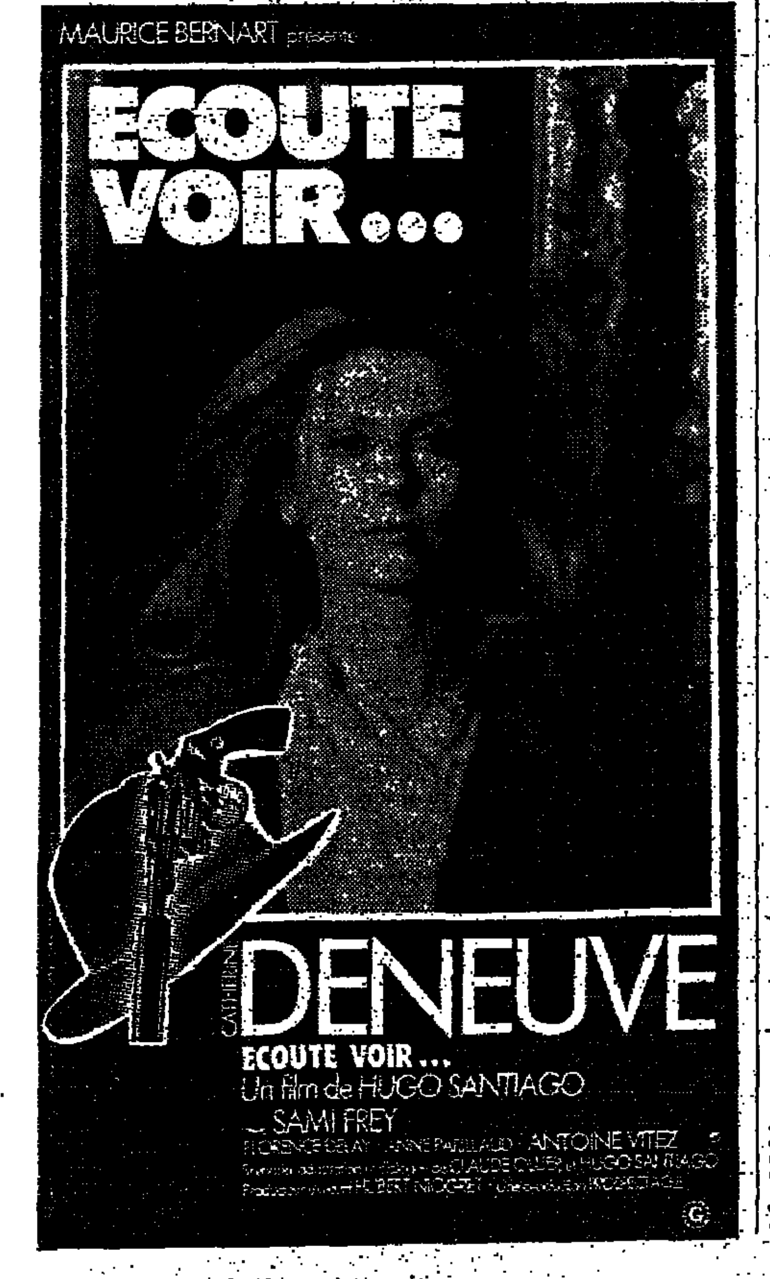
Les festivals

ANTHOLOGIE DU WESTERN, Olympic, 14e (542-67-42) : Quarante tueurs.
QUATRE GRANDS RENOIR, Action Ecoles, 5e (325-72-07) : la Marseillaise.
VINGT ANS DE CINEMA FRANÇAIS, Olympic, 14e (542-67-42) : Bande à part.
TOUT VARDA, Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) — I., 13 h. : le Pot-pourri de tout Varda ; 16 h. : Lions Love ; 18 h. : les Créatures ; 22 h. : le Bonheur — II., 13 h., 19 h. : Cléo de cinq à sept ; 15 h. : la Pointe courte ; 17 h. : Cinq courts métrages ; 21 h. : L'une chante, l'autre pas.
CINQ GRANDS FILMS AMERICAINS, Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : Une étoile est née ; 16 h. : Missouri Breaks ; 18 h. : Portier de nuit ; 20 h. : New-York, New-York ; 22 h. 15 : Rocky Horror Picture Show.
MARX BROTHERS, Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Plumes de cheval.
VARIATIONS SUR L'HOMOSEXUALITE, Bilboquet, 6e (222-87-23) : le Renard.
FESTIVAL DE LA FEMME, Grand Pavois, 15e (554-46-85) : Julia.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : Fedora.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA, Action République, 11e (805-51-33) : Pamela.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 7 au 14 mars)

Carré Silvia Monfort, Jardin d'acclimatation (745-31-43), les 7, 10, 11 et 14, à 15 h. : Cirque à l'ancienne ; Théâtre du Jardin, les 7, 8 et 9, à 14 h. 30 ; les 10 et 11, à 16 h. : Ballets Ethery Pagava ; les 13 et 14, à 14 h. 30 : Compagnie de danse populaire française Michel et Michelle Blaise.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer. et dim., 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30 ; sam., 15 h. et 16 h. : le Petit Ballon rouge.
Théâtre d'animation, Vincennes (365-44-41), marionnettes, mer., sam. et dim., 15 h. : le Marquis de Carabas.
Atelier du Chaudon, Vincennes (328-97-04), sam. et dim., 15 h. et 16 h. 30 : l'Arbre fleuri (marionnettes) ; mer., 15 h. et 16 h. 30 : Polichinelle (marionnettes).
Café d'Edgar (320-85-11), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : le Noble Jeu de l'oye.
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (322-16-18), mer., 14 h. 30 ; sam., 15 h. : le Pays des galipettes.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), mer., 14 h. 30 et 16 h. ; sam., 15 h. : Robespierre le petit lapin magique ; sam., 16 h. 30 : *Histoire du petit lapin Robespierre.*
Théâtre 13 (627-36-20), mer. et sam., 14 h. 30 : les Sept Enigmes du dragon.
Théâtre Adyar (878-33-27), mer., jeudi, ven., [illegible] : le Magicien des couleurs.
Palais des glaces (878-[illegible]), mer., 14 h. et 15 h. 30 ; jeudi et ven., 14 h. 30 : Juha et son [illegible].
Théâtre des Blancs-Manteaux (261-35-36), mer., 14 h. 15 et 15 h. 45 ; sam., 16 h. ; dim., 16 h. 30 : M. Gabiolo et la Petite Sirène.
Théâtre de la Renaissance (208-89-78), sauf sam. et dim., 14 h. 30 : les Femmes savantes.
Théâtre Montparnasse (535-57-64), sauf sam. et dim., 14 h. 30 : le Roman de Renart.
Théâtre Mogador (285-28-80), mer., jeudi, ven., *mardi, 14 h. 30* : le Bourgeois gentilhomme.
Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse : (enfants) Peter et Elliott le dragon, la Ballade des Dalton, Molière, l'Incompris, Il était une fois dans l'Ouest, Jonathan Livingstone le goéland, Hatari, le Troisième Homme, Sarah, Cendrillon, la Belle et le Clochard, Kounak le lynx fidèle, Koko le gorille qui parle, le Tour du monde en quatre-vingts jours, Sous le plus grand chapiteau du monde, la Mélodie du bonheur, les Burlesques de Méliès, Superman, la Fureur du danger ; (adolescents) Mort sur le Nil, FIST, le Paradis des riches, Alambrista, l'Homme de marbre, Girlfriends, Fedora, *Dossier 51*, Driver, Last Waltz, Une femme libre, Retour, les Nouveaux Monstres, la Fièvre du samedi soir, le Bois de bouleaux, Julia, les Contes de la lune vague après la pluie, le Crabe-Tambour, 2001 Odyssée *de l'espace, Frankenstein Junior,* les Hauts-de-Hurlevent, Harold et Maude, Monty Python sacré graal, Pain et Chocolat, Blue Collar, Un mariage, le Second Eveil, la Malédiction de la panthère rose, Tu ne m'oublieras pas, Wizards, l'Argent *de la vieille, Sonate d'automne,* Intérieurs, Alertez les bébés, Michel Strogoff, l'Argent des autres, le Grand Sommeil, Confidences pour confidences, le Pot de vin, le Cycle, Bako ou l'autre rive, Nosferatu, fantôme de la nuit, *Comme chez nous, Je vous ferai* aimer la vie, Coup de tête, l'Amour en fuite, Perceval le Gallois, Un accident de chasse.



Le conflit à la S.F.P.

NOUVELLE RENCONTRE DES SYNDICATS AVEC M. DE CLERMONT-TONNERRE

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a reçu l'intersyndicale C.G.T. - C.F.D.T. de la radio-télévision, le lundi 5 mars à 11 heures (*le Monde* du 6 mars). Selon les syndicats, le ministre aurait laissé entendre que le volume de production pourrait être revu, *notamment en ce qui* concerne le pourcentage des fictions françaises par rapport aux fictions étrangères.

De plus, une redéfinition du cahier des charges pourrait intervenir *pour réaffirmer le rôle de* la S.F.P. — il semble que le financement par fonds publics de courts et longs métrages soit aussi envisagé. A la suite de ces discussions, l'intersyndicale a *demandé* une entrevue avec M. de Clermont-Tonnerre, président-directeur général de la S.F.P.

Cette nouvelle rencontre, prévue ce mardi 6 mars, à 16 h. 30, devrait être *décisive. Si les* propositions de la direction ne concrétisent pas les propos tenus lundi par M. Jean-Philippe Lecat, les syndicats pouraient de nouveau appeler à une grève générale dans les sept *sociétés issues* de l'O.R.T.F. Cette décision a été prise à la quasi-unanimité, au cours de l'assemblée générale du personnel, lundi 5 mars, dans l'après-midi aux studios des Buttes-*Chaumont*.

Plusieurs participants ont contesté vivement l'intersyndicale, l'accusant de « *démobiliser le personnel* » et réclamant une grève générale immédiate. « *Nous n'avançons pas,* a déclaré l'un d'eux, *le gouvernement ne négocie pas, il cherche à gagner du temps.* » A la base, le mouvement se durcit et les risques d'un retour à la diffusion du programme minimum ces jours prochains paraissent probables. Une nouvelle assemblée générale devrait avoir lieu ce mardi 6 mars, à 11 heures.

LE CARÊME SUR LES ONDES

Les Entretiens protestants de carême sont donnés, cette année, par les pasteurs A. Maillot, D. Atger et P. Soullier. Prêchés en l'église réformée de l'Annonciation, à Paris, les entretiens seront retransmis en direct à France-Culture chaque samedi, à 18 h. 30.

D'autre part, le Jour du Seigneur, émission catholique de TF-1, tente une nouvelle expérience cette année. Mgr Louis Kuehn, évêque de Meaux, a été invité pour assurer la prédiction, le dimanche matin, à la messe télévisée de 11 heures pendant la durée du carême. La messe sera retransmise de différentes communautés représentatives de son diocèse. Le 8 avril, jour des Rameaux, elle aura lieu à la cathédrale de Meaux.

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 6 MARS

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Documentaire de création : Lettres d'un bout du monde (le Japon).

Premier volet d'une longue et patiente enquête menée par Jean-Emile Jeannesson au Japon. Ici, la vie quotidienne dans une entreprise. On y voit l'individu pris dans un embrigadement forcené.

21 h. 40, Variétés : Arouapeka ; 22 h. 30, Magazine : Les grandes expositions (Donation Picasso).

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

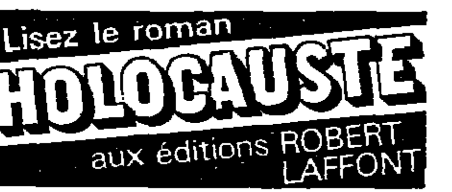
Au cours de ce journal et en prélude aux « Dossiers de l'écran » sur Holocauste, *M. Patrick Poivre d'Arvor interrogera le chancelier d'Allemagne fédérale, M. Helmut Schmidt.*

20 h. 40, Dossiers de l'écran. Feuilleton : Holocauste (Les rescapés).

Le docteur Weiss et sa femme sont déportés à Auschwitz, tandis que Moses Weiss anime la révolte du ghetto de Varsovie. Rudi s'évade du camp de Sobibor.

Vers 22 h., Débat : Vie et mort dans les camps nazis.

Ce dernier épisode ainsi que le débat, initialement programmés le 27 février, avaient été supprimés en raison du « programme minimum », et déplacés donc d'une semaine. Avant que le débat ne commence, sera présenté un film d'un quart d'heure réalisé par Jacques-Gérard Cornu à Auschwitz la semaine dernière (ce film montre les réactions de huit jeunes Français devant les camps d'Auschwitz et de Birkenau). Débat ensuite avec Mme S. Veil, ministre de la santé, ancienne déportée ; Mme M.-C. Vaillant-Couturier, membre du comité central du parti communiste ; M. Conley Shirley, Américain, qui, pendant la guerre, découvrit un camp de déportations, et d'autres invités, dont des juifs déportés.



Vers 23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Emission du ministère des universités ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Scènes de la vie de province : Vivre dans les régions (Un fou de vie : Henri Frugès, de J. Ricaud et J. Tréfond) ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., *Les jeux.*

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LA FIDELE LASSIE, de F. Wilcox (1943), avec R. Mac Dowall, D. Crisp, Dame M. Whitty, E. Gwenn, E. Taylor et la chienne Lassie.

21 h. 55, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », de M. Ricaud ; 19 h. 25, Sciences : Les insectes jardiniers ; 20 h., Dialogues : post-marxisme et post-capitalisme ; 21 h. 15, Musique de notre temps : G. Auric ; 22 h. 30, *Nuits magnétiques* : paroles et écrits du bocage.

FRANCE-MUSIQUE

18 h., XXIe Festival international du son : Concert de musique de chambre : sonates de Tartini ; 19 h., *Concert de jazz* ;

20 h. 30, En direct du Grand Auditorium de Radio-France... « la Nuit transfigurée » (Schoenberg), « Concerto pour piano n° 4 en sol majeur » (Beethoven), « Trois pièces pour orchestre » (Berg), par le Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy, avec C. Rosen, piano ; 23 h., Ouvert la nuit.

MERCREDI 7 MARS

CHAINE 1 : TF 1

11 h. 30, Emission pédagogique ; 12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; *13 h.,* Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 50, Sur deux roues ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 19 h. 50, Tirage du Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : Cinéroman, d'après le livre de R. Grenier, réal. S. Moati, avec G. Laurent, P. Frantz, M. Biraud, J. Dufilho. (Rediffusion.)

Dans un vieux cinéma délabré, un adolescent s'éveille à la magie des images.

Cinéroman *vient d'obtenir le Prix de la critique internationale des magazines de télévision au Festival de Monte-Carlo, d'où cette heureuse rediffusion.*

22 h., Magazine médical : La voix humaine.

Quelle est la différence entre la « voix » et la « parole » ? (avec le professeur G. Freche, le psychanalyste M. Sapir, deux acousticiens, E. Leipp et M. Castellengo et un électro-acousticien, J. Sapaly).

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; *12 h. 15,* Série : S.O.S. Hélico ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., Série : Les Robinsons suisses ; 16 h., Sports : Cyclisme (Paris-Nice) ; 16 h. 30, Récré A 2 ; *18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des* chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Daniel Guichard) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Sports : Football (Coupe d'Europe des clubs champions, Nottingham Forest-Grasshoper Zurich).

En Eurovision, en direct de Nottingham.

22 h. 20, Magazine de variétés : Salle des fêtes.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels : Travail manuel ; 18 h. 30, Pour les jeunes : Euréka ; 18 h. 55, Scènes de la vie de province : Vivre dans les régions (Le carrier du cratère, de *J. Bernard et J.-M. Venuti*) ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LE CONFORMISTE, de B. Bertolucci (1970), avec J.-L. Trintignant, S. Sandrelli, D. Sanda, P. Clémenti, G. Moschin. (Rediffusion.)

Un Italien, hanté par un souvenir d'enfance (il croit avoir tué un homosexuel), s'est efforcé de « rentrer dans le rang » en adhérant au parti fasciste. Il est chargé d'abattre un émigré politique en France.

Une très belle adaptation du roman d'Alberto Moravia. Des recherches esthétiques pour un film portrait qui sonde l'âme et le cœur d'un homme.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : D. Matio (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les langages de l'espace (L'empire du milieu) ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, Le livre ouverture sur la vie : « Fabulettes et chansons pour le mercredi », d'A. Sylvestre ; 11 h. 2, Semaine de création hongroise : Kodaly, Kadosa ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Fête au Togo et autres histoires », de G. Suffert ; 14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Points d'interrogation : l'ethnologie ; 16 h. 50, Libre appel : Le diplôme est-il le seul moyen d'accès au monde du travail ? ; 17 h. 32, Semaine de création hongroise : Dohnanyi, Szokolay, Bozay ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 25, La science en marche : Vivre plus longtemps ;

20 h., La musique et les hommes : Purcell, homme de théâtre ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Paroles et écrits du bocage.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique ; 9 h. 17, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Louis Armstrong ; 13 h., Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Eveil à la musique ; 14 h. 20, Musique-France ; 15 h., XXIe Festival international du son : Radio tchécoslovaque, Radio-Berlin, Radio hongroise ; 16 h. 30, Historique de la société internationale de musique contemporaine ; 17 h., La pause tartine ; 18 h., XXIe Festival international du son, kiosque ; 19 h. 5, Concert de jazz ;

20 h., Orchestre de la Suisse romande, avec L. Boucher, pianiste : « Images » (Quinet) ; « Premier concerto en sol majeur » (Ravel) ; « Symphonie en si bémol majeur, opus 20 » (Chausson) ; 23 h., Ouvert la nuit : la nuit des Gershwin ; 1 h., Douces musiques.

SUR « FRANCE-INTER » MARDI MATIN

Grève surprise et programme minimum de 7 h. à 8 h.

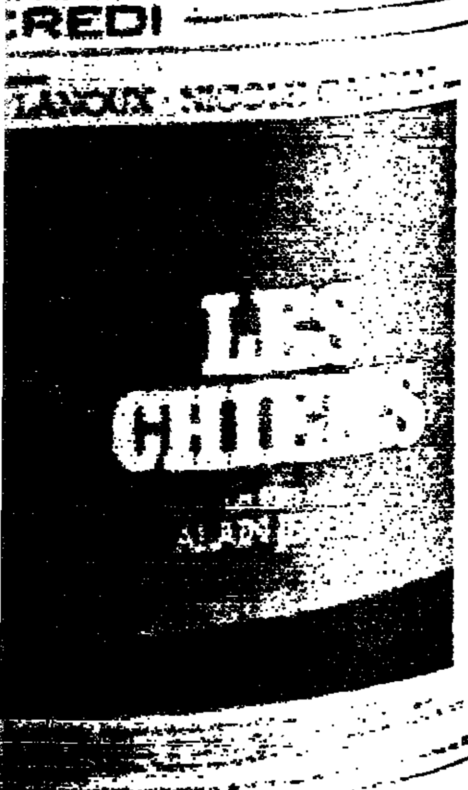
Les programmes de France-Inter n'ont pas été diffusés normalement ce mardi matin 6 mars en raison d'une grève-surprise observée par les techniciens de cette chaîne.

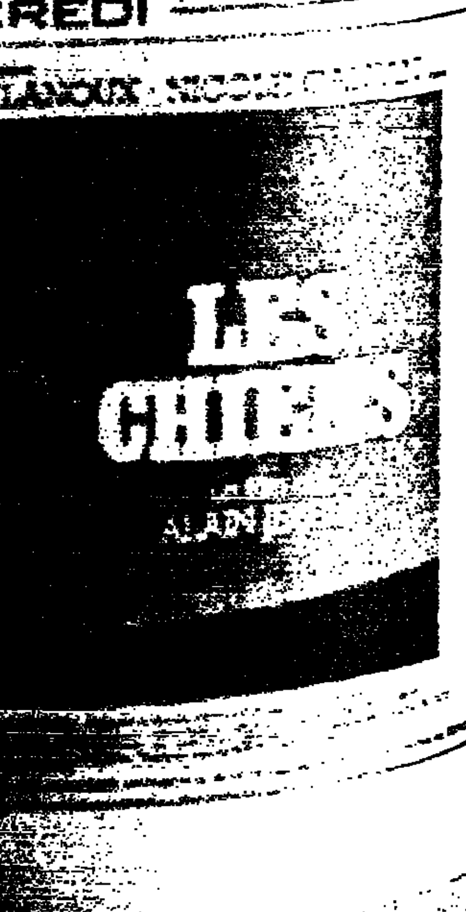
A *l'heure prévue pour le début* du journal de 7 heures, les auditeurs ont entendu, sans aucune explication, des morceaux de musique enregistrée. Ce n'est qu'à 7 h. 36 que le présentateur Yves Durocher a pu donner un bulletin d'informations d'une durée de six minutes, au cours duquel il a annoncé cet « *arrêt de travail impromptu* » sans plus de détails. La musique ininterrompue a ensuite repris. Comme les jours de « programme minimum », le journal de 8 heures a été présenté. Après celui-ci, les programmes habituels ont été assurés, cette grève ayant pris fin.

« *Mouvement sauvage* », dit un responsable de la technique à Radio-France en précisant que France-Culture et France-Musique ont émis normalement. Il ajoute que les dirigeants syndicaux ne semblaient pas avoir été informés de cette décision de « *fermer le micro aux journalistes* ». Cet incident correspondrait, selon lui, à un « *mouvement d'humeur* » et même peut-être à un « *règlement de comptes* » à l'égard de certains des producteurs et des journalistes qui ont pu, pendant les récentes journées de grève, manifester de la « *mauvais humeur* » plutôt que leur solidarité avec les personnels de la S.F.P.

Depuis une dizaine de jours, quotidiennement, à 7 *heures du* matin, les techniciens du centre des émissions d'information à France-Inter (environ neuf personnes) déposent un préavis de grève. La grève-surprise de ce mardi matin a tout de même pris au dépourvu la direction de Radio-France, surtout après les longues discussions qui avaient eu lieu le lundi soir 5 mars, et au cours desquelles les responsables de Radio-France Internationale, mis en cause par la C.F.D.T., ont admis que soit ouverte une enquête sur la façon dont les règles prévues en cas de programme minimum ont *été,* dernièrement, observées sur cette chaîne destinée aux pays étrangers et contrainte à une continuité de service public.

A France-Inter, on s'étonne de ce « détournement » des règles du préavis de grève. Du côté de la C.F.D.T., on met nommément en cause *l'animateur* de la tranche matinale sur France-Inter... Ces « surprises » ne contribuent pas à rétablir l'audience de la chaîne nationale, entamée déjà par les nombreuses journées « minimum » de février. Les auditeurs pourraient prendre d'autres habitudes d'écoute... — M.L.B.





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

EMIRATS ARABES UNIS
GOUVERNEMENT D'ABU-DHABI

Département de l'Electricité et des Eaux
P.O. BOX 629
ABU-DHABI - E.A.U.

recrute ingénieurs compétents et techniciens pour travailler dans l'Emirat d'Abu-Dhabi

Le département de l'Electricité et des Eaux d'Abu-Dhabi aux Emirats Arabes Unis cherche des ingénieurs et des techniciens pour travailler à la centrale électrique de UMM AL NAR (capacité maximum 1.000 MW).

La Centrale comprendra :

1) Des turbines à gaz et à vapeur de 60 MW ;
2) Des chaudières génératrices de 365 tonnes par heure ;
3) Des unités de dessalement de 40 millions de gallons par jour ;
4) Des installations de commutation de 220/132 KV SF6, Haute Tension ;
5) Un laboratoire de chimie.

Des ingénieurs qualifiés et expérimentés sont recrutés pour les départements suivants :

UMM AL NAR POSTE N° 1/1 - Fonctionnement
UMM AL NAR POSTE N° 1/2 - Entretien mécanique
UMM AL NAR POSTE N° 1/3 - Entretien électrique
UMM AL NAR POSTE N° 1/4 - Entretien de l'appareillage

Les ingénieurs doivent avoir soit un diplôme en électricité ou en construction mécanique, soit être membre d'une école des Arts et Métiers, avec une expérience d'au moins huit ans.

Les ingénieurs pour l'entretien électrique et l'entretien de l'appareillage doivent avoir une expérience dans une centrale électrique, dans l'entretien de l'appareillage et de *l'électronique, dans l'entretien électrique et particulièremnet dans les relais, dans l'équipement* en haute tension et bas voltage. Expérience huit à douze ans.

Les ingénieurs pour l'entretien mécanique doivent avoir une expérience dans l'entretien mécanique de la centrale électrique, particulièrement dans les chaudières génératrices, les turbines à gaz et à vapeur et l'équipement combiné. Expérience huit à douze ans.

Les ingénieurs de fonctionnement doivent avoir de préférence une expérience dans les postes de répartition des charges.

Les ingénieurs de dessalement, avec une expérience dans les usines de dessalement pour le projet, le commandement, le fonctionnement et l'entretien. Expérience cinq à huit ans.

Le superintendant adjoint, avec une expérience dans le fonctionnement et l'entretien des turbines à gaz et des centrales Diesel. Expérience dix à quinze ans.

NOMBRE D'INGÉNIEURS RECRUTÉS :

1) SIX INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE
— Deux ingénieurs en chaudières génératrices
— Deux ingénieurs en turbines à vapeur
— Deux ingénieurs en dessalement.

2) TROIS INGÉNIEURS EN ÉLECTRICITÉ
— Deux ingénieurs en protection
— Un ingénieur en haute tension.

3) QUATRE INGÉNIEURS EN APPAREILLAGE
— Deux ingénieurs en électronique (de préférence avec expérience dans l'entretien du système de contrôle des chaudières)
— Deux ingénieurs de contrôle (avec bonne connaissance des systèmes hydrauliques et pneumatiques).

4) SUPERINTENDANT ADJOINT de la CENTRALE
— Un superintendant adjoint pour la centrale électrique de AL AIN.

Des très bonnes conditions de travail sont offertes, avec salaire exempt de taxes, et autres avantages, en rapport avec les qualifications, l'expérience et la capacité.

Le contrat est établi pour une durée initiale de 2 ans (renouvelable).

Ces candidatures, avec les références indiquées ci-dessus pour le numéro du poste desiré, devront être accompagnées de tous les certificats de qualification et d'expérience nécessaires, *pour une étude plus rapide du dossier, et adressées à l'adresse suivante :*

DÉPARTEMENT DE L'ÉLECTRICITÉ ET DES EAUX
P.O. BOX 629 - ABU-DHABI - E.A.U.

---

direction technique au nigeria

Les Brasseries Kronenbourg développent à l'étranger des activités d'assistance technique. Pour renforcer l'équipe spécialisée dans ces interventions, elles recherchent un ingénieur. La première mission qui lui sera confiée sera de participer à la construction d'une brasserie au Nigéria, d'en recruter et former le personnel technique, d'assurer le démarrage des installations puis de prendre en charge la Direction Technique de cette brasserie. Avant son départ, il bénéficiera d'une période de formation aux méthodes et procédures Kronenbourg. Cette mission effectuée, les Brasseries Kronenbourg lui confieront de nouvelles responsabilités.

Cette fonction intéresse un ingénieur (INA, ENSIAA, ENSAIA, de préférence), ayant acquis au moins 3 ans d'expérience à des postes opérationnels dans l'industrie alimentaire. La connaissance de l'Anglais est indispensable. Une première expérience de la vie à l'étranger serait un atout important.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. JC 17 M à Jean-Claude PICOT - BSN-Gervais Danone, 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

Allemagne. - L'EURO-SPRACHSCHUL ORGANISATION rech. professeur de français à partir d'août-septembre 1979 pr contrat de 1 à 2 ans renouvelable. Allemand nécess., langue cciale souh. C.V., photo et diplômes à EURO-SPRACHSCHULE, Herstallstr. 39 D-8750 Aschaffenburg, RFA. Interviews « PARIS » Avril/Mai 1979

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS recherche pour AFRIQUE NOIRE

JEUNES INGÉNIEURS DIPLOMES ÉLECTROMÉCANIQUE

I.A.E. APPRECIE.
Anglais indispensable.
Adresser C.V. et prétentions à : n° 688, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

P.M.E. Siège région Paris recherche

AGENT TECHNIQUE DE CHANTIER
(niveau B.T.S.)

chargé de la mise en route et de la maintenance d'équipements hydromécaniques de manutention (utilisation principalement offshore) et possédant :
— bonne pratique de l'hydraul. et des ensemb. mécano-soud.;
— notions d'électricité;
— pratique de l'anglais.

Adr. C.V. et photo à DEXA, sous référ. X 148, 57, rue de Richelieu, 75002 Paris, qui tr.

SOCIETE **AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE** recherche

CHEF COMPTABLE

Envoyer C.V. et photo sous la référence 5.966 à L.T.P. 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 Paris - Cedex 02, qui transmettra.

A KINSHASA (Zaïre) importante firme de décoration d'intérieur cherche

ARCHITECTE-CONCEPTEUR

capable de produire les projets et conduire les chantiers.
Adresser C.V. et référence sous n° 11.575 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

THE CLEM CORPORATION S.A.

recherche

POUR L'AFRIQUE DU NORD

INGÉNIEURS DIPLOMÉS EXPERTS EN TÉLÉCOMMUNICATIONS

Minimum : 5 ans d'expérience.

Pour la réalisation d'un réseau comprenant téléphone, téléimprimeurs et transmission de données à basse vitesse.

Rémunération élevée - Nette d'impôts.

Logement ou indemnité de logement.

Ecrire à : THE CLEM CORPORATION S.A. 20, av. Général-de-Longueville, 1150 BRUXELLES - BELGIQUE

SOCIÉTÉ D'EXPORT BATIMENT
TOUS CORPS D'ÉTAT - GÉNIE CIVIL

recherche son

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Négociateur de haut niveau, dynamique, prudent et accrocheur, il sera responsable de l'action *commerciale internationale.*

Il est exigé une expérience des marchés des pays en voie de développement, un solide bagage technique, juridique et financier et la preuve d'une réussite commerciale.

Le poste comporte une très large autonomie et une rémunération correspondante. Base Paris. Nombreux déplacements. Anglais indispensable.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à SOFREDEX MS - 10, avenue d'Iéna - 75016 PARIS

Pour le développement d'un

CENTRE INFORMATIQUE EN AFRIQUE

C.A. 4 millions F.F. - Groupe multinational ayant son siège à Paris, recherche

DIRECTEUR DE CENTRE

La responsabilité comporte :
- *Traitements.*
- *Etudes.*
- *Relations commerciales.*

Adresser C.V. et prétentions à n° 7.242.

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

Filiale Groupe International recherche pour affectation permanente en Arabie Saoudite

le responsable de son activité

CLIMATISATION RÉSIDENTIELLE

Ce poste intéresse un candidat de niveau Ingénieur IFFI ou BTS FROID avec EXPERIENCE PRATIQUE :
— *Etudes,*
— *Réalisation de chantiers,*
— *Après-vente.*

L'anglais est nécessaire.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à n° 7.228,

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

OVERSEAS
Director - Mining Operations

Large open pit mining operation seeks the services of a bilingual (French, English) *Engineer, fully experienced in mine management, including day to day production operations and maintenance.*

Must have proven outstanding management capability in an open pit operation and excellent executive communication skills. Will also have total responsibility for the mine community.

The position offers an excellent tax free salary plus a full range of fringe benefits.

For more details and for an appointment, please contact or write in full confidence to: SERVI-TECH Sprl, 75, rue de Livourne, B-1050 Bruxelles. Tel.: 02/539.09.78.

Ref.: GM-28312

---

emplois régionaux

MISSION DE RECHERCHE APPLIQUEE POUR UN JEUNE INGENIEUR ELECTRONICIEN

La technologie très avancée de nos réalisations industrielles exige une recherche constante de nouveaux procédés de contrôle.

L'utilisation des ultrasons - déjà appliquée dans certains domaines - nous ouvre de nouvelles perspectives et nous désirons confier à un jeune ingénieur électronicien un projet de recherche et de mise au point d'équipements adaptés à notre activité.

A partir de la définition des objectifs de cette recherche par le Département concerné de notre entreprise, cet ingénieur devra concevoir et mettre au point un prototype d'outil d'investigations par ultrasons en s'inspirant d'applications existantes. Cette misssion (30 mois) intéresse un électronicien capable de prendre en charge l'entière responsabilité du projet, de la conception à la mise en œuvre pratique.

Il a de préférence déjà participé à des travaux de recherche et de mise au point d'équipements électroniques utilisant ces techniques.

L'ingénieur retenu pourra, à l'issue de cette mission, se voir proposer définitivement un poste dans la perspective éventuelle d'une commercialisation des équipements mis au point. Le laboratoire d'affectation est situé à Tours.

Candidatures et C.V. sont à adresser, sous la réf. 76240 à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

VALENCIENNES
nous cherchons

UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Chargé avec l'aide d'une équipe de 4 à 5 personnes de la comptabilité générale bilan inclus, des déclarations sociales et du bilan fiscal.

NOUS DEMANDONS :
— Des connaissances comptables, fiscales et juridiques, d'un niveau mini. du DECS.

Ce poste très polyvalent suppose une formation supérieure en gestion ainsi que l'expérience de la législation du travail.

Ecr. av. C.V. à Mlle D'ORNANT **FIDAL PARIS** 18 bis, rue de Villiers, 92300 LEVALLOIS-PERRET

ASSOCIATION Gérant INSTITUT MÉDICO-TECHNIQUE
(B.T.S. - I.U.T.)

— Expérience de responsabil. pour tenue complète comptab.
— Salaire de départ : 4.000 F + nombreux avantages sociaux.

Adress., lettre manusc., C.V. détaillé, photo à M. le Directeur **I.M.T.** Blavou St-Denis-S/Huisne 61400 MORTAGNE

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

INGENIEURS INFORMATICIENS

INTEL

pour développer des applications en téléphonie. Postes à pourvoir dans une grande ville de l'Est. Ecrire sous réf. 5323 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 75063 Paris Cédex 02 qui transmettra.

هكذا من الأصل

هكذا من الاهل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Un bon jugement
Du bon sens
Un bon anglais

DOW CHEMICAL est une des plus importantes sociétés chimiques du monde. 11.500 personnes en Europe - un chiffre d'affaires doublé tous les trois ans en France.

Nous recherchons :

UN ASSISTANT A LA DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES

Notre rôle :
1) Faire en sorte que chacun soit jugé et rémunéré selon sa performance.
2) Permettre une politique de formation suffisamment large pour que chacun puisse assurer son développement personnel.
3) *Participer à la rentabilité de l'entreprise qui est le* seul moyen de garantir la sécurité de l'emploi.
4) Faire en sorte que l'information circule afin de permettre des prises de décision pragmatiques.
5) Recruter sur le marché les femmes et les hommes les plus performants et les plus riches en potentiel.

Nos effects en France sont de 360 personnes réparties en 6 établissements différents.
Le candidat retenu aura :
- environ 30 ans
- un diplôme d'Etudes Supérieures
- une expérience d'environ 5 ans dans une ou plusieurs fonctions de recrutement, *salaires, relations sociales,* formation.

Pouvant s'exprimer couramment en anglais. Il aura le sens du concret, du courage et il sera disponible pour lui permettre de mettre en œuvre concrètement ses idées.

Envoyer C.V. détaillé + photo à :
DOW CHEMICAL *France Département des Relations Humaines*
Aéroport de Nice Côte d'Azur
065056 NICE Cédex
(toutes les candidatures seront traitées confidentiellement)

CHEF DU SERVICE INFORMATIQUE

100 - 120 000 F — **Savoie**

Les Arcs 1600 - 1800 - 2000

La Société des Montagnes des Arcs (CA 180 millions de F. - effectifs 300 permanents/900 en saison aux ARCS) recherche le Chef de son Service Informatique. Sous l'autorité du Directeur du contrôle de la comptabilité et de l'informatique à Paris, il sera chargé de l'exploitation du système informatique - HB 62/40 *sous système de télétraitement TPS* - avec détermination des plans de charge. Il fera vivre et évoluer les chaînes informatiques existantes (paie, comptabilité, trésorerie...). Il participera aux analyses fonctionnelles de nouvelles chaînes devant permettre une exploitation et une gestion informatisées de la station (réservations, gestion de l'hôtellerie, des copropriétés et multipropriétés...) et il en assurera les études d'exécution (analyse organique, programmation, mise au point de tests...). Il assurera la maintenance des matériels en liaison avec le constructeur. Il sera responsable de la gestion de son service (budgets, plans, personnel...). Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation Ingénieur type ENSI Grenoble ou Toulouse, INSA ou autre, possèdera une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en informatique de gestion avec pratique de la programmation (GAP - COBOL) *et du télétraitement. La connaissance de la paie constituerait un* atout supplémentaire. Ecrire sous *référence* 246/M à :

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

HABIA S.R.

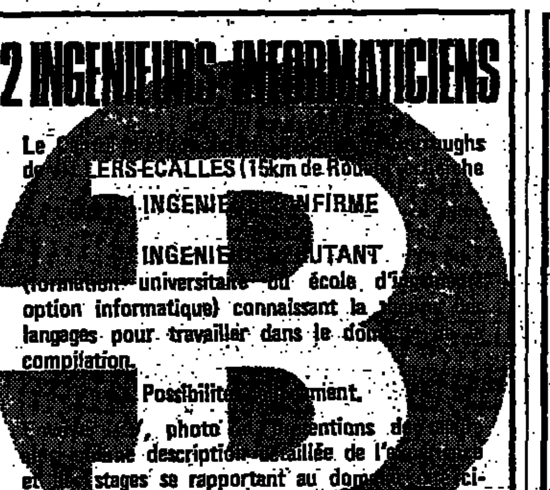
Ingénieur Marché France Export

VOTRE CARRIERE
Venez vous joindre à nous (Ville campagne champenoise).
HABIA FRANCE (51) Fils et cables électroniques.
Nous sommes filiale d'un groupe Européen et travaillons dans secteur technologie pointe (électronique, aérospatiale aéronautique, nucléaire).
Notre taille est humaine 115 pers. - 20 % du C.A. à l'exp. Notre force c'est la souplesse, la disponibilité et un marketing réaliste, prospectif et opérationnel. Notre volonté c'est d'être différent, de savoir faire. Pour assurer l'avenir, et le prévenir nous créons le poste INGENIEUR MARCHE FRANCE EXPORT. Son rôle sera de développer une stratégie de nos produits dans un marché. Connaissant nos possibilités et objectifs, il cherche à déceler les opportunités actuelles et nouvelles qui pourraient se présenter dans ses publics afin d'en prendre puis conserver la meilleure part.
Recherche permanente de l'adéquation entre produits et services que nous offrons ou pouvons offrir et besoins latents ou exprimés des clients.
Notre choix se portera sur un Ingénieur AM, INSA ou électronicien ou équivalent. 30 ans mini. ayant une expérience de 3 ans mini. dans secteur d'activité électrotechnique ou électromécanique, dans fonction technico commerciale, chef de produit, ou assistance technico commerciale.
Parfaitement bilingue Anglais.
Envoyer C.V. man. et détaillé avec photo et dernier salaire sous réf. 3230 H.M à :
MORENO CONSULTANTS
17, rue Courmeaux - 51 100 REIMS.
18, Champs Elysées - 75008 PARIS.

MORENO CONSULTANTS

---

2 INGENIEURS INFORMATICIENS



Le ... ughs de ... LERS-ECALLES (15km de Rou... he
... INGENIE... NFIRME
... INGENIE... UTANT
(formation universitaire ou école d'... option informatique) connaissant la ... langages pour travailler dans le do... compilation.
... Possibilit... ment.
..., photo ... entions d... ... description détaillée de l'... et ... stages se rapportant au dom... ci-dess...

B... ghs
B.P. No 5 - 76360 BARENTIN

PS Conseil

Une société française spécialisée dans la fabrication de produits de second-œuvre du bâtiment, filiale d'un important groupe français, recherche pour Marseille, un

JEUNE CADRE COMMERCIAL

Rattaché dans un premier temps au service « Administration des Ventes » du siège social, il aura pour mission de contrôler les prix moyens de facturation des produits, d'analyser et de préparer les tarifs ainsi que de superviser les opérations de facturation. Après un passage de durée limitée dans ce poste, il aura à participer directement à l'action promotionnelle (relations avec les négociants de matériaux et les prescripteurs). Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'une école supérieure de commerce (ESCAE, EDHEC ou équivalence) motivé par une expérience commerciale opérationnelle mais souhaitant acquérir, en premier lieu, une connaissance des circuits administratifs de l'entreprise. La société offre de réelles possibilités d'évolution de carrière à un candidat acceptant le principe de la mobilité et la nécessité de pratiquer la vente sur le « terrain ». Les réponses seront traitées confidentiellement par Ph. LESAGE.

Adresser C.V. sous réf. A/201 BM *à :*
PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
Tél. 505-14-30

Centre de recherches Nancy recrute pour son département Toxicologie Industrielle

UN RESPONSABLE DU LABO

D'HISTOLOGIE et D'HISTOPATHOLOGIE

Justifiant de cette qualification, ce collaborateur de haut niveau devra exercer son activité au sein d'équipes pluridisciplinaires.

Adr. C.V., photo et prét. à : SWEERTS n° 1734, B.P. 269, 75424 Paris, cédex 09 qui trans.

Import. Sté AIX-EN-PROVENCE recherche

UN ANALYSTE

maîtrise ou équivalent pour :
— *études applications nouvelles,* animation et contrôle des réalisations.
— Expérience : informatique de gestion et transactionnel.

Ecr. n° T 11594 M Régie-Presse *85 bis, rue Réaumur, Paris-2e*

IMPTE ENTREPRISE TÉLÉCOMMUNICATIONS LEADER NATIONAL DANS SA BRANCHE *en très forte expansion au plan internationale recherche UN :*

recherche un

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Il sera responsable de la mise au point des programmes de tests des composants complexes (mémoires, L.S.I.).

IL DEVRA ASSURER PAR AILLEURS :
- au sein du service études, l'expertise de ces composants en vue de leur homologation ;
- en liaison avec la fabrication, le suivi des moyens de test.

Le candidat retenu sera un ingénieur diplômé possédant une expérience de 1 à 2 ans dans le domaine des composants.
Une bonne connaissance de la physique des composants complexes et de la programmation est indispensable, ainsi qu'une pratique courante de la langue anglaise.

Ce poste est à pourvoir à STRASBOURG

Env. C.V., prétentions à n° 1.452, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

Importante société internationale leader sur marché "LITERIE" recrute

ATTACHE COMMERCIAL

fort potentiel, pour visiter et développer clientèle Sud-Ouest.

Conditions
– 28 ans minimum,
– bonne formation générale,
– expérience de quelques années de la vente en biens de consommation ou équipement ménager.

Tél. au 261.08.09 jeudi 8/3 de 8 h 30 à 18 h 30 ou adr. CV photo et prétentions à n° 2335
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

POUR SON SERVICE ELECTRIQUE
Une ENTREPRISE de TRAVAUX PUBLICS *(de NANTES)*
recherche :

1 JEUNE INGÉNIEUR

Formation type A. et M.

Connaissances en installations de postes T.H.T. appréciées

Adresser C.V. détaillé, prétentions et photo sous le n° 1.080 à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris Cedex 01: qui transmettra.

---

telesystemes

Importante Société de Services en Téléinformatique recherche pour le lancement, à NANCY d'un centre équipé d'un CII-HB DPS1

CHEF de GROUPE SYSTEME

Il aura la responsabilité d'une équipe *d'ingénieurs, qui sera chargée du démar*rage, de la mise en place, du bon fonctionnement de CII-HB DPS1, et de l'assistance aux utilisateurs.

Réf. C.G.S.

INGENIEURS SYSTEMES CONFIRMES

ayant trois à quatre ans d'expérience système sur des matériels de haut de gamme

Réf. I.S.C.

INGENIEUR SYSTEME DEBUTANT

Réf. I.S.D.

Tous ces candidats devront avoir de préférence une formation système CII-HB 66.

Adresser C.V. et rémunération actuelle à Monsieur J. GIGNOUX, TELESYSTEMES 115, rue du Bac - 75007 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE
100 kms EST PARIS
recherche

attaché direction financière et administrative

ETUDES SUPERIEURES

Le candidat retenu sera un praticien très expérimenté de 35 ans au moins.

En collaboration avec le Directeur il participera à l'établissement et au suivi des budgets.

Il sera chargé de missions ponctuelles concernant la gestion de l'entreprise.

Expérience informatique nécessaire.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à no 1708 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.

IMPTE ENTREPRISE TÉLÉCOMMUNICATIONS LEADER NATIONAL DANS SA BRANCHE

recherche UN

CHEF DE SERVICE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Il aura la responsabilité globale de la comptabilité générale d'une entreprise réalisant un chiffre d'affaires de 430 millions de francs.

Homme d'organisation doté d'un sens aigu des relations humaines, il aura pour mission d'animer un groupe de 15 collaborateurs.

Sa culture économique devra lui permettre de prendre en charge, à terme, les problèmes financiers liés à l'exportation.

Cette fonction évolutive conviendrait à un candidat de 30 ans minimum, titulaire d'un D.E.C.S. ou d'un diplôme équivalent. Il aura acquis une bonne expérience en comptabilité financière dans une société de moyenne importance utilisant l'informatique.

Le poste est à pourvoir à STRASBOURG

Env. C.V., prét. à n° 01.453 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transm.

CHAPPEE JACOB DELAFON

recherche pour l'une de ses usines à
SOISSONS
fabrication de chaudières fonte
760 personnes

UN RESPONSABLE ETUDES TRAVAUX NEUFS

Sous l'autorité du Directeur d'usine, il a pour mission de suivre les projets d'investissements, en équipements et outillages, de leur conception à leur réalisation, est responsable du budget investissement.

PROFIL DU CANDIDAT :
ingénieur type AM, expérience de quelques années soit en fonderie soit chez un constructeur.

Ecrire avec C.V., prétentions sous réf. R12 à Mme M.T. MARTIN, SGF, 8 Place d'Iéna, 75016 PARIS.

Société Production
Produits phyto-sanitaires
recherche

DÉLÉGUÉ FRANCE - NORD

Agé de 30 ans minimum.
De formation technico-cciale supérieure.
Il sera un homme de terrain, dynamique et expérimenté.
Connaissance du secteur appréciée.

RÉMUNÉRATION MOTIVANTE
(fixe important + intéressement)

Envoyer C.V. manuscrit détaillé avec photo « LE MONDE » Petites Annonces, en précisant bien la référence 7.201, 5, rue des Italiens, 75002 qui transmettra.

STÉ DES TRANSPORTS PÉTROLIERS PAR PIPE-LINE

TRAPIL

recherche

1 JEUNE INGÉNIEUR

pour son siège régional de *NANCY*

Dégagé des obligations militaires. Anglais courant.

FORMATION :
A.M. - MINES Nancy - ENSEH - Grenoble ou Toulouse (Option hydraulique).

POSTE :
— études nouvelles concernant l'exploitation et l'entretien de travaux neufs.

Envoyer curriculum vitae, photo et disponibilité au chef du Personnel, 7 et 9, rue des Frères-Morane 75738 PARIS CEDEX 15.

Filiale d'un Groupe Pharmaceutique (1.000 personnes) 300 km de PARIS

recherche

CADRE DE PRODUCTION

Etroitement intégré à la Direction de l'Usine, il prendra en charge un département jouissant d'une certaine autonomie et en pleine expansion.

Ingénieur, de 28 ans minimum, de préférence mécanicien, le candidat idéal devra justifier une expérience de 3 à 5 ans en Production ou au sein d'un Service Méthodes. Il sera un animateur et un gestionnaire, et saura s'adapter aisément à des techniques nouvelles.

La rémunération, fonction de l'expérience, se situera entre 80.000 et 110.000 francs.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions réf. 21.719 sur enveloppe à :
J.R.P. - 39, rue de l'Arcade, Paris (8e), qui transmettra.

IMPORTANTE USINE MÉTALLURGIQUE

DU NORD DE LA FRANCE
recherche pour son Bureau d'Etudes

JEUNE INGÉNIEUR

A. et M. - I.C.A.M. - I.D.N.
C.E.S.T.I. - E.N.S.I., etc.

Ayant si possible 2 à 3 ans d'expérience et intéressé par les études de développement de matériel.

La fonction comporte des déplacements à l'étranger

Adr. réponse, C.V. à n° 388 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

offres d'emploi

Conseil Gestion Commerciale

Très important Groupe de Conseils d'Entreprises, désire s'adjoindre pour sa Direction de PARIS, la collaboration d'un CONSEIL EN GESTION COMMERCIALE.

Ce jeune cadre, 30 ans minimum et de formation supérieure, maîtrisera parfaitement toutes les techniques d'actions commerciales liées aux P.M.E. (vente, animation, gestion, marketing).

Un premier contact avec l'exportation, sans être indispensable, constituerait néanmoins un atout supplémentaire.
Ce rôle de Conseil auprès de notre clientèle, conviendrait parfaitement à un candidat énergique et dynamique de nature, disponible, évoluant avec aisance dans les relations haut niveau, et faisant preuve d'un esprit d'analyse rapide des situations.

Le poste offert permettra de toute évidence au collaborateur retenu d'affirmer ses possibilités et de concrétiser ses ambitions.

Adresser lettre manuscrite C.V. et photo sous référence 244, à PIERRE MULOT PUBLICITE, 69, rue de Provence, 75009 PARIS.
Réponse et discrétion totales assurées.

Jeune Spécialiste du Recrutement des Cadres

PARIS.

Une société française (effectif 2500 personnes dont 500 Cadres; C.A. supérieur à 1 Milliard de francs) filiale d'un groupe européen mondialement connu dans le *domaine de la chimie, des produits pharmaceutiques* et des biens de grande consommation, recherche pour l'intégrer à sa Direction du Personnel un jeune spécialiste du Recrutement des Cadres.
A partir de cette fonction qui en fera l'interlocuteur de tous les responsables de la Société, *il sera amené à participer activement au plan de développement* de l'encadrement et aux actions de formation qui en découlent.
Le poste sera confié à un jeune Cadre, de formation supérieure, ayant 2 à 3 ans de pratique de l'entretien de sélection dans un cabinet de Conseils ou dans un *Groupe structuré de façon moderne, ce qui l'aura* nécessairement mis en situation d'analyser les postes et les fonctions avec des responsables de formation variée.

Si vous voulez en savoir davantage AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT demandez une documentation sous référence 1617 à C. DURAND-DELTA CONSEIL 27, rue Dombasle 75015 PARIS. Tél. 250-84-30

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Importante Société de services à succursales multiples recherche pour PARIS

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

- Niveau d'études : ingénieur ou B.T.S.
- Expérience du commercial souhaitée.
- Minimum 30 ans.
- Dynamique.
- *Habitué aux contacts humains* et commandement.

Il sera DIRECTEUR *d'une agence de* PARIS où il assumera la gestion commerciale et administrative.

Salaire fixe + avantages.

Env. C.V. + photo + prétent. à no 9348 Publifop 100, rue de Richelieu 75002 PARIS, qui transmettra.

Chariots Elévateurs de Manutention

Filiale groupe anglais de réputation internationale souhaite adjoindre à son directeur des ventes

COLLABORATEUR DE PREMIER PLAN

Expérience du matériel ou engins T.P. ainsi que d'animation réseau vendeurs et/ou concessionnaires, indispensable.

- Position cadre.
- Fixe important.
- Voiture fournie.
- Frais remboursés.
- Stage formation France-Angleterre.

Ce poste exige sens commandement et grande disponibilité (voyages fréquents 3 jours *minimum par semaine*).

Connaissance de l'anglais appréciée.

Adresser candidatures et C.V. av. ph. à no 7259, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui tr.

---

organiser les ventes

réf. J 05

Les Brasseries Kronenbourg (1 Md 200 M de CA), leader *national du marché* des bières de luxe, progressent annuellement d'un point en parts de marché et de 5 % en volume.
Leur Directeur des Ventes recherche le Responsable chargé d'assurer l'adaptation permanente de l'organisation et des méthodes de la Force de Vente (120 personnes). *Son objectif* : améliorer l'efficacité commerciale et l'épanouissement des hommes. Il devra proposer et mettre en œuvre les moyens de cette adaptation, notamment en termes de formation (école de ventes, plans et actions de formation), systèmes d'information et de développement du personnel, techniques de ventes.
Cette fonction sera confiée à un HEC, ESSEC, ESCP, Sc. Po, d'une trentaine d'années, ayant acquis une solide expérience (7 ans minimum) de vente sur le terrain et d'animation des hommes dans des sociétés de produits de grande consommation réputées pour la qualité et l'efficacité de leurs méthodes de vente.
C'est pour lui l'opportunité de :
- créer, mettre en place une fonction nouvelle;
- participer à la définition de la politique de vente et de merchandising;
- accroître son champ d'action et de compétence à l'échelon national d'une Direction des Ventes;
- assurer son développement personnel et professionnel dans une entreprise française performante.

chef du service entretien

réf. P 10

La Société Européenne de Brasseries (Kanterbrau, Canada Dry,...) filiale du Groupe BSN-Gervais Danone recherche le Chef du Service Entretien de sa plus importante unité de production située près de Nancy.
Cette usine (500 personnes) développe ses installations pour augmenter sa capacité de production de 1,7 à 2,2 millions d'hectolitres. Rattaché au Directeur de l'usine et membre du Comité de Direction, le Chef du Service Entretien exerce sa responsabilité dans le cadre d'une large délégation.
Il a *pour missions* :
- assurer la maintenance de l'outil industriel,
- mettre en œuvre des méthodes d'entretien préventif adaptées à un process faisant largement appel *aux automatismes et systèmes* de régulation,
- gérer son budget en recherchant le meilleur rapport coût/fiabilité.
- animer et coordonner un service de 70 personnes, développer l'information et la formation de son personnel et rechercher *les améliorations de conditions de travail et de productivité.*

Ce poste intéresse un ingénieur diplômé ayant de solides connaissances des problèmes d'automatismes et de régulation et disposant au minimum de cinq années d'expérience dans des fonctions d'entretien en position hiérarchique.

jeune diplômé informatique

Réf. JC 18

Le Groupe BSN-Gervais Danone recherche un analyste pour le service informatique de Boussois S.A., société verrière de 3300 personnes réalisant un C.A. de 600 MF.
Au sein d'une équipe chargée des études informatiques concernant les domaines marketing-vente, personnel, comptabilité-finance, cette personne est responsable des différentes phases de mise en œuvre des projets qui lui sont confiés (analyse fonctionnelle et organique ; participation à la réalisation : programmation, tests, documentation...). Il agit en qualité d'animateur d'un groupe de projet pour des études complexes requérant le concours de plusieurs analystes.
Ce poste, basé à Paris, s'adresse à un jeune diplômé, MIAGE ou École d'Ingénieur option Informatique. Une expérience de 1 ou 2 ans d'analyse et de programmation permettrait une prise rapide de la fonction. Toutefois, la candidature d'un débutant sera considérée avec attention. De réelles perspectives d'évolution sont envisageables dans le cadre de Boussois S.A. et du Groupe BSN-Gervais Danone.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. correspondante à :
BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres, 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

bsn. gervais danone

---

emplois régionaux

TRAILOR

Important constructeur européen de semi-remorques et de containers recherche pour son usine de *SOISSONS* dans la perspective d'un accroissement important de sa capacité de *production*

ingénieur confirmé
ÉTUDES-MÉTHODES-OUTILLAGE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

30 ans minimum — Anglais parlé

Diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs à dominante mécanique. Il secondera le Chef des Services techniques pour l'ensemble de ses missions et aura la responsabilité directe des services d'étude de nouveaux produits de Méthodes et d'Outillage. Il alliera un solide réalisme constructif et un tempérament *d'animateur à une réelle expérience des services techniques* de production.

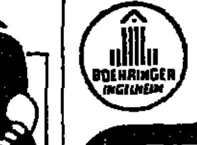
Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi aux heures de bureau par Information Carrière SVP 11-11 qui organisera immédiatement nos *contacts avec les* candidats concernés.

Information Carrière

Réf. 488

On peut aussi adresser son dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram, 75017 Paris.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



LES LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES
BOEHRINGER INGELHEIM

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE EUROPEEN INTERNATIONAL

RECHERCHENT
Pour le service fabrication de leur usine de Reims

UN PHARMACIEN

Il aura pour mission :
- De faire réaliser le programme dans les meilleures conditions de productivité,
- D'améliorer et développer le potentiel de production et de contrôle dont il a la gestion,
- De gérer le personnel de son service.

Il dépendra directement du directeur de production.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à la direction du personnel - *Rue André* Huet - 51100 REIMS.

Nous sommes une Société Industrielle métallurgique fabriquant des moyens de fixation traditionnels.

Nous souhaitons opérer une diversification et recherchons pour une DUREE DETERMINEE (6 mois minimum renouvelables), un

ingénieur produits nouveaux

De formation générale MECANIQUE, il sera chargé des missions suivantes :
- étude technico-commerciale des banques de données et process proposés par nos conseils extérieurs, dont il sera le correspondant.
- coordination des documentations afférentes aux propositions et aux marchés considérés.

LE POSTE CONVIENT à un Ingénieur d'Etudes et Recherche, disponible immédiatement, et capable de dégager, à partir des informations concernant les "produits" et les "marchés" *des opportunités concrètes en* rapport avec nos moyens.

Bonne connaissance de la langue anglaise indispensable, dont langage technique de mécanicien.

LIEU DE TRAVAIL **Région Est de la France** avec quelques déplacements.

Adresser votre dossier et votre demande de rémunération sous réf. PN à CNPG qui prendra un contact très rapide avec vous.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. Victor Hugo - 75116 Paris

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION

recherche

COMPTABLE

Niveau D.E.C.S.

Responsable de la Comptabilité Générale et Analytique d'un entrepôt situé à GAILLON-AUBEVOYE (Eure).

Connaissance de l'Informatique indispensable.

Adr. curriculum vitae et photo, à Alain ROCHER, 24, rue Auguste-Chabrières - 75015 PARIS.

IMPORT. SOCIETE de MATERIELS de BUREAU recherche pour son CENTRE TECHNIQUE de la REGION « RHONE-ALPES »

des TECHNICIENS

niveau B.T.S. ou *D.U.T. ELECTRONIQUE* ou INFORMATIQUE pour S.A.V. de MATERIELS de MICRO-INFORMATIQUE et d'AUTOMATISME.

- Anglais souhaité.
- Bonne présentation.
- Formation et perfectionnement technique assurés.
- Permis de conduire.
- Dégagés des obligations militaires.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 45.047 HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

STEIN INDUSTRIE

recherche

pour sa station d'essais à Lys-lès-Lannoy (Nord)

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ
(30 ans minimum)

ayant une expérience des essais industriels dans les domaines thermique, aéraulique, combustion, broyage.

Il sera adjoint au chef de la station d'essais et aura pour fonction d'assurer sur place la mise en œuvre et l'exploitation des essais.

Les lettres de candidature sont à adresser à STEIN INDUSTRIE. Serv. des relations du travail 1 ter, rue Jules-Guesde, 59390 LYS-LES-LANNOY.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

recrute

UN MÉDECIN

pour sa recherche THERAPEUTIQUE

Ce poste de responsable de service des études cliniques est à pourvoir en province (SUD-OUEST)

Connaissances des essais thérapeutiques (phase I - II - III (IV) souhaitées.

Envoyer C.V., prétentions, photo à K 9117 Agence HAVAS 33075 BORDEAUX CEDEX qui transmettra - Discrétion assurée.

---

juristes

La Compagnie Internationale pour l'Informatique
Cii HONEYWELL BULL
recrute pour renforcer sa Direction Juridique pour la France

juriste
Droit des Affaires

ayant acquis plusieurs années d'expérience dans l'industrie de préférence informatique, ce juriste sera chargé de conseiller le réseau commercial de la Compagnie en France lors de la négociation de contrats avec les clients du secteur privé. *Il pourra être amené* également à participer à la préparation de marchés publics.

La pratique de l'Anglais est indispensable.

Lieu de Travail : PARIS 20e

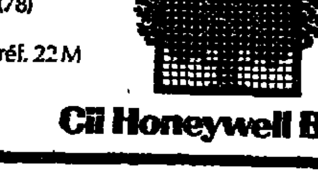
juriste
Droit Administratif et Droit Commercial

ayant plusieurs années d'expérience dans l'*industrie de préférence informatique,* ce juriste apporterait une assistance de conseil en matière de contrats avec des clients *du secteur public et para-public français.*

Anglais souhaitable.

Lieu de travail : LOUVECIENNES (78)

Envoyer c.v. et prétentions sous réf. 22 M à Cii HONEYWELL BULL 61-63, rue d'Avron *75980 PARIS Cedex 20*



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

VILLE DE MONTREUIL
recherche

● 1 DIRECTRICE DE P.M.I.
titulaire du diplôme d'Etat de puéricultrice ou sage-femme.
POSTE VACANT
SALAIRE BRUT : 3.799,00 F

● 1 INFIRMIÈRE
titulaire D.E. INFIRMIERE
POSTE VACANT
SALAIRE BRUT : 3.092,00 F.

Possibil. logem. à titre onéreux

Adress. C.V., copie, diplômes et réf. M. le Maire, 93105 Montreuil Cedex

---

Nous sommes une société française de première importance

Nous recherchons

quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capable après un STAGE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 4.000 à 6.000 F *MENSUELS*

Nous leur offrons :

- *Une formation complète.*
- Une activité prenante.
- Un plan de carrière précis.

Si vous *pensez pouvoir faire* « PEAU NEUVE »

Envoyer C.V. et photo à N° 4.728 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

La *préférence* sera donnée à candidat ayant fait :
- SOIT de bonnes études.
- SOIT la preuve de leur personnalité.

ÉTABLISSEM. PUBLIQ.
recherche

CADRE INFORMATICIEN
(Dipl. MIAGE Ec. d'Ingénieur)
POSTE **ADJOINT** CHEF SERVICE INFORMATIQUE
Tél. : 584-14-41 p. 338 pr rdez-vs.

Cie INTERNATIONALE DE SYSTEMES
pour renforcer son potentiel technique dans les *départements* logiciels de base-systèmes temps réel (Process Control Systèmes d'armes...)

INGÉNIEURS LOGICIELS
MITRA - SOLAR - IRIS 50

INGÉNIEURS MICROS
INTEL 80-80 - ZILOG 80

INGÉNIEURS SYSTÈMES
maîtrisant le langage LTR.
Réelles possibilités de promotion pour éléments de valeur.
Nous assurons une formation technique à nos collaborateurs.
26, rue Daubenton (5e). 337-99-22.

SOCIETE PAEZ FRERES *rech.*

3 PROGRAMMEURS COBOL

Téléphoner pour rendez-vous : 206-88-42 ou 209-61-85.

Société quartier ETOILE
recherche
pour son Service du personnel

EMPLOYÉ (E) PRINCIPAL (E)

connaissances indispensables payes informatisées, lois sociales, déclarations diverses. Emploi au niveau agent de maîtrise. *Ecrire n° 71.410 Publicité* ROGER BLEY 101, r. Réaumur, 75002 PARIS.

GIXI

Société du groupe CISI, *recherche pour son* DEPARTEMENT PRODUIT

un ingénieur commercial
- Formation Grande Ecole ou équivalent.
- Compétence concernant la vente et le marché des *mini-ordinateurs.*
- Connaissance souhaitée du langage APL.
- Anglais courant indispensable.

un ingénieur technico-commercial
- Formation Grande Ecole ou équivalent.
- Compétence affirmée en APL.
- Connaissances souhaitées des techniques graphiques.

Lieu de travail : banlieue Sud de Paris, avec de courts déplacements en France et à l'étranger.

Merci de nous adresser votre C.V. *détaillé*, vos prétentions et une photo :
GIXI Ingénierie Informatique
ZA de Courtabœuf - Avenue de la Baltique,
B.P. 110 - 91403 ORSAY CEDEX

(Réponse assurée)

Emplois et Carrières

ingénierie informatique

هكذا من الاصل

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Société IMPORT-EXPORT (18e)
recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL HAUT NIVEAU

Directement rattaché au directeur général et âgé d'environ 30 ans, il assurera avec entière autonomie la *bonne marche de son service : suivi de la clientèle existante*, de son élargissement, organisation, contrôle, gestion, etc.
Ce poste nécessite de la part des postulants de réelles qualités de présentation, une tenue irréprochable *et une allure sympathique*.
De plus, nous lui demandons de posséder :
— une expérience confirmée dans la vente ;
— du ressort et du dynamisme ;
— un esprit mordant animé par la réussite ;
— le sens du commandement ;
— une grande disponibilité (très rapidement).
Nous lui offrons :
— une situations stable ;
— un poste évolutif lié directement aux résultats ;
— la position cadre ;
— un salaire très motivant.

La connaissance de l'anglais
sera très appréciée.

Env. C.V. + photo (indisp.) à SEDIP, réf. 11820, 39, rue d'Amsterdam — 75008 PARIS.

Nous recherchons un(e)

Pharmacien(ne)

pour poste

CHEF de VENTES PRODUITS HOSPITALIERS

Nous examinerons avec attention les dossiers des candidats non pharmaciens, mais ayant une bonne expérience de la vente des produits hospitaliers.

Notre laboratoire étant filiale d'un groupe international, la parfaite connaissance de l'anglais est indispensable.

Lieu de travail: PARIS avec déplacements en Province.

Avantages sociaux : 13emé mois - prime de vacances - 5eme semaine de congés - congés d'ancienneté - participation.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous réf 9402 à LTP 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

4,rue Massenet 75016 Paris — **etap**

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Chef de service du personnel usine
référence ZG 345 AM

UNE SOCIETE INDUSTRIELLE FRANÇAISE domaine méca*nique-métallurgie*

recherche le Chef du Personnel d'une de ses unités (500 personnes). En liaison étroite avec le Directeur d'usine et dans le cadre d'une *gestion décentralisée*, il assumera les différents aspects de la fonction : administratif et relations avec les *partenaires sociaux*.

Ce poste important conviendrait à candidat de formation supérieure (juriste de *préférence*) très familiarisé avec l droit social, ayant une réelle pratique de la fonction en usine.

Lieu de travail : ville agréable Midi de la France.

Chef de service marketing
référence BA 346 CM

GROUPE FRANÇAIS LEADER DANS UN SECTEUR D'ACTIVITES EN EXPANSION CONTINUE (services destinés au grand public)

offre situation très intéressante et possibilités réelles de développement dans une de ses filiales à un Chef de Service Marketing. HEC - ESSEC - ESC ou formation supérieure équivalente, ayant 2 à 4 ans d'expérience de marketing, capable de concevoir des "produits" et d'en assurer la promotion.
Des qualités d'homme d'études et de "réalisateur" sont indispensables.

Lieu de travail : grande ville *OUEST FRANCE.*

Jeune cadre organisation haut niveau
référence WD 342 CM

LA FILIALE PARISIENNE D'UNE DES PREMIERES BANQUES *AMERICAINES*

renforce ses structures Organisation - Méthodes - Informatique et propose poste intéressant et évolutif à Ingénieur grande école ou équivalent pour participer activement à la mise en œuvre de projets importants.
Ce cadre à fort potentiel devra disposer d'un début d'expérience de 2 à 5 ans acquise au sein d'une société ou d'un cabinet spécialisé

Ces fonctions impliquent : analyse et diagnostic des problèmes - définition des procédures et systèmes - coordination constante entre l'informatique et services utilisateurs - suivi des applications. Connaissance anglais courant. Possibilités d'évolution au sein de la banque.

Poste à Paris.

Chef de service méthodes
référence YF 344 AM

UNE FIRME FRANÇAISE *EQUIPEMENTS LOURDS POUR* MINES ET CARRIERES (70 millions de F de C.A. - à forte vocation exportatrice

crée dans une de ses usines (100 personnes) la fonction de Chef de Service Méthodes. Ce poste de liaison entre les études et la fabrication comprenant la préparation du travail, les méthodes, le lancement et l'ordonnancement conviendrait à ingénieur *AM - ENP* ou équivalent, *30 ans minimum, ayant une solide expérience de la fonction dans réalisation d'ensembles mécano-soudés de petite série.*
Une connaissance de la gestion de production assistée par ordinateur serait appréciée.

Lieu de travail : région METZ.

FILIALE FRANCAISE
D'UNE IMPORTANTE SOCIETE
MULTINATIONALE
BIENS D'ÉQUIPEMENT
DE HAUTE TECHNICITE
recherche

» CHEF DU DEPARTEMENT TACHYMETRIE

Est responsable de la vente et des négociations avec les constructeurs ferroviaires.
Suit l'évolution des produits et de leur adaptation au marché français et international en liaison avec les usines de la Société mère et les utilisateurs. Anime et gère le Service.

Convient à ingénieur électronicien compétent si possible en mécanique, *30 ans minimum*, AYANT EXPERIENCE DE VENTE PAR EXEMPLE DANS APPAREILLAGES DE MESURE OU INSTRUMENTATION.

Adresser C.V.
et prétentions
sous *réf. 29 M 044*
69, rue de Monceau
75008 PARIS.

Centre de Psychologie Appliquée

Partenaire pour la France de
Consult Eur

IMPORTANTE STÉ ÉLECTRONIQUE
Recherche pour le service Commercial de sa Division Energie

TECHNICIEN S.A.V.

Pour mise en service et maintenance des matériels d'énergie tertiaire et secondaire.
De formation B.T.S. ou D.U.T. ayant connaissances en Electronique et Electromécanique, et si possible connaissance des chargeurs industriels, ateliers d'énergie et groupes électrogènes.
Langue anglaise souhaitée.

AGENT COMMERCIAL

— prospection et suivi des affaires ;
— études de marchés dans le domaine des convertisseurs et des alimentations courant continu.
De formation B.T.S. ou D.U.T. électronique.
Langue anglaise souhaitée.

Adr. C.V. détaillé, photo et prétentions à n° 1044, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

AUDIT INTERNE ANALYSTE FINANCIER
réf. 90317

dépendant du Directeur Financier d'une IMPORTANTE SOCIETE, FILIALE D'UN GROUPE INDUSTRIEL AMERICAIN,
le candidat sera responsable de tous les aspects de l'audit interne, financier et opérationnel, et, en particulier de :
— l'établissement des budgets et de leur suivi
— l'assistance des départements en matières de prévisions
— les études économiques
— le contrôle des prix de revient
Il est indispensable d'avoir une formation supérieure (HEC, Sup. de Co ...) et une bonne expérience acquise dans des services tels que, Budgets, Comptabilité Analytique, ou Etablissement de Prix de Revient.
Le lieu de travail est à Paris, mais de fréquents déplacements en Province sont à prévoir.
La rémunération proposée, importante, sera fonction de l'expérience.

RESPONSABLE CONSEIL FORMATION EN ENTREPRISE
réf. 90318

au sein d'une SOCIETE DE CONSEIL ET FORMATION SPECIALISEE DANS LA CONSTRUCTION ET L'IMMOBILIER,
le candidat exercera une activité à la fois commerciale et technique:
— recherche et étude des besoins des entreprises
— définition et mise en œuvre de plans de formation (conception, organisation, coordination des animateurs)
Cette fonction, proche de celle d'un «consultant» exige :
. *une formation supérieure économique et juridique*
. une expérience similaire ou acquise dans la maîtrise d'ouvrage
. des qualités personnelles d'adaptation, de rapidité, de facilité de contacts et de rédaction.
Rémunération offerte : 80 à 100.000 F/an.

Adresser lettre de présentation, C.V. + photo et prétentions, en précisant les références à :

ORIAN — 35 rue du Rocher 75008 Paris

JURISTE EXPERIMENTE

Vous êtes de formation supérieure, et plusieurs années d'expérience dans un cabinet d'avocats, de syndics, ou dans une grande entreprise industrielle, commerciale ou financière, vous ont permis de tester votre sens juridique.

Vous souhaitez maintenant exercer vos qualités sur des dossiers complexes, diversifiés, engageant des montants considérables et que vous mettriez au point, en liaison avec les Directions, Services et Agences de la Banque, ainsi qu'avec ses Conseils.

Nous créons, au sein de notre Service Contentieux, pour traiter les dossiers judiciaires, un poste que nous destinons à un jeune juriste ayant ces dispositions et ces qualités.

Nous sommes l'une des premières banques françaises et le candidat recruté bénéficiera du statut propre à notre activité.

Merci d'adresser votre candidature avec C.V. et prétentions, sous réf. 76205 M, à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann 75008 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
recherche :

CHEF DE SERVICE des études en lecture optique
(X - SUP. ÉLEC. - CENTRALE)

Chargé d'animer 3 secteurs :
Tri-postal, lecture optique de gestion et maintenance.

Il devra faire preuve
— de capacités,
— de management et de contacts à niveau élevé avec les clients.
— de maîtrise des techniques de reconnaissance de forme (compromis entre matériel et logiciel).

Il aura une expérience de plusieurs années d'un service étude de systèmes d'informatique en temps réel.

Lieu de travail :

BANLIEUE SUD

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Ecole Supérieure de Commerce
PARIS ou PROVINCE

Pour prospection, vente et suivi des affaires dans le DOMAINE de la LECTURE OPTIQUE de GESTION.

Connaissance du marché de l'informatique (saisie de données, de préférence) et expérience commerciale de 3 à 4 ans nécessaires.

Pratique de l'Anglais utile.
Fréquents déplacements de courte durée.

Lieu de travail :
BANLIEUE SUD ou OUEST

Adresser C.V. et prét. sous le n° 1.471 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

ingénieur
INFORMATIQUE
D'EXPLOITATION

Une importante Société proche de PARIS Ouest recherche un ingénieur pour son Centre Informatique (gros matériel IBM. OS. JES 3. Temps réel).

Dépendant du responsable d'exploitation, son rôle consistera, après une période de mise au courant, à prendre en charge les *consignes et procédures de travail propres au Centre.*

Le poste pourrait convenir à un candidat ayant 2 ans d'expérience en informatique (exploitation) sur un gros système IBM.
Possibilités d'évolution intéressantes.
Nombreux avantages sociaux.

Adressez C.V., photo et salaire actuel sous la référence 37.05/IA/205 à ADEQUATION, 54 av. de Versailles 75016 Paris.

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

télé informatique

Pour répondre au développement important du marché, nous recherchons des :

ingénieurs informaticiens

– de formation Grande École (spécialité Informatique) ou de formation universitaire équivalente, *ayant acquis une expérience soit sur*

minicalculateurs

– dans l'environnement d'ordinateurs centraux (saisie, traitement, transmission)
– ou en gestion de réseaux (concentrateurs frontaux)

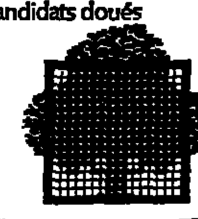
soit en **Télécommunications et bases de données.**
Réseaux Nationaux ou Internationaux, Protocoles, Procédures.
INTÉGRATION dans des ÉQUIPES de RÉALISATION de PROJETS IMPORTANTS.

Formation complémentaire assurée :
– Méthodologie WARNIER.
– Gamme de matériels Cii HONEYWELL BULL.

Possibilités réelles d'évolution pour des candidats doués de qualités technico-commerciales.

Mobilité appréciée.

Envoyer c.v. et prétentions sous Réf. 20 M à Cii HONEYWELL BULL, Direction Marketing France. Poste de Courrier 1 F 103. 61-63, rue d'Avron - 75980 Paris Cedex 20.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

MATRA
se développe et crée plusieurs postes

INGENIEURS Grandes Ecoles
SUP AERO – ESE – ENST – CENTRALE – GRENOBLE.

Les postes à pourvoir concernent :
- Les activités de synthèse sur *des nouveaux projets aéronautiques et spatiaux.*
- Les essais et qualifications de matériels : programmes et moyens d'essais - recettes de matériels.
- L'activité pilotage et guidage automatique d'équipements embarqués.
- Le service fiabilité : équipement et système électroniques.
- Le département qualité.
- Le laboratoire télémesure.

Les postes peuvent convenir à des ingénieurs débutants à 5 ans d'expérience généralistes de formation.
Certaines fonctions ou / à orientation électronique pour certains postes.
Le programme de recrutement concerne des candidats libres de suite ou dans un délai de 3 à 6 mois.

Adresser CV et rémunération souhaitée et photo
Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres sous N° NK 440

MATRA B.P. N° 1 - 78140 VELIZY



telesystemes

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES EN TELEINFORMATIQUE

RECHERCHE

Pour ses Centres Informatiques équipés d'un biprocesseur IRIS 80 gérant sous STRATEGE, *un réseau de 500 terminaux*

ingénieurs système

Réf. IS 1

soit débutants, soit possédant quelques années d'expérience en SIRIS 8, STRATEGE ou RESEAUX.

LIEU DE TRAVAIL : SUD-OUEST PARISIEN ou REGION LYONNAISE

Téléphoner ou écrire en précisant la référence à TELEYSTEMES - Mme Gerarduzzi - 32, rue *des Osiers 78310 COIGNIERES tél. 050.23.09*

Dans le cadre de son service de temps partagé EURODIAL

un chef de projet

Réf. C.P. 1

un analyste programmeur

Réf. A.P. 1

LIEU DE TRAVAIL : BOULOGNE

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant les références à : *TELESYSTEMES - Direction des Services* Réseaux 10, rue de Verdun 92100 Boulogne

Pour le développement de ses activités de réalisation de systèmes de téléinformatique

ingénieurs

Réf. I 200

. de formation supérieure
. possédant une expérience de 1 à 4 ans dans *le développement de logiciels de téléinformatique* ou de temps réel sur MINI-ORDINATEURS (SOLAR MITRA ou MICRO-ORDINATEURS)

LIEU DE TRAVAIL : BOULOGNE

Adresser lettre manuscrite CV et prétentions en précisant la référence à : TELESYSTEMES Direction des Systèmes de Téleinformatique Tour Vendôme - 390, Rond-Point du Pont de Sèvres 92516 Boulogne

Pour la mise en œuvre de ses ordinateurs et les études de performances.

ingénieurs système

Réf. IS 2

possédant 2 à 3 années d'expérience sur matériel CII-HB 66

LIEU DE TRAVAIL : PARIS, NANCY BORDEAUX

Envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions en indiquant la référence à : TELESYSTEMES *M. VIALLARD - 115, rue du Bac 75007 Paris*



Nous sommes un société de distribution de matériel de gestion (machines comptables, facturières, mini-ordinateurs...)
Notre expansion constante et l'arrivée d'un nouveau *produit* très performant (mini-ordinateur) nous conduisent à renforcer notre structure et à rechercher :

Un Responsable Informatique 130.000 F +

dont le rôle sera d'animer et de contrôler une équipe d'analystes programmeurs sur les différents projets d'application.
Ce poste nécessite une bonne connaissance de l'informatique de gestion (logiciel) et une expérience d'encadrement (en tant que chef de projet par exemple).
La connaissance de l'anglais technique est indispensable. Réf. 902141 M

Un Chef des Ventes (Haut niveau) 160.000 F +

Dans un premier temps, *il dirigera et animera le réseau commercial sur Paris et la* Région Parisienne. Plus tard, il pourra jouer ce rôle pour toute la France.
Une réussite confirmée dans le même type de société et de responsabilités est une condition essentielle pour ce poste. Réf. 902142 M

Un Chef de Région (Rouen) 130.000 F +

Il devra assurer l'animation commerciale, le contrôle et le suivi administratif et technique de cette agence. Réf. 902143 M

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence choisie (à mentionner sur l'enveloppe) à Monique NERVET.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

SIEMENS

recherche

UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour la vente de composants électroniques auprès de la clientèle industrielle et professionnelle.

Ce poste nécessite de nombreux déplacements.

Langues allemande et anglaise appréciées mais non indispensables.

Nous remercions les candidats de bien vouloir envoyer leur C.V. et rémunération actuelle sous référence COMP. à

SIEMENS S.A.
Département du Personnel
BP. 122 - 93204 ST-DENIS cedex 1

ESTHETICIEN INDUSTRIEL

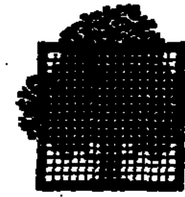
Dans le cadre de ses nouveaux projets la Compagnie *Internationale pour l'Informatique* Cii HONEYWELL BULL *offre*

POSTE A RESPONSABILITE ESTHETIQUE INDUSTRIELLE

L'intéressé sera chargé de l'étude de diverses gammes de produits.

Le poste nécessite :
- expérience confirmée de 5 à 8 ans en création industrielle;
- connaissances pratiques en organisation et sens des directives;
- anglais souhaité.

Les lettres de candidatures manuscrites avec c.v., photo et prétentions sont à adresser sous Réf. E 10 à Cii HONEYWELL BULL, Direction du Personnel GTI/RP A 2/267 - Avenue Jean-Jaurès 78340 Les CLAYES-SOUS-BOIS.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT



KLÖCKNER MATEX

MEMBRE D'UN GROUPEMENT *INTERNATIONAL EXPORTATEUR* D'ENSEMBLES INDUSTRIELS

recherche pour la gestion de projets

INGÉNIEUR CHEF DE PROJET

(formation E.C.P., Arts et Métiers ou équivalent)
Nous demandons aux candidats les qualifications *suivantes* :

— Expérience d'au moins 4 ans de la gestion de projets comprenant :
- coordination de l'ensemble du projet ;
- élaboration du planning ;
- négociations avec sous-traitants ;
- suivi des livraisons ;
- contrôle du budget ;
- suivi et contrôle des travaux sur chantier.

Bonnes connaissances de l'Anglais. Allemand souhaité.
Lieu de travail : PARIS (8e)

Adresser C.V., photo récente et prétentions à :
KLOCKNER MATEX
31, rue Marbeuf - 75008 PARIS

bleu

Directeurs techniques d'agence

NORD PARIS - LYON réf. 233 M.

Appelés à encadrer à moyen terme une équipe de 10 à 15 techniciens, ils ont *impérativement une expérience d'au moins 5 ans chez un constructeur d'ordinateurs* ou de périphériques.

Ingénieurs de maintenance *réf. 234 M.*

Connaissant bien la maintenance des ordinateurs ou périphériques, ils ont une expérience d'au moins 4 ans dans ce domaine.

Techniciens de maintenance *réf. 235 M.*

titulaires d'un BTS Electronique ou équivalent et justifiant d'une expérience *professionnelle d'au moins 2 ans.*

Compte tenu de stages à l'étranger l'anglais courant est nécessaire pour l'ensemble des postes.

Qui sommes nous ? La filiale de l'un des tout premiers constructeurs d'ordinateurs de très grande notoriété. Outre une structure de rémunération intéressante assortie de nombreux avantages, la promotion interne est assurée par notre expansion et notre développement au plan national.
Merci d'adresser CV, photo et prétentions en rappelant la réf. du poste qui vous intéresse à :

ALPHA CDI
59, rue St Didier - 75116 PARIS.



Titulaire d'un Plan de Croissance,
Constructeur de matériel informatique
et distributeur exclusif :
PRINTRONIX, DAISY, TRUE-DATA
pour faire face à son développement très rapide recherche pour son
SERVICE COMMERCIAL

INGENIEUR COMMERCIAL

si possible ayant une première expérience de Vente.

IL DOIT AVOIR :
— une formation supérieure en électronique, télécommunications ou informatique.
— aimer vendre en milieu technique dans une clientèle très variée O.E.M. et utilisateurs.

Salaire intéressant (Fixe + intéressement)

Ecrire c.v. manuscrit (avec prétentions) *et envoyer photo à :*
I.E.R., 12, rue Sébastopol
92400 COURBEVOIE

P.R.B.

Notre entreprise conçoit et réalise en France et à l'Etranger de très *importants ensembles industriels "clé-en-main".*

Les longs délais de réalisations (plus de 5 ans) et les montants considérables engagés *impliquent* une *rigoureuse gestion financière,* tenant compte de tous les paramètres concernant nos activités et leur évolution.

Nous souhaitons, dans ce cadre, renforcer le service "Etudes et Opérations Financières" en lui adjoignant un

CADRE FINANCIER

expérimenté, auquel nous confierons la responsabilité des études suivantes :
- Documentation et prévisions économiques et financières.
- Trésorerie prévisionnelle à long terme des "affaires".
- Suivi financier de l'avancement des contrats.
- Etudes économiques avec les différents secteurs de l'entreprise.

Diplômés d'une Grande Ecole de Commerce et/ou de Gestion, les candidats ont acquis une solide expérience dans le service financier d'une *grande entreprise industrielle.*

Ils ont déjà assumé des responsabilités en matière de prévisions économiques.

Une connaissance de la gestion de contrats de longue durée serait un atout.

Le poste est situé à Paris.

Les candidatures, accompagnées d'un CV. détaillé, sont à adresser, sous la réf. 76213, à HAVAS CONTACT 156, boulevard Haussmann 75008 PARIS, *qui transmettra.*

HAVAS CONTACT

électronique "appros"

Si nous sommes très performants dans le secteur des équipements de communications d'affaires, nous le devons pour une part non négligeable à l'importance que nous donnons à la fonction Achats. Dans ce domaine, nous renforçons nos *structures et recherchons le*

CHEF DU SERVICE ACHATS

Vous serez cet homme si vous :

- joignez le flair à la rigueur dans vos prospections pour *approvisionner nos composants classiques ;*
- savez monter et entretenir un réseau de fournisseurs privilégiés qui nous privilégient ;
- pouvez gérer des programmes d'achats et en particulier faire suivre au plus près par nos fournisseurs les fluctuations de ces programmes en restant vis à vis d'eux tout à la fois très civil et très ferme ;
- aimez résoudre des problèmes épineux de stocks (composants et produits finis) et mener l'équipe qui en a la charge (magasin, inventaire permanent, etc.).

La très forte expansion de notre entreprise (> 40% l'an depuis 5 ans) vous ouvrira certainement demain des possibilités de carrière si vous êtes sûrement aujourd'hui à la fois un **technicien de l'électronique et un spécialiste des approvisionnements.**

Lieu de travail : Paris Ouest.

Envoyer C.V. détaillé sous référence 6767-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. *International Classified Advertising*
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

GIXI

Société du groupe CISI, recherche pour ses **départements d'ingénierie**

des ingénieurs débutants

Grande Ecole ou maîtrise d'informatique

des ingénieurs confirmés

2 à 3 ans d'expérience

des chefs de projet

Pour la conception et la *réalisation de systèmes* informatiques dans les domaines suivants :
- Systèmes de gestion ● Téléinformatique.
- Systèmes transactionnels et réseaux.
- Conduite de procédés industriels.

un ingénieur commercial

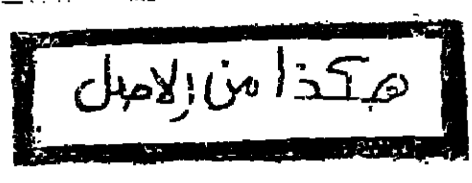
Formation Grande Ecole ou équivalent.
Compétence concernant la vente et le marché des techniques informatiques telles que réseaux, base de données, *évaluation de performances,* systèmes.

Lieu de travail : banlieue Sud de paris.
Déplacements à prévoir.

Merci de nous adresser votre C.V. détaillé, *vos prétentions et une photo :*
GIXI Ingénierie Informatique
ZA de Courtabœuf - Avenue de la Baltique,
B.P. 110 - 91403 ORSAY CEDEX
(Réponse assurée)

ingénierie informatique

Eonlele et Carrières



هكذا من الأصل

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi





offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

OPERATIONNELS ET RESPONSABLES EN SIX MOIS

Dans un secteur très dynamique, SG2 a su créer les conditions d'un développement parmi les plus rapides de ces dernières années.

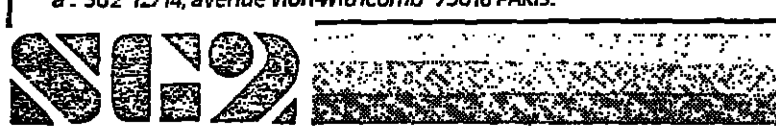
L'importance et la diversité de sa clientèle lui assurent une progression soutenue. Elle souhaite s'adjoindre, pour prendre en charge à court terme des projets informatiques en France ou à l'étranger, et pour préparer son futur encadrement, des

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

Formés à nos méthodes dans des équipes chargées de projets concrets, ils sont opérationnels dans les 6 mois qui suivent leur entrée dans l'entreprise. Nous leur confierons par la suite tout ou partie de projets d'importance croissante.
La formation polyvalente qu'ils peuvent ainsi acquérir leur permettra d'élargir rapidement leurs responsabilités, conformément à notre politique de promotion interne et aux impératifs d'encadrement découlant de notre rapide expansion.
Des contacts permanents à haut niveau technique et hiérarchique, une diversification de nos activités, fondée sur des établissements et des filiales de dimension humaine, concourent à créer de très bonnes conditions de travail.

Pour prendre contact avec nous, merci d'écrire, sous la réf. 27912/M à : SG2 12/14, avenue Vion-Withcomb 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT



Une nouvelle orientation pour un comptable

Vous avez un BP comptable, 7 à 8 ans d'expérience, et pratiqué la *comptabilité sous tous ses aspects : clients, fournisseurs,* trésorerie... Grande société d'ingénierie, gérant de nombreux contrats de longue durée (valeur unitaire de l'ordre du milliard de francs), nous vous proposons de réinvestir votre expérience tout en élargissant vos connaissances.
Les aspects de la fonction proposée sont multiples, il s'agit en effet, notamment :
Dans le cadre de la trésorerie historique :
de rapprocher le bilan annuel de la trésorerie historique affaire par *affaire, et publier annuellement un document d'analyse relatif à* l'exercice écoulé.
Dans le cadre de la trésorerie à long terme :
- d'effectuer la consolidation de l'ensemble des recettes et dépenses prévisionnelles de la société.
- de veiller à l'évolution normale du plan de trésorerie.
Le poste est situé à PARIS.
Intéressé par cette offre, vous êtes prié d'adresser votre dossier de candidature accompagné d'un CV détaillé sous réf. 8630 M. à *rsc carrières - 92, rue* Bonaparte - 75006 PARIS. *qui transmettra.*

EUROSOFT

Un ingénieur commercial de classe internationale

Votre passion pour les techniques de pointe a orienté votre spécialisation : ingénieur informaticien, ou titulaire d'une maîtrise d'informatique.

Après quelques années d'expérience qui vous ont permis d'approfondir vos connaissances en particulier sous l'angle système et logiciel, vous souhaitez élargir votre horizon. Un peu moins de technique, davantage de mouvement et de *contacts.*

Le poste que nous créons est peut être fait pour vous. Votre mission sera de promouvoir, en France et à l'étranger, nos services et nos outils méthodologiques relevant des techniques les plus avancées. La sophistication de nos produits implique une forme de vente proche du conseil. Un esprit souple, rapide, intuitif est indispensable pour réussir. La maîtrise de l'anglais et une grande disponibilité sont bien sûr des impératifs.

Venez prendre part à notre expansion. Les consultants du cabinet SIRCA nous présenteront votre candidature. Ecrivez-leur sous référence 795 201 OI.


Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.

Dans le cadre de notre Groupe Industriel International
nous recherchons le

DIRECTEUR D'EXPLOITATION

de notre société de fabrication et de vente d'émulsions routières de bitume; de production et de commercialisation d'articles de sports et de loisirs France et Etranger.
Vous êtes ingénieur, ayant acquis une expérience et des responsabilités techniques et de gestion et surtout très bon commerçant.
Vous devrez à l'origine seconder le Directeur, *principalement* dans le domaine commercial mais aussi dans la fabrication et l'application, le suivi technique et la gestion de l'exploitation.
Vous vous préparerez ainsi à des responsabilités plus importantes, le souci de la Direction de poursuivre une politique de diversification vous permettant de réelles perspectives d'avenir au sein de la société ou dans le Groupe.

Lieu de travail : Proche Banlieue Ouest
Déplacements fréquents et de courtes durées.

Adresser CV, photo, rémunération souhaitée s/réf. 4199 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 qui transmettra

---

DELATTRE-LEVIVIER
GROUPE CREUSOT-LOIRE

recherche

le directeur commercial
de son Département Levage - Manutention

dl

Mission :
Diriger l'action commerciale en France et à l'Exportation - études commerciales, développement de produits nouveaux, promotion, prospection, élaboration et négo*ciation des offres - afin de développer les* ventes d'appareils et de systèmes pour la manutention des charges unitaires et des pondéreux en vrac dans les usines sidérurgiques, les mines, les ports.

Profil :
INGENIEUR GRANDE ECOLE (X, Mines; Ponts, Centrale...).
Expérience d'une dizaine d'années du métier d'ingénieur d'affaires dans l'environnement international pour des contrats importants (10 à 100 MF).
Connaissance de la conception, de la réalisation et de l'exploitation de ce type de matériel.
Capacité de manager et d'animateur
(il dirigera une équipe de 30 p. dont 12 ingénieurs d'affaires).
Capacité de négociateur,
Anglais courant, Espagnol souhaité.
Age *optimum* 35 ans.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à DELATTRE-LEVIVIER Direction du développement des Ressources Humaines, réf. 118

Tour Fiat - cedex 16
92084 Paris - La Défense

UN DES PREMIERS ORGANISMES FINANCIERS FRANÇAIS

recherche

Pour son Service d'Inspection
dépendant
de la Direction Générale

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

- Formation supérieure : Ecole supérieure d'Électricité, ENSIMAG, MIAGE, etc...
- Débutant accepté. ***(réf. IG)***

PROGRAMMEUR

- Pratique du COBOL
- Si possible connaissance du matériel IBM ***(réf. P. 2)***

Ces postes sont à pourvoir à PARIS

Envoyer C.V. et prétentions
en mentionnant référence
à M. DONNAIN
37, rue d'Avron - 93220 GAGNY

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
PRODUITS PÉTROLIERS POUR L'INDUSTRIE
recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Formation chimie appréciée, 27 ans environ, deux à trois années d'expérience de la vente.
Pour prise en charge produits en développement.
Anglais, allemand appréciés.

Adr. C.V. manuscrit + photo + prét. à n° 1.490, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

AM International S.A.
(anciennement Addressograph-Multigraph S.A.)

60, rue Berthelot
92402 COURBEVOIE (près Défense)
Tél. : 334.31.21

recherche

ANALYSTE FINANCIER

Qualifications requises :
- Études Commerciales Supérieures avec 3 années d'expérience au moins dans la fonction au sein d'une Société *Américaine.*
- OU formation développée au long *d'une carrière dans la fonction,* ayant procuré expérience confirmée.
- Connaissance Anglais écrit et parlé indispensables.

- Position cadre - Avantages sociaux

bleu

Adresser C.V. avec photo (à restituer) et prétentions au Directeur du Personnel

---

Jeune conseiller en gestion

Vos études (HEC, ESSEC, Sc PO...), complétées par un 3ème cycle en France ou aux USA, vous ont donné une *solide formation* de gestionnaire. Votre expérience quoique courte (1 à 2 ans en entreprise) vous a déjà permis de constater qu'il y a *souvent loin de la* connaissance théorique à la réalité du quotidien. Ce contact avec le terrain vous plaît et vous stimule ; *vous sentez que vous pouvez* y donner le meilleur de vous-même.

Notre organisation professionnelle regroupe plus d'un millier d'entreprises, *de taille souvent modeste* ; l'orientation sociale de leur activité ne les dispense pas pour autant d'une gestion rigoureuse. *Dans ce domaine, nous* les aidons à traiter leurs problèmes concrets immédiats et à préparer l'avenir.

Dans l'équipe jeune qui est attelée à cette tâche de conseil interne, il y a aujourd'hui une place pour vous.
Ecrivez aux consultants de SIRCA sous référence 792 199 M. , ils nous présenteront votre expérience et vos motivations.



SCANIA FRANCE S.A.

Membre du groupe suédois SAAB SCANIA, nous commercialisons en France la gamme de véhicules lourds SCANIA. Afin de poursuivre notre développement (C.A. prévisionnel : 300 millions en 1979) nous renforçons nos effectifs (actuellement 100 *personnes)*

Nous recherchons :

• un (e) chef comptable

Sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier, vous aurez la responsabilité du Service Comptable (4 personnes).
Vous serez chargé(e) des rapports et statistiques mensuels (bilan), des déclarations fiscales mensuelles, annuelles, de la comptabilité analytique, de la gestion de la trésorerie, et des prévisions financières.
Ce poste s'adresse à un(e) diplômé(e) d'études supérieures de comptabilité - fiscalité : DECS - niveau expertise comptable - ayant 3 ans d'expérience dans un poste identique, ou bureau expert-comptable.
Langue anglaise souhaitée.
Pour ce poste, écrire au Directeur Administratif et Financier.

• collaboratrice service du personnel

Vous serez chargée de l'établissement de la paie, des déclarations sociales, de l'administration des systèmes sociaux de prévoyance et de retraite (système informatisé), *ainsi que de différents travaux de secrétariat.*
D'autre part, vous participerez au recrutement du personnel employé, et à l'ensemble de la gestion du personnel.
Nous recherchons une candidate de 25 ans minimum, ayant au moins une expérience de 3 ans dans ce même poste (métallurgie de préférence), et nécessairement une formation supérieure.

• secrétaire bilingue

Votre formation BTS et votre expérience d'environ 3 ans vous permettent de pouvoir seconder efficacement le Directeur du Département auquel vous serez rattachée. Anglais courant exigé.

Pour ces deux derniers postes, écrire au Chef du Personnel.

Ces postes s'adressent à des candidats de valeur, qui travailleront dans le cadre d'une entreprise moderne, proposant de nombreux avantages sociaux.
Lieu de travail : Saint-Ouen-l'Aumône.



Adresser CV + photo + prétentions à :

SCANIA FRANCE S. A.
B.P. 499
Z. I. des Béthunes - St.-Ouen-l'Aumône
95006 *CERGY PONTOISE*

Réponse assurée.

Le traitement de textes...

Les consultants du cabinet Infraplan sont chargés d'identifier des vendeurs certes, mais aussi des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur avec une première expérience de vente.
En effet la société cliente, que nous vous présenterons plus en détail au cours d'un entretien, est une des premières de ce marché. Elle offre déjà une gamme complète de produits adaptée à une clientèle exigeante. Bien sûr, il s'agit d'une grande société mais aussi d'une petite équipe à laquelle vous serez intégré puisque la structure est décentralisée en unités de 8 à 10 personnes.
Une rémunération élevée sera étudiée avec vous.

Merci de nous adresser votre C.V. sous réf. V 1 pour que nous puissions orienter votre candidature.

INFRAPLAN
MEMBRE DU SYNTEC

Tour de Lyon
185, rue de Bercy - 75012 Paris.

Plein Champs

La DIVISION SIMULATEURS ET SYSTEMES ELECTRONIQUES
de notre Société recrute un

ingénieur de production

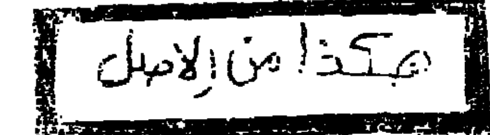
ayant l'expérience - de quelques années - d'un service de production utilisant des moyens informatiques.

Cet ingénieur réalisera une analyse approfondie du système manuel existant, élaborera un cahier des charges et coordonnera la *mise en place* du *nouveau* système.

Lieu de travail : **CERGY PONTOISE (95).**

Adressez curriculum vitae, photo et rémunération souhaitée sous réf. IC 79.19-M à *B. LETOURNEUX, LMT* - Division Simulateurs et Systèmes Electroniques, Chaussée Jules César - Z.I. des Beaux Soleils - 95520 Osny.

L.M.T.



VOUS êtes un commercial de tempérament

VOUS êtes diplômé d'une grande école de commerce

VOUS parlez et écrivez l'anglais.

VOUS aimez voyager et vous êtes disponible pour le faire.

NOUS SOMMES UNE ENTREPRISE DYNAMIQUE DE ROUEN, CHIFFRE D'AFFAIRES : 90 MILLIONS.

NOUS LANÇONS UNE NOUVELLE ACTIVITE DANS LE SECTEUR DU :

— BUREAU CLEFS EN MAIN ;

— BIENS D'EQUIPEMENTS LOURDS.
EN FRANCE ET A L'EXPORTATION ET

NOUS EN RECHERCHONS LE

RESPONSABLE COMMERCIAL

NOUS OFFRONS :

Un poste à développer dont le succès sera à la mesure de l'envergure de son titulaire, un cadre de vie agréable et une ambiance de travail sympathique, et bien sûr une rémunération qui sera motivante.

Veuillez adresser une lettre manuscrite, un curriculum vitae détaillé *avec photo et rémunération actuelle* à :

REGIE-PRESSE,
n° T 11.510 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

CHEF DE GROUPE LOGICIEL

LE PROFIL

Spécialiste des applications bancaires avec terminaux et mini-ordinateur. Expérience analyse programmation, si possible télé-traitement IBM. Formation supérieure. Capable d'encadrer une équipe. Anglais indispensable.

LE POSTE

Participer au lancement de nouveaux produits. Assurer contacts internationaux. *Coordonner et réaliser des activités diversifiées, d'études, de formation, de suivi d'installation.*

Ecrire avec C.V. et photo à
ITT Data Systems France SA
Département du Personnel
Tour Maine-Montparnasse (Boîte 148)
33, av. du Maine - 75755 Paris Cedex 15



ALIMENTAIRE

65 % A L'EXPORT DONT 40 % EN R.F.A.

LEADER FRANÇAIS et EUROPEEN DANS SES SPECIALITES (produits «à date») recherche pour siège 50 km S O de PARIS

JEUNE CHEF DE PRODUIT

FONCTION TRES COMPLETE DE CHEF DE PRODUIT CONFIRME *exclusivement tournée vers le marché allemand* contacts réguliers avec la force de vente et la Distribution en R F A

— INDISPENSABLE —
- Parler ALLEMAND très couramment } sinon
- C.P (homme) junior confirmé } s'abstenir

connaissant bien le marketing mix des Produits de Grande consommation.

— CONNAISSANCES TRES SOUHAITEES —
- des Produits Alimentaires (si possible Frais)
- de la distribution en ALLEMAGNE

DISCRETION ABSOLUE Lettre manusc., C.V dét., rémunération, photo ss réf 4049 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

électronique radio-com.

Notre objectif dans ce secteur : mettre à disposition des entreprises des outils de radio-communication à la fois sophistiqués, fiables et compétitifs. Notre C.A. dans les équipements de communication d'affaires va sur les 120 millions/an (avec un taux de croissance de 40 %/an).

Nous adaptons notre organisation et cherchons le :

RESPONSABLE DE LA PRODUCTION INTRA ET EXTRA MUROS

pour diriger les équipes de fabrication et d'industrialisation. Beaucoup de sous traitance (production extra muros) et de moutons à cinq pattes.

Si vous êtes plus motivé par la nouveauté, le changement et *la croissance technique que par les effectifs lourds et peu dynamiques* alors cette fonction doit vous intéresser. Vous y organiserez, superviserez et contrôlerez les méthodes, la fabrication, la gestion des stocks, l'ordonnancement, les achats, ...

Votre prestation sera évaluée sur la base de la qualité des produits, de leur prix de revient, de la tenue des délais et de votre contribution au développement des hommes. Vous aurez une formation technique ainsi qu'une expérience prolongée de la production par assemblage de composants dans les industries électroniques ou annexes.

Rémunération < 155.000 F/an.
Lieu de travail : Paris Ouest.

Envoyer C.V. détaillé sous référence 6768-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

AUCHAN

RECHERCHE POUR SES HYPERMARCHÉS
DU HAVRE ET DE LA RÉGION PARISIENNE

5 jeunes diplômés HEC - ESC - ESSEC Sciences éco.

attirés par la distribution moderne et désirant y faire une carrière en commençant par un poste de chef de rayon. Cette fonction est une excellente école à partir de laquelle chacun peut construire sa propre évolution de carrière (opérationnel en magasin, contrôle de gestion, service du personnel, centrale d'achats, informatique).

Envoyez, sous réf. N 200, C.V. manuscrit et photo à :
ADM, 164 rue de la Croix-Nivert 75015 PARIS.

Directeur Commercial Exportation

180 000 ±

Une société française (400 salariés) de biens de consommation courante, commercialisant ses produits dans le monde entier, au travers d'une distribution sélective, renforce ses structures commerciales internationales.

- Rattaché au Directeur International, il prendra en charge progressivement, la responsabilité du développement des ventes internationales (60 % du C.A. total).
- Basé au siège (grande banlieue de Paris), il exercera ses responsabilités avec une grande autonomie : conception, organisation et suivi des actions permettant d'accroître et de renforcer les parts de marché de l'entreprise sur les cinq continents.
- Responsable de l'atteinte des objectifs (30 % de croissance annuelle à l'export), il aura la charge d'accroître et d'animer les ventes des agents importateurs et clients directs de plus de 60 pays.
- Il se verra confier progressivement l'animation de cinq filiales étrangères (U.S.A., Suède, U.K., Allemagne, Belgique) placées en liaison fonctionnelle.
- Il sera assisté de trois collaborateurs commerciaux qu'il animera et contrôlera, mais devra pouvoir voyager lui-même à 50 % de son temps.

La formation de base, commerciale et marketing (HEC, INSEAD, MBA, etc...) sera complétée par la pratique de l'export et d'un management international efficace au travers de réseaux de distribution structurés.
Maîtrise de l'anglais indispensable.

Documentation sur poste aux candidats présélectionnés.

APPRECIATION REMISE APRES PREMIER ENTRETIEN

FRANCE MARKETING
Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé,
Salaire actuel et photo (retournée), sous réf. 803 P
39, rue Étienne-Marcel, 75001 PARIS

STRASBOURG-PARIS-LYON-NANTES-TOULOUSE

CORT *Consultants*

recherche

INGENIEURS D'ENTRETIEN

E.C.P. – SUPELEC – A.M., ...

Possédant 10 ans expérience dans un poste de RESPONSABILITE EN ENTRETIEN OU PRODUCTION pour compléter son équipe d'ingénieurs spécialistes de l'Organisation et de la Gestion de la Maintenance.

Intérêt : Notoriété de la CORT établie depuis 30 ans - intégration dans une équipe d'ingénieurs pluridisciplinaires se tenant en permanence au courant des techniques avancées de gestion - variété des problèmes traités.

Qualités requises : disponibilité pour de nombreux déplacements (province ou étranger), autonomie, sens des relations humaines. Anglais indispensable.

Ecrire avec C.V., photo et prét. sous *réf. 2467* à 65, Avenue Kléber 75116 PARIS.
Discrétion assurée.

CORT

ORGANISME PROFESSIONNEL

recherche pour sa Division Internationale

COLLABORATEUR

H. ou F. Dynamique et expérimenté

TRADUCTEUR TRILINGUE

Français - Espagnol - Anglais
Diplôme : Licence ou niveau

Fonction variée :
— secrétariat, rédaction, textes techniques et d'information, exploitation dossiers.

Apte au commandement et aux responsabilités. Expérience souhaitée : 5 ans bâtiment ou travaux publics.

Poste libre de suite.
40 heures semaine — Avantages sociaux.

Adresser C.V. manuscrit détaillé et prétentions, sous le n° 01.518 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Pour développer notre Département
ASSISTANCE TECHNIQUE sur l'Etranger
recherchons

cadre commercial

FORMATION SUPERIEURE
- Expérience de la vente de services souhaitée
- Anglais indispensable

Les candidats auront l'ambition de bâtir leur salaire à partir des résultats. Fixe garanti.

Adresser C.V. détaillé sous réf. 6364/MS à
A.M.P. - 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS

Organisme de recherche
région parisienne
recrute

UN ÉCONOMISTE

DEBUTANT

ou ayant 1 à 2 années d'expérience professionnelle (niveau Grande École ou thèse 3e cycle). Sensibilité aux approches *sociologiques pour études* des processus de création et d'évolution des services de transport. Langues étrangères souhaitées (en particulier ALLEMAND). Adresser C.V. et prétentions, à M. AZEMA, sous réf. T.U., B.P. 28, 94114 ARCUEIL Cedex

Dans le cadre de son expansion

SYSTELEC
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

pour étude HARD et SOFT de SYSTEMES à base de micro-processeurs. Lieu de travail futur PALAISEAU.
Ecr. avec C.V., 92, av. Jean-Jaurès, 92120 MONTROUGE

ÉLECTRONIQUE
Région PARISIENNE

INGÉNIEURS

HAUT NIVEAU
30 ans minimum

1) SPATIAL
RESPONSABLE TELECOM.
120 à 160.000 F par an.
Réf. 1.517.
INGENIEUR SYSTEME
ET CHEF DE PROJET
120 à 160.000 F par an.
Réf. 1.518.

2) PERI-INFORMATIQUE
RESPONSAB. DEVELOPPEM.
130 à 180.000 F par an.
Réf 1.5·9.

Ecr. à SWEERTS en précisant la référ. choisie, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui tr.

cegi tymshare

JEUNES DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES

(X., E.C.P., E.S.E., MINES, H.E.C. ...)

Filiale commune de CRÉDIT LYONNAIS
TYMSHARE
CEGOS

Vous propose à Paris le poste de : APPLICATION CONSULTANT.
Vous participerez à la conception, la réalisation et l'évolution d'applications informatiques dans les domaines les plus avancés du management des grandes entreprises.

Vous acquerrez rapidement :
- des contacts approfondis dans un large éventail des plus importantes entreprises nationales et internationales de tous les secteurs économiques ;
- une connaissance pratique des techniques utilisées (simulations financière, contrôle de production, gestion du personnel, études de marketing...) et de leurs solutions informatiques les plus évoluées ;
- l'expérience des responsabilités ;
- les premières notions de techniques commerciales.

Nous disposons d'un réseau mondial comprenant plus de 40 gros systèmes interconnectés. Nous y utilisons une gamme complète de langages des plus classiques au plus sophistiqués.

Ce poste requiert :
- la meilleure formation Grande Ecole ;
- un caractère actif et ouvert aux contacts ;
- la faculté de s'adapter à la nouveauté et la diversité ;
- une première expérience de langages informatiques ;
- la connaissance de l'anglais.

Une formation ou une expérience complémentaire seront appréciées.

Rejoindre notre société, c'est participer à la croissance d'un groupe leader dans son domaine sur le plan mondial et assurer sa propre carrière.
Nous vous remercions d'adresser votre C.V. (et photo) sous la réf. 3020, à :
CEGI-TYMSHARE, 106, Bureaux de la Colline, 92213 St-Cloud. Tél. 602-70-12.

PS Conseil

La filiale française d'une société de services américaine *de réputation mondiale recherche pour son siège, situé* dans la proche banlieue Ouest de Paris, un

CHEF DE SERVICE RECOUVREMENT ET CONTENTIEUX

80/85.000 F

Animant une équipe de 10 personnes, il sera responsable de la relance client, du recouvrement des créances et du *contentieux. Le candidat retenu, âgé de 28 ans minimum,* sera titulaire d'une licence en droit et aura occupé des fonctions similaires, pendant au moins 3 ans, au sein d'une banque, d'un organisme de crédit ou d'une société commerciale dont l'activité s'exerce auprès de particuliers. Il devra impérativement justifier d'une solide expérience de l'encadrement, acquise si possible au sein d'un groupe anglo-saxon. De bonnes connaissances en anglais sont nécessaires. Les réponses seront traitées confidentiellement par J.-P. ROUGIER.

Adresser C.V. sous référence A/281 BM *à :*

PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16

Cadbury

Filiale Française du Groupe
CADBURY SCHWEPPES
(Finger, Wafer, Chocolats, Confiserie)
nous créons un nouveau poste
au sein de notre équipe

CHEF DE PRODUIT

Vous aimeriez être responsable d'une gamme entière, de la conception à la réalisation, avoir de nombreux contacts avec toute une Société et la distribution, travailler dans l'ambiance d'une Entreprise dynamique.
Tout en sachant qu'elle est en expansion et filiale d'un Groupe puissant.
Vous serez responsable d'une gamme de produits alimentaires distribués dans les G.M.S. et les Circuits Collectivités, de l'élaboration de la stratégie, du contrôle des budgets publicitaires et promotionnels.
Vous avez 2 ans d'expérience au sein d'un service marketing dans les produits de grande diffusion avec une expérience éventuelle dans la vente et une connaissance de la distribution alimentaire en collectivité.
Env. votre candidature à M. COLVIN - CADBURY, B.P. 207 - 92602 ASNIERES CEDEX, qui vous fera parvenir un dossier d'information complémentaire.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
recherche

coordinateur des services comptables

- Rattaché au D.A.F. dont il dépend directement, son rôle consiste à contrôler, valider et consolider les *comptabilités des établissements de la Société.* Sa fonction est à la fois de supervision, de vérification, d'organisation et de conseil.
- Agé de 32 ans minimum il lui est demandé l'exercice effectif de la comptabilité depuis au moins 5 ans, de bonnes notions pratiques de fiscalité, de gestion financière et de *contrôle budgétaire.*
- Formation : niveau DECS minimum exigé, connaissance souhaitée des biens de grande consommation.
- Poste basé banlieue Ouest de Paris. Déplacements courte durée province, marché commun.
- Sérieuses possibilités d'évolution à terme.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 3851-M à Guillon Sélection. (Réponse et discrétion assurées)

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

chef de projet informatique

Nous sommes un groupe industriel français d'importance internationale. Nous recherchons pour notre Direction Informatique un CHEF DE PROJET INFORMATIQUE.

Agé de 30 ans minimum, de formation supérieure scientifique, *il devra être* un bon technicien des systèmes informatiques, avoir vécu une expérience approfondie et réussie d'une grande variété de problèmes traités dans une organisation importante. Il devra intervenir comme conseil du service Organisation et Etudes Informatiques auprès de certaines filiales françaises et étrangères. Nous attendons donc de lui une forte personnalité, un bon sens relationnel et une grande mobilité. Il doit parler parfaitement l'Anglais.

Localisation : Paris la Défense.

La rémunération sera intéressante, fonction de l'âge et de l'expérience du candidat.

Envoyer C.V. manuscrit + photo + prétentions sous réf. 572-MI - 25, rue du Renard, 75004 Paris.



CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

offres d'emploi

PRODUITS ÉLECTRIQUES DE CONSOMMATION COURANTE

DIRECTEUR COMMERCIAL

Sté en forte expansion (C.A. 150 millions) disposant de moyens très importants (Groupe multinational) recherche IMMEDIATEMENT

SON DIRECTEUR COMMERCIAL

rapportant directement à la Direction générale
IL :
— Dirige, anime et supervise une force de vente de 60 pers. répartie en 5 directions régionales.
— Etablit les budgets qu'il traduit en termes d'objectifs de vente et de profit, de plans et programmes d'action.

Le candidat retenu aura une forte personnalité, enthousiaste, ambitieux, capable de s'engager sur des objectifs précis, mais aussi capable de les atteindre par son action personnelle, sa capacité à dominer les problèmes et les hommes. Son fort potentiel devra lui permettre de maîtriser l'expansion très rapide des ventes.

Ce poste de haut niveau basé à Paris conviendrait à un diplômé d'une grande école de commerce justifiant d'une solide expérience de supervision et d'animation de force de vente et apportant la preuve de sa réussite dans une entreprise structurée.

Une connaissance des canaux de distribution (grossistes, détaillants, distribution moderne) et de l'anglais serait un avantage.

Ecrire de toute urgence av. C.V. en précisant votre rémunération actuelle nº T 11.611 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur. 75002. qui transmettra au consultant à qui nous avons confié cette recherche. DISCRETION ABSOLUE ASSUREE.

CSS France

FILIALE DE NATIONAL C S S
leader dans le domaine du TIME-SHARING (*) et des bases de données
recherche
pour faire face à son développement

DES INGÉNIEURS CONSULTANTS

— diplômés de grande école (option informatique ou expérience informatique souhaitée) ;
— à l'aise dans les relations commerciales ;
— parlant anglais ;
— première expérience du TIME-SHARING particulièrement appréciée.

Ils seront chargés de :
● conseiller et former nos clients ;
● soutenir les ingénieurs commerciaux dans leurs actions de vente.

Pour tous ces postes, la rémunération et les perspectives d'évolution intéresseront des candidats de valeur.

(*) Distribué par de gros systèmes, type IBM 3033 (AMDAHL 470-V6) interconnectés par un réseau international.

Adr. C.V. et photo à Muriel GOUSSET,
C S S France,
30, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 PARIS.

Nous recherchons pour le développement de notre branche vétérinaire et la vente des produits correspondants :

Nous apprécierons non seulement les connaissances techniques de l'intéressé mais aussi ses qualités d'entrepreneur.
Ses responsabilités seront celles d'un Chef des Ventes chargé de suivre et de favoriser l'action des partenaires distributeurs et d'animer ultérieurement les délégués techniques.
Lieu de travail : PARIS avec déplacements en Province.
Parfaite connaissance de l'Anglais indispensable.
Avantages sociaux : 13ème mois - prime de vacances - 5ème semaine de congés - congés d'ancienneté - participation ...
Adresser CV détaillé, photo et prétentions à

LABORATOIRES RIKER
Service du Personnel
Av. du 11 Novembre 45300 Pithiviers

JEUNE AGRO EXPORT

LA QUINOLEINE souhaite engager un jeune vendeur de formation agronomique, pour lui confier la responsabilité de la vente de ses produits phytosanitaires sur un secteur du marché international. Le renfort de ce nouvel équipier est attendu par une division export déjà constituée et performante ; celle-ci lui fera partager son expérience et des objectifs ambitieux.

Vos atouts sont :
— une première expérience de la négociation commerciale dans le domaine des produits de consommation,
— des qualités de vendeur, bien sûr,
— la pratique courante de l'anglais.

Le Directeur de l'Exportation,
M. François CASTANIER, attend votre lettre manuscrite accompagnée de votre C.V., de votre photo et de la rémunération souhaitée.
Il s'engage à vous répondre personnellement et confidentiellement.

quino — LA QUINOLEINE
43, rue de Liége. 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ DE PROMOTION DE PRESSE PAR CORRESPONDANCE

recherche

UN ASSISTANT DE MARKETING

pour prendre la responsabilité du service coordination et trafic des opérations de mailing de formation commerciale ayant un esprit ouvert et le contact aisé.

Cet homme sera âgé de 25 ans minimum, la préférence sera donnée au titulaire de quelques années d'expérience. Ce poste susceptible d'évoluer est un des postes clef du marketing direct.

Poste à pourvoir à Paris près de l'Etoile au sein d'une petite équipe jeune et dynamique

Adr. C.V. man. + photo + prét. sous pli personnel à Mme CLAVAUX. France abonnement 10, rue du Colisée, 75002 Paris.

SOCIETE FINANCIERE DE NEGOCIATIONS INTERNATIONALES
recherche

DIRECTEUR

pour Département Ventes

MATIÈRES PREMIÈRES - OPÉRATIONS A TERME

Dans notre société à établir à Paris vous serez :
« *L'HOMME DE LA PREMIERE HEURE* »

Dès le début vous obtiendrez des rémunérations de premier ordre que vous pourrez améliorer.

C'est une position de grande responsabilité.

Age minimum : 35 ans.

La connaissance de la matière serait appréciée mais pas obligatoire.

La connaissance de la langue allemande est souhaitable.

La formation professionnelle nécessaire aura lieu en Allemagne (Munich).

Prière de contacter M. ROMERO à l'Hôtel NIKKO, tél. : 575-62-62, le jeudi 8-3-79 et le vendredi 9-3-79 de 9 hres à 19 hres, afin de fixer un rendez-vous.



le secrétaire général

recherche son successeur
Diplômé (e) de Sciences Po ou de formation équivalente.
Plusieurs années d'expérience dans l'industrie privée.
Solides connaissances juridiques, en particulier en ce qui concerne la législation sociale.

le titulaire de ce poste devra:
Etablir les actes relatifs à l'administration des Sociétés du Groupe (conseils, assemblées, publications légales, Registre du Commerce, etc.),
Participer à la rédaction des contrats et conventions engageant les Sociétés,
Assurer la gestion administrative des brevets,
Se charger des relations avec les administrations publiques et privées.
Maintenir et développer un courant favorable dans les relations internes en agissant à titre de conseil auprès des directions du personnel dans les établissements et en assurant personnellement la gestion de la carrière des cadres.

Envoyer C.V. manuscrit, photographie et prétentions annuelles à:
Plastic Omnium,
3 rue du Parc, 92305 Levallois-Perret.

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
Banlieue Sud-Ouest
recherche

INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES

ou équivalent

Pour études de circuits analogiques et numériques. Une expérience de 2 à 3 ans dans la conception d'équipements militaires serait appréciée.

Nationalité française exigée.

Env. C.V. dét. et prét. sous le nº 1.625 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er).

IMPORTANT CABINET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
PARIS (16e)
recherche

CHEF DE MISSION

NIVEAU EXPERTISE COMPTABLE

COLLABORATEURS

D.E.C.S COMPLET

Envoyer lettre de candidature manuscrite, photo C.V., prétentions sous nº 420, Publicité MEESTERS, 113, rue de Reuilly, PARIS (12e), qui transmettra.

POUR ENTREPRISE DE SERVICES
DANS LE DOMAINE TRANSPORT
RECHERCHE

JEUNE CADRE SPORTIF

POUR POSTE ADJOINT DIRECTION GÉNÉRALE
— Age minimum : 32 ans.
— Grande Ecole ou Licencié Etudes Supérieures.
— Anglais courant indispensable .
— Très bonne présentation pour contacts milieu bancaire.

Salaire annuel : 120-150.000 francs

Ecrire avec C.V. et photo (non récupérée) sous le nº 11.612 M. à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

Banque Populaire de la Région Ouest de Paris recherche pour
les Yvelines, les Hauts-de-Seine, l'Eure-et-Loire

● 10 GRADÉS D'EXPLOITATION

expérience confirmée de 3 ans en agence tant sur le plan commercial que crédit.

● 10 GUICHETIERS QUALIFIÉS

connaissance et pratique de la vente : 1 an minimum.

Adresser curriculum vitae manuscrit, photo et prétentions à B.P.R.O.P., Direction des Services du Personnel, 2, esplanade du Grand-Siècle, 78000 VERSAILLES

Nous sommes un grand Groupe Industriel français.
Nous créons une fabrication de haute technologie dérivée des composants électroniques.

— Vous êtes

INGENIEUR - ELECTRONICIEN

— vous avez une première expérience de production ou de contrôle qualité dans les composants.
— vous parlez anglais couramment
— vous souhaitez être en contact étroit avec l'avancement des techniques aux Etats-Unis où vous serez amené à vous rendre régulièrement.
— Nous vous proposons de prendre la RESPONSABILITE TECHNIQUE DU LANCEMENT DE CETTE UNITE DE PRODUCTION au sein d'une équipe entreprenante.

Poste en REGION PARISIENNE.

Ecrivez C.V. à No 593 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
situé banlieue Est parisien
recherche
dans le cadre du développement de son Département Production

GESTIONNAIRE INDUSTRIEL

Titulaire du B.T.S. ou niveau et disposant de quelques années d'expérience en électromécanique pour la mise en œuvre des contremarques du B.E., à la mise à disponibilité clients, et l'exploitation et suivi des commandes.

PRÉPARATEUR CHAUDRONNIER

Titulaire du B.T.S., débutant ou disposant de plusieurs années d'expérience pour la préparation serrurerie, petite mécano-soudure et assemblage de profils.

Libérés des obligations militaires.
5 × 8. Restaurant d'entreprise. Horaire souple.

Adresser C.V. détaillé, photo et prét. à nº 1.158, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

CGO — COMPAGNIE GENERALE D'ORGANISATION
recherche

8 Ingénieurs Informaticiens

spécialistes temps réel FORTRAN, ASSEMBLEUR, sur MITRA 125, HP, DEC ou microprocesseurs pour développements systèmes et logiciel de base.

4 Chefs de Projet

sur grands systèmes (IBM/IMS. DL1, CII-HB/ IDS.DM4).
- 2 gestion de production,
- 2 gestion commerciale et financière.

10 Programmeurs et Analystes Programmeurs

COBOL, PL1 ASSEMBLEUR expérimentés systèmes gestion base de données et Télétraitement (IMS/CICS, IDS/TDS, SYSTEME 2000, TOTAL, FORTE/DMS, IDMS,...).

Envoyer CV et photo à : COGI-C.G.O
12 Bis, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX

Société internationale leader sur le marché de l'instrumentation scientifique
recherche :

UN ATTACHÉ TECHNICO-COMMERCIAL

Ce poste conviendrait à un vendeur confirmé ayant :
— une solide expérience du marché de l'Instrumentation dans le domaine médical.
— une formation de base en biologie correspondant à un D.E.A.

Ecrire avec C.V., photo sous no 1548 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

BANQUE DE DÉPOTS PRIVÉE
recherche pour PARIS et LYON

1) POUR PARIS :

DIRECTEUR D'AGENCE

CLASSE V ou VI

2) POUR LYON :

SOUS-DIRECTEUR D'AGENCE

Expér. bancaire très complète dans exploitation.

ATTACHÉS COMMERCIAUX

Ayant bonne expérience contacts avec clientèles particulière, commerciale et industrielle.

Adresser C.V. manuscrit et photo à : O.C.B.P., 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS sous référence 5000 M.

---

radar géant

recrute
pour ses Hypermarchés de la région Parisienne

CHEFS DE DÉPARTEMENT COMPTABILITÉ

Niveau BTS - DECS

Adresser lettre manuscrite avec C.V. photo et prétentions à :
Monsieur E. AUGER
Société des Magasins RADAR
113, rue Jean Marin-Naudin
92220 BAGNEUX

SOCIÉTÉ ENGINEERING DE CLASSE INTERNATIONALE
recherche pour son siège à PARIS

HYDRAULIQUE URBAINE UN INGÉNIEUR

Connaissant les techniques de traitement des eaux et si possible les problèmes d'adduction et de distribution.

De préférence diplômé d'une grande école.
Agé de 35 ans minimum.
Ayant une très bonne connaissance de l'anglais et une expérience de travail à l'étranger (le poste comporte des missions de plusieurs mois à l'étranger).



Ecr. C.V. et prétentions sous réf. CT/85 à
PROFILS
114, av. Charles-de-Gaulle,
92522 NEUILLY

Société Industrielle Internationale DE MOYENNE IMPORTANCE
recherche
pour Siège Social à Paris

CADRE COMPTABLE

QUALIFIE (B.P./D.E.C.S. ou équivalent) pour prendre en main l'ensemble de la comptabilité jusqu'au bilan final sous contrôle de l'expert-comptable.

Il sera directement rattaché à la Direction Générale. Il aura impérativement un minimum de 5 années d'expérience professionnelle et devra parler anglais.

Adresser candidature par lettre manuscrite avec C.V. et photo à nº 1.348, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm

---

SFENA
DIVISION SYSTEMES INFORMATIQUES
RECHERCHE
Pour Développer son Service Après-Vente des

TECHNICIENS de MAINTENANCE

Installations et interventions en clientèle sur des terminaux lourds, systèmes d'informatique distribuée et périphériques associés.

Formation : FPA - BTS - DUT informatique ou équivalent.

Expérience : 2 à 3 ans.

Postes à pourvoir : VÉLIZY - LYON - BORDEAUX

Envoyer C.V. et photo à :
S.F.E.N.A.
B.P. 59 - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY
S/s Réf. T507

TÉLÉCOMMUNICATIONS RADIOÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES
recherchent

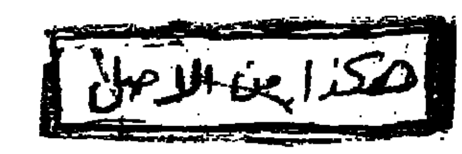
1) INGÉNIEUR LOGICIEL CHEF DE PROJETS

Pour ses études et applications en transmission et commutation de données. 3 années minimum d'expérience dans les domaines temps réel et télétransmission sur mini et microordinateurs. Connaissances en langages évolués et programmation structurée appréciées.

2) INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Pour étude de matériels en radio-communications avionique, optroélectronique.

Adresser C.V., prétentions et photo à T.R.T., 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.



radar géant recrute pour ses Hypermarchés de la région Parisienne CHEFS DE DÉPARTEMENT COMPTABILITÉ Niveau BTS - DECS

HYDRAULIQUE URBAINE UN INGÉNIEUR



PROFILS

CADRE COMPTABLE

SFENA

TECHNICIENS de MAINTENANCE

TÉLÉCOMMUNICATIONS RADIOÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

1) INGÉNIEUR LOGICIEL

2) INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

offres d'emploi

Pour poursuivre son développement Société Française recherche pour LA REGION PARISIENNE

un vendeur

Pour ses matériels de *TRAITEMENT DE L'AIR COMPRIME*

Il est exigé : ● l'expérience de la vente d'équipements industriels ● la connaissance de la clientèle régionale et des techniques pneumatiques.

Ecrire avec C.V. et photo (retournée) sous référence 6348/MS à A.M.P. *40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS.*

SOCIETE INTERNATIONALE recherche pour PARIS

SPÉCIALISTE RÈGLEMENTS DE SINISTRES

30 ans environ.

Le candidat devra posséder :
- au moins une licence en droit ;
- une expérience de 2-3 ans en matière de règlements de sinistres ;
- éventuellement la connaissance de l'anglais.

Ecrire avec C.V. détaillé et prét. ss réf. n° 3.026 à : Publicité MEESTERS - 113, rue de Reuilly, 75012 PARIS, qui transmettra.

Sté FINANCIERE INTERNATIONALE recherche

COLLABORATEURS COMMERCIAUX

(Hommes ou Femmes)

— Expérience souhaitée.

— Négociations à haut niveau.

— Formation assurée.

Tél. pour R.-V. ou écrire à : M. COULON, 297-45-65 18, rue de la Banque — 75002 PARIS.

Société engineering proche banlieue Ouest recherche

CHEF DU SERVICE COMPTABLE

(comptabilité générale, comptabilité analytique, prix de revient).

Le candidat, du niveau DECS, devra justifier d'une expérience d'au moins 5 ans dans un poste semblable.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions à n° T 11.597 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

IMPORTANT ORGANISME PUBLIC PARIS recherche pour
- informations pratiques aux entreprises ;
- études législatives et réglementaires ;
- rédaction de publications.

DEUX JURISTES

en droit des affaires, diplômés de 3e cycle et possédant une expérience professionnelle.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. à Mme DENIOT, 8, r. Dupuy-de-Lôme, 75013 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PARISIENNE recherche SON

DIRECTEUR FINANCIER

DIPLOME GRANDE ÉCOLE, HEC, ESSEC, etc.

Minimum 35 ans.

Adr. C.V. et prét. à n° 1.647 - CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra

---

Revue économique spécialisée Afrique, rech. pour situation perman. Paris, J.H., min. 25 a., dégagé O.M., bonne éducation, cultivé, sérieux, dynamiq., lisant couramment anglais, intéressé par questions économiques Afrique. Prés. candid. manusc. avec C.V. et références à SPIMEC, 190, bd Haussmann, 75008 Paris.

Entreprise banlieue EST Paris recherche Aide-chimiste 2e degré pour son laboratoire de services clients. Préférence à diplôme Ecole de Chimie avec expérience électrochimie. Ce poste de début de carrière ouvre des possibilités de promotion - Adresser C.V. avec lettre manuscrite à IMASA, 14, rue Gay-Lussac, 94430 CHENNEVIERES.

Ets Banlieue Sud proche Paris, rech. comptable qualifié(e) (connaiss. comptab. hospitalière) rémunération suivant la convention collective nationale du 31-10-51. Ecr. n° 20.993 CENTRALE D'ANNONCES, 121, r. Réaumur, PARIS (2).

COLLABORATEUR très grand *standing, pour contacts haut* niveau. 233-46-73/74, H.B.

INGENIEUR

CICS

Important S.S.C.I., nous recherchons un ingénieur justifiant de 2 à 3 ans d'expérience en CICS, COBOL/ASM, OS/VS, connaissant les DBD. Il participera à l'installation d'un tout nouveau système. Cette opportunité peut intéresser un ingénieur désireux d'enrichir ses compétences en CICS.

Ecrire sous référence 5.322 à : P. LICHAU S.A., B. P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

IMPTE STE PETROLIERE recherche - URGENT PROCESS INGENIEURS confirmés STE I.D.S. 246-64-86 246-64-97 12, bd Poissonnière, Paris-9e

---

ANALOG DEVICES

LEADER MONDIAL COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES ACTIFS

vous propose de devenir

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Rémunération très motivante.

Si vous avez un très bon bagage technique, un tempérament de battant et si possible une première expérience de vendeur. Adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. + photo) sous référence 332 C,

Claude-Debray Conseil, 78, rue Olivier-de-Serres, 75739 Paris Cedex 15.

STE INDUSTRIELLE *à proximité immédiate du métro Pleyel* recherche

ASSISTANTE MÉDICO-SOCIALE

travail à temps partiel, diplôme exigé. Le poste comporte gestion d'une mutuelle et d'une caisse d'entraide + le secrétariat du médecin.

Adr. candidat. manuscrite avec C.V. à Madame de CHARENTENAY, B.P. 111, 93203 ST-DENIS Cedex 01.

ORGANISME DE VENTE IMMOBILIERE Résidences secondaires, *recherche* VENDEUSE CONFIRMEE ayant plusieurs années de références pour 1er juin-septembre à Grandville. Ecr. à 66.385 HAVAS CONTACT, 156, boul. Haussmann, PARIS-8.

PROFESSEUR D'ANGLAIS Expérimenté pour Ecole privée région Poitiers. SERVICE SUR 3 JOURS. Tél. 368-99-22.

STÉ OMERA

RECHERCHE POUR ARGENTEUIL

DESSINATEUR

NIVEAU IV/1 C.A.P. exigé. Formation mécanique. Expérience schémas électriques. Connaissances tôleries fines et mécaniques deprécision souhaitables.

Poste stable, 40 heures par semaine, treizième mois. Restaurant d'entreprise.

Ecrire au : 49, *rue* Ferdinand-Berthoud, 95100 ARGENTEUIL, OU TELEPHONE : 982-09-42.

Compagnie de prospection géophysique française *recherche*

1) TECHNICIEN

GÉOPHYSICIEN

Bonnes connaissances *électricité* et ELECTRONIQUE. 35 ans min. POSITION CADRE. Sera chargé de *l'entretien, gestion matériel géophysique subsurface*, organisation et contrôle des missions. Poste sédentaire avec nombreux *déplacements courte durée prov.* Qualités humaines et d'autorité requises.

2) TECHNICIEN

ÉLECTRONICIEN

Débutant, niv. BT ou 2-3 ans d'expérience GEOPHYSIQUE. *Après un an en atelier, il pourra* se déplacer très fréquemment France/étranger. Envoyer lettre manuscrite+C.V. *à C.P.G.F. 77, av. Victor-Hugo,* 92500 RUEIL-MALMAISON.

IMPORTANTE SOCIETE (Mo Pleyel), Filiale groupe Thomson recherche

2 ANIMATEURS DE FORMATION

sur matériel électrotechnique de haut niveau. Les candidats auront une formation électronique et électrotechnique, des connaissances en automatisme à commandes logiques, des qualités pédagogiques, *impérativement 5 ans d'expérience.*

Ecr. avec C.V. et prétent. à *M. BORDAT*, B.P. 111, 93203 SAINT-DENIS Cedex 01.

IMPORTANTE SOCIETE à NEUILLY recherche

COMPTABLE HME

Pour suivi financier de commandes, exportation d'engineering - Expérience révision de prix et prêt financement. Ecrire avec C.V. DEUTZ FRANCE 185, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

IMPORTANTE SOCIETE (Mo Pleyel) Filiale *du* Groupe Thomson, recherche

ÉLECTRONICIENS et ÉLECTRO-TECHNICIENS

Les candidats auront une formation BTS/DUT, des connaissances en circuits logiques, en automatismes ou en micro-processeurs. Une expérience minim. de 4 ans Différents postes sont à pourvoir aux services d'études, plateforme et essais.

Adr. C.V. à M. Bordat, BP 111, 93203 SAINT-DENIS Cedex 01.

HEBDOMADAIRE ECONOMIQUE CENTRE PARIS

recherche

UN JOURNALISTE SPECIALISTE DES AFFAIRES FINANCIERES

UN JOURNALISTE SPECIALISTE DE L'ECONOMIE des pays arabes et africains.

EXPER. ET ANGL. EXIGES.

Adr. C.V. et prét. n° T 791.907 *M REGIE-PRESSE, 85* bis, rue Réaumur, 75002 PARIS qui tr.

SOCIETE DE PRET-A-PORTER DE LUXE

Quartier BOURSE cherche

COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

ADJOINT AU DIRECTEUR COMPTABLE Comptabilité générale, financière et analytique.

— Poste évolutif et polyvalent.
— Niveau minimum DECS.

Ecr. av. C.V. et prét. à Melle D'ORNANT

FIDAL - Paris 78 bis, rue de Villiers, 92303 LEVALLOIS-PERRET.

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

COBOL - A.N.S. - C.I.C.S.

PROGRAMMEURS

GAP 2 - CCP

2 à 3 ans *d'expérience.* Ces collaborateurs s'intégreront au sein d'une équipe dynamique et pourront acquérir une solide formation technique. INFORMATIS - SELECTION, 26, rue Daubenton (5e). Tél. : 337-99-22. ELASDROTSCMFHYP

secrétaires secrétaires secrétaires

Responsable de la DIVERSIFICATION d'un grand groupe français de prestations de service, je dirige ou supervise actuellement 7 sociétés différentes et je crée de nouvelles activités. Pour avoir promu ma précédente collaboratrice, je recherche une

Secrétaire de Direction

Capable de se mettre rapidement au courant de nos affaires, elle en assurera le suivi *notamment en mon absence (50% de mon temps).*

J'offre un poste vivant, avec des contacts nombreux, un travail varié qui demande en contrepartie :
- *une profonde motivation*
- *de l'ouverture d'esprit et le sens de l'organisation*
- *un bon contact et une présentation agréable.*

La sténo et la dactylo sont requises.

Des connaissances en matière bancaire, juridique ou comptable accéléreraient son adaptation.

Métro Chaussée d'Antin.

Envoyer CV + photo + prétentions sous référence 9405 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02

Recherche SECRETAIRE ayant plusieurs années d'expérience Bureau d'études ou Entreprise Bâtiment. Ecrire sous référence n° *66.586*, HAVAS-CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

IMPORTANT PRODUCTEUR DE MEUBLES recherche pour son Directeur Commercial

SECRETAIRE DE DIRECTION BILINGUE FRANÇ.-ALLEM.

Lieu de travail actuel : Paris-12e ; sous *trois mois* : Montreuil (93), avec accès bus, métro, R.E.R.

Pour un recrutement rapide, adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : Ceforpe Marc Forget et Associés *44, rue La Boétie, 75008 Paris,* sous la référence WS 03.

SOCIETE PARIS-Xe recherche : SECRETAIRE DACTYLO ET SECRETAIRE DE DIRECTION connaiss. en informat. Env. C.V. n° T 11.568 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SECRETAIRES BILINGUES Sténo française et anglaise si possible. — G. K. CONSEILS Téléphone : 225-12-94.

Société Paris (8e) recherche : TRES BONNE

SECRÉTAIRE

DACTYLO-COMPTABLE rapide et méthodique anglais ou allemand souhaité. *Niveau* B.T.S. *ou équivalent.* Débutante s'abstenir. Avantages sociaux, restaurant entreprise, *possibilité vacances.* Envoyer C.V., prétentions et photo à n° 60.230 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94-Vincennes.

CRAZY HORSE recherche :

SECRÉTAIRE

bilingue français-anglais, langue maternelle française. Horaires : 18 h. à 1 h. 30, 6 jours semaine. *Se présenter, de 18 à 20 h. au :* 12, avenue George-V, Paris (8e).

Société de Conseil (10 personnes) cherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

A MI-TEMPS

Envoyer lettre manuscrite, C.V. + photo à DIAGMA 41, rue de Bourgogne, Paris-7e

demandes d'emploi demandes d'emploi demandes d'emploi

INGÉNIEUR ORGANISATION

(Boulangerie-pâtisserie industrielles) Homme d'une grande puissance de travail Expérimenté DIRECTION D'USINES et Redressement et Développement de Sociétés Etudierait toute proposition Parle anglais, espagnol, portugais.

Ecrire n° 7.258 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris, Cedex 09.

DIRECTEUR EUROPÉEN

Société multinationale Londres

Français - 38 ans - ESC - AMP INSEAD

— 12 ans de pratique de Direction d'entreprises en France, Allemagne, Suisse, Italie et Angleterre.
— Anglais et allemand courants - italien.
— Recherche Direction générale d'une Société de biens d'équipement ou de consommation en France ou en Europe.

Ecrire no 7225 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

INFORMATICIEN TRÈS HAUT NIVEAU

— Vaste expérience organisation et grands systèmes d'informations.
— 49 ans, SC. PO, ex-Directeur général.
— Recherche poste en rapport avec références exceptionnelles.

Rémunération en conséquence.

Ecrire n° T 11598 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

DIRECTEUR COMMERCIAL + EXPORT

36 ans. Droit + Sc. Po. - Tril. Angl. + All. + Esp.
- Expérience banque, financement international, marketing, négociation contrats (jur. + comm.).
- Excellent négociateur niveau international.
- Très bien introduit Amérique du Sud + Esp.

recherche

position de D.G. ou D.C. de société internationale Libre immédiatement.

Ecrire sous le numéro 708, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS - CEDEX 09.

CHEF TÉLEX-TÉLÉCOMMUNICATIONS

Parfaitement bilingue Français-Anglais *Références de premier ordre.*

Cherche poste

En vue supervision/opération d'un centre Télex-Télécommunications (Région Parisienne).

- Pour assurer recrutement, formation opérateurs, gestion, budget télécommunications.
- Installation/opération de tout matériel, Télex, Télétype, Télécopieur, liaisons publiques ou privées, procédure et exploitation tout système de saisies de messages.

Ecrire s/référence n° 01.230 CONTESSE Publicité, *20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.*

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Expérience professionnelle de plus de 15 ans : comptabilité - trésorerie - contrôle de gestion - organisation administrative et direction du personnel — excellentes références, recherche poste :

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ou SECRETARIAT GENERAL *en région parisienne*

Ecrire sous le n° T 011529 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

INGÉNIEUR DIPLOMÉ, 32 ans

Actuellement Responsable Commercial activité énergie solaire dans société multinationale

Etudierait toutes propositions dans le domaine des énergies nouvelles.

Ecrire ss/référence n° T 011.551 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

DIRECTEUR COMMERCIAL expérimenté et dynamique pour gestion réseau vente marketing, export. Angl., espag., 47 ans, met son efficacité à votre disposition pour développer C.A. TEL. : 277-37-68.

H.E.C. retraité cadre, ayant dirigé importante affaire commerciale, parlant anglais *recherche collaboration.*

TEMPS PARTIEL

Création, contrôle, réorganisa*tion, missions, importante* réduction sur S.N.C.F., avions. Ecr. n° 01.345, Contesse Pub., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

DIRECTEUR GESTION GÉNÉRALE — 33 ans — Membre de la Chbre Nationale des conseillers financiers. Très expérimenté pour redressement et expansion rapide de votre potentiel actuel. Connaissant l'anglais. recherche Similaire, D.A.F. ou D.G.A. Ecr. n° T 011.309 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DOCTEUR EN DROIT 29 a., italien, tr. b. connais. franç., 2 a. expér. cab. avocat Italie. Ch. empl. perm. Paris. Disponible de suite. Ecr. n° 7.248 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGÉNIEUR PRODUCTION *électronique professionnelle* 12 a. expér., contrôle fiabilité, rech. rég. Paris Sud situation stable dans moyenne entreprise. Ecr. n° T 011.600 *M Rég.-Presse* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE SUPERIEUR double nationalité SUISSE - FRANÇAIS 35 ans, ingénieur génie civil, diplômé E.P.F., gde exp. ges*tion générale P.M.E. franç. ch.* POSTE DE DIRECTION ds Sté en SUISSE ROMANDE *Ecr. n° T 11.593 M Rég.-Presse* 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Je ch. une Société importante française ou étrangère en création ou à remonter qui ait besoin d'un homme de 41 ans LIBRE IMMEDIAT. passé de vendeur à DIRECTEUR CCIAL 12 a. expérience terrain, études universitaires avec un moral d'acier. Spécialiste éditions vente directe porte-à-porte, coupons-réponses V.P.C. J'ai créé, recruté, formé, animé, géré. Forces de vente de 0 à 300 V.R.P. et cadres. Ecr. n° 9.368 *Publifop, 100, rue de Richelieu,* 75002 Paris, qui transmettra.

CADRE TECHNIQUE - 35 a. chef dépt. mécan. et outillage recherche SITUATION PARIS-BANLIEUE. ETUDIE TTES PROPOSITIONS. Ecr. n° T 11.613 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 24 ans - Libéré O.M. maîtrise DROIT SOCIAL droit des affaires, diplôme de gestion du personnel, anglais. Etudie toutes propositions *Paris ou région parisienne.* M. GLIMOIS, 2, r. Charles-Bossut, 75012 Paris. TEL. : 346-81-25.

Chef administratif et comptable célibataire, 43 ans, expérience 17 ans, Afrique Noire Francophone, secteur T.P., excellentes réf., rech. pl. étranger toutes branches, préférence Afrique Noire Francophone, Libre immédiatement. Ecrire Havas, 20179 AJACCIO réf. n° 5.964

CADRE DIRECTION, 29 ANS *5 ans exp. Ing. Supelec Maîtrise* Sc. Eco. JAE organisation administ. informatique contrôle gestion. Responsabilités administr. *commerciale, humaines Anglais* not. Allem. Etudier. ttes propositions région RENNES.

Ecr. HAVAS RENNES n° 874 T.

Jne F. (étud. à Corvisart) cherche poste dessinateur débutant (maquette, calibr., mont.). Ecr. n° 751 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

M., 53 ans, excel. références, *rech. empl. à responsabilités* pouv. second. patron d. comm. ou trav. bureau. Relance des factures, resp espèces. Relat. *avec banques, etc.* Ecr. n° 6010 « le *Monde* » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J. Fem., 27 ans, 8 ans expér. professionnelle. Form. animat. Enfance, jeunesse. Sérieuses réf. ch. poste à responsabilités SECTEUR ENFANCE sur PARIS Ecr. n° 88081 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

MAITRISE DE CHINOIS *2 ans de droit. 30 ans.* Française *4 mois à Nankin.* Pour toute candidature d'assistance, liaison, documentation relation commer*ciale, universitaire av. la Chine,* l'Extrême-Orient ou poste similaire. Ecr. n° 791.918 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra.

Etudiant irlandais, 17 ans, ch. travail d'été, juillet/août. *Connaissance des chevaux.* Tte proposition sérieuse considérée. *S'adresser à :* 2 Windsor Avenue, Newry, Irlande (N).

Cadre technique, expér. agenc. décoration, connaiss. techniq. et organisation atelier ébénisterie, ch. emploi si possible Grenoble. Ecr. à 7.250 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris

---

J. Fme, form. gest. commerc. artisanat, art. expér. animation rurale, ch. temps part., Etud. ttes propos. Tél. (37) 49-46-85 - Groux, 28420 Beaumont-les-Autels

---

Cadre français, célib., lic. droit, tril. anglais, arabe, expér. polyv. import/exp., négociat. contrats *export, relat. intern., immigrant* USA, disp. voyager, ch. poste responsabilité. Ecr. à 756, « le Monde » Publ., *5, r. des Italiens, 75427 Paris.*

Photographe ch. travx prises de vues. N° 757 « le Monde » Pub., *5, r.* des Italiens, 75427 Paris.

Sup. de Co. Français, 30 a., cél., 8 a. expér. Afrique, étudierait ttes prop. pr direction commerc. ou délégation côte Afriq. Ouest. Ecr. à 7.202, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE TECHNIQUE, 35 ans, *chef de département mécanique* et outillage, rech. situat. Paris/banlieue. Etudie ttes proposit. Ecr. à T 01.158 M Régie-Presse, *85 bis, r. Réaumur, 70052 Paris.*

INGENIEUR agréé architecture, 38 ans, polyglotte, ch. situation France, Etrang., Pilotage, coordination, représentat. Etud. ttes propos. T. 278-24-41 et 203-68-11.

Fem., 37 a., Sc. Po., sociologie, *sc. de l'éducation, anglais, esp.,* 10 a. exp. études marchés (immobil., prod. consommat., serv. pub.) comme charg. étud. et en*quêtrice. Intér. ttes prop. Paris.* Ec. à 11.596 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

H., 36 ans, Sc. Eco. + DECS + CES JURID., expér. enseignement industrie, ch. poste. Ecr. à *11.579 M* Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F., 26 a., maîtrise sc. humain., D.E.A., doctorat analyse région., aménagement du territoire, ang., ch. emploi immédiat aménagement immobilier ou ttes prop. Ecr. à 88.091 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Technicien technico-Ccial, 28 a., niv. B.T.S., frigoriste, formation électro-mécanicien et électricité, rech. poste simil. en climatisation ou responsable maintenance France-Etranger. Etude devis et contact clientèle. Ecrire au n° T 011.605 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F., 18 a., secrét. bil., angl., dactylo, expér. télex standard, *ch. place secrétaire bilingue anglais.* Ecrire à Daure Sophie, 7 bis, rue des Eaux, 75016 Paris.

J. H., 28 a., lic. maîtrise philo, 2 a. psycho., angl. cour., 1 an prof., sens rédact. et synthèse, ch. pl. secrétaire documentaliste ou Presse, Edition, Publicité, très bonne rémunér. 5.000 F net. Ecrire à Du Boucheron J.-M., 7 bis, rue des Eaux, 75016 Paris.

TRADUCTEUR ESIT ANG., ESPAGNE, ét. ttes prop. Ecr. à 88 92 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Cadre 52 a., chef serv. achats, 20 a. expér. achats indust. très divers à haut niveaux, branche const. méc. charpente, chaudr., *quinc., bon négoc., gest. stoks.* Rech. poste à resp., rég. indiff. Ecr. n° 7.238, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JURISTE J.F. 24 a., lic. maîtr. droit des affaires D. Et. approf. Droit Ccial et fiscal., anglais, *esp. Etudie toutes propositions.* Ecr. n° 7.237 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CONSEILLER ARTISTIQUE *Longue expérience - Formation* supérieure, diplômé ENSAP - Equip. mais., création modèles. Recherche poste intégré à entreprise ou conseil extérieur. Ecr. s/n° 747 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Au *pair,* étudiante française. A partir de sept. pour un an. Fulda (R.F.A.) Ecr. n° 7.244 « le Monde » Pub. *5 rue des Italiens, 75427 Paris.*

Technicien bâtim., 34 a., cadre, 12 a. expérience, France-étrang. Recherche place stable. Ecr. n° 730 « le *Monde* » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Jne fille, 22 a., lic. droit des affaires, maîtrise droit privé, CAPA, étud. ttes prop. pl. temps ou mi-temps. *Ecr. n° 7.215 « le Monde » Pub.* 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Hme, 33 a., écrivain, 9 a. expér. gestion matérielle et comptable collectivités, ch. empl. tps compl. ou partiel. Att. plus d'imp. à intérêt du trav. qu'à rémunér. Examine toutes propositions. Ecr. n° 7.223 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Sup. de Co., franç., 30 a., célib. 8 a. expérience Afrique, étud. ttes propositions pour direction commerciale ou délégation côte *Afrique de l'Ouest.* Ecr. n° 7.207 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

SPÉCIALISTE COMMUNICATION

30 ans, licencié histoire et Sciences Po. *Doctorat Sciences Po, bilingue anglais.*

5 ans d'expérience journalistique dans tout média, 2 ans d'expérience relations publiques

recherche

POSTE HAUTE RESPONSABILITE

dans département de communication, direction relations publiques et extérieures, direction du développement au sein de groupes industriels ou agences.

Ecrire n° T 11.477 M. *REGIE-PRESSE.* 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi

vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

INGENIEUR ELECTRONICIEN position II C. — 41 ans. *15 ans expérience électronique* militaire conception et réalisation industr. Anglais courant, notions d'allemand.

RECHERCHE : poste ingénieur d'études de Sté Internat. Paris, R.P., déplacem. acceptés en Allemagne de préfér. (Section BCO/DK).

INGENIEUR DE FABRICATION. — *39 ans.* Ingénieur génie chimique, anglais, italien. 12 ans expérience (B.E. « process » - fabrication, direction technique de petite unité pétrochimique, etc.).

RECHERCHE : poste similaire Paris, Prov. ou France, Etranger (Section BCO/JCB).

CADRE SUPERIEUR (ESE INSEAD). — 39 ans. Expérience : industrie pétrolière, industrie automobile, organisation (en cabinet et en entreprise).

RECHERCHE : situation de haut niveau : conduite, supervision, coordination, mise en œuvre de projets industriels et/ou d'organisation importants (Section BCO/JV).

DIRECTEUR MARKETING INTERNATIONAL. — Anglais, arabe, italien. Grandes Ecoles : Sciences Po + Arts et Métiers (contrôle budgétaire). Expér. solide mar*chés : Europe, Amérique du Nord, Moyen-*Orient, Japon. Négociation contrats multinationaux importants, construct. et animat. réseaux.

RECHERCHE : situation d'état-major équivalents, multinationale ou groupe import. (Section BCO/MCP).

ANPE

s'adresser à:

AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

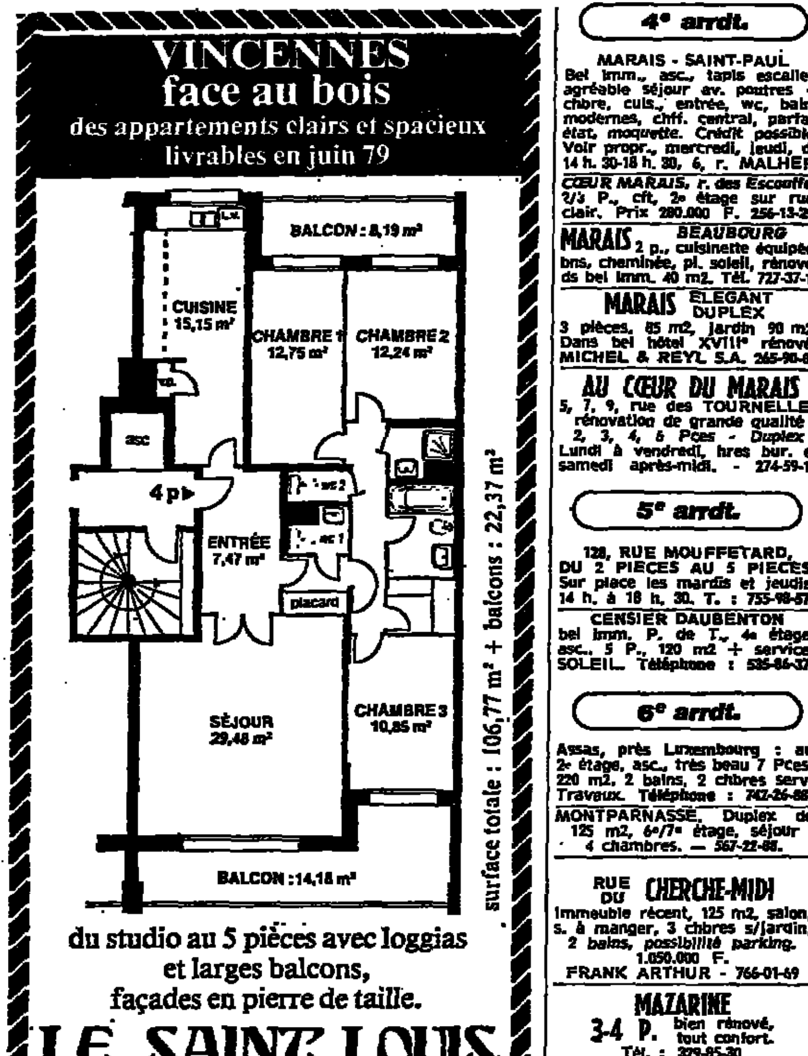
	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

L'immobilier

appartements vente



4e arrdt.

MARAIS - SAINT-PAUL
Bel imm., asc., tapis escalier, agréable séjour av. poutres + chbre, cuis., entrée, wc, bains modernes, chff. central, parfait état, moquette. Crédit possible. Voir propr., mercredi, jeudi, de 14 h. 30-18 h. 30, 6, r. MALHER.

CŒUR MARAIS, r. des Escouffes 2/3 P., cft, 2e étage sur rue, clair. Prix 280.000 F. 256-13-29.

MARAIS BEAUBOURG 2 p., cuisinette équipée, bns, cheminée, pl. soleil, rénové, ds bel imm. 40 m2. Tél. 727-37-19

MARAIS ÉLÉGANT DUPLEX
3 pièces, 85 m2, jardin 90 m2. Dans bel hôtel XVIIIe rénové. MICHEL & REYL S.A. 265-90-65

AU CŒUR DU MARAIS
5, 7, 9, rue des TOURNELLES
rénovation de grande qualité
2, 3, 4, 5 Pces - Duplex
Lundi à vendredi, hres bur. et samedi après-midi. - 274-59-10

5e arrdt.

128, RUE MOUFFETARD, DU 2 PIECES AU 5 PIECES. Sur place les mardis et jeudis, 14 h. à 18 h. 30. T. : 755-98-57.

CENSIER DAUBENTON
bel imm. P. de T., 4e étage, asc., 5 P., 120 m2 + service. SOLEIL. Téléphone : 535-86-37.

6e arrdt.

Assas, près Luxembourg : au 2e étage, asc., très beau 7 Pces, 220 m2, 2 bains, 2 chbres serv. Travaux. Téléphone : 742-26-88.

MONTPARNASSE. Duplex de 125 m2, 6e/7e étage, séjour 4 chambres. — 567-22-88.

RUE DU CHERCHE-MIDI
Immeuble récent, 125 m2, salon, s. à manger, 3 chbres s/jardin, 2 bains, possibilité parking. 1.050.000 F.
FRANK ARTHUR - 766-01-69

MAZARINE
3-4 P. bien rénové, tout confort.
Tél. : 329-85-30

7e arrdt.

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER
magnifique 2 Pièces, cuisine, bains, 40 m2, 5e étage, ascenseur, chauffage central, vue imprenable sur jardin. — 567-22-88.

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER : stud., cuis., bains, ds imm. 17e, 6e possible, ascenseur. 785-24-10.

7, RUE VANEAU
IMM. NEUF, 3 P., 5 P., TERRASSE. S/pl. ts les jrs, 14 h. à 17 h. SAGE - 359-63-63

Prox. STE-CLOTILDE, calme
2 - 3 PIÈCES + JARDIN
rénovat. luxe. - ODÉON 42-70

8e arrdt.

Place des Ternes, bel imm. ravalé, 4 Pces, cuis., bains, chf. centr., balc. Très bon état. Prix 590.000 F. Téléphone : 366-45-29.

MATHURINS. STUDIO 35 M2, SYMPATHIQUE, 4e étage. Prix 235.000 F. Téléphone : 577-96-85.

SUR PARC MONCEAU. Appartement classe exceptionnelle : 9 Pièces, 400 m2, balcons, soleil. Téléphone : 325-18-62.

VIIIe - EUROPE
Prop. vd 1er ét., calme, 1 living + 3 ch. cuis., bns, tt conft, soigneusement refait.
Prix 780.000 F. Pr renseign. et visite : 734-99-75, H. B.

PLAINE - MONCEAU
Imm. pierre de taille étage élevé 6 Pces, tt cft, parking, chambre service.
MARTIN, Dr. Droit. 742-99-09

10e arrdt.

GONCOURT 7 pièces sur rue et jardin - 690.000 F
Impeccable. — Tél. : 280-28-23.

Près gare de l'Est - 78, Fg-Saint-Denis, bâtiment fond, au 3e étage gauche, 65 m2, 3 Pces, cuis., wc, bains, téléph., soleil. 290.000 F. Téléphone : 236-98-23.

République, 45, bd Magenta : propriét. vend dans bel imm. P. de T., 3 Pces, entrée, cuis., wc (520-13-57), cave, 58 m2 : 175.000 F. S/pl., 2e étg., 13 h. à 15 h., samedi, dimanche, lundi.

11e arrdt.

SAINT - AMBROISE. — Square M.-Gardette, P. de T., 2 Pièces, entrée, cuisine, wc, S. de B. : 175.000 F, Téléphone : 345-82-72.

12e arrdt.

Me PICPUS - COURTELINE
pierre de taille, ravalé, beau 4 Pces, cuis., wc, S.de B., balc., chff., 490.000 F. TÉL. : 345-82-72.

REUILLY Sur jardin Imm. rénové
2 étages + combles, 200 m2. Vendu en total. ou par niv. Travaux intérieurs à faire. Prix intéressant. 293-62-16

13e arrdt.

MASSENA - Beau 2 p. 44 m2, cuisine équipée. Parking. VUE 200.000 + 20.000 C.F. 535-56-92

SAINT-JACQUES - Imm. récent, living, 2 chambres. Calme. 75 m2. Parking. 410.000 F. 227-82-14

14e arrdt.

MONTPARNASSE - Récent. Etage élevé. 6 pces en duplex, 125 m2, living + 4 chambres. Calme et soleil. - 705-31-13

JE PROPOSE A PROX.
PARC MONTSOURIS
dans bel immeuble standing, beau 5 P. au soleil, 2 bains, cuisine équipée, balcon. ENTOURÉ DE VERDURE. Calme. Etat neuf. 970.000 F. Serge KAYSER. 329-60-60.

8, RUE MAISON-DIEU
Prox. av. du Maine. Imm. neuf 2 P. et 2 P. duplex. S/pl. mardi, mercredi, jeudi, vend., samedi 14 h. à 19 h.
359-63-63 - 322-04-03.

MONTPARNASSE
Véritable atelier artiste. Calme, 40 m2. 805-78-68.

15e arrdt.

BOUCICAUT
BEAU 2 P. confort, 18. Sympathique et ensoleillé. 255.000 F. 577-88-68

15e RUE JUGE
Gd 3 pièces, cuis. équipée, balc. 14 m2, sur cour, 9e étage. 378.000 F - 577-96-85

PASTEUR Bel immeuble, 6e ét. sans asc., 45 m2
2-3 P. cuis., wc, poss. bains, 180.000 F - 322-22-47.

CONVENTION Récent 2-3 P.
standing, jardin, possib. box, 440.000 F - 331-89-46.

16e arrdt.

JASMIN
Récept. + 2 chbres + lingerie.
BEAUCOUP DE CHARME
633-29-17 - 577-38-38

LA MUETTE - Vaste STUDIO 40 m2. Grand standing. Prix intéressant - Téléph. : 222-42-43

PRES HENRI-MARTIN
7 p., gd standing. Soleil. Etage élevé. Service. Garage. 256-05-95

TROCADÉRO
Imm. stand., vue imprenable, triple réception + chbre + 2 chbres service travaux. Tél. : 766-02-74.

25-27, AV. LAMBALLE
TRES GRAND **2 P.** cuis., sal. bains, tt cft, SEJOUR 36 m2, CHBRE 18 m2, nbrx rangements. Tr. clair. 400.000. Vis. jeudi 8 mars, de 13 h à 18 h. Tél. ALIN : 539-75-50

VICTOR-HUGO (près) - Récent Très beau studio, cuis., bains, balcon, 275.000 F. 293-48-57.

16e Rue calme - Près l'avenue Georges-Mandel
dans immeuble 1910, asc. moderne, 3e étage, 185 m2, bon plan clair, chambre serv.
PASTEYER. 266-35-84 le MATIN

16e SUD Immeuble récent Standing
dernier ét. liv. + 2 chbres, deux bains, cuisine équipée
800.000 F. 766-02-74

17e arrdt.

44, AV. GRANDE-ARMÉE
Très bel immeuble 1920
Restauration de qualité
APPARTEMENTS
5 PIECES 145 m2 environ Entièrement équipés
Visite les mercredis de 14 h. à 18 h. 30, ou téléphoner 755-98-57.

ST-FERDINAND, pr. Gde-Armée Potaire vd appt style 38 m2, tt cft, ét. él. Bel imm., asc. Soleil. Sil. Ag. s'abst. 574-02-53, 18-21 h.

RUE BROCHANT (même)
LIVING + 3 CHAMBRES
2 bains tt conft., 6e ét., 93 m2 loggia 19 m2. Imm. standing 1972. Garage. Prix 670.000 F. Tél. : 627-78-52.

WAGRAM Etage élevé, soleil
urgent départ - 266-16-65
5 P. tt cft, + chbre de service

AV. NIEL Appart. de prestige
ttes prof. libérales, somptueuse triple réception, 3 chambres, 3 salles de bains - 622-17-66.

ATELIER duplex de caractère
séj. avec cheminée, chbre, s. à manger, cuis. équipée, bains, w.-c., garage. 380-18-58

18e arrdt.

RUE LEPIC - RARE
Superbe atelier d'artiste en duplex décoré - Terrasse. 390.000 F. 651-32-20

20e arrdt.

Mo JOURDAIN - MOINS DE 5.000 F LE M2 - Imm. récent, luxueux 4 pces 105 m2, 2 bains, cuisine équipée. Parking. Etage élevé. 500.000 F. 366-45-29

Vue square Mairie - 2 p., cuis., dche, 145.000 F. Studio, cuisine, bains, 95.000 F - 280-28-23

78 - Yvelines

SAINT-GERMAIN
150 m2 de gd standing et terrasse couverte de 220 m2. Rhodes, Vésinet. 071-93-64.

92 Hauts-de-Seine

DEFENSE PETIT IMMEUBLE NEUF - STANDING
Luxueux séj. + chbre, terrasse. Soleil. Calme. - Tél. : 293-62-16.

Suresnes - Beau 3 pces, cuis. Tt cft. Ascens. Balcon. Agréable. 240.000 F - 642-79-10

Mairie COURBEVOIE, 14e étage. Vue. Standg. Appt 190 m2. Réception, 4 chambres - 754-29-85

MAIRIE COURBEVOIE, 14e ét. Vue. Gde récept. 2 chambres, 110 m2 + loggia - 754-42-49

NEUILLY-LONGCHAMP - Et. élevé. Ravissant gd livg. S. à mang., 2 chambres. Impeccable. Parking. Service. 930.000 F. « TAC » 329-33-30

BOULOGNE près Mo - Imm. Récent, GDS BALCONS plein soleil, entrée, double living, gde cuisine. Belle s. bains. Très bon placement. - Prix : 225.000 F. ROUSSEL - 620-36-49

PARIS A VOS PIEDS
« LE FRANCE », 125 m2, living, 2 chbres, loggia. - 266-27-55.

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE
Centre COTEAU MARNE, 1er ét. Imm. pierre de t. Séjour, 2 chbres, cuis., bains, 270.000 F.
AG. REGNIER
254, av. Pierre-Brossolette
(94) LE PERREUX - 324-17-63

95 - Val-d'Oise

MONTMORENCY
TRES BEL APPARTEMENT
148 M2 + 27 M2 Terrasse sur parc. 800.000 F.
Visite sur rendez-vous.
Tél. : 989-92-16, de 8 h. 30 à 10 heures, sauf dimanche ou : 280-62-30, heures bureaux.

Province

SKI A CHATEL (Haute-Savoie) Studios 4 personnes 2/3 pièces. Avec 31.000 F cpt + crédit. Gestion assurée, ERIGE, 84, route de Genève. 74240 GAILLARD T. (50) 38-52-89.

appartem. achat

Rech. appts 2 à 4 P., PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e avec ou sans travx, paiem. cpt. chez notaire. Tél. : 873-23-65.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

POUR CADRE STE rech. 2-3 p. MARAIS - RIVE GAUCHE Prix : 500.000 F. T. : 742-62-65.

Rech. APPTS Paris toutes surfaces Société GERARD, 5, bd J.-Ferry, Paris-11e. T. 805-33-97.

appartements occupés

MARAIS SAINT-PAUL
Occupé dame 89 ans, séjour sur rue + chambre 50 m2. Poutres plaf., possib. cuis., wc. Possib. bains, bon état, bel immeuble. Parfait état. Ascenseur. Voir notaire mercredi, de 15 h. 30 à 17 h. 30, 6, rue MALHER (4e).

BUTTE-MONTMARTRE
Imm. ravalé, tapis escalier, pl. soleil. Gd 3 pièces 70 m2 envir. Bains moderne, chauff. central. Bon état. Occupé dame seule, droit de reprise. Prix 239.000 F, crédit 80 %. Voir propriétaire : mercredi, 14 h. 30 à 16 h. 30, 54, RUE LEPIC

constructions neuves

5e ARRONDISSEMENT
Dans petit programme neuf en cours de construction (achèvement prévu ds 12 mois) INVESTISSEURS privés cèdent au prix préférentiel Surface à définir. Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs.
Tél. : 707-02-31

immeubles

ACHÈTE EN 48 HEURES
Immeuble libre Paris ou périphérie. Tél. M. Gérard 563-11-40 (heures bureaux). C.F.I., 8, av. Hoche, 75008 Paris

PARIS-19e. Imm. 800 m2, actuellement exploitée en hôtel, pouvant être libéré compl. Pour renseignements écrire : NATHAN, 27, rue Tronchet, Paris-8e.

viagers

G E R S :
vends VILLA F4 occupée, 2 têtes 20.000 F. Bouquet 1.000 F mensuel.
Mme LAGES immobilier, 32200 GIMONT.

LEVALLOIS nue-propriété sur tête 80 ans, petit IMMEUBLE industriel et commercial s/2 étages 600 m2, très bon placement à terme, 900.000 F. T. 227-81-46.

LIBRE SUPERBE STUDIO 35 m2 - Parking
Immeuble récent, près Me ST-FARGEAU. 80.000 F + 1.645 F.
F. CRUZ 8, rue La Boétie (8e) 266-19-00

XVIe Beau 5 pièces, 130 m2, rente mensuelle 4.200 F. Occupé 2 têtes 74 et 76 ans. 35.000 F cpt. - D.I. : 764-04-38.

RARE Porte-Champerret. 6 p., 142 m2, 81 et 84 ans. MERGUI S.A. - 766-42-00

villégiatures

ARCS 1.800 M.
A louer 1 studio (lits) du 11-3 au 24/3 1979. Prix 1.400 F la semaine ; 2.600 F 2 semaines ch. comprises. Tél. à partir de 19 heures Mme MICHEL 524-69-13.

chasse-pêche

A LOUER ETANGS 20 HA 70 km Paris p. autoroute. Possibilité logement. Collectivité s'abstenir. VERON. 705-28-28.

27 - Chasse dimanche ou lundi individuelle ou petit groupe
Plus de **1.000 ha de FORET**
PETIT et GROS GIBIER
Participation 3.000. (32) 54-88-60.

locations non meublées Offre

Paris

SUR JARDIN LUXEMBOURG
Imm. grand standing, séjour + 3/4 chambres, 2 bains, cuisine équipée, parking. 8.000 F + ch. SERGE KAYSER : 329-60-60.

HENRI-IV, VUE SEINE. Soleil, 4 P., tt cft, park., tél., 2.950 F ch. compr. 307-81-18, apr. 18 h.

XVIe, ENVIR. TROCADERO : rez-de-ch., 3 P., conft, parfait état, 100 m2, 3.000 F + ch. Tél., Matin, à SEGECO : 522-69-92.

PARIS 19e
Mo Place-des-Fêtes
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
3 pièces, 62 m2, loyer 1.327 F, charges 361 F, park. 143 F.
5 pièces, 87 m2, loyer 1.955 F, charges 507 F, park. 143 F.
S'adresser au Régisseur : 25-29, rue des Lilas, Paris

9e Appt 7 pces, 300 m2 envir., gd standing, possib. prof. libér. Tél. 7.000 F mens. + ch. 293-61-54, heures bureau

Région parisienne

MONTROUGE - 600 M.
Porte d'Orléans, gérant loue : studio et 2 Pièces cuisine, bains, wc, tout confort, calme, soleil, 700/800 F. Ce jour, 14 à 19 h., 28, RUE LOUIS-ROLAND.

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 Pièces, Paris, et villa, banlieue ouest. Propriétaire directement : 265 - 67 - 77.

RÉSIDENCE SERVICE
SPÉCIALISTE ACCUEIL RESIDENTS ETRANGERS rech. APPTS ET MAISONS
742-62-65

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-82.

locations meublées Offre

Paris

Montparnasse, luxueux 3 Pces, cuis., bains, moquette, téléph., 3.000 F net. — Tél. : 567-22-88.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE ETRANGERS
pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. Tél. : 285-11-08.

POUR JEUNES INGENIEURS studios ou 2 Pièces, cuisine équipée. Téléphone. Tél. 742-62-65.

INTERNATIONAL HOUSE
rech. du STUDIO au 6 PIECES pour cadres étrangers, garantis par BANQUE ou AMBASSADE. Téléphone : 885-84-23.

Province

Urgent, cherche à louer villa, 4/5 chbres minim., av. piscine, région Cannes, Grâce : juillet, août. — Téléphone : 548-22-74.

fonds de commerce

66, Champs-Elysées, chaussures H. et F. 30 m2 + 45 m2 réserve px 150.000 F, loy. 6.000 F mens. TEL. : 723-48-59.

A VENDRE
PLEIN CENTRE
MONTBELIARD (25)
CAFÉ - BAR
SUR ARTERE PASSANTE QUARTIER
AFFAIRES et LOISIRS
EMPLACEM. EXCEPTIONNEL
PRIX ELEVE JUSTIFIE
S.M.C.I. 1 bis, pl. la République 68100 MULHOUSE
TÉL. : (89) 44-18-92

EXPANSION 1979
PHILDAR
propose nouveaux magasins banlieues Sud, Est et Nord (Coulommiers, Créteil, Maisons-Alfort, etc.) avec 200.000 F (20 millions de centimes)
Ecr. PHILDAR, 16/18, rue de Joinville, 75019 PARIS ou tél. 203-05-82 qui transmettra pour R.-V.

Boutiques

VERSAILLES, le meilleur emplacement de régio, haut standing BOUTIQUE av. murs, amén. pr commerces de luxe. Px. 380.000. MAT IMMOBILIER. 953-22-27.

bureaux

A VENDRE
5e ARRONDISSEMENT
PANTHEON 5 bureaux 120 m2 à aménager + sous-sol éclairé 200 m2 grande hauteur sous plafond, 4 parkings.
PRIX : 950.000 F.
Tél. : 707-02-31

RUE LA BOETIE 200 M2 5e étage, tt cft, 425 F le m2 + CESSION. Téléph. : 563-32-12.

A louer, rue de l'Estrapade pr. Panthéon, local ccial à usage bureaux, 60 m2 aménagés. TEL. : 336-36-33.

RUE DE BERRI
100 m2 ENVIRON
K.F.R.
260-67-53

IMMEUBLE RÉCENT DE 4.800 m2
Paris 13e - Niveaux de 500 m2 cloisonnés. Standard et postes en place. Restaurant. Parkings. Local informatique équipé. Disponibilité immédiate.
SIM - 766-35-60

VINCENNES
Métro Bérault
BUREAUX NEUFS
à louer dans imm. de standing 1.000 m2 divisibles 1er et 2e ét. + 9 réserves en sous-sol. Parkg disponibles. Egalement à louer même adr. Locx cciaux neufs. SOGEI, 7, rue des Cordelières, 75013 PARIS
Téléph. : 331-65-61

RICHELIEU - BOURSE
Dans bel immeuble ancien restauré, 420 m2 sur 2 niveaux, 23 BUREAUX. Tout confort. Bail 3/6/9. Loyer annuel 200.000 F. Téléph. : 766-91-88

1 à 20 BUREAUX ts quartiers
Locations sans pas-de-porte
MAILLOT ST-LAZARE **293-45-55**

CONCORDE 135 m2 en 6 bureaux
Libre 15 mars - 522-22-60.

locaux commerciaux

Cherche location de locaux de grand standing : 500 à 800 m2 dont 150 m2 en rez-de-chaussée Opéra, Madeleine, Chps-Elysées. MARTIN Dr Droit : 742-99-09.

17e, Ternes, Prop. vds murs boutique, 25 m2, idem s/s. b. imm. Loyer 7.000/an. expire 1/7/79. Tél., 10-12 h. 700-19-41, faire off.

Achète locaux grand standing de 500 à 800 m2 dont 150 m2 en rez-de-Chaussée : Opéra, Madeleine, Champs-Elysées. MARTIN, docteur en droit. Tél. 742-99-09.

pavillons

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
SÉLECTION PAR ORDINATEUR
Téléphonez ou écrivez
CIMI - Tél. 227-44-44
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e
FNAIM

19e, pavillon à vendre 2 pces. Prix 70.000 F. Téléphoner au 278-24-41 et 203-68-11.

villas

PLESSIS-TREVISE (94)
20 km Paris, région Champigny
MAISON SUPERCONFORT
240 m2 utiles - Chauff. central Gar. - Salle de billard
SUR 340 M2 TERRAIN EXCEPTIONNEL, 750.000 F. (cause séparation), tél. pr RV : 376-23-99 - 376-31-87

SAINT-MANDE Stand. - Style Napoléon III
8 pièces, tout confort. Sous-sol, garage, sur 400 m2 terrain. 1.465.000 F - 348-72-06

SAINT-MAXIMIN (VAR)
AFFAIRE UNIQUE
A 60 KM DE ST-TROPEZ
Superbe VILLA PROVENÇALE récente (1973), vue imprenable 140 M2 s/2 niveaux, 8 PIECES, 4 bains, piscine, 2 terrasses sur jardin + 1 ha terrain. Prix 1.500.000 av. 358.000 F cpt.
COGEVIM 16, avenue Messine, 75008 Paris
TEL. 563-11-53

LE VESINET CENTRE 5' R.E.R.
PROPRIETE MANSART
3 p. récept., 6 chbres, 2 bains. Tt cft. Pav. de gardiens 6 p. JARDIN 1.400 m2.
AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET : 976-05-90.

fermettes

INDÉPENDANTE
Dans région bois. vallon., belle FERMETTE en granit, typiq. creusoise, toiture BON ETAT.
7 PIECES Poutres apparentes, cheminées campagnardes, étage amén. par escal. intér. Anc. boulangerie, appentis, terrain att. 630 m2. Eau, électr.
Prix 65.000 F
PROGECO 258, bd Voltaire Paris (11e) — T. 370-91-78.

terrains

A vendre Megève terrain perm. const. 56 logements. Ecr. no 791618 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

forêts

REG. BOURGES 12 ha forêt de chênes
AVEC 500 m3 GROS CHENES
Tél. : 16 (4) 441-54-91

maisons de campagne

OISE 60 km Paris, DIRECT PPTAIRE, maison caractère tt cft. ENVIRON SUR 2.000 M2 BORD RIVIERE, jard. verger, bois. 380.000 F. 822-26-65.

propriétés

A vendre :
18 ha de terres et bois près de Bollène (84). C.D.R. 750.000 F. R. de GRELING, 2, rue de l'Olivier, 84000 Avignon. Tél. 86-59-73 (90).

LES ANDELYS
(27) Parc et prés 4 ha, récept., 8 chambres, confort. Tennis. Vastes communs. Turbine, rivière deux rives sur 250 mètres.
BELLES DEMEURES DE FRANCE - Tél. : 387-92-76
68, bd Malesherbes, Paris (8e)

LISIERE FORET DE
MONTMORENCY
Ppté MANSART, 8 PIECES Cuis. équipée, 2 bains, 2 garages sous-sol, maison gardien. PARC 4.000 m2.
Impeccable - 1.900.000 F.
PLACOR - 989-60-60

MAISONS-LAFFITTE
(PARC) - Ppté de classe - 7 P., cuisine, bains, sous-sol. Parc paysagé 1.500 m2.
Impeccable - 1.600.000 F
PLACOR - 989-60-60.

FONTENAY-SOUS-BOIS
Propriété à rénover. Parc 1.600 m2, situation rare. Px justifié - 336-17-36

A VENDRE
ANJOU SAUMUROIS
Ppté de caractère s/30 ha de bois et parc avec dépendances. Px 900.000 F. T. : (41) 52-11-00, Me Girot not., 49160 LONGUÉ

FERME AMENAGEE
60 km ouest - 5pces, tt confort Maison amis - 1.400 m2 parc
MICHEL & REYL
265-90-05

FORÊT D'ORLÉANS
PROPRIETE DE CHASSE
30 ha TERRE, BOIS
petite pièce d'eau, ruisseau
WALCH 45300 ESCRENNES
16 (38) 30-25-93

BRÉTIGNY-SUR-ORGE (91)
except. en zone verte s/3 nivx + ss-sol, récept., 10 ch., 2 bns, 2 cuis., tt cft, cheminées, gar. 4 voit., terr. 3.500 m2, parf. ét.
PRIX : 1.700.000 F.
TEL. : 633-55-42.

capitaux ou proposit. com.

RECHERCHE INVESTISSEURS disposant 500.000 à 1.000.000 F. Rentabilité intéressante, affaire de premier ordre. Ecr. no 755, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Pour produit nouveau unique en France opérationnel en Lorraine devenez not. CORRESPONDANT dans votre ville. Recherche PRESTATAIRE ayant bureau et secrétariat. Sérieuses références exigées.
Ecrire ROUSSEL B.P. 27, 54600 VILLIERS - LES - NANCY.

travaux à façon

ENTREPRISE. Sérieuses références effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordinat. tous corps d'état. Devis grat. T. : 368-47-84/893-30-02.

information divers

Pour mieux choisir votre métier FRANCE-CARRIERES en vente à votre kiosque.

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe : DES EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial MONDEMPLOIS (Serv. M 89), 14, r. Clauzel, Paris-9e.

OFFRES-D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e.

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

cours et leçons

Etud. suédoise diplômée donne cours anglais. S'adr. Karin Smedberg, 36, bd Suchet-16e.

propositions diverses

Rech. Stés ayant besoin Messager-Contacteur, quot. ou hebdo. Par.-Brux. ou Brux.-Par. J'ai VL Ecr. no 752, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Part. vd pour cause dble emploi DAF 46 (5 CV, 1976, 16.500 km.), 1re main. Prix Argus : 11.300 F. Téléphone : 842-64-00, poste 69, H. de B., ou le soir : 533-78-68.

8 à 11 C.V.

504 Peugeot, breack diesel 1972, moteur 50.000 km., très bon état. Téléphone : 16 (86) 73-24-75.

Urgent, Alfetta 1,6, blanche, 77, 35.000 km., excell état, 25.000 F Tél., fin après-midi : 206-49-74.

12 à 16 C.V.

604 77 - Voit. direction impeccable - Radio boîte automatique, toit ouvrant. Argus. Tél., H. de B., 246-75-75.

divers

CONCESSIONNAIRE
B.M.W
63, Bd. J. Jaurés
92 CLICHY. Tél. 731-05-05
PRESENTATION ET ESSAI DE TOUTE LA GAMME **B.M.W.**
NEUVES - DISPONIBLES.
Nombreuses occasions.
Garantie B.M.W.

104 - 305 - 504 - 604
1978-1979, peu roulées, garanties. A.P. XV. Téléphone : 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

occasions

Achat comptant bijoux or, brillants, etc. Argenterie, 4, Chaussée-d'Antin. Opéra, 37, av. Victor-Hugo. Etoile. PERRONO. Ventes occasions.

Grand choix de MOQUETTE EN SOLDE exemple de prix velours sur mousse en 4 m., 19,99 le m2. TEL. : 340-72-72.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au **296-15-01**

Le Monde

régions

Les collectivités locales, « P.-D.G. » des temps de crise ?

Les villes, les départements, les établissements publics régionaux peuvent-ils, doivent-ils intervenir directement dans le fonctionnement des entreprises et prendre des initiatives pour créer des emplois ou empêcher qu'ils ne soient supprimés ? La question est largement débattue et controversée dans tous les partis. Elle a fait l'objet de discussions fondamentales au sein du parti socialiste lors de la conférence d'aménagement du territoire organisée par le P.S. les 17 et 18 février à Angoulême, et les responsables socialistes sont apparus divisés sur cette question (le Monde *du 20 février*).

Dans une réponse à M. Jean-Michel Boucheron, maire d'Angoulême, député (P.S.) de Charente, publiée au Journal officiel *du 24 février, le ministre de l'intérieur précise la position du gouvernement.* « S'agissant de l'octroi, sur fonds communaux, de prêts ou d'avances remboursables aux entreprises, la législation en vigueur est très restrictive », *dit M. Christian Bonnet.* L'ordonnance du 2 janvier 1959 (...) relative aux lois de finances dispose que, « *sauf dérogation admise par le ministre des finances, les collectivités territoriales de la République et les établissements publics sont tenus de déposer au Trésor toutes leurs disponibilités* ». La doctrine administrative comme la jurisprudence estiment qu'il n'appartient pas aux communes de se substituer aux établissements bancaires qui ont pour rôle d'assurer le financement des entreprises. »

« En revanche, *ajoute le ministre,* l'intervention des communes pour la politique d'accueil de l'emploi des travailleurs entre dans leur vocation directe et reste très importante. L'aménagement des terrains industriels, leur équipement, la construction par la collectivité de bâtiments destinés à être mis à la disposition de l'entreprise par vente, location ou location-vente, et, d'une manière générale, la qualité des aménagements urbains et du cadre de vie, ainsi que l'aide à l'insertion des familles dans la communauté locale, constituent des facteurs déterminants dans ce domaine. »

« Enfin, *précise le ministre,* les communes ont désormais la faculté de porter de 30 à 50 % les rabais qu'elles sont autorisées à consentir sur le prix de vente des terrains industriels sous la seule réserve d'avoir *elles-mêmes bénéficié pour l'opération d'une* subvention de l'établissement public régional. »

POINT DE VUE

La colère d'un élu du Sud-Ouest

L'emploi, notre affaire

par FRANÇOIS-XAVIER BORDEAUX (*)

LA colère et les drames provoqués par la montée continue du nombre de chômeurs frappent d'abord les collectivités locales, qui se trouvent brutalement confrontées à une situation dont elles ne peuvent s'abstraire. Souvent engagés dans les conflits d'entreprises qui ferment ou licencient, les élus locaux sont également amenés à accueillir dans les mairies un nombre de plus en plus important de chômeurs, qui viennent demander un conseil, un emploi ou un secours. Cette réalité de tous les jours traduit mieux que les statistiques la détresse et l'humiliation de ceux qui sont mis malgré eux « sur la touche ».

Devant une telle situation, nul ne peut rester inactif, malgré les entraves du juge qui, en vertu de principes datant de 1791 — relatifs à la liberté du commerce et de l'industrie — a posé la règle du non-interventionnisme économique des collectivités locales. Une étroite exception est faite pour la satisfaction d'un besoin d'intérêt public local. Le décalage *entre le vécu et les conséquences d'un texte datant de près de deux siècles illustre parfaitement* les limites dans lesquelles veut être contenu le débat.

Bien entendu la réponse s'est portée ailleurs, c'est-à-dire sur les maigres terres d'initiative laissées par le législateur ou le pouvoir de tutelle. C'est donc essentiellement à travers la *politique* d'aménagement *foncier* et les facilités fiscales que les collectivités locales *sont intervenues.* La multiplication anarchique des zones industrielles a *accompagné une* politique de plus en plus ouverte de *dégrèvements de taxe professionnelle* en direction des entreprises qui ont *des difficultés ou qui s'installent.* La concurrence entre les communes, les *départements et les régions,* loin de freiner ce mouvement, n'a cessé, au *contraire, de l'amplifier.*

Le plan régional constitue le dernier *remède face à l'aggravation* de la crise. A l'allure où ils sont élaborés, les vingt-deux *régions* seront bientôt dotées de vingt-deux plans *d'urgence, tous prioritaires.* Lorsque les pompiers sont sollicités de toute *part, ils n'interviennent efficacement* nulle part.

En moyenne, la taxe professionnelle rapporte presque autant que *les trois autres taxes locales réunies* (habitation, foncier bâti, foncier non bâti). En valeur, elle *représente près* de 60 % de l'impôt sur les sociétés. Le fait de s'engager dans des actions de dégrèvement n'est donc pas neutre. D'abord parce qu'il faudra trouver des recettes de substitution. Le Sénat ayant *refusé récemment* aux communes la possibilité de fixer librement et *séparément* les taux des quatre impôts locaux, les recettes *nouvelles proviendront* de ceux qui payent déjà, c'est-à-dire les industries et les *commerces non exonérés.* Ce procédé, s'il n'est pas *rigoureusement contingenté,* sera source d'arbitraire et d'injustice. Il *représente un autre inconvénient* dans la mesure où il risque de porter *atteinte au potentiel des collectivités* locales, hypothéquant leur capacité *à créer des emplois,* par embauche directe ou lancement de programme *d'investissements.*

L'exemple allemand

Comment réagir, comment articuler des réponses et esquisser une *politique qui dépasse l'urgent ?* En mettant, en premier lieu, en place un *véritable aménagement* du territoire qui soit autre chose qu'une surenchère de dernière *minute pour* obtenir l'implantation d'une firme étrangère. La *transformation* profonde de l'aide au développement *des régions les moins industrialisées,* ou de celles dont les industries ont *le plus vieilli, exigera la mobilisation* de moyens importants. L'Allemagne *fédérale,* qui connaît une véritable décentralisation administrative et *économique à travers ses Laender,* l'a compris, puisqu'elle consacre à *l'aménagement de son territoire* six milliards de francs contre un seul *pour la France. Apparemment,* cela ne diminue en rien sa compétitivité *économique, au contraire.*

Une politique de l'emploi doit *également* prendre son *contenu* et ses formes, sur place, le plus près possible de ceux dont elle veut changer la vie. Elle exige pour cela l'expression permanente et aménagée de tous ceux qui connaissent *leur métier, leur secteur d'activité,* ainsi que les ressources géographiques de leur région. *Une véritable dynamique* de l'emploi peut être ainsi *créée autour de « tables rondes »* départementales et régionales, *permettant un travail approfondi sur chacune* des branches professionnelles, *sur l'outil de travail existant comme* sur ce qui reste à imaginer. *Une dynamique qui peut faire la différence* entre l'attitude de l'assisté *qui attend tout de PARIS et celui qui* est décidé à se battre sur place.

Sans tarder, et à partir de ces premières réunions de travail, les *départements et les régions doivent* se doter d'instruments de planification, en *liaison* avec la *comptabilité* nationale et en prise directe *avec chaque branche industrielle.* Il est symptomatique de voir que les *chambres de métiers et de commerce,* les syndicats professionnels, *les grandes villes, explorent parallèlement* et pour leur propre compte *les chances de leur région.* Sans parler de la mission économique *régionale, qui reste d'abord l'instrument* d'investigation du préfet.

L'activité des hommes est une chose trop importante pour ne pas *la planifier et l'organiser d'abord au* niveau des collectivités locales, qui *sont — sauf pour la région — l'émanation* du suffrage universel. Bien *entendu, elles doivent le faire* avec le concours de tous ceux qui sont *déjà aux prises avec ce problème.*

Ce nouveau développement économique *peut être financé par une* partie importante des ressources *servant à indemniser le chômage.* Le prix est connu : indemnités des ASSEDIC, *auxquelles il faut ajouter* les déficits de cotisations des régi*mes sociaux et les pertes en impôts* d'Etat et impôts locaux. Les chiffres *ainsi obtenus* sont très inférieurs aux 30 milliards de francs que la nation *consacre annuellement* en matière d'emploi. Les trois quarts de cette *somme servent à indemniser* le chômage. La moitié de cette somme *permettrait de financer la création* d'un demi-million d'emplois d'utilité *publique,* dont la majeure partie au stade des collectivités locales.

Les besoins existent, à commencer par l'aménagement de l'espace ur*bain. La ville doit renvoyer l'image* de celui qui l'habite : elle appartient *à l'homme d'aujourd'hui* qui cherche à libérer son espace et son *temps. La création* de zones piétonnes, de zones vertes, d'espaces sociaux *ou culturels, demandera un* effort qui ne peut se comparer qu'à celui *qu'il faudra fournir pour porter* aux normes de confort et d'éco*nomie d'énergie la majeure partie* du parc de logements construits il y a plus de dix ans. Les régions les moins urbanisées peuvent éga*lement promouvoir et inventer un* véritable tourisme social, qui deman*dera des hommes pour construire,* faire connaître, animer et faire vivre ceux qui y viennent.

La crise qui s'installe met profon*dément* en cause le visage de la politique traditionnelle, dont on n'attend plus le changement, *mais le* doute ou l'angoisse. Pour que la politique *redevienne* crédible, il faut dès maintenant, et partout où cela *est possible répondre* au problème de l'emploi, en mettant en place *des projets qui anticipent la société* socialiste.

(*) Adjoint (P.S.) au maire du Bouscat (Gironde).

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Hyères, rade fragile

LES DÉFENSEURS DE LA LONDE PROPOSENT DE JOUER L'ARRIÈRE-PAYS

« Vous ne donnerez pas suite aux demandes de créations de ZAC en bordure du littoral. »

Cette directive donnée aux préfets par M. Chirac, alors premier ministre, figure au « Journal officiel » du 6 août 1976. Ainsi le projet de la ZAC de Miramar — à vocation de résidences touristiques, — située « en bordure même du littoral » de La Londe-les-Maures, dans le Var, semble condamné a priori.

L'association La Londe-Environnement, hostile au projet, fait remarquer qu'une communication postérieure de M. d'Ornano, *ministre de l'environnement* et du cadre de vie, classe, de plus, en « zone très fragile » la rade d'Hyères. Or Miramar se trouve *précisément à l'extrémité est de cette fragile* rade, qui héberge six ports d'importance diverse. Et, bien qu'il s'agisse *d'opérations dissociées, un port de plaisance* « découlerait » du nouvel ensemble.

Enfin, la *communication de M. d'Ornano faisait suite* au discours du président de la République du 8 février 1977 affirmant la « volonté politique » *de protection du littoral.* Comme l'opération projetée se passerait pratiquement sous les yeux du président — dont la « *résidence secondaire* » *de Brégançon est* toute proche, — on peut apparemment aller en paix ; la guerre de Miramar n'aura pas lieu. Au vrai, *elle ne fait que commencer...*

Maintenant fleurie, La Londe se remet à peine d'un complexe. Entre les palmiers d'Hyères et les *mimosas de Bormes,* elle garda longtemps, comme un hiatus morose, un faux air de coron. Elle naquit à demi des mines d'antimoine et de plomb argentifère, depuis abandonnées. L'emploi est rare, la viticulture a ses problèmes, et *le tourisme* a boudé La Londe, sinon sous la forme anarchique d'un envahissement *de sa* médiocre plage. « *L'aménagement de Miramar,* dit le maire, *c'est d'abord une volonté communale.* » De fait, le vote fut exceptionnellement unanime, l'opposition de gauche (12 conseillers sur 23) *s'étant ralliée pour la circonstance.* A l'association contestataire, le maire reproche de ne représenter qu'elle-même : « *Une petite minorité dont la grande majorité est étrangère aux problèmes réels du pays* ».

Un tel conflit est assez commun sur la Côte pour qu'on n'égrène pas à nouveau tous les arguments habituels des adversaires. A celui *des ressources et des activités nouvelles* pour la commune, le maire ajoute qu'« *ici le site* — au vrai peu séduisant actuellement — *ne peut pas être défiguré, mais au contraire amélioré* ». D'ailleurs, au cours des années, les remaniements imposés par les pouvoirs publics, ou suggérés par les résultats *de l'enquête publique préalable,* ont retiré au projet ses aspects agressifs : une marina a disparu, les constructions n'apparaîtront qu'à 100 mètres du rivage pour donner à la plage une profondeur nouvelle, et un espace public pénétrera largement l'ensemble, interdisant par là même *une façade linéaire. « Sans parler du coup d'arrêt donné à une construction anarchique, qui a commencé. »*

Du côté de « *La Londe-Environnement* » on retrouve tout le procès du « saccage de la bordure méditerranéenne » au travers des aménagements, bétonnages, endigages, entassements, qui, à la longue, condamnent le tourisme lui-même, et tous les arguments écologiques, esthétiques, humains, financiers, etc.

Toutefois, à l'inverse d'associations analogues qui n'ont rien à opposer qu'un refus global, « La Londe-Environnement » propose une sorte de contre-projet. Il a au moins le mérite — à l'inverse d'autres, là encore — de ne pas fermer obstinément les yeux sur *la réalité de l'invasion saisonnière* massive qui ne se laisse pas « évacuer » à coups de *formules* incantatoires.

Il a deux volets : 1) aménager le médiocre littoral actuel de Miramar, mais en renonçant à héberger le touriste sur place : pas de constructions — hormis les sanitaires et services indispensables, — une plage plus vaste, et une pinède pour loger les voitures de la journée ; 2) construire dans l'arrière-pays, souvent déserté, des hameaux de vacances que le touriste rejoindra après les jeux de la *mer. Ce serait à la fois* préserver l'espace littoral fragile et, finalement, préserver aussi le touriste des cohues et des pollutions.

La Londe-Environnement donne pour exemple le « village » de Valcros à quelque 5 km de la mer.

Il se trouve qu'à la direction départementale de l'équipement *on ne se déclare nullement* hostile, au contraire, à ce genre de solution, à cette différence près que Valcros, démuni d'aménagements qui retiennent le touriste, n'apparaît pas comme le meilleur exemple. On cite plus volontiers Le Pin de la Légue, à l'arrière de Fréjus, où plus de deux mille caravanes se trouvent réunies à 10 km de la mer, mais qui offre *des équipements, aires de jeux,* piscine, etc. Que disent les touristes de cet éloignement de la mer ? Selon la D.D.E. on assiste précisément à un reflux de la demande « pieds dans l'eau » à tout prix, ne serait-ce qu'en raison des nuisances accumulées par la saturation du littoral.

Accord parfait alors ? Nous n'en sommes pas là. Dans le cas *précis de la ZAC de Miramar* le projet est maintenu... et la guerre est ouverte.

« La Londe-Environnement » entend faire feu des quatre fers, en s'accrochant aux déclarations et textes officiels. Mais les directives ministérielles d'apparence si ferme laissent des portes ouvertes. « *Dans* certains cas particuliers » l'arbitrage revient finalement au *ministre,* lequel a *donné ici* un premier avis favorable, accompagné *de recommandations* ; logée entre deux sites intégralement protégés — *Salins-d'Hyères et Cap-Bénat* — Miramar n'aurait rien à *craindre d'un aménagement bien* tempéré... Les choses en sont là : on attend la publication d'arrêtés préfectoraux. La Londe-Environnement, de création récente, s'est affiliée à l'U.R.V.N. dont le président, le docteur Bombard, rappelait récemment (*le Monde* du 3 janvier) qu'elle entend *épuiser toutes les voies du droit.* L'association attaquera la ZAC par le biais du POS non encore publié et demandera le « sursis à statuer ». D'arrêtés en enquêtes, de jugements en contestations, la navette ne fait que commencer.

Parallèlement, à l'autre bout des Maures, l'Association de défense du site Lavandou-Saint-Clair (*le Monde* du 5 octobre 1978) *n'a pas baissé les bras et distri*bue de nouveaux tracts contre l'extension du port du Lavandou.

JEAN RAMBAUD.

Languedoc-Roussillon

La façade était classée

75 000 FRANCS D'AMENDE POUR LE MAIRE DÉMOLISSEUR DE PONT-SAINT-ESPRIT

Pour avoir fait démolir, en 1973, un hôtel du dix-huitième siècle dont la façade était classée « monument historique », le maire de Pont-Saint-Esprit (Gard), M. Gilbert Baumet (socialiste), avait été condamné à un mois de prison avec sursis et 75 000 francs d'amende. Jugement confirmé en appel.

(De notre correspondant.)

Nîmes. — Lassé de réclamer, depuis des mois, des crédits à l'administration pour la réfection de ce monument, le maire de Pont-Saint-Esprit avait fait raser l'hôtel qui menaçait, selon lui, la sécurité des passants. Le procédé n'avait pas été du goût du ministère des affaires culturelles qui avait saisi la justice. La campagne des élections cantonales aidant, l'affaire de l'hôtel de Lisleroy refait surface.

Ce qui est fort désagréable pour M. Baumet, c'est que, bien qu'ayant agi dans ses fonctions de maire et pour que la sécu*rité du public soit assurée, il a* été invité récemment, à deux reprises, à payer par huissier, et cela à titre tout à fait personnel.

Les élus de Pont-Saint-Esprit, comme la population d'ailleurs, semblent prendre la chose plutôt mal.

« *Demain,* affirme M. Baumet, *on peut nous reprocher qu'un service municipal n'ait pas suffisamment scellé une plaque d'égout, et nous voilà personnellement devant un tribunal pour d'autres dommages et intérêts. C'est une atteinte au rôle de l'élu qui nous paraît extrêmement grave.* »

M. Baumet, conseiller général socialiste sortant, et à nouveau candidat, rapporteur du budget départemental, ne se fait pas faute, au cours de ses contacts *avec l'électorat, de souligner com*bien l'Etat est aussi insoucieux, à certains moments, de la conservation des vestiges du passé que soucieux à d'autres moments (notamment en période pré-électorale) de rejeter sur les élus, de préférence d'opposition, la responsabilité de ses incohérences administratives.

Prochainement, une séance extraordinaire du conseil municipal de Pont-Saint-Esprit doit se réunir pour étudier le problème et envisager une solution. En attendant, les habitants de Pont-Saint-Esprit paraissent assez satisfaits de l'ensemble résidentiel de trente-cinq logements qui a pris la place du dangereux chef-*d'œuvre en péril.* Reste le problème de la responsabilité civile de l'élu.

JEAN-CHARLES LHEUREUX.

Le Monde

équipement

UN BILAN DES PARCS NATIONAUX

La nature a du succès

De notre envoyé spécial

Arc-et-Senans. — Où en sont les parcs nationaux français ? Quel est l'avenir de cette formule de protection du patrimoine ? Telles sont les deux questions dont ont débattu *les 1er et 2 mars* une soixantaine de fonctionnaires et d'amis de la nature réunis au centre de réflexion sur le futur d'Arc-et-Senans, dans le Doubs. M. François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement, a ouvert les débats.

Qu'un organisme d'Etat dresse publiquement *le bilan de sa mission* et tente de discerner quel sera son devenir, voilà qui n'est pas tellement courant et témoigne d'une bonne santé. *Car les journées d'Arc-et-Senans ne sont que le coup d'envoi d'une réflexion* approfondie, qui doit se continuer pendant deux mois et demi au sein de quatre commissions. Les Français sont d'ailleurs invités à y participer en envoyant opinions et suggestions au secrétariat d'Etat à l'environnement (1). La synthèse des propositions sera rendue publique le 15 mai prochain à Paris.

Le doyen de nos cinq parcs nationaux — celui de la Vanoise — n'a pas seize ans et le benjamin — celui des Ecrins — *six ans* à peine. Mais le bilan de leur action est déjà largement positif. Les participants étrangers au colloque d'Arc-en-Senans ont souligné l'originalité de la législation *française (réserve intégrale, zone* centrale protégée mais accessible, *zone périphérique d'accueil) et* son caractère « exemplaire ».

Les zones centrales des parcs nationaux couvrent 278 000 hectares ainsi mis à l'abri des déprédations du tourisme, de la circulation, des grands travaux et de la construction. Cette surface est modeste puisqu'elle ne représente que 0,5 % du territoire national (*les surfaces bétonnées et asphaltées* sont deux fois plus importantes) mais les grands animaux y sont revenus en abondance. Le nombre des chamois et bouquetins a sextuplé en Vanoise, celui des isards a plus que doublé dans les Pyrénées. Cerfs, vautours et coqs de bruyère vont repeupler les Cévennes, les bouquetins revenir dans les Ecrins, les *tortues* à Port-Cros...

La nature ainsi préservée et revivifiée exerce son pouvoir de *séduction puisque ces « grands* jardins » de l'Hexagone reçoivent *deux millions et demi de visiteurs* par an. Cette fréquentation permet aux *moniteurs-gardes de* jouer à plein leur rôle de « *pédagogues » de la nature*. En dépit de l'affluence, les parcs restent aussi, *pour les scientifiques*, d'irremplaçables observatoires et des *conservatoires d'espèces rares*. Le tout occupe à peine deux cent *trente personnes et a coûté en* seize ans 250 millions de francs, *soit l'équivalent de 350 mètres* d'autoroute urbaine.

Les silences du secrétaire d'État

Un tel constat amène néanmoins à se poser de multiples questions pour l'avenir. Si le cheptel des grands animaux croît avec excès, comment, en l'absence de tout prédateur, le contrôlera-t-on ? Par des reprises au filet, par des abattages sélectifs effectués par les gardes, ou en réintroduisant dans les parcs les chasseurs ?

L'afflux des visiteurs oblige lui aussi à envisager un système de régulation. Péage, files d'attente, fermeture totale des secteurs fragiles ? Des expériences devraient être engagées dès maintenant dans les parcs de Port-Cros et des Pyrénées, les plus menacés par les touristes.

Les zones périphériques des parcs — elles couvrent sept cent cinquante mille hectares et abritent cent vingt-cinq mille ruraux — n'ont toujours pas de statut. Toutes reçoivent des crédits supplémentaires, mais ce saupoudrage reste anarchique. Autour de la Vanoise les « usines à ski » prennent la montagne d'assaut, tandis qu'ailleurs les vallées continuent à se vider. Comment harmoniser le rôle protecteur des parcs et le développement raisonnable des préparcs ? Une idée a été lancée à Arc-et-Senans : grouper en syndicats les communes des zones périphériques et confier l'exécution de leurs décisions au directeur du parc.

La liste des parcs ainsi améliorés s'allongera-t-elle à *l'avenir ?* Force est de constater que tous les projets sont en panne : Mercantour, Ariège, extension du parc marin de *Port-Cros à l'île de Porquerolle*, îles Chausey. Partout les élus, les *populations locales*, les chasseurs, les pêcheurs, les plaisanciers *refusent de sacrifier leurs* habitudes. Pour lever l'obstacle, *suffirait-il de proposer* aux communes dont on stérilise une *part* de leur territoire des « contrats de préparc » comme on signe, ailleurs, des contrats de pays ? La question n'a même pas *été soulevée à Arc-et-Senans.*

Autre constat que, par excès de prudence, on n'a pas fait non plus : devant les résistances locales, le pouvoir a jusqu'ici capitulé. Il est clair désormais qu'il y a en France deux poids et deux mesures. Même quand elles sont énergiquement refusées, les centrales nucléaires, les lignes haute tension, les autoroutes sont décrétées d'utilité publiques et construites. L'intérêt supérieur du pays exige apparemment que dans ce cas on fasse le bonheur des populations malgré elles.

Mais dès qu'il s'agit de protéger le patrimoine national — faune, flore, cultures locales, sites, écosystèmes — la puissance publique devient d'une singulière pusillanimité. Si l'on n'a pas le courage de créer de nouveaux parcs — lourdes machines il est vrai — qu'attend-on pour exécuter au moins le programme des cent réserves naturelles déjà établi depuis huit ans et que l'on ressuscite à chaque campagne électorale ?

En vérité, l'avenir de la protection de la nature ne réside ni dans les boules de cristal des futurologues ni dans un hypothétique changement d'attitude de l'opinion, ni dans la désertification des campagnes, qui permettrait de créer des parcs à bon compte. Il est tout entier entre les mains des responsables politiques.

Ceux-ci sont assurés de l'appui populaire. Voilà un siècle dans les pays anglo-saxons, et vingt ans chez nous, que l'opinion nationale exprime massivement et constamment son attachement aux parcs nationaux. Pour assurer l'avenir de l'institution, il aurait suffi qu'au colloque d'Arc-et-Senans M. François Delmas affirme que le gouvernement « ferait son devoir » au Mercantour, en Ariège, à Port-Cros, aux îles Chausey. Il n'en a rien fait. Silence inquiétant. Peut-être lui-même ou M. d'Ornano nous réservent-ils la surprise pour le 15 mai prochain, à Paris. Rendez-vous est pris en tout cas.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Direction de la protection de la nature : 14, boulevard du Général-Leclerc, 92521 Neuilly-sur-Seine.

CHASSE

Des adjudications qui font peur

Emoi dans les Yvelines. Les prochaines adjudications de chasse organisées par l'Office national des forêts, gestionnaire en France de 1 700 000 hectares domaniaux et de forêts communales à raison de 2 500 000 hectares en sont la cause. En effet, comme son directeur général, *M. Bétolaud*, l'avait annoncé dès le mois d'avril 1978 (*le Monde* du 29 avril 1978), la prolongation de neuf à douze ans de la durée de la plupart des baux de chasse a été *décidée par l'O.N.F.* En outre, la superficie de la plupart des lots offerts *aux enchères a été augmentée dans* des proportions importantes. Pour l'O.N.F., les mesures se justifient par la prolifération, depuis plusieurs années, des grands animaux, d'où d'importants dégâts aux cultures.

La politique générale de l'O.N.F. *en matière cynégétique, rappelait,* voici un an M. Bétolaud, a pour objectif de « *réaliser un équilibre judicieux entre une faune sauvage abondante, variée et de la meilleure qualité possible, et des peuplements forestiers ou des cultures riveraines dont l'avenir et la pérennité ne sauraient être compromis* ». La forêt de Rambouillet, *lieu de promenades pour* les Parisiens en quête de chlorophylle, au même titre que la forêt de Fontainebleau ou celle de Sénart, n'a pas échappé à l'application de ces principes, ce qui soulève aujourd'hui l'ire des propriétaires, des rési*dents riverains, d'élus locaux, d'oppo*sants à la chasse, du Touring-Club de France..., une véritable levée de boucliers.

Pour les uns, l'extension de la superficie des lots de chasse multiplie les risques d'accidents que promeneurs et amateurs de champignons peuvent courir, pour les autres — le ROC (Rassemblement des opposants à la chasse) par exemple qui a ces mêmes craintes, — c'est finalement *la faune sauvage qui tout entière fera* les frais de l'opération. Et de dénoncer ce « *coup bas fomenté dans l'ombre des ministères par des technocrates plus soucieux de rentrées d'argent que du bien public* ».

A l'O.N.F., on ne manque pas de *répondre que tout tir de gros gibier* relève d'un plan de chasse et qu'à ce titre un contrôle rigoureux des prélèvements est effectué. On ajoute en ce qui concerne spécialement la forêt de Rambouillet que la durée du bail y est de six ans et non de douze *et que si la superficie des lots a* effectivement augmenté, la surface *totale chassable a diminué*. Le nombre des fusils acceptés sur ces territoires passera de 600 à 400, ajoute-t-on. En outre, il est précisé que le nombre de jours ouverts à la chasse, *uniquement en semaine*, sera réduit aux lundi, jeudi ou vendredi *non fériés, ce qui n'était pas le cas* lors des précédentes saisons. Précision finale, on rappelle que les dégâts dus au gros gibier dans le secteur concerné ont atteint 1 068 559 francs, en 1978.

Inutile de dire que ces arguments *n'ont guère convaincu ceux qui s'in*quiètent ou contestent, et la date des adjudications, *prévue le 6 mars, vient* d'être reportée *sine die*. — C. L.

A PROPOS DE...

Les dernières statistiques de la construction navale

Les marchands de navires à la côte

La *crise de la construction* navale n'épargne pas en Europe les pays dont l'économie est réputée la plus dynamique. La plus grande société ouest-allemande dans ce secteur, Howaldts Werke Deutsche Wenke A.G., vient d'annoncer qu'elle allait fermer deux de ses cinq chantiers, l'un à Hambourg, l'autre à Kiel. Selon l'agence Reuter, ces mesures, applicables sur trois ans, entraîneront une réduction des effectifs de 1 180 personnes sur un total de 13 000 salariés.

Les statistiques du Lloyds Register, publiées à Londres (nos dernières éditions de vendredi), font pour leur part, ressortir que la *crise mondiale des* chantiers navals, loin de se résorber, empire. Les com*mandes de navires sont tombées*, au dernier trimestre de 1978, à leur plus bas niveau depuis treize ans. Par rapport au troisième trimestre de 1978, le tonnage en construction est en baisse de 10,9 %.

A *l'exception du* Danemark et de l'Italie, tous les grands pays constructeurs de navires ont continué d'enregistrer des réductions importantes de commandes dans leurs chantiers. Le Japon se maintient toutefois et de *manière indiscutable* à la première place avec un carnet de 6,53 millions de tonnes. Il est suivi par le Brésil (2,77 millions de tonnes) et les Etats-Unis (2,61 *millions de tonnes*).

La France remonte de la sixième à la quatrième place (1,47 million de tonnes en commande).

Ce relatif « rétablissement » de la position française ne doit toutefois pas faire illusion. Car sans le dire officiellement, on s'achemine vers une réduction, à *l'horizon* 1982, de la capacité de production de 40 à 50 % par *rapport à 1976-1977. Des chan*tiers, qui paraissaient plus « résistants » que d'autres, se mettent à leur tour à donner des signes de faiblesse. Ce serait le cas de France-Dunkerque, qui emploie trois mille six cents personnes.

Selon les milieux syndicaux de cette entreprise du groupe Empain-Schneider, il ne reste que quatre mois pour trouver les *deux commandes de bateaux* nécessaires à la poursuite des activités des bureaux d'études et moins d'un an pour éviter la *rupture de charge aux ateliers* de tôlerie. En juin prochain, on commencera le montage du dernier navire inscrit au carnet de commandes de la cale sud. Deux navires dits « rouliers » sont programmés pour la cale nord. Mais selon les délégués ouvriers, qui ont appelé le personnel à un *débrayage lundi 5 mars, le minis*tère des transports se serait prononcé *pour une réduction* de 10 % de la capacité de production du chantier de Dunkerque, ce qui signifierait la suppression de trois cent soixante *emplois*.

*Les chantiers de France-Dun*kerque sont actuellement en concurrence avec ceux d'Alsthom-Atlantique, à Saint-Nazaire, pour la construction d'un dock flottant destiné au port du Havre. France-Dunkerque s'intéresse *aussi à une éventuelle commande* de deux cargos pour la Côte-d'Ivoire, et projette, pour diversifier ses activités, de se lancer dans la démolition navale.

Toutes ces questions seront au centre de l'entretien que M. Joël Le Theule aura le 6 mars avec les responsables des fédérations C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C. de la métallurgie.

Mais la crise des uns fait... le bonheur des autres. Si les constructeurs sont à la portion congrue, en revanche, les démolisseurs de navires ne savent *plus où donner de la tête*. Dans ce créneau, Taïwan s'est taillé *une réputation et une suprématie* mondiales, comparables à celle du Japon pour la construction des pétroliers et des minéraliers.

Selon des renseignements en *provenance de Formose*, les quelque cinquante chantiers de ce pays — surtout autour du port de Kaohsiung, — ont démoli 2,3 millions de tonnes de navires en 1978 contre 1,3 seulement en 1977 et 830 000 en 1975. *Mais comme ces tôles et ces ferrailles* servent ensuite à alimenter, en *partie, les aciéries formosanes* et celles du Sud-Est asiatique, selon une politique très étudiée de recyclage et de récupération, on peut dire que la « casse » des vieux bateaux, si elle connaît de beaux jours, n'est pas né*cessairement de nature à assai*nir le marché mondial de la sidérurgie dont on connaît l'atonie.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Le Monde

économie

AGRICULTURE

Le deuxième congrès mondial des jeunes agriculteurs

Un forum d'échanges pour le développement rural

Le deuxième congrès mondial des Jeunes Agriculteurs s'est ouvert lundi 5 mars à Paris, au palais de l'UNESCO. Il réunit des délégués de quarante pays, ce qui représente déjà un incontestable succès pour les organisations invitantes, le Centre européen et le Centre national des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.), dont le président, M. Michel Fau, nous a déclaré : « Alors qu'il n'existe aucune structure mondiale des jeunes agriculteurs, il est important que quarante pays aient répondu à notre invitation, quel que soit leur système politique, sur le seul thème du rôle des jeunes agriculteurs dans le développement agricole mondial. » Le premier congrès du genre avait eu lieu en 1976, à *Kansas-City (Etats-Unis)*. *Vingt-cinq pays seulement étaient présents, et les conclusions avaient, dit-on aujourd'hui à Paris, été marquées par l'influence du pays d'accueil.*

Il ne faut pas s'attendre, à l'issue de ce congrès, à voir adopter des résolutions généreuses concernant les accords mondiaux par produits ou par zones géographiques. *Les intérêts restent, chez* les jeunes paysans, comme chez les aînés, trop contradictoires pour permettre l'aboutissement de ce type de négociation. Plus modestement, le congrès est un forum d'échanges d'informations sur les structures professionnelles et les systèmes de formation et *de recyclage des agriculteurs, des* pays riches ou pauvres. Pour le C.N.J.A., qui a contribué à la création d'une branche du syndicalisme jeune en Espagne, en Grèce et en Tunisie, il est important que les jeunes agriculteurs s'organisent et représentent danc chacun de leur pays une *force capable d'influencer* les politiques agricoles de leurs gouvernements. C'est ainsi que M. Michel Fau constate que *« rares sont les pays où existe une véritable structure « jeune » de l'agriculture. Ce sont aussi les mêmes, et les seuls, qui commencent à avoir une politique d'installation »*. En effet, si les systèmes politiques sont différents, si les intérêts économiques sont opposés, il reste que tous les pays représentés au congrès ont un double point commun : ils ont vocation à nourrir les hommes, sept milliards en l'an 2000, et dans chacun d'entre eux, quel que soit le *pourcentage actuel de la population* vivant dans l'agriculture, il y a un exode rural !

Pour développer l'information *et participer à des actions de formations* réciproques, le congrès pourrait adopter un programme d'échanges d'agriculteurs. M. Méhaignerie, inaugurant, lundi matin, le congrès, a annoncé qu'il proposerait cette année mille bourses pour permettre à des jeunes gens de moins de vingt-cinq ans *d'effectuer des séjours* de deux à six mois à l'étranger. Le C.N.J.A., pour sa part, est prêt à assurer l'accueil des stagiaires étrangers en France.

M. CHEYSSON : la C.E.E. n'a pas de politique extérieure agricole.

Inaugurant, lui aussi, le congrès, après M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO, M. Cheysson, commissaire européen, a rappelé combien la situation alimentaire était préoccupante : *« En six ans, le pourcentage de la population mondiale qui ne peut pas satisfaire ses besoins caloriques essentiels est passé de 25 à 28 %. »* Selon lui, la politique européenne définie par les accords de Lomé est largement axée sur le monde rural, d'où part tout modèle de développement pour le tiers-monde. Les partenaires des pays A.C.P. (Afrique - Caraïbes - Pacifique) affectent 40 % des ressources du Fonds européen de développement à des *opérations intégrées* qui vont de l'amélioration des cultures jusqu'à la commercialisation, en passant par la formation et les infrastructures. *Le système d'assurance* pour les moins-values réalisées sur l'exportation de certains produits des pays en voie de développement mis en place par la C.E.E. depuis trois ans, appelé STABEX, a freiné les phénomènes d'urbanisation auxquels on assiste à chaque mauvaise année. *« Pourquoi ce système,* a poursuivi M. Cheysson, *ne serait-il pas adopté au plan mondial ? »* Puis le commissaire européen s'est étonné que la C.E.E. n'ait pas de politique extérieure agricole. Ses exportations ne couvrent ses importations qu'à raison de 30 % contre 250 % aux Etats-Unis. Il a souhaité qu'une politique de contrats à long terme soit sérieusement envisagée, révélant qu'un contrat manqué de cinq ans de livraisons agricoles à l'Egypte aurait permis de doubler les exportations de la C.E.E. vers le sud de la Méditerranée. De tels contrats, conclus avec la Chine, pour nos céréales, apporteraient, estime M. Cheysson, une contre-partie tangible aux discours enthousiastes que ce pays tient sur la C.E.E. *L'ouverture de la Communauté à l'Espagne, à la Grèce* et au Portugal en créant de nouvelles situations excédentaires rend cette politique d'exportation indispensable.

Aussi, M. Cheysson a-t-il conclu : *« Je me refuse, pour ma part, d'accepter toutes clauses contraignantes dans le cadre du GATT ou ailleurs, qui empêcheraient la C.E.E. de modifier les courants des échanges agricoles existants. »*

● *Ventes record de Cognac en 1978.* — Les ventes totales de cognac dans le monde ont atteint l'an passé 136,1 millions de bouteilles (17,5 % de plus que l'année précédente), pour un chiffre *d'affaires global de 552 millions* de francs, en augmentation de 32,5 %. Le marché intérieur a absorbé 30,6 millions de bouteilles, soit 12 % de plus qu'en 1977, les exportations, avec 105,5 millions de bouteilles (+ 19 %) et un choffre d'affaires de 1,9 milliard de francs (- 23,5 %), représentant 80 % des ventes.

Le premier importateur reste la Grande-Bretagne (17,8 millions de bouteilles) devant les Etats-Unis (16 millions) dont la consommation de cognac a augmenté en 1978 de 60 %, la R.F.A. et la Belgique.

TAUX DES EURO-MONNAIES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep + ou Dep −		DEUX MOIS Rep + ou Dep −		SIX MOIS Rep + ou Dep −	
$ E.-U. ..	4,2895	4,2930	— 145	— 115	— 260	— 220	— 745	— 675
$ can. ...	3,6225	3,6270	— 140	— 100	— 245	— 190	— 605	— 530
Yen (100).	2,0995	2,1035	+ 65	+ 90	+ 120	+ 160	+ 335	+ 400
DM	2,3080	2,3115	+ 45	+ 75	+ 100	+ 140	+ 325	+ 385
Florin	2,1370	2,1415	— 25	— 5	— 30	— 10	+ - 5	+ 65
F. B. (100)	14,5940	14,6110	— 90	— 15	— 140	— 20	— 330	— 15
F. S.	2,5570	2,5610	+ 135	+ 163	+ 280	+ 320	+ 885	+1005
L. (1 000).	5,0945	5,1015	— 220	— 170	— 415	— 350	—1280	—1175
£	8,6780	8,6865	— 490	— 420	— 885	— 760	—2220	—2060

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DM	3 3/4	4 1/8	3 13/16	3 3/16	3 7/8	4 1/4	4 1/4	4 5/8
$ E.-U. ..	10	10 3/8	10 1/8	10 1/2	10 3/8	10 3/4	10 13/16	11 3/16
Florin	7 3/8	7 7/8	7 3/8	7 5/8	7 3/16	7 5/8	7 3/4	8 1/4
F. B. (100)	6	7 1/4	6 7/8	7 3/4	7	7 7/8	7 1/2	8 1/2
F. S.	— 1/16	+ 5/16	— 1/16	+ 5/16	0	3/8	1/8	3/4
L. (1 000).	9 3/4	11 1/4	10 3/4	11 5/8	11 1/8	12	12 1/8	12 7/8
£	12 3/4	13 3/4	12 5/8	13 1/2	12 1/2	13 1/2	12 1/2	13 1/4
Fr. franc..	6 1/8	6 7/8	7 3/16	7 11/16	7 11/16	8 3/16	8 1/2	9

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



EN DÉPIT DES RÉTICENCES BRITANNIQUES

Un compromis sur les montants compensatoires pourrait être conclu à Bruxelles

Bruxelles (Communautés européennes). — Un accord entre les Neuf sur la manière de résorber les nouveaux montants compensatoires monétaires (M.C.M.), c'est-à-dire ceux qui seraient susceptibles d'être créés en cas de modification de parités au sein du Système monétaire européen (S.M.E.), est-il sur le point d'être conclu ? Lundi soir 5 mars, à l'issue de la première journée de la réunion des ministres de l'agriculture de la C.E.E., M. Méhaignerie se déclarait « plutôt optimiste ». Un tel dénouement, après deux mois de débats difficiles dans un climat qui avait une fâcheuse tendance à s'aigrir, devrait conduire, sauf surprise, le gouvernement français à lever sa réserve sur l'entrée en vigueur du S.M.E.

Sur cette affaire centrale des M.C.M. futurs, il n'y a apparemment plus de divergences entre la France et l'Allemagne. M. Gundelach, le vice-président de la Commission européenne chargé des affaires agricoles, a présenté une nouvelle version de son compromis du 12 février et M. Méhaignerie, qui l'avait alors refusé — il est vrai sans donner l'impression d'être très convaincu que *c'était là la bonne manière d'agir*, — l'a cette fois accepté. Les Français, c'est le jeu, font valoir que les compléments apportés par M. Gundelach rendent le nouveau projet plus proche de leurs thèses. En fait, les changements par rapport au projet précédent sont minimes et touchent davantage à la présentation qu'au fond des choses.

Le compromis prévoit un démantèlement semi-automatique des nouveaux M.C.M. Qu'est-ce à *dire ?* En principe les *taux verts* devront être ajustés de telle façon que les nouveaux M.C.M. — source des distorsions de concurrence au profit des pays à monnaie forte, c'est-à-dire l'Allemagne et le Benelux — soient supprimés au bout de deux ans après leur création. Mais, et c'est cela qui *limite le caractère automatique* de l'opération, il est bien précisé que le démantèlement ainsi programmé ne devra en aucun cas aboutir à une baisse des prix en monnaie nationale. Que signifie cela dans le cas de l'Allemagne, puisque la réévaluation du *« mark vert »* (nécessaire pour éliminer des M.C.M. nés à *la* suite d'une réévaluation du mark au sein du S.M.E.) a entraîné automatiquement une baisse des prix agricoles allemands ? En fait, une telle obligation ne sera faite au gouvernement fédéral que si l'opération peut être combinée avec une hausse des prix communs établis en unités de compte, de telle façon que, les deux mouvements de prix s'annulant, il n'y ait pas de baisse nette des prix agricoles allemands.

Les Allemands, et ce n'est pas peu de chose, acceptent ainsi le risque d'un gel de leurs prix agricoles. Bonn devrait, de surcroît, consentir un effort afin de résorber les M.C.M. existants, soit 10,8 % puisque la Commission prévoit que ceux-ci devront être éliminés dans un délai maximum de quatre ans.

Les Français, de leur côté, sont résignés à ne pas obtenir la garantie absolue que les distorsions de *concurrence au profit de l'agriculture* des pays à monnaie forte ne seront pas durablement accentuées. En acceptant l'exigence allemande de ne pas admettre de baisser les prix, alors que la Commission est favorable à un gel prolongé des prix en unités de compte, la France prend le risque de voir durer les M.C.M. appliqués par l'Allemagne.

Mais même si les Anglais préconisent, en effet, un gel prolongé des prix en unités de compte, l'hypothèse reste peu vraisemblable.

Quels sont les éléments nouveaux favorables aux thèses françaises figurant dans la dernière version du projet de M. Gundelach ?

● Une franchise de 1 % serait appliquée aux nouveaux M.C.M. *« positifs »* (c'est-à-dire aux M.C.M. appliqués par les pays à monnaie forte). Cela signifie *grosso modo* que *si le mark dans* quelques mois était réévalué de

De notre correspondant

4 %, le *nouveau M.C.M. créé serait* seulement de 3 %. La France, comme les autres pays à monnaie faible, gagnerait un point. C'est peu. En outre, cette franchise n'est pas cumulative : en cas d'une seconde réévaluation du mark de 4 %, le M.C.M. appliqué alors serait bien de quatre point.

● *La Commission présentera*, dans les meilleurs délais, des propositions concernant la modification de la base de calcul de certains M.C.M., en particulier de ceux applicables au porc. Des décisions devront être prises à ce sujet au cours du conseil des ministres des Neuf qui fixera les nouveaux prix de campagne, c'est-à-dire en principe avant la fin mars.

Les Allemands et les Français se trouvant enfin sur la même longueur d'onde, ce sont les réserves des Anglais et des Italiens qui pourraient éventuellement empêcher l'accord sur le démantèlement des futurs M.C.M. d'être conclu dès cette session. Les Anglais et les Italiens ont demandé une dévaluation de 5 % de leurs monnaies vertes, qui entraînerait un relèvement d'autant des prix payés à leurs agriculteurs. Les autres Etats membres, surtout ceux du Benelux, hésitent à *leur donner satisfaction. Ils* préféreraient que cet ajustement des taux verts soit décidé fin mars en même temps que sera arrêtée la grille des prix communs pour la prochaine campagne. C'est que les pays du Benelux, en tout cas la Belgique et le Luxembourg, souhaitent vivement *obtenir alors un léger relèvement* des prix en unités de compte, seul moyen pour eux qui ne peuvent pas jouer sur la dévaluation de leurs monnaies vertes d'ajuster les prix payés à leurs exploitants. Et ils considèrent non sans raison qu'il leur sera bien plus difficile de convaincre les Anglais d'aller dans ce sens si, auparavant, ceux-ci ont déjà *« emporché »* une hausse de 5 % de leurs prix agricoles par le biais d'une dévaluation de la livre verte.

Mardi matin, alors que huit délégations sur neuf semblaient admettre les propositions de la Commission, la Grande-Bretagne, par son exigence difficile à admettre, bloquait encore la conclusion de l'accord. Les Anglais souhaitaient en effet que *les Neuf s'engagent à ne pas* augmenter les prix en unités de compte, tant qu'il subsisterait des excédents dans la Communauté.

Notons enfin que M. Humblet, le ministre belge, appuyé par plusieurs de ses collègues, a vivement protesté contre les actions menées par des agriculteurs français contre les camions transportant des porcs en provenance de Belgique. Le ministre belge a déploré la *« passivité des forces de l'ordre françaises »*. M. Méhaignerie *a répété qu'il était, lui aussi*, opposé à de telles actions.

PHILIPPE LEMAITRE.

LES PRODUCTEURS DE LAIT « MONTENT » MARDI A BRUXELLES

Plus de cent responsables des organisations laitières de toutes les régions de France « monteront » mardi matin à Bruxelles pour protester auprès du conseil des ministres de l'agriculture contre les propositions de la Commission européenne : « gel » des prix pour la prochaine campagne, aggravation de la taxe de coresponsabilité, fortes importations de matières grasses végétales.

Les membres de cette « mission », précise la Fédération nationale des producteurs de lait, rencontreront *M. Méhaignerie et le commissaire* européen chargé des questions agricoles. « Ce sera, affirme la F.N.P.L., la dernière démarche avant d'éventuelles actions syndicales plus dures. »

COMMERCE

● *La IVe conférence européenne du commerce international* s'est tenue à Paris, les 5 et 6 mars, a réuni 350 professionnels sur le thème de l'avenir des centres commerciaux. Tout en convenant que l' « âge d'or » de cette forme de distribution (un grand magasin ou un hypermarché et des petits commerces reliés par une galerie) était maintenant révolu, les professionnels se montrent optimistes.

● *Le prix des livres.* — M. Maurice Druon, député R.P.R. de Paris, a adressé deux questions écrites à MM. Monory, ministre de l'économie, et Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture, sur les conséquences de l'interdiction des prix conseillés dans le secteur du livre. M. Druon craint qu'une totale liberté des prix, dans ce domaine, ne défavorise les ouvrages d'accès difficile. Le député R.P.R. demande aux deux ministres quelles mesures seront prises pour que *« toutes les catégories d'ouvrages aient une chance égale de diffusion »*, et pour que *« les bases des relations contractuelles entre écrivains et éditeurs soient préservées »*.

AFFAIRES

LA COMPAGNIE SAS COMMANDE DEUX AIRBUS SUPPLÉMENTAIRES

La compagnie aérienne scandinave SAS (Scandinavian Air System) a décidé lundi 5 mars de doubler ses commandes d'Airbus en portant de deux à quatre le nombre des biréacteurs moyen-courriers A-300 B-2 qu'elle a décidé d'acheter ferme. La première *commande* de deux Airbus par SAS date de décembre 1977.

Ces quatre A-300 européens, d'une valeur, chacun, de 30 millions de dollars (environ 130 *millions de francs*), *transporteront* deux cent quarante-deux passagers et 10 à 12 tonnes de fret sur des distances de 3 600 kilomètres. Les avions destinés à SAS sont les premiers Airbus à être dotés de deux réacteurs Pratt and Whitney JT-9 D, d'une poussé de 24 tonnes chacun, au lieu des moteurs General Electric-SNECMA CF-6.

SAS a en outre conservé des options pour huit exemplaires supplémentaires.

A ce jour, les commandes d'Airbus passées par vingt et une compagnies s'élèvent à 132 achats fermes et 57 options. Au total, 61 appareils ont déjà été livrés à *quatorze compagnies clientes*.

PEUGEOT ET CITROËN AUGMENTENT LEURS PRIX

Peugeot et Citroën viennent d'augmenter les prix de leurs modèles. Automobiles Peugeot a majoré à compter du 1er mars ses tarifs de 2 % en moyenne sur les voitures de grande diffusion et de 3 % sur les autres véhicules.

L'augmentation des prix décidée par Automobiles Citroën, effectuée depuis le début de la semaine, est de 1,9 % en moyenne sur l'ensemble de la gamme. Chrysler-France devrait également procéder à une hausse de ses tarifs. Renault par contre ne devrait pas suivre le mouvement, la Régie ayant majoré *ses tarifs* à la fin de 1978 un peu plus que ses concurrents.



SOCIAL

P.T.T. : fortes perturbations dans la distribution du courrier à Paris et dans la région parisienne

Grèves tournantes du 19 au 30 mars

La grève s'étend dans un grand nombre de centres de tri de Paris et de la région parisienne, où la distribution du courrier est très fortement perturbée. D'autre part, les responsables des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des postiers, qui ont été reçus le 5 mars dans la soirée par un conseiller technique du secrétaire d'Etat aux P.T.T., ont lancé des mots d'ordre de grèves tournantes de vingt-quatre heures qui affecteront successivement l'ensemble des services postaux et des télécommunications du 19 au 30 mars.

Ce lundi 6 mars au matin, six centres de tri sur neuf en banlieue parisienne (ceux de Bobigny, Créteil, Trappes, Evry, Pontoise et Issy-les-Moulineaux) et sept sur quatorze à Paris (ceux de Paris-Nord, Paris-Est, le Landy, Tolbiac, Austerlitz, Orly, Paris-Brune) étaient affectés par des arrêts de travail qui engagent, suivant les lieux et les sources d'information, de 50 à 70 % des agents.

Les dirigeants des fédérations des postiers C.G.T. et C.F.D.T. ont déclaré, le lundi 5 mars dans la soirée, à l'issue de l'entrevue qu'ils ont eue au secrétariat d'Etat aux P.T.T., qu'il « *fallait aller très vite* » si l'on voulait empêcher que la situation dans les postes « *ne se détériore davantage* ».

Les syndicalistes ont longuement exposé à M. Darrigand, conseiller technique de M. Norbert Ségard, les raisons motivant les grèves qui ont éclaté dans les centres de tri de la région parisienne. Les revendications des agents de ces centres portent essentiellement sur les effectifs, la durée du travail, une prime de vie chère et la levée de sanctions dans certains centres.

« *Il faut qu'une réponse soit donnée à ces revendications dans les jours qui viennent* » ont déclaré les responsables syndicaux, qui ont d'autre part confirmé les mots d'ordre de grève tournantes de vingt-quatre heures qui du 19 au 30 mars devraient toucher l'ensemble des services postaux et des télécommunications. Du 19 au 24 mars, ce sont les ambulants qui sont appelés à la grève. Le 22, ce sera le tour des services financiers (Caisse d'épargne et chèques postaux), le 27 celui des receveurs, le 28 celui des centres de tri. Les personnels des bureaux de poste (guichets et facteurs) devraient « *entrer dans l'action* » le 29 suivis, le 30 mars, des personnels des télécommunications et de l'administration.

Toujours selon les syndicats, la grève dans les centres de tri « *s'étalera* » du 26 au 30 mars, avec un « *temps fort* » le 28.

Par ces mouvements, les deux fédérations déclarent vouloir obtenir la réduction de la durée de travail à 35 heures, et des créations d'emplois qu'ils chiffrent à 50.000.

D'autre part, les syndicats C.G.T., C.F.D.T., et F.O. de la recette principale des P.T.T. de Lyon ont déposé lundi un préavis de grève de 24 heures « *reconductible journellement* », qui a pris effet ce mardi à 0 heure.

M. MICHEL DURAFOUR ancien maire de Saint-Étienne FAIT ÉTAT DE MENACES DE MORT

M. Michel Durafour, ancien maire de Saint-Etienne, député (U.D.F., radical) de la Loire, fait état, dans une lettre envoyée lundi 5 mars à M. Joseph Sanguedolce (P.C.), son successeur à la mairie, de « *menaces de mort, précises, nombreuses et répétées* », dont il se déclare être « *l'objet chaque jour par téléphone* », ainsi que « *son épouse, et son fils de cinq ans* ». M. Durafour rapporte à ce propos une interview donnée « *par la secrétaire du comité d'entreprise de Manufrance, citée en particulier par* le Nouvel Observateur *dans son avant-dernier numéro, et aussi un affichage en ville, le mettant en cause de façon infamante* ». M. Durafour précise : « *Il ne m'est pas possible de ne pas faire le lien entre cette mise en scène qui aurait mieux trouvé sa place en d'autre temps et les menaces de mort.* »

L'ancien ministre du travail rappelle à M. Sanguedolce qu'il est « *responsable de la sûreté et de la sécurité de ses administrés* » et l'informe qu'il le tiendrait « *pour responsable, s'il était porté atteinte à son intégrité physique ou à celle des siens* ». M. Durafour accuse ceux « *qui mettent à profit le désarroi* (qui frappe la région stéphanoise en raison de la crise économique) *pour promouvoir des actes de violences dirigés contre ceux qu'ils jugent commode de désigner comme boucs émissaires d'une situation devant laquelle nous devrions tous être solidaires* ». — (Corresp.

● *Les bureaux de l'Agence nationale pour l'emploi de Lille* ont été mis à sac, dans la nuit du 4 au 5 mars, par des inconnus entrés dans les lieux en passant par les toits. Cet acte de malveillance n'a pas été revendiqué. Dans la matinée du 4 mars, des chiffons enflammés jetés par un vasistas avaient provoqué un *début d'incendie dans un autre* bureau de l'A.N.P.E., à Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques).

● RECTIFICATIF. — C'est M. Jacques Mayoux qui est président du directoire de Sacilor-Sollac et non M. Jacques Mayeux comme nous l'avons imprimé dans les éditions du *Monde* du 3 mars (page 36), dans l'article relatif à la crise de la sidérurgie.

LA RÉFORME DE L'INDEMNISATION DU CHOMAGE

Syndicats et C.N.P.F. sont d'accord sur le montant des principales allocations

Réunion très positive, lundi soir 5 mars, entre le C.N.P.F. et les syndicats : selon toute vraisemblance, l'accord sur le nouveau système d'indemnisation du chômage sera conclu le 16 mars après une autre entrevue, le 9 mars. D'ores et déjà, les principaux points suivants sont acquis :

● *L'ALLOCATION DE BASE* : elle est actuellement de 40,25 % ou 35 W du salaire, selon les cas, augmentée ou non de l'aide publique (16,50 F par jour). Elle sera portée uniformément à 42 % du dernier salaire, plus une « part fixe » de 20 F par jour, révisable deux fois par an, en fonction de l'évolution des salaires. Elle sera versée pendant un an aux ayants *droit âgés de moins de cinquante* ans et elle pourra être prolongée de six mois pour ceux âgés de plus de cinquante ans. Elle ne sera pas inférieure à 50 F par jour et constituera 75 % du salaire pour un traitement de 2 000 F par mois, 62 % pour 3 000 F, 54 % pour 5 000 F, 48 % pour 10 000 F. Elle reste plafonnée à un salaire mensuel de 16 000 F. Ces nouveaux taux *amélioreront sensiblement* la situation de l'ensemble des chômeurs, notamment les plus défavorisés.

● L'ALLOCATION SPECIALE, nouvelle appellation de l'allocation supplémentaire d'attente (90 % du salaire brut pendant un an) payée aux travailleurs licenciés pour raisons économiques. Selon le principe édicté dans la loi-cadre du 5 janvier, elle sera *désormais dégressive et ne pourra* être inférieure à 90 % du SMIC. Deux systèmes seront appliqués et le plus avantageux des deux sera octroyé aux ayants-droit. Le premier : 65 % du salaire pendant le premier trimestre, 60 % pendant le deuxième, 55 % pendant le troisième, 50 % au quatrième, plus une « part fixe » de 20 F par jour, révisable comme *pour l'allocation de base. Le* second : 75 % du salaire pendant le premier trimestre, 70 % au deuxième, 65 % au troisième et 60 % au quatrième, sans « part fixe ». Ces derniers taux sont plus bénéfiques pour les chômeurs qui percevraient un salaire supérieur à 6 000 F par mois.

Satisfaction a été donnée à la C.G.C. Cette allocation spéciale *constitue 90 % du salaire* pendant un an, sans dégressivité, pour un traitement mensuel de 2 000 F, et respectivement, par trimestre, 89 %, 84 %, 79 %, 74 % pour un salaire de 2 500 F ; 77 %, 72 %, 67 %, 62 % pour un salaire de 5 000 F. Pour un traitement de 8 000 F par mois, la moyenne, sur douze mois, sera de 67,5 % avec le second système, au lieu de *65 % avec le premier.*

● LA GARANTIE DE RESSOURCES : elle est maintenue à son niveau actuel, soit 70 % du salaire pendant un an alloué aux travailleurs âgés de soixante à soixante-cinq ans. L'accord sur la *garantie* de ressources, qui expirait au 31 mars 1979, est prorogé pour deux ans, soit jusqu'au 31 mars 1981.

Les autres points qui restent en suspens sont l'allocation forfaitaire attribuée aux « primo-*demandeurs* » (*jeunes, certaines* catégories de femmes, anciens détenus), le chômage de « longue durée » après épuisement des droits, les dispositions dérogatoires pour les zones les plus touchées et enfin l'épineux problème du *financement*, qui sera discuté dans le cadre de l'UNEDIC avec l'examen d'une éventuelle hausse des cotisations sociales.

D'ores et déjà, M. André Bergeron, secrétaire général de F.O. et vice-président de l'UNEDIC, a indiqué que, pour parvenir à l'équilibre financier de cet organisme, le taux des cotisations sociales devrait être porté de 3 % à 4 %. *Il a, d'autre part, signalé* que le nombre de chômeurs secourus avait augmenté de 5 % de décembre à janvier et qu'il fallait s'attendre à une nouvelle hausse de 3 % fin février. Le gouvernement avait prévu que le chômage augmenterait, au total, de 12 % en 1979. Or il atteindra sans doute 8 % pour les deux seuls premiers mois et M. Bergeron « *regrette que l'on soit parti sur une hypothèse fausse* ».

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Les résultats de l'année 1977 pour les comités d'entreprise

Nouvelle perte d'influence de la C.G.T.

Au moment où le ministère du travail et de la participation publiait les résultats des élections en 1977 aux comités d'entreprise, M. André Bergeron, secrétaire général de la C.G.T.-F.O. faisait état de la récapitulation des résultats des élections qui sont parvenus à Force ouvrière au cours des dix dernières années et qui concernent à la fois les secteurs privé, nationalisé et public. Ce qui, dit-il, explique la différence des résultats avec ceux que publie le ministère du travail, qui ne concernent que le secteur privé.

Selon M. Bergeron, voici les évolutions enregistrées entre 1968-1969 et la situation actuelle :

C.G.T. : 48,3 % en 1969 contre 34,66 % en 1979 (— 13,7 %) ; F.O. : 18,4 % et 27,70 % (+ 9,3 %) ; C.F.D.T. : 16,6 % et 19 % (+ 2,4 %) ; C.F.T.C. : 5,4 % et 2,62 % (— 2,8 %) ; C.G.C. : 3 % et 2,85 % (— 0,15 %) ; indépendants : 1,41 % et 3,43 % (+ 2,02 %) ; autonomes : 5,7 % et 5,4 % (— 0,3 %) ; listes divers et communes : 1,25 % et 4,48 % (+ 3,23 %).

Nouvelle et faible diminution d'influence de la C.G.T., progression de celle de la C.F.D.T. et de F.O., tels sont les principaux résultats des statitiques que le ministère du travail vient de publier sur les résultats des élections aux comités d'entreprise en 1977.

Cette étude, qui porte sur le secteur privé et ne tient pas compte de « *secteurs entiers de l'économie comme les mines, la S.N.C.F., la fonction publique et les collectivités locales* », contient les résultats d'élections dans 11 305 comités d'entreprise, regroupant 2 400 000 électeurs. Les élections ayant lieu tous les deux ans, les comparaisons doivent porter sur les années impaires (1977, *1975, etc.*), *bien que l'extension* du champ de l'enquête à partir de 1974 rende quelque peu aléatoire les références aux années antérieures.

En 1977, 1 681 317 salariés ont participé aux scrutins, soit un *taux d'abstention de 29,4 %*, taux identique à celui de 1975.

Dans le premier collège, celui des ouvriers et des employés, la C.G.T. perd 1,1 point par rapport à 1975 au profit de la C.F.D.T. (+ 0,8), F.O. (+ 0,4), et de la C.F.T.C. (+ 0,5). (Voir tableau ci-joint.)

Dans le deuxième collège, — celui des agents de maîtrise et des *techniciens,* — la *C.G.C. (16,8 %)* perd 1,2 point et la C.G.T. (20,2 %) 0,6 point alors que les listes de non-syndiqués qui arrivent en tête avec 22,3 % gagnent 0,7 point ; les autres syndicats — C.S.L. (ex-C.F.T.), *C.G.S.I., U.C.T. et divers* — (8,5 %) progressent aussi (+ 0,8) ainsi que la C.G.T.-F.O. (9,1 %) qui gagne 0,7 point, et la C.F.D.T. (19,2 %) 0,2 point.

Dans le troisième collège, celui des cadres, la C.G.C. (34,2 %) perd 1,8 point, la C.G.T. (7,1 %) perd aussi 1,5 point alors que la C.F.D.T. (13,1 %) en gagne 1,8, F.O. (7,8 %) 0,4, la C.F.T.C. (3,6 %) 0,3 les autres syndicats (9,6 %) 1,9, et les non-syndiqués (22,5 %) 0,5 point.

Pour l'ensemble des collèges, la C.G.T. en 1977, obtient 37,4 % des suffrages devant la C.F.D.T. (20,2 %) puis les « non-syndiqués » (18,8 %), et loin derrière F.O. (9 %), la C.G.C. (5,4 %), les autres syndicats (4,3 %), la C.F.T.C. (3 %), la C.S.L. (ex-C.F.T.) avec 1,1 % puis l'U.C.T. (0,2 %) et la C.G.S.I. (0,1 %).

Par branches, la C.G.T. dépasse les *50 % des suffrages* dans les industries polygraphiques (56,5 %) le papier carton (53,5 %) et la transformation des métaux (55,2 %). La C.F.D.T. a ses meilleurs résultats dans les « professions libérales, administratives et militaires » (29,1 %) et dans les banques et assurances (26,4 %). Quant à F.O. ses meilleurs scores sont observés dans les *professions libérales (16,8 %), les* banques et assurances (12,7 %) et les commerces agricoles alimentaires (13,8 %).

Dix années dans le secteur privé

ORIGINE des candidatures	1967	1969	1971	1973	1975	1977
Collège des ouvriers et des employés :						
C.G.T.	51,5	47,5	50,5	48,1	44,6	43,5
C.F.D.T.	17,9	19,1	19,7	20,3	20,2	21
C.G.T. - F.O.	7,6	7,4	7,9	7,7	8,6	9
C.F.T.C.	2,2	2,7	1,9	2,5	2,4	2,9
Autres syndicats	3,4	5,2	5,2	4,6	5,7	5,2
Non-syndiqués	17,4	15,1	14,8	16,8	18,2	17,8

ÉNERGIE

B.P.-Allemagne est autorisée à racheter une partie des actifs pétroliers et gaziers de VEBA

Le ministre ouest-allemand de l'économie, M. Otto Lambsdorff, a décidé d'accorder son autorisation spéciale, « sous d'importantes *conditions* et *limitations* », au rachat par la filiale allemande de la British Petroleum de nombreux actifs pétroliers et gaziers de la plus importante firme fédérale, le groupe VEBA.

Le ministre a justifié sa décision, le 5 mars, en soulignant que cet accord, auquel l'Office fédéral des cartels avait apposé son veto, contribuerait à assurer à long terme l'approvisionnement en énergie de la R.F.A.

La transaction porte sur 800 millions de deutschemarks (1,8 milliard de francs). VEBA se voit garantir par B.P. une livraison annuelle de 3 millions de tonnes de pétrole brut jusqu'à la fin du siècle. Quant à la filiale allemande du groupe pétrolier britannique, elle reprend, en matière de raffinage, les participations de VEBA, de 25 % dans la raffinerie de Speyer et de 50 % dans celle d'Ingolstadt. Dans le secteur du marketing, B.P. acquiert les parts de VEBA dans les sociétés Stinnes Stromeyer et Stinnes Fan, soit environ mille points de vente et 7,4 millions de tonnes de produits *pétroliers par an.*

Enfin, en matière de gaz, B.P. dispose désormais d'une participation de 31 % dans le Deutsche Flussigedgas qui doit construire le terminal de gaz naturel liquéfié à Wilhemshaven et surtout de 25 % *dans la Ruhrgas, qui est le* plus important distributeur de gaz en République fédérale.

C'est ce dernier point qui posait le problème le plus important. Par la conclusion avec l'Algérie d'un contrat de livraison de gaz naturel sur vingt ans, la Deutsche B.P. deviendra, à partir de 1980, un fournisseur important de gaz naturel qui se trouvera en concurrence directe avec la Ruhrgas dont B.P. possédera désormais la possibilité de codéterminer *le comportement grâce* à sa participation de 25 %.

M. Lambsdorff a donc approuvé l'accord à la condition que B.P. s'engage à ramener cette participation *de 25 % à 9 % seulement* au cas ou le « Pool Bergemann » — actuellement actionnaire majoritaire dans la Ruhrgas — serait démantelé. Ce pool regroupe plusieurs sociétés — dont la compagnie pétrolière Texaco.

Le ministre a souligné que cette condition représentait pour B.P. une « *véritable obligation de déconcentration* ».

La Commission de la C.E.E. à Bruxelles avait annoncé, le 2 mars, qu'elle n'avait pour sa part pas d'objections à formuler contre l'accord entre VEBA et B.P.

Les dirigeants des deux firmes, *qui avaient demandé au ministre* de l'économie son autorisation spéciale après le veto opposé par l'Office des cartels de Berlin-Ouest, avaient fait valoir que si cet accord échouait l'approvisionnement en pétrole de la R.F.A. serait menacé à long terme. En outre, VEBA avait précisé qu'elle serait obligée de fermer un certain nombre de raffineries en R.F.A., mettant au chômage une partie de ses salariés.

Les deux firmes ont accueilli favorablement la décision du ministre de l'économie. B.P.-Allemagne a précisé qu'elle respecterait les conditions posées par *M. Lambsdorff à la réalisation de* l'accord. — *(A.F.P., Agence Europe.)*

● *Pour manifester leur opposition* au projet de construction d'une centrale nucléaire à Nogent-sur-Seine, dans l'Aube, le P.S.U., Paris-Ecologie et les Amis de la Terre ont invité les habitants de la *région parisienne* à participer à « *l'opération paiement de facture E.D.F. en trois chèques séparés afin d'embouteiller l'administration de cette société* ».

CONJONCTURE

LE POUVOIR D'ACHAT DES SALARIÉS A AUGMENTÉ EN MOYENNE DE 1,9 % EN 1978

Le taux de salaire ouvrier en France a augmenté de 2,7 % au quatrième trimestre *1978. Ce* résultat, qui fait suite à des hausses de 2,2 % au premier trimestre, de 4,2 % au second et de 2,9 % au troisième, aboutit à une augmentation de 12,6 % sur l'ensemble de l'année 1978 (janvier à décembre) ou de 12,5 % en moyenne annuelle (ensemble de 1978 rapporté à 1977).

Compte tenu de la hausse des prix (1), le pouvoir d'achat du salaire horaire ouvrier a ainsi augmenté de 2,6 % de janvier à décembre 1978, ou de 3,1 % en moyenne annuelle (1978 comparé à 1977).

Si l'on tient compte de la réduction de la durée du travail (41,4 heures au 1er janvier 1978 à 41,2 au 1er janvier 1979), le revenu *réel des salariés a augmenté de* 1,9 % en 1978.

Commentant ces chiffres, M. Robert Boulin, ministre du travail, a déclaré que les résultats du quatrième trimestre « *traduisaient une nette modération des hausses de rémunérations. Ils permettront de réaliser de nouveaux progrès dans la lutte contre l'inflation. Conformément aux orientations fixées par le gouvernement, le ralentissement de l'évolution des rémunérations s'est effectué sans amputation du pouvoir d'achat* ».

(1) Les prix de détail en France ont augmenté de 9,7 % entre janvier et décembre 1978 et de 9,1 % en 1978 par rapport à 1977.

LES ARTISANS ET LES CHARGES SALARIALES DES APPRENTIS

Les chambres de métiers rappellent que, conformément à la loi du 3 janvier 1979, relative à l'apprentissage, les artisans inscrits au répertoire des métiers (ou au registre des métiers en Moselle et Alsace), et formant des apprentis, n'ont plus, *depuis le 1er janvier 1979*, à effectuer de versement en ce qui concerne les charges sociales — patronales et salariales — pesant sur les salaires des apprentis. Celles-ci sont prises en charge par l'Etat en remplacement de la prime pour *frais de formation.*

En conséquence, dès le mois de janvier, les artisans doivent payer à leurs apprentis la totalité du salaire brut, selon le barème en vigueur, sans opérer les retenues salariales correspondant à ces cotisations.

Ces dispositions s'appliquent à tous les contrats d'apprentissage en cours dans les entreprises artisanales, *quelle que soit leur date de* signature.

TRANSPORTS

Dans la région parisienne

POUR UNE MEILLEURE RÉPARTITION DES CHARGES ENTRE LES USAGERS ET LES CONTRIBUABLES

M. Michel Giraud (R.P.R.), président du conseil régional d'Ile-de-France, a été reçu le lundi 5 mars par le président de la République, avec qui il s'est *entretenu notamment du* problème des transports dans la région parisienne et de celui de la révision du schéma directeur.

Au terme de la rencontre, M. Giraud a déclaré à propos des transports qu'il souhaitait un meilleur équilibre des charges entre les usagers, les entreprises de la région et les collectivités locales. Pour ce qui concerne le schéma directeur, M. Giraud a indiqué que le président de la République avait donné son accord *pour la révision demandée* par les élus.

● *Au conseil d'administration de la S.N.C.F.* — Par décret publié au *Journal officiel* du 4 mars, *sont nommés* membres du conseil d'administration de la S.N.C.F. : MM. Jean Velitchkovitch, ingénieur général des ponts et chaussées ; *Guy Vidal*, directeur du budget au ministère du budget ; Bertrand Larrera de Morel, inspecteur des finances.

D'autre part, M. Velitchkovitch est renouvelé dans ses fonctions de vice-président du conseil d'administration de la S.N.C.F.

● *Le Havre, cinquième port européen pour les conteneurs.* — Le trafic des marchandises en conteneurs du port du Havre a atteint, en 1978, 2,94 millions de tonnes, en progrès de 12,7 % par raport à 1977 ; 395 248 conteneurs ont été manutentionnés, contre 376 714 de l'année précédente. *Pour ce genre de trafic, Le Havre* occupe la cinquième place en Europe.

● *Commission d'enquête pour des navires panaméens.* — Une commission d'enquête sur la situation sociale à bord de certains bateaux panaméens a été constituée à Genève par le Bureau international du travail (BIT) à la demande de la France. Paris avait porté plainte après l'échouage du *Domino*, le 20 octobre 1977, dans la baie de Concarneau, et la grève de l'équipage du *Eagle-One* depuis le 17 juillet 1977. — *(A.F.P.)*

● *Le succès des conteneurs.* — Le trafic européen de conteneurs par voie ferrée, a atteint des niveaux record en 1978, annonce la société internationale pour le transport des grands conteneurs, Inter Containers, dont le siège est à Bâle. *Le trafic total a atteint* 662 745 unités de 20 pieds, au lieu de 577 641 en 1977. L'augmentation en nombre d'unités de 20 pieds, par rapport à 1977, est de 14,7 %.



ÉTRANGER

Au cours d'une grève

LA GESTION DU PORT D'ALGER A ÉTÉ MISE EN CAUSE

(De notre correspondant.)

Alger. — Le port d'Alger a été paralysé durant quatre jours par une grève des employés et des techniciens. Les grutiers ayant cessé toute activité, les dockers ont dû interrompre le déchargement des navires et une soixantaine de bateaux sont mouillés dans la baie en attendant de pouvoir accéder aux quais.

Les grévistes, au nombre d'un millier environ, réclamaient l'aptaine de bateaux sont mouillés plication d'augmentations de salaire, l'amélioration des conditions de travail et la réintégration de travailleurs licenciés. Ils ont décidé de reprendre le travail, le 6 mars, après avoir obtenu la veille un accord de principe sur leurs revendications. Une commission paritaire dirigée par le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (U.G.T.A.), M. Abdallah Demene Debbih, a été mise en place pour veiller à l'exécution des décisions prises.

Au cours d'une assemblée générale qui s'est tenue à la Maison du peuple le 5 mars, les grévistes ont vivement mis en cause la gestion du port d'Alger. Celui-ci est embouteillé en permanence, ce qui se traduit par des retards et des pertes financières importants. Les travailleurs ont annoncé qu'ils allaient saisir le comité central du F.L.N. de ces problèmes, afin que cet organisme « *prenne les mesures d'assainissement indispensables* ». Leur action ayant abouti, et pour éviter d'être eux-mêmes accusés d'avoir aggravé la situation du port, ils ont précisé qu'ils organiseraient prochainement des journées de volontariat afin de rattraper le temps perdu. Ils ont enfin réclamé l'organisation de nouvelles élections syndicales.

D. J.

Les négociations commerciales multilatérales

Les Neuf réservent leur approbation du projet d'accord

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne demandait le 5 mars au conseil des ministres de la C.E.E. d'approuver le schéma d'accord auquel elle est parvenue, à Genève, avec les différents partenaires de la Communauté, dans les négociations commerciales multilatérales (N.C.M.) dites *Tokyo Round*. Le conseil a estimé qu'il ne lui était pas encore possible de donner une telle approbation. Il a demandé à la Commission de continuer à négocier et de s'employer à améliorer le « paquet ». Les Neuf se prononceront, au mois d'avril, sur le travail ainsi accompli dans cette toute dernière phase de la négociation.

C'est surtout M. Jean-François Deniau qui a plaidé en faveur de ce report, mais il a été soutenu par les Italiens, les Irlandais et, d'une certaine manière, les Britanniques. Le ministre français du commerce extérieur a reconnu que les N.C.M., en particulier avec les Etats-Unis, avaient progressé au cours des derniers mois dans un sens favorable à la Communauté — précisément parce qu'on s'était gardé de tout hâte excessive — mais il a constaté que l'équilibre n'était pas encore complètement atteint.

Avant d'approuver un schéma d'accord, a-t-il expliqué en substance, le conseil doit avoir la certitude que certaines concessions réclamées par Washington — qu'il estime injustifiées — ne seront pas faites. C'est ainsi le cas des réductions du tarif extérieur commun réclamées par les Américains, surtout sur le papier kraft, sur les semi-conducteurs ou sur certains textiles. C'est encore le cas de la création, au sein du GATT, d'un conseil consultatif international agricole.

Pour M. Deniau, le conseil doit obtenir l'assurance que certains aspects du schéma d'accord seront bien interprétés de la même manière par les Etats-Unis et par la Communauté. Le ministre français entend obtenir de Washington un texte public indiquant nettement que l'engagement pris par les parties contractantes, visant à discipliner leur politique de subventions à l'exportation agricole, ne doit, en aucune manière, être considéré comme une remise en cause des règles de la politique agricole commune, qu'il ne signifie pas non plus que les signataires souhaitent aboutir à une sorte de gel de leur pourcentage du marché.

Enfin, pour l'application des *décisions* prises, les Français entendent que les Etats-Unis prennent formellement acte que la Communauté, en matière de désarmement tarifaire, ne s'engage formellement que pour cinq ans. Les réductions de droits de douane à mettre en œuvre au cours des trois années suivantes sont conditionnelles : elles devront être confirmées par une décision prise à l'unanimité par le conseil des ministres des Neuf. — Ph. L.

ALLEMAGNE FEDERALE

● *Les grossistes ouest-allemands* ont réalisé, en 1978, un chiffre d'affaires global de 540 milliards de deutschemarks, ce qui représente une progression réelle de 4,3 % par rapport à l'exercice précédent. En 1977, la progression n'avait été que de 3,1 %. Dans le secteur des matières premières et produits semi-finis, le chiffre d'affaires a atteint 275 milliards de DM (+ 4,5 %), tandis que dans celui des produits finis il représentait 265 milliards de DM (+ 4,2 %). Le nombre des emplois dans la branche a augmenté en 1978 de deux mille, passant à 1,1 million de personnes. — *(A.F.P.)*

GRANDE-BRETAGNE

● *La hausse des prix de gros britanniques* s'est accélérée en février pour atteindre un taux annuel de 8,25 % contre 7,75 % le mois précédent. L'augmentation mensuelle a été de 1 % contre 0,75 % en février 1978. Cette hausse avait été, en janvier, également de 1 % ; mais janvier est *généralement un mauvais mois* à cause des nombreuses révisions de prix effectuées en début d'année. Le coût des matières premières importées augmente de 1,25 % en février contre 1,5 % en janvier, malgré une diminution de 0,75 % de celui des denrées alimentaires, principalement du café et du poissons. — *(A.F.P.)*

ITALIE

● *La balance commerciale italienne* a été déficitaire, en 1978, de seulement 848 milliards de lires (1,7 *milliard de francs environ*) contre 2 462 milliards de lires en 1977. Les importations se sont élevées à 47 842 *milliards et* les exportations à 47 494 milliards de lires. Les secteurs en excédent ont été le textile et l'habillement (+ 6 019 milliards), la métallurgie (+ 51 milliards), la mécanique (+ 5 796) et les moyens de transport (+ 1 902). Ceux en déficit les produits alimentaires (— 4 562 milliards), les combustibles (— 7 992 *milliards) et* les produits chimiques (— 1 274). — *(A.F.P.)*

LES MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK

Sensible redressement

Les cours se sont très sensiblement redressés lundi à Wall Street, où, à l'issue d'une séance modérément active (25,59 millions d'actions ont été échangées, contre 23,13 millions à la veille du week-end), l'indice Dow Jones a fait un bond de 11,61 points pour se retrouver à 827,36.

Sur 1 863 valeurs traitées, 1 059 ont monté, 408 ont reculé et 396 sont restées à peu près inchangées.

Bien sûr, après la chute de ces dernières séances, il est évident que les facteurs techniques ont joué un rôle prépondérant dans ce mouvement de reprise. Mais autour du Big Board, on évoquait aussi avec quelque espoir le retrait chinois du territoire vietnamien et le prochain voyage de M. Jimmy Carter au Caire et à Jérusalem. L'intensification des combats entre les deux Yémens a cependant tempéré l'optimisme renaissant.

VALEURS	COURS 2 3	COURS 5 3
Alcan	53 ...	54 1 4
A.T.T.	61 3/8	61 7 8
Boeing	64 7 8	67 ...
Chase Manhattan Bank	28 1 8	28 5/8
Du Pont de Nemours	139 ...	132 3 4
Eastman Kodak	60 3 8	61 1/2
Exxon	50 ...	50 5 8
Ford	41 3 4	41 3 4
General Electric	46 ...	46 1 4
General Foods	32 3 8	33 ...
General Motors	54 1 8	54 3/4
Goodyear	16 5 8	16 5 8
I.B.M.	298 3 4	306 1 8
I.T.T.	27 1/2	28 1 8
Kennecott	23 ...	23 ...
Mobil Oil	72 1/4	72 1 4
Pfizer	31 3 8	32 1 8
Schlumberger	87 ...	88 1 2
Texaco	24 3/8	24 5/8
U.A.L. Inc.	25 3 8	26 1/4
Union Carbide	36 1/4	37 1/8
U.S. Steel	23 1/8	23 1 4
Westinghouse	17 5/8	18 ...
Xerox	53 1/2	54 3/4

Taux du marché monétaire

Effets privés ..... 6 1/2 %

LONDRES

Peu de grands mouvements à l'ouverture mardi au Stock Exchange. Les valeurs industrielles sont, plutôt, en Suisse, les fonds d'Etat inchangés, et les mines d'or irrégulières.

Or (ouverture) (dollars) 239 30 contre 238 15

VALEURS	CLOTURE 5/3	COURS 6/3
Beecham	645	645
British Petroleum (1)	10 56	10 9/16
Courtaulds	118	118
De Beers	448 ..	448 ..
Imperial Chemical	390 ...	389 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	295 ..	292 ...
Shell	658 ..	652 ..
Vickers	178	178
War Loan 3 1/2 %	33 1/2	33 1/8
*West Driefontein	30 1/4	29 1/4
*Western Holding	27 1/4	26 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

KLOCKNER HUMBOLDT DEUTZ. — *La société* augmente son capital par émission d'une action nouvelle à 150 DM pour cinq actions anciennes. Le dividende de l'exercice 1978 (auquel n'auront pas droit les nouvelles actions) a été fixé à 7 DM par titre.

C.M. INDUSTRIES. — Avec, pour la première fois, le groupe Poulain (contrôlé début 1978) et les sociétés Porvigor et Plastacid (acquises fin 1977), le groupe C.M.I. a réalisé en 1978 un chiffre d'affaires consolidé de 2 088 millions de francs contre 1 406 millions en 1977. A structures comparables, la progression aurait été de 14,1 %.

CANADIAN PACIFIC INVESTMENTS. — Le bénéfice net de l'exercice 1978 *s'est élevé* à 273,8 millions de dollars, soit une progression de 28 %.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5/3	6 3
1 dollar (en yens)	285 28	284 30

Paris-Rome sur TriStar superconfortable!

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi

Départ Roissy CDG 11h55

saudia SAUDI ARABIAN AIRLINES

55, avenue George-V

75008 Paris

Tél. 720.68.20

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



C.M. INDUSTRIES

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé, en 1978, à 2 088 379 000 F, contre 1 406 120 000 F en 1977, en augmentation de 49,3 %.

Les ventes du groupe Poulain, dont C.M. Industries s'est assuré le contrôle au début de 1978, sont consolidées pour la première fois, à l'exception de celles de Segma, récemment cédée. Il a été également tenu compte du chiffre d'affaires de *Porvigor et de Plastacid*, sociétés acquises à la fin de 1977. A structure comparable, la progression aurait été de 14,1 %.

Atteignant un total de 823 millions, les ventes du Département Pharmacie sont en augmentation de 14,8 %, les ventes de spécialités, en France, ayant elles-mêmes progressé de 18,2 % en raison notamment du développement des nouveaux produits mis sur le marché au cours de ces deux dernières années. Le chiffre d'affaires des filiales étrangères est supérieur de 10,3 % à ce qu'il avait été en 1977 ; sans évolution des cours de change, ce pourcentage aurait été porté à 16,5 %. A la fin de l'exercice écoulé, les activités pharmaceutiques du groupe, en Allemagne et en Grèce, ont été regroupées respectivement au sein de Mack-Midy Arzneimittel et de Clin-Midy Hellas. Une participation importante dans le capital de Quimicos Unidos (Madrid) a été prise récemment.

Si le chiffre d'affaires du Département *Chimie* ne s'est pas accru en raison de la baisse de prix de certains produits sur le marché mondial, en revanche les ventes du Département Médico-Chirurgical et celles du Département Animal ont progressé de façon satisfaisante.

L'ensemble de ces activités, désormais regroupées dans la DIVISION CLIN-MIDY, représentent 56 % du chiffre d'affaires consolidé total du groupe.

Le chiffre d'affaires de la DIVISION ALIMENTAIRE qui, à structure égale, aurait augmenté *de* 23,4 %, comprend maintenant les ventes du groupe Poulain, et atteint 924,5 millions contre 365,9 millions en 1977. *Il* n'a pas été tenu compte des participations détenues dans les sociétés affiliées, notamment la société suisse Interfood et Générale Biscuit. C'est à ce dernier groupe qu'ont été cédées récemment les activités de Banania dans le domaine de la biscuiterie. Pour les seules activités contrôlées, les exportations et les ventes des filiales étrangères représentent 14,6 % des ventes de la Division Alimentaire.

Le groupe a poursuivi son effort de recherche dans des domaines de pointe, en particulier la chimie peptidique et l'immunologie ; les dépenses de recherche et développement ont atteint 103 000 000 de francs environ en 1978 contre 88 800 000 F en 1977, marquant ainsi une progression de l'ordre de 16 %.

UNION POUR L'HABITATION

Au cours du quatrième trimestre *1978, la société a encaissé 9 067 000 F* de recettes locatives et 527 000 F de produits accessoires, soit au total 9 594 000 F.

Ceci porte à 35 438 000 F les recettes locatives et à 1 624 000 F les produits accessoires de l'année 1978, formant un total de 37 062 000 F, à comparer à celui de 34 709 000 F en 1977.

Aucun de ces deux derniers chiffres ne comprend les sommes dues par l'Etat au titre de la garantie accordée pour compenser le plafonnement des loyers pendant les deux années écoulées.

FACOM

Au cours de l'exercice 1978, le chiffre d'affaires HT de la société-mère a progressé de 4,5 % à 468 millions de francs grâce à la reprise de l'activité au second semestre. L'activité « *exportations* » *s'est développée* sensiblement dans les mêmes proportions.

Les investissements industriels qui ont dépassé 14 millions de francs seront du même ordre en 1979.

Les prévisions au titre de 1979 font état d'une progression tant des ventes que des résultats.

KLOCKNER - HUMBOLDT - DEUTZ AG, COLOGNE-DEUTZ

La directoire de la société a décidé, en accord avec le conseil de surveillance, d'augmenter le capital social *de 44 200 000 DM, pour le porter de* 220 800 000 DM à 265 000 000 DM, par émission de nouvelles actions au porteur d'une valeur nominale de 50 DM. Les actions nouvelles sont pleinement bénéficiaires à partir de l'exercice 1979.

Un consortium bancaire, sous la direction de la Deutsche Bank Aktiengesellschaft, a pris ferme les actions nouvelles en s'engageant à en offrir aux actionnaires de notre société des actions nouvelles d'une valeur nominale de 44 160 000 DM, dans la proportion de cinq pour une au prix *de 150 DM*, par action d'une valeur nominale de 50 DM. La publication de l'offre de souscription aura lieu en République fédérale d'Allemagne le 5 mars 1979. La négociation des droits d'option se fera dans la période du 12 au 28 mars 1979.

En *raison de prescriptions différentes* en France et en Allemagne quant à la négociation des droits d'option, K.H.D. ne pourra pas procéder, comme d'habitude, en raison des délais trop courts qui lui sont impartis, à leur négociation simultanée *en France. Les actionnaires français* ont néanmoins toujours la possibilité d'exercer leur droit d'option par l'intermédiaire de leur banque auprès de la Deutsche Bank AG, Düsseldorf, auprès de laquelle pourraient être pris également en charge les nouveaux coupons de dividende.

Le chiffre d'affaires total T.T.C. de K.H.D. et de toutes ses filiales allemandes et étrangères dans lesquelles *elle détient une participation* d'au moins 50 % a été de 4,4 milliards de DM en 1978, contre 4,7 milliards de DM pour l'exercice 1977. *Le recul du chiffre d'affaires résulte du* délai de facturation dans la division des installations industrielles, qui, d'autre part, a pu accroître ses activités, *une fois de plus*.

Les résultats de la société ont été satisfaisants malgré l'augmentation des coûts et la dépréciation du dollar. *Il sera proposé à l'assemblée* générale du 28 juin 1979 la distribution d'un dividende relevé à 7 DM par action de 50 DM nominal.



LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

SIGNE DE NOUVEAUX ET IMPORTANTS ACCORDS FINANCIERS AVEC LE MEXIQUE

M. Maurice Laure, Président de la Société Générale, vient de signer à Mexico deux importantes conventions financières en vue du développement des relations économiques franco-mexicaines.

Ces conventions, qui ont été passées immédiatement après la fin du voyage du président de la République au Mexique, ont été signées sous la présidence de M. David Ibarra Munoz, ministre des finances des Etats-Unis du Mexique, en la présence de M. Miguel de La Madrid, secrétaire d'Etat au crédit, et de M. Romeo Kolbeck, gouverneur de la Banque centrale.

La première convention, signée avec la Nacional Financiera, représentée par M. Jorge Espinosa de Los Reyes, directeur général, est une convention-cadre de crédit acheteur destinée à financer les courants traditionnels d'exportation de biens d'équipement de la France vers le Mexique. Elle fait suite à une convention analogue entre les deux établissements, renouvelée régulièrement depuis 1974, et qui a permis l'exécution de très nombreux contrats.

La deuxième convention, signée avec le ministre des finances, prévoit la mise en place d'un crédit de 500 millions de dollars au bénéfice de l'Etat, ainsi que l'organisation des crédits-exportation garantis destinés à financer les projets compris dans la récente convention gouvernementale franco-mexicaine.

Rappelons que la Société Générale entretient avec le Mexique des relations importantes et étroites, dans des domaines variés. A l'activité classique de banque commerciale française s'ajoutent une holding et une filiale de leasing de droit mexicain. La holding, Coframex, a pour objet d'apporter des fonds propres aux sociétés créées au Mexique par les entreprises françaises.

La société de leasing, Arrendadora Internacional, est active aussi bien dans le domaine des équipements industriels que dans celui des équipements collectifs.

Il y a deux semaines, le 19 février, la Société Générale avait tenu à Paris, sous le patronage de MM. André Giraud, ministre de l'industrie, et Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, une journée d'études mexicaines, à laquelle avaient assisté plus de trois cent cinquante industriels français.

LOCINDUS

Lors de sa réunion du 28 février 1979, le conseil d'administration de la société a approuvé les comptes arrêtés au 31 décembre 1978 ainsi que les termes du rapport qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire pour le 29 mai 1979.

Au cours de l'exercice 1978, de nouveaux engagements financiers (location simple et crédit-bail) ont été signés pour un montant de 91 975 000 F H.T. contre 69 802 000 F en 1977, soit une progression de 31,75 %.

Le résultat d'exploitation est en augmentation *de 30 %* pour atteindre 57 235 000 F contre 44 021 000 F au 31 décembre 1977.

Le bénéfice net de la société s'élève à 61 965 000 F contre 45 812 000 F l'exercice précédent, soit une progression de 35,26 %.

Les chiffres caractéristiques de l'activité de la société ressortent du tableau comparatif 1977-1978 ci-dessous (en milliers de francs).

	31-12-77	31-12-78	Variations
Montant des engagements	1 093 000	1 188 000	+ 8,69
— dont location simple (1)	58 000	81 000	+ 39,65
— dont crédit-bail	*1 035 000*	*1 107 000*	+ *6,95*
Montant des recettes H.T. (loyers, préloyers et produits financiers)	133 094	160 894	+ 20,89
Amortissements et provisions	36 733	48 993	+ 33,38
Résultat d'exploitation	44 021	57 235	+ 30,02
Cash-flow (bénéfice net + amortissements + provisions)	80 754	110 958	+ 37,40
Bénéfice net	45 812	61 965	+ 35,26
Dividende global	39 096 (2)	52 892 (3)	+ 35,29

(1) En tenant compte du reclassement de certaines opérations de crédit-bail *dans le patrimoine locatif*.

(2) Pour 1 144 025 actions.

(3) Pour 1 734 176 actions.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire la mise en distribution d'un dividende de 30,50 F (+ 12,34 %) par action, correspondant à 85,28 % du bénéfice net, contre 27,15 F en 1977, calculé comme en matière d'impôt sur les sociétés.

Il est rappelé qu'il n'est pas attaché d'avoir fiscal (impôt déjà payé au Trésor) à ce dividende. Ce dividende sera versé aux 1 734 176 actions composant le capital augmenté de votre société à la suite de la conversion de 294 151 obligations en 1978.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INFORMATION ET DE LA CULTURE

Société Nationale d'Édition et de Diffusion

Complexe graphique de Reghaia

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres national et international est lancé en vue de la réalisation (Construction-Equipement) d'un centre de stockage au Complexe Graphique de REGHAIA.

Les Entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de 300 D.A. auprès de la Direction du Complexe Graphique de REGHAIA - Division Commerciale, sise à la Zone Industrielle de REGHAIA.

Les offres, accompagnées des pièces réglementaires, doivent parvenir au Ministère de l'Information et de la Culture - Direction de l'Administration Générale sous double enveloppe et pli cacheté, dans les 45 jours qui suivent la parution du présent avis.

L'enveloppe intérieure devra porter la mention :

« Appel d'Offres National et International
Engineering et Réalisation d'un Centre de Stockage.
A ne pas ouvrir ».

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours.

isa

INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES

78350 JOUY-EN-JOSAS - TEL. LIGNE DIRECTE (1) 956.43.61 OU (1) 956.80.00 POSTES 430, 434, 488, 476

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

CENTRE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES AFFAIRES

Procédure d'admission de printemps en vue de la rentrée de septembre 1979

date limite de dépôt des dossiers : 26 mars 1979.

DIAMANTS

RUBIS - SAPHIRS - ÉMERAUDES

ACHAT VENTE

DÉPOTS VENTES - BIJOUX D'OCCASION

- CONSEILS, PARTAGES, EXPERTISES GRATUITS -

GODECHOT & PAULIET

86, AVENUE RAYMOND-POINCARÉ

PARKING FOCH 727-34-90 MÉTRO V.-HUGO

Tous les jours sauf dimanche

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 6 mars 1979 a été tiré à 634 703 exemplaires.

B C D E F G

LES CONFLITS SOCIAUX

• S.N.C.F. : les cheminots cesseront le travail le 6 mars dans la soirée

La grève de trente-quatre heures décidée par l'ensemble des syndicats de cheminots y compris ceux des cadres, perturbera gravement le trafic ferroviaire du 6 mars à 20 heures, au 8 mars à 6 heures. Ce mouvement est destiné à protester contre le contenu du contrat d'entreprise à passer entre l'Etat et la S.N.C.F. et qui doit être examiné le 7 mars par le conseil d'administration de *la Société nationale*.

Les trains prévus au départ de Paris

La S.N.C.F. communique les prévisions de circulation des trains pour la soirée du mardi 6 et la journée du mercredi 7 mars 1979.

• GRANDES LIGNES.

A partir de 20 heures, seuls sont prévus les trains suivants :

PARIS-EST : 20 h. 15, Châlons-sur-Marne ; 21 h. 32, Reims ; 23 h., Francfort ; 22 h. 40, Arlberg-Express, Vienne ; 0 h. 10, Strasbourg.

PARIS-NORD : 20 h. 26, Tourcoing ; 20 h. 31, Bruxelles, Oiseau-Bleu ; 21 h. 25, Dunkerque, Night-Ferry ; 21 h. 40, Copenhague ; 23 h. 20, Varsovie ; 23 h. 27, Lille.

PARIS-SAINT-LAZARE ET PARIS-MONTPARNASSE : aucune circulation prévue.

PARIS-AUSTERLITZ : 21 h. 40, Béziers, via Avignon ; 22 h. 52, Clermont-Ferrand ; 22 h. 52, Toulouse (correspondance vers Narbonne) ; 0 h. 9, Irun.

PARIS-LYON : 21 h. 46, Vintimille ; 23 h. 5, Genève (correspondances vers Evian, Saint-Gervais et Bourg-Saint-Maurice) ; 23 h. 53, Brigue, Venise.

Journée du mercredi 7 mars 1979 sont prévus les trains suivants :

PARIS-EST : 7 h., Francfort ; 7 h. 6, Luxembourg ; 8 h. 34, Bâle ; 8 h. 54, Strasbourg ; 18 h. 52, Luxembourg ; 23 h., Francfort ; 22 h. 40, Vienne, Arlberg-Express ; 0 h. 10, Strasbourg.

PARIS-NORD : 7 h. 50, Amsterdam ; *7 h. 33, Hambourg, Parsifal* (correspondance vers Varsovie) ; 8 h. 7, Lille (correspondance vers Calais-Maritime) ; 11 h. 40, Bruxelles, Brabant ; 12 h. 30, Calais-Maritime, la Flèche d'or (correspondance vers Lille) ; 15 h. 19, Amsterdam ; 17 h., Amiens, correspondance vers Calais-Ville ; 17 h. 13, Copenhague, Nord-Express ; 17 h. 25, Lille ; 17 h. 53, Cologne, Molière ; 20 h. 31, Bruxelles, Oiseau-Bleu ; 21 h. 25, Londres, Night-Ferry ; 21 h. 40, Copenhague ; 23 h. 20, Varsovie ; 23 h. 27, Lille.

PARIS-SAINT-LAZARE : 9 h., Cherbourg ; 8 h. 15, Le Havre ; 17 h. 43, Le Havre ; 18 h. 15, Cherbourg.

PARIS-MONTPARNASSE : 8 h. 18, Nantes ; 8 h. 33, Rennes ; 18 h. 26, Rennes ; 19 h. 19, Nantes.

PARIS-AUSTERLITZ : 9 h. 10, Irun ; 9 h. 38, Toulouse (correspondance vers Bourges et Montluçon) ; 18 h. 19, Limoges (correspondance vers Bourges ; 19 h. 23, Tours ; 21 h. 40, Béziers, via Avignon ; 22 h. 53, Clermont-Ferrand ; 22 h. 52, Toulouse (correspondances vers Aurillac et Capdenac) ; 0 h. 9, Irun (correspondance vers La Rochelle).

PARIS-LYON : 7 h. 42, Milan, Berne ; 8 h. 17, Turin, Berne (correspondances vers Saint-Gervais et Bourg-Saint-Maurice) ; 9 h. 10, Clermont-Ferrand ; 10 h. 5, Vintimille (correspondances vers Besançon, Grenoble et Saint-Etienne) ; 19 h. 50, Rome-Express ; 21 h. 46, Vintimille ; 23 h. 5, Genève (correspondances vers Evain, Saint-Gervais et Bourg-Saint-Maurice) ; 23 h. 53, Brigue, Venise.

• BANLIEUE.

Du mardi 6 à 20 heures au jeudi 8 mars à 6 heures, un service très réduit, affiché dans les gares, sera assuré sur les lignes de *Paris-Est* à Meaux et à Tournan, de *Paris-Nord* à Mitry, à Creil, à Persan-Beaumont et à Pontoise, de *Paris-Saint-Lazare* à Versailles-R.D. et à Mantes par Poissy et par Conflans-Sainte-Honorine, de *Paris-Austerlitz* à Brétigny. Le service sera suspendu sur les autres lignes.

Le jeudi 8 mars au matin, le service reprendra à partir de 6 heures. Toutefois, des retards pourront être enregistrés en début de matinée aussi bien en grandes lignes qu'en banlieue, compte tenu des problèmes que pose la remise en place des rames.

Nous embaucherons 40 000 personnes en quatre ans

déclare M. Paul Gentil, directeur général

Le directeur général de la S.N.C.F., M. Paul Gentil, ne juge « *pas fondées* » les craintes des organisations syndicales sur le nouveau contrat d'entreprise que doivent signer l'État et la S.N.C.F. Faisant notamment allusion aux propos de M. Georges Lanoue, secrétaire général de la Fédération C.G.T. des cheminots (*le Monde* du 6 mars), il a déclaré à l'A.F.P. :

« *Il n'y a dans ce projet, comme le redoutent les syndicalistes, ni dénationalisation, ni démantèlement, ni atteinte quelconque au statut du personnel qui assure notamment la garantie de l'emploi. Certes, la productivité de la S.N.C.F., gagée, pour une large part d'ailleurs, par les investissements, doit augmenter d'une façon raisonnable (3 %). C'est inéluctable pour la survie de toute entreprise, et particulièrement de la S.N.C.F., face à la concurrence, mais les chiffres avancés par certains — 30 000 emplois en moins d'ici à 1982 — sont fortement exagérés. Il y aura environ 3 000 suppressions par an, au lieu de 6 000 en moyenne au cours de la dernière décennie, et les réductions de postes s'opéreront uniquement par la chute naturelles des effectifs, et, dois-je le répéter, sans aucun recours à des mesures de licenciement. Bien au contraire, pour faire face aux départs normaux, nous embaucherons quelque 40 000 personnes au cours des quatre années que vaudra le contrat.*

» *Par ailleurs, le contrat ne saurait signifier un désengagement, un repli de la société nationale* », continue M. Gentil, « *Le volume des investissements, de l'ordre de 5 milliards par an, sera nettement plus élevé que la moyenne de la dernière décennie, et le contrat prévoit un développement de l'activité de la société, avec augmentation du trafic tant voyageurs que marchandises.*

» *Sans doute, l'idée qui a été lancée d'un désengagement se cristallise-t-elle autour du problème des dessertes omnibus* », dit encore le directeur général de la S.N.C.F. « *Que prévoit le contrat ? Mettre fin à une situation figée, renforcer ou adapter, lorsque c'est devenu nécessaire, recourir à la technique routière lorsqu'elle convient mieux, et c'est à coup sûr le cas pour certaines lignes où les dépenses sont actuellement vingt à trente fois supérieures aux recettes. Mais, et c'est très important, une telle substitution ne pourra concerner au maximum en quatre ans que 5 % du trafic total (soit 0,5 % de l'ensemble du trafic voyageurs).* »

[N.D.L.R. — Le contrat conclu entre la S.N.C.F. et l'Etat couvrira les exercices 1979 à 1982. Son objectif principal est, rappelons-le (« le Monde » daté 4-5 février), de « créer les conditions du rétablissement de l'équilibre du compte d'exploitation de la S.N.C.F. sans autre intervention financière de l'Etat que les compensations correspondant aux obligations de service public imposées à la société nationale. Le déficit de la S.N.C.F., après remboursement de ces charges par l'Etat, est d'environ 4 milliards de francs.]

DEUX CENTRES DE TRI POSTAL ÉVACUÉS PAR LA POLICE

Deux centres de tri postal de la région parisienne occupés par des grévistes, celui d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) et celui de Pontoise (Val-d'Oise) ont été évacués par les forces de police ce mardi matin. Aucun incident n'est à signaler. (Lire page 40.)

• SIDÉRURGIE : l'autoroute Paris-Bruxelles a été bloquée par des manifestants.

Près de deux mille sidérurgistes d'Usinor-Denain et Trith-Saint-Léger ont bloqué, mardi matin 6 mars, l'autoroute Paris-Bruxelles, près de Valenciennes. Les forces de l'ordre sont intervenues, sans incident, en fin de *matinée, pour la dégager.*

D'autres manifestations de salariés de la sidérurgie ont eu lieu la veille. Dans l'Est, la production est paralysée depuis dimanche soir à l'usine sidérurgique Sacilor de Jœuf, à la suite d'un mouvement de protestation contre la mise à pied des douze syndicalistes qui ont participé vendredi 2 mars à la séquestration d'un cadre de l'entreprise.

A Auboué (Meurthe-et-Moselle) trente-trois wagons de minerai de fer ont été déversés sur le ballast ; cette action n'a pas été revendiquée par les syndicats. Près de Longlaville, dans le même département, une dizaine de sidérurgistes ont vidé la ferraille transportée dans deux camions en provenance du Luxembourg.

A l'entrée de Metz, les forces de l'ordre ont bloqué une cinquantaine de manifestants, membres de la C.F.D.T., de Sacilor-Gandrange, qui ont déchargé sur la chaussée six tonnes et demie d'acier en lingots pris sur une péniche arrivant des Pays-Bas. Les salariés, qui sont actuellement en chômage technique trois jours par semaine, entendaient protester contre l'importation d'acier.

• DOCKERS : les ports ont été paralysés.

La grève de vingt-quatre heures lancée le 5 mars par le syndicat C.G.T. des ports et docks (qui est fortement majoritaire chez les dockers) a été très largement suivie : à 100 % ou presque à Marseille, Bordeaux, la Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Brest, Saint-Malo, Dunkerque, Calais, Boulogne. Au Havre, des arrêts de deux heures par quart ont été observés. Aucun débrayage n'a été signalé à Port-Vendres.

• *Un groupe de cent cinquante personnes environ,* brandissant deux banderoles, dont l'une portant l'inscription : « *Les communistes de la presse pour la liberté de la presse* », ont manifesté lundi après-midi 5 mars au sommet de l'arc de triomphe de l'Etoile. La manifestation, qui tendait à « *obliger M. Hersant à respecter les accords signés* » avec le Syndicat du livre, a pris fin sans incident peu après 17 heures.

SÉRIE D'ATTENTATS EN BRETAGNE, A PARIS...

Dans un appel téléphonique au bureau régional de l'Agence France-Presse de Rennes, mardi matin 6 mars, un correspondant a revendiqué, au nom du Front de libération de la Bretagne-Armée révolutionnaire bretonne (F.L.B.-A.R.B.), quatre attentats en Bretagne et un cinquième commis à Paris au cours de la nuit précédente. « *Nous revendiquons les trois attentats contre E.D.F. et les deux attentats contre les forces de répression* », a déclaré l'inconnu.

Deux de ces attentats, nous précise notre correspondant à Saint-Brieuc, ont été perpétrés dans les Côtes-du-Nord. A Saint-Brieuc, le vestibule de l'immeuble occupé par le service des renseignements généraux du département a été dévasté par l'explosion d'un engin. A Guingamp, vers 20 heures, une charge de poudre de fabrication artisanale a brisé la vitrine d'un centre administratif d'E.D.F.

A Brest, nous signale notre correspondant dans le Finistère, ce sont les bureaux commerciaux d'E.D.F. qui ont été visés, ainsi qu'une caserne de gendarmerie.

Enfin, à Paris, l'explosion d'un engin a provoqué d'importants dégâts dans un bâtiment administratif appartenant également à E.D.F.

... ET EN CORSE

Quatre hommes armés et masqués ont attaqué au cours de la nuit du 4 au 5 mars, à Vico, aux environs d'Ajaccio, le propriétaire d'un centre de karting, M. Serge Raymond.

Après l'avoir ligoté à l'intérieur de sa voiture, les membres du commando ont déposé plusieurs charges de plastic dans les hangars abritant les karts. Ils ont ensuite pris la fuite en abandonnant sur les lieux des tracts du F.N.L.C. (Front de libération nationale corse). Aucune explosion ne s'est produite, M. Raymond ayant réussi à se libérer et à désamorcer les charges.

***D'autre part,* deux attentats à l'explosif, non revendiqués, ont été commis au cours de la même nuit sur le territoire de la commune de Lucciana, près de Bastia. Une charge a été lancée dans le jardin de la maison du secrétaire général du mouvement autonomiste U.P.C. (Union du peuple corse). Un peu plus tard, une boulangerie appartenant aux frères Félix et Michel Angeli, militants de l'U.P.C., a subi des dégâts importants provoqués par une explosion.**

La France veut rendre l'Euratom « compatible » avec son programme nucléaire militaire

M. Hunt, porte-parole de l'Elysée, a annoncé, lundi 5 mars, que le gouvernement allait proposer « de nouvelles dispositions » *au traité instituant la Communauté atomique européenne (Euratom). M. Giscard d'Estaing soulèvera la question au Conseil européen de Paris, lundi et mardi* (le Monde *du 6 mars, dernière édition). M. Hunt a précisé qu'il s'agissait de rendre le traité* « compatible avec le déroulement du programme nucléaire militaire français et avec notre politique de non-prolifération ».

Dans un premier temps, le gouvernement se contentera de faire admettre le principe d'une adaptation et proposera ultérieurement des modifications précises. M. Hunt n'a pas employé le mot « *révision* ». Le gouvernement fera d'abord jouer le traité lui-même, prévoyant qu'après une période de sept ans (révolue le 1er janvier 1965), les clauses relatives à l'approvisionnement en matière nucléaire peuvent être modifiées à la demande d'un Etat membre (article 76). Bien entendu, le traité contient une clause de révision classique et dans les deux cas l'unanimité des signataires est requise, mais la procédure de l'article 76 est plus légère puisque, partie intégrante du traité, elle n'exige pas de ratification parlementaire.

Sur le fond, c'est bien d'une révision qu'il s'agit. Ce n'est pas une surprise, M. Giscard d'Estaing ayant dit le 15 février qu'il fallait « *jeter un regard nouveau sur l'Euratom* », mais les difficultés seront nombreuses, non que les traités communautaires soient intouchables, mais les modifications jusqu'ici adoptées découlaient des textes et non de la politique d'un des Etats membres — en l'occurrence la politique nucléaire militaire de la France, mal acceptée de surcroît par ses partenaires.

Le traité de l'Euratom a eu des malheurs. Ses signataires voyaient dans la communauté atomique le moyen de relancer l'Europe après l'échec de « l'armée européenne » (CED). Partant du néant ou presque, les « pères » de l'Europe atomique pensaient qu'il serait plus facile de faire du neuf. Les deux tiers de la résolution de la conférence de Messine (1955) lui sont consacrés, pour deux mots au Marché commun.

Mutisme sur la non-prolifération

La politique, et notamment le général de Gaulle, en disposèrent autrement. Dans ce qui était l'Europe des Six, seule la France disposait alors d'un capital atomique. Elle imposa un principe anticommunautaire par essence, celui du « *juste retour* », chaque contributeur étant supposé regagner sa mise. Mais surtout, la France était résolue à se doter de l'arme atomique. Le traité ne l'interdisait pas formellement mais il réservait à une agence d'approvisionnement « *placée sous le contrôle de la commission* » un « *droit d'option* » sur les matières fissiles produites dans la la Communauté et « *un droit exclusif* » sur les matières fissiles importées. Ces clauses ne furent pas appliquées et sont manifestement aujourd'hui dépassées.

La léthargie de l'Euratom aurait pu se prolonger si, à l'occasion de deux négociations en cours — l'une sur la « *protection physique* » des matières nucléaires au sein de l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne, l'autre sur l'achat d'uranium australien par la Communauté, — certains partenaires de la France (notamment la Belgique, dont un représentant souligna que le fait de posséder la bombe ne devait pas entraîner de privilèges commerciaux pour un état membre) n'avaient donné l'impression au gouvernement français de vouloir désormais faire jouer strictement les clauses du traité relatives aux relations extérieures. Il en résulterait que les clauses négatives du traité (contrôle, garanties, etc.) seraient appliquées sans que les clauses positives (la création d'une industrie nucléaire authentiquement européenne) le soient.

Le gouvernement français a d'autre part beau jeu de remarquer que, sur le chapitre aujourd'hui essentiel de la non-prolifération, le traité est totalement muet. De là les adaptations évoquées par l'Elysée pour rendre le traité compatible avec le programme nucléaire français et la non-prolifération. Cette non-prolifération est dans son principe acceptée par tous ; mais il n'en va pas de même du programme nucléaire français, à moins que nos partenaires veuillent bien se souvenir que le 19 juin 1974, dans *la déclaration atlantique d'Ottawa* ils ont proclamé que les forces nucléaires européennes (françaises et britanniques) contribuaient « *au renforcement global de la dissuasion de l'alliance* ». Si tel est le cas, l'Euratom, tenant compte des réalités actuelles, devrait être sérieusement remanié et aurait des chances de jouer un rôle. Sinon, il restera lettre morte.

MAURICE DELARUE.

LE PAKISTAN ACHÈTERA TRENTE-DEUX AVIONS MIRAGE

Le Pakistan s'apprête à acheter à la France trente-deux avions Mirage-5, qui sont la version modernisée du chasseur-bombardier Mirage-III conçu par le groupe privé Dassault-Breguet et la SNECMA.

Une lettre d'intention d'achat du Pakistan, accompagnée du versement d'un premier acompte, est sur le point d'être signée entre les deux pays. Ces avions de combat seront livrés au Pakistan durant les deux prochaines années.